TITI
MACCI PLAUTI
RUDENS

LE CABLE

COMÉDIE DE PLAUTE

Revue sur les principales éditions

ET PUBLIÉE AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES EN FRANÇAIS

PAR

E. BENOIST

Ancien élève de l'Ecole normale, Agrégé pour les classes supérieures des lettres, Docteur ès lettres.

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE
RUE DES GRÈS, 7

1864

TITI
MACCI PLAUTI
RUDENS

LE CABLE

COMÉDIE DE PLAUTE

Paris. — Imprimerie A. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

TITI
MACCI PLAUTI
RUDENS

LE CABLE

COMÉDIE DE PLAUTE

Revue sur les principales éditions

ET PUBLIÉE AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES EN FRANÇAIS

PAR

E. BENOIST

Ancien élève de l'Ecole normale, Agrégé pour les classes supérieures des lettres
Docteur ès lettres.

PARIS
AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE
RUE DES GRÈS, 7

1864

A MONSIEUR

J.-V. LE CLERC,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE LATINE,

ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS.

MONSIEUR LE DOYEN,

Entre les divers encouragements que j'ai reçus depuis que je me suis mis à l'étude de Plaute, aucun ne m'a été plus précieux et ne m'a plus soutenu dans mon travail que l'autorisation que vous m'avez donnée de placer cette pièce sous

l'illustre patronage de votre nom. J'aurais voulu rendre mon commentaire plus digne de cet honneur ; mais l'indulgence avec laquelle vous m'avez accueilli s'étendra, j'ose l'espérer, sur les inexpériences inséparables d'un début dans la carrière philologique, et je ferai tous mes efforts pour ne pas démentir la preuve d'intérêt que vous avez bien voulu m'accorder.

Je suis, Monsieur le Doyen, avec les sentiments de respect les plus sincères,

Votre très-obéissant, très-dévoué et très-reconnaissant serviteur,

E. BENOIST.

PRÉFACE.

Au mois de mai de l'année dernière, en imprimant la CISTELLARIA, j'avais annoncé pour Pâques de cette année la publication du RUDENS dans les mêmes conditions. Diverses raisons m'ont empêché de tenir exactement cette promesse. Pour le RUDENS, le travail de recension et de commentaire a été beaucoup plus long que je ne l'avais prévu. En second lieu les fonctions de l'enseignement et les soins d'une classe nombreuse m'ont encore retardé. Quelques personnes s'étonneront peut-être de ne pas voir le RUDENS imprimé dans le même type que la CISTELLARIA. Les encouragements que le projet de cette édition m'avait attirés de la part de Son Excellence M. Rouland, alors ministre de l'Instruction publique, et de M. Gustave Rouland, directeur du secrétariat général, encouragements qui m'ont permis, en produisant cet essai philologique, d'amasser des matériaux et des secours pour de nouvelles études, et dont je leur garde une sincère et profonde reconnaissance, me font un devoir de persévérer. Seulement quelques-uns de mes maîtres et de mes amis ont désiré que je rendisse mon travail plus accessible à l'examen et à la discussion, en le faisant paraître sous un format moins coûteux, et avec un commentaire français. C'est ce que je tente ici, avec l'aide de M. A. Durand, éditeur d'un grand nombre des ouvrages de philologie qui ont paru en France dans ces derniers temps. J'espère que bientôt le texte et le commentaire latin formeront un second cahier semblable à celui de la CISTELLARIA.

La CISTELLARIA est, dans sa forme actuelle, la plus courte des pièces qui nous restent de Plaute; le RUDENS est une des plus

longues, puisque le MILES seul le dépasse en étendue. L'intrigue du RUDENS, comme celle de la CISTELLARIA, se dénoue au moyen d'une cassette (*cistella*) perdue, puis retrouvée, et qui renferme les objets destinés à faire reconnaître une jeune fille enlevée à ses parents. Mais, dans la CISTELLARIA, l'action et la mise en scène sont très-simples; le poëte recommande son œuvre par le charme qu'il a su donner au développement de deux ou trois caractères. Ici son imagination a fait plus de frais pour le public. Il y a dans le RUDENS beaucoup d'action et beaucoup de spectacle.

La scène se passe en Afrique, auprès de Cyrène. Nous sommes au bord de la mer; d'un côté s'élève un petit temple consacré à Vénus, patronne des pêcheurs (1) et des navigateurs (2); de l'autre, quelques maisons dont l'une est habitée par un vieillard athénien qu'une inclination excessive à secourir les autres dans leurs embarras vrais ou supposés a réduit à la gêne, et forcé de s'exiler (3). La vue s'étend de cet endroit sur la mer que la scène domine du haut de rochers escarpés (4). Un dieu, ministre de Jupiter, se présente alors aux regards des spectateurs pour leur exposer le sujet de la pièce, ou du moins les préliminaires de l'action (5). Un marchand d'esclaves, homme sans foi ni pitié, comme tous ceux de sa profession (6), possédait par hasard une jeune femme, qui se trouve être la fille du vieillard athénien (7), et qui lui a été dérobée dans son bas âge (8). Un jeune homme d'Athènes l'aimait (9), et avait même donné des arrhes pour son rachat (10). Mais, séduit par les brillantes espérances que lui avait fait concevoir un Sicilien, son digne ami (11), le marchand essaye de s'approprier les arrhes sans tenir le marché. Il donne au jeune homme rendez-vous pour conclure au temple de Vénus (12), et s'embarque à son insu (13). Le dieu, qui n'est autre que le génie qui préside à la constellation de l'arcture (14), a excité une des violentes tempêtes qui s'élèvent pendant qu'il

(1) RUD., v. 304. — (2) *Horace*, OD., I, 3, 1. — (3) RUD., v. 33-38. — (4) ID., v. 148 à 180. — (5) *Prologue*, v. 1 à 82. — (6) ID., v. 47. — (7) ID., v. 40. — (8) RUD., v. 39, 104, 734. — (9) ID., v. 41. — (10) ID., v. 45, 545, 850. — (11) RUD., v. 49-56, 530-535. — (12) ID., v. 61, 130. — (13) ID., v. 62, 63. — (14) ID., v. 5, 70.

règne sur l'horizon (15); le navire s'est brisé (16), et la jeune femme, avec une de ses compagnes, a pu descendre dans une nacelle qui la porte au rivage (17). Ici s'arrête le récit du dieu; il se contente de nous annoncer l'entrée en scène de l'esclave de Démonès (18), et se dérobe à nos yeux pour n'y plus reparaître. Son action dès lors ne se manifestera plus que d'une manière invisible, et les événements se dérouleront sans qu'il intervienne en personne.

Scéparnion, qui n'est pas dans le secret du ciel, se plaint de la tempête, qui, en ruinant à moitié la maison de son maître, augmente sa besogne (19), lorsque arrivent successivement Pleusidippe, le jeune Athénien (20), suivi de trois hommes armés (21), et le vieux Démonès (22). Pleusidippe interroge le vieillard et l'esclave (23); il acquiert bientôt la certitude que le marchand s'est joué de lui (24). Mais tout à coup deux hommes abordent en nageant sur le rivage (25). Tandis que Pleusidippe va reconnaître si ce ne sont pas ceux qu'il cherchait (26), les vagues amènent à leur tour les deux jeunes femmes qui sont descendues dans la nacelle (27). Démonès s'éloigne avec son esclave (28), tandis que Palestra et Ampelisca (ce sont les noms des deux victimes du marchand), séparées un moment (29), arrivent l'une après l'autre, déplorant leur misère et cherchant à se rejoindre (30). Elles y parviennent (31), et se réfugient dans le temple de Vénus (32), dont la prêtresse les accueille avec une touchante compassion (33). La scène est alors remplie par un chœur de pêcheurs qui chantent les fatigues de leur profession, dans un fragment qui rappelle l'idylle bien connue de Théocrite (34). Survient l'esclave de Pleusidippe, Trachalion, à la recherche de son maître et du marchand (35). Il ne sait rien de ce qui s'est passé. Aussi, à la vue d'Ampelisca, qui sort du temple une cruche à la main, pour aller

— (15) Id., v. 69, 71. — (16) Id., v. 73. — (17) Id., v. 75, 76. — (18) Id., v. 79. — (19) Id., v. 83-88 et 96. — (20) Id., v. 89. — (21) Id., v. 314 — (22) Id., v. 97. — (23) Id., v. 102 et suiv. — (24) Id., v. 147. — (25) Id., v. 148-155. — (26) Id., v. 157, 158. — (27) Id., v. 160-180. — (28) Id., v. 184. — (29) Id., v. 170-180 et 201. — (30) Id., v. 225 et suiv. — (31) Id., v. 230-247. — (32) Id., v. 255. — (33) Id., v. 258-289 et 347-348, 406-409. — (34) Id., v. 289-304. — (35) Id., v. 305 et suiv

puiser de l'eau (36), demande-t-il des nouvelles de l'entrevue projetée entre Pleusidippe et le marchand, entrevue qui devait se terminer par un sacrifice et un festin (37). Il faut qu'Ampelisca lui explique comment le marchand l'a embarquée de force avec Palestra, comment elles ont fait naufrage, et ont pu échapper à la mort (38). Mais une perte irréparable est celle de la cassette où Palestra renfermait divers objets qu'elle portait dans son enfance, et qui pouvaient servir à la faire reconnaître de ses parents (39). Son maître la lui a reprise, l'a enfermée dans sa valise (40), et le tout est resté au fond de la mer (41). Trachalion entre dans le temple pour essayer de consoler Palestra (42), et Ampelisca va frapper à la porte de Démonès (43). Scéparnion lui ouvre, et ici se présente une scène qui semble encore un fragment d'idylle (44). Mais, nouvelle péripétie, Ampelisca aperçoit le marchand avec son ami Charmide le Sicilien (45). Ils ont échappé à la recherche de Pleusidippe et arrivent à leur tour sur le théâtre. Les deux coquins se reprochent mutuellement leur malheur (46), lorsque tout à coup Labrax, le marchand d'esclaves, apprend de Scéparnion la présence des deux jeunes femmes dans le temple (47). Il essaye de les en arracher. Mais Démonès, qu'un songe extraordinaire préoccupe (58), se trouve à point nommé à la porte de la maison pour entendre l'appel de Trachalion (49), et, fidèle à ses sentiments de justice et de pitié, protéger les opprimés (50). Labrax est contenu, tandis que Trachalion va chercher son maître (31), qui entraîne le marchand devant le tribunal, en laissant les deux jeunes femmes sous la protection de Démonès (52).

L'action a déjà fait de grands progrès ; on ne craint plus pour Palestra, que les juges certainement adjugeront à Pleusidippe, d'après les termes de sa convention avec Labrax. Il reste à la faire reconnaître de son père. Tel sera le sujet de la seconde partie de la pièce. Un des esclaves de Démonès, Gripus, revient

— (36) Id., v. 330-335.— (37) Id., v. 340, 341.—(38) Id., v. 353-370 —(39) Id., v. 388.—(40) Id., v. 387, 390.— (41) Id., v. 393.—(42) Id., v. 397, 401.— (43) Id., v. 411.— (44) Id., 412-437.—(45) Id., 440-442. — (46) Id., 475-549.— (47) Id., 549-560.—(48) Id., 583-603.—(49) Id., 604-644. — (50) Id., 645-770. —(51) Id., 770-827. — (52) Id., 828-880.

de la pêche, trainant après lui, au bout d'un câble (*rudens*), une valise qu'il a trouvée dans la mer, et sur le contenu de laquelle il fonde les plus hautes espérances (53). Derrière lui arrive Trachalion, qui s'offre officieusement à rouler le câble, et qui reconnaît aussitôt la valise (54). Longue discussion entre les deux esclaves dans laquelle Démonès est pris pour juge (55). Palestra et Amplisca sont présentes ; elles reconnaissent aussi la valise ; Palestra décrit les jouets (*crepundia*) qui lui ont appartenu et retrouve son père dans Démonès (56). Celui-ci envoie Trachalion à la recherche de Pleusidippe (57), qui arrive bientôt (58). Trachalion est affranchi (59), et Pleusidippe épousera sa maitresse (60). Gripus, furieux de sa mésaventure (61), mécontent de la probité de son maître qui ne veut point partager avec lui le contenu de la valise (62), rencontre Labrax, revenu pour chercher Ampelisca (63). Il se fait promettre un talent, s'il aide le marchand à recouvrer ce qu'il a perdu (64). Mais Labrax, en possession de son bien, refuse de tenir son serment (65). Démonès intervient encore, et, au moyen d'une transaction, affranchit Gripus, rachète Ampelisca, et gagne lui-même un demi-talent au débat (66).

C'est sur ce canevas que se développent les scènes du RUDENS, avec une suite et une régularité assez rare dans Plaute, non toutefois sans quelques longueurs. Le fond en est romanesque (67) ; on y retrouve presque tous les personnages qui reparaissent dans les compositions de la décadence, que nous rangeons dans la classe des romans : la jeune femme persécutée, le marchand d'esclaves avide et impitoyable, le pernicieux conseiller, l'amant passionné, mais sans prévoyance (68), l'esclave fidèle et l'esclave intéressé ; le vieillard vertueux, mais trahi par la fortune, la vieille prêtresse compatissante et secourable (ce dernier rôle est unique dans tout ce qui nous reste du théâtre grec et latin). Mais à ces aventures et à ces

— (53) ID., 895-926. — (54) ID., 927 929. — (55) ID., 929-1033. — (56) ID., 1034-1072. — (57) ID., 1199-1215. — (58) ID., 1254. — (59) ID., 1207, 1280. — (60) ID., 1202, 1258. — (61) ID., 1173. — (62) ID., 1216-1253. — (63) ID., 1270-1276. — (64) ID., 1285-1345. — (65) ID., 1358-1370. — (66) ID., 1370-1410. — (67) Bæhr, *Geschichte der Rœm. Liter.*, I, p. 161. — (68) RUD., 377-379.

personnages, enfants de la fantaisie plutôt que de l'observation, se mêle un élément moral qui relève toute la fable du Rudens. La Providence intervient d'une manière digne d'elle, et parle un langage qui ne lui messied pas. Démonès, la prêtresse, font preuve des sentiments les plus honorables. Ce sont presque des chrétiens, et je ne puis m'empêcher de juger M. Naudet un peu sévère pour Plaute, quand il reprend si vivement les paroles que Démonès prononce au vers 881 (69). Il n'y a là rien qui dépasse les bornes du comique permis, et Démonès ne se montre pas encore un des vieillards vauriens de l'Asinaria et des Bacchis. De même, à la fin de la pièce (70), pourquoi demander à la comédie plus que ce qu'elle donne ordinairement? La vraie morale de la comédie n'est-elle pas qu'il y a toujours profit à se bien conduire? Notre Molière lui-même n'a guère été au delà, et je ne reprocherai pas à Plaute de n'avoir pas franchi les bornes du genre, pour nous donner une démonstration plus éclatante et plus magnifique de la Providence. Le pathétique ne manque pas dans cette pièce, et c'est un bien grand mérite, c'est la preuve d'un vrai génie, d'avoir su le trouver à un pareil degré, même dans une traduction, quand on est, dans une littérature, le premier écrivain vraiment digne de ce nom (71). Quelle description vivante et colorée que celle du naufrage des deux jeunes femmes au moment où Scéparnion les voit aborder (72)! Quelle machine habilement construite, de manière à mettre le tableau sous les yeux du spectateur, ferait éprouver une impression aussi vive (73)? Qu'on relise les plaintes de Palestra (74), celles d'Ampelisca (75), leur rencontre (76), leur demande de secours à la prêtresse (77), leur prière à Vénus (78), est-il beaucoup

— (69) *Théâtre de Plaute*, VIII, p. 239, éd. in-8°, 1837. — (70) Id., p. 518 et 519. — (71) Il est en effet admis à peu près universellement aujourd'hui que Plaute est antérieur à Ennius. Voy. Ritschl, *Parerga*, p. 47 et suiv.; Boissier, *Journal général de l'instr. publique*, 14 mai 1859; Bernhardy, *Grundriss der Rœmischen Litter.*, 4e édit. p. 436; Mommsen, *Rœmische Geschichte*, 3e édit. I, p. 902.— (72) Rud., v. 160 et suiv. — (73) Voyez sur cette scène précisément la vive et spirituelle observation de M. de Belloy, *Illustration*, 30 janv. 1864.— (74) Rud., v. 185.—(75) Id., v. 221.—(76) Id., v. 230.—(77) Id., 258 et suiv.—(78) Id., v. 684.

de morceaux plus touchants? La reconnaissance de Démonès et de sa fille est traitée avec un art délicat et une abondance de développements telle que la comportait la situation (79). La leçon d'honnêteté que Démonès fait à son esclave Gripus a un caractère remarquable de gravité philosophique (80).

A côté de ces passages s'en placent d'autres d'un genre tout différent. Le chant des pêcheurs (81), la conversation de Scéparnion et d'Ampelisca (82), sont d'une fraîcheur rustique qui ne déparerait pas une idylle de Théocrite. Les rêves de Gripus et les espérances qu'il fonde sur sa valise (83) se laissent lire même après la fable du *Pot au lait*. Enfin le songe de Démonès, fort semblable à celui que l'on retrouve dans le MERCATOR, ne manque pas d'intérêt (84). Il est cependant à regretter qu'un rôle soit bien faible et bien insuffisant, c'est celui du jeune homme. Certes la critique d'Horace (85) est justifiée par les niaiseries de Pleusidippe (86); et si, comme le dit madame Dacier, cet endroit a donné à Molière quelque idée d'un des personnages de son *Malade imaginaire* (87), au moins le poëte

— (79) ID., 1150-1170. Je ne puis être de l'avis de M. Boissier (*Quomodo græcos poetas Plautus transtulerit*, p. 22), quand il dit que Plaute a surtout échoué dans les reconnaissances (ἀναγνωρίσεις). C'est une partie de l'action que Plaute a quelquefois négligée; mais quelquefois aussi il s'y est complu et en a tiré de grands effets. Voyez d'abord celle-ci, puis celle de Philippa et de Périphanès, EPIDICUS, IV, 1. Il est vrai que Palestra ne dit plus rien après ce mot: *Pater insperate, salve* (v. 1164). Mais a-t-on remarqué que, plus elle approche du moment où elle va être reconnue libre, moins elle parle: *Eo tacent quia tacita bona est mulier semper quam loquens* (v. 1103)? Le mot de Démonès: *Ut te amplector lubens* (v. 1164), est court; en réalité qu'y manque-t-il? Les grandes douleurs sont muettes, dit-on; mais les grandes joies sont-elles bavardes?— (80) RUD., 1216-1253.— (81) ID., 289.— (82) ID., v. 412.— (83) ID., 915-926.— (84) ID., 583-602. Voy. MERCATOR, II, 1, 1. Cf. aussi le passage dans l'édition de Ritschl, III, fascic. 2, p. 31 et le fragment du *Philologus* (I, p. 306) qu'il y cite. Je crois pour ma part qu'il y a un peu d'exagération dans la critique à rejeter du RUDENS les deux premiers vers qui se répètent. — (85) *Aspice Plautus quo pacto partes tutetur amantis ephebi. Epist.* II, 1, 170. — (86) RUD., 1254-1269. — (87) Le RUDENS ou l'*Heureux Naufrage*, chez Denys Thierry et Claude Barbin, 1683; p. 15 de l'*Examen*. Comparez avec le célèbre *Baiserai-je*, les vers 1266 et 1267 du RUDENS.

français a-t-il su placer cette scène de manière à la rendre vraiment comique et propre au sujet.

La pièce est traduite de Diphile; le prologue nous l'indique (88). Quel était le titre de la pièce grecque, c'est ce qu'on ne peut déterminer d'une manière absolue. M. Ch. Benoit, dans son livre sur *Ménandre et la comédie grecque*, imagine le titre Σχοινιά, comme ayant pu être celui de Diphile. Mais il n'y a aucune raison de le penser. Plaute ne s'astreignait nullement à traduire ses titres du grec. Le plus souvent ceux qui nous sont parvenus se trouvent indiqués dans des prologues dont l'authenticité est révoquée en doute (88 *bis*). Pour moi, je renouvelle une conjecture que j'ai déjà proposée (89). On trouve dans les fragments de Diphile le suivant : Θᾶττον πλέκειν κέλευε πόρκων πυκνοτέρους (90), ce que Bothe traduit par : *ocius densiora retia plecti jube*. C'est un vers unique tiré de la Σχεδία. N'y a-t-il pas là un rapport singulier avec ce vers du RUDENS : *Heus, mane. — Quid maneam ? — Dum hanc tibi quam trahis rudentem conplico* (91). Dans la scène de Diphile, peut-être y avait-il un troisième personnage qui désignait à Trachalion le pêcheur traînant après lui ses filets, et Plaute a cru trouver des effets plus comiques dans la dispute des esclaves avant l'arrivée du maître (92). Qu'est-ce d'ailleurs que ce mot Σχεδιά? Il correspond au latin *ratis*, et peut très-bien convenir à un radeau, assemblage de pièces de bois, qui aide les jeunes femmes à échapper à la tempête. Au lieu de ce radeau, Plaute s'est servi d'un esquif (*scapha*) attaché aux flancs du navire. Il n'y a là rien d'extraordinaire. Les noms auraient ensuite été donnés à la pièce d'après des circonstances différentes, en grec et en latin, comme il arrive souvent. D'ailleurs le titre même de la comédie latine a donné lieu à bien des contestations. Scaliger voulait qu'on l'appelât la Tempête, *Tempestas*. Quelques-uns ont pensé que cette pièce était la même que la *Vidularia*, à cause de la valise qui y joue un si grand rôle ;

— (88) RUD., 32. — (88 *bis*) *Nomen latinæ et græcæ comœdiæ Plautus vel plane reticere, vel quasi per transennam communicare solet.* Osann, *Anal. critica*, p. 170. — (89) *De personis muliebribus apud Plautum*, p. 54. — (90) *Fragm. poet. comic*, éd. Didot, p. 644, col. 1. — (91) 927. — (92) Voyez sur le goût de Plaute pour les disputes d'esclaves, Boissier, *Quomodo græcos poetas*, etc., p. 25.

opinion détruite par la découverte d'un fragment de la *Vidularia* dans le Palimpseste de Milan. Vissering (93) a cru pouvoir affirmer que le RUDENS était la même pièce que l'*Addictus*, titre sous lequel nous est parvenu un fragment unique, cité par Servius dans le commentaire de Virgile (94). Le vers 880 semble pouvoir servir d'appui à cette opinion. Mais le fragment, qui est un ïambique senaire et la moitié d'un autre, ne se replace point dans les passages du RUDENS écrits dans ce mètre, et M. Ritschl considère avec plus de probabilité l'*Addictus* comme l'une des pièces attribuées à Plaute, sans être comprises dans les Varroniennes, et qu'il composa à ses débuts. C'est d'ailleurs ce que l'on peut inférer d'un passage célèbre d'Aulu-Gelle (95).

Le RUDENS de Plaute nous offre le seul chœur qui soit dans la comédie latine. Je crois qu'il faut en rapporter l'idée à Diphile, qui ressemble moins aux poëtes de la nouvelle comédie qu'à ceux de la moyenne (96), chez lesquels le chœur, fort amoindri sans doute, avait pourtant subsisté (97). On trouvait aussi dans Diphile la gravité et la magnificence de langage des poëtes tragiques (98). De là l'éloquence de l'Arcture, les plaintes pathétiques de Palestra et d'Ampelisca. Certes, avec M. Boissier (99), j'attribuerai à Diphile le long morceau où Démonès expose à Gripus les vrais principes de l'honnêteté (100). Peut-être rendrai-je ce poëte, dont on critiquait la froideur (101), responsable de la faiblesse que Plaute laisse voir ici dans la peinture des sentiments amoureux. Soutenu par Ménandre, en effet, le comique latin a montré bien plus de feu dans la CISTELLARIA. Mais Plaute a dû sans doute à Diphile le songe de Démonès (102), les projets de Gripus (103), et l'épisode rustique des pêcheurs, ainsi que celui de Scéparnion et d'Ampelisca. Cependant quelques savants ont soutenu l'opinion qu'il avait

— (93) *Quæst., Plaut.* I, p. 11. — (94) *Georg*, I, 124.— (95) A. Gell. III, 3. Voy. Ritschl, *Parerga*, p. 60, 128, 166, 167. Il discute le passage d'A. G., discute l'avis de Vissering, et rapporte les différentes conjectures que j'ai signalées plus haut. — (96) Meineke, *Hist. crit. comic. græc.*, p. 447.—(97) ID., *Id.*, p. 302.—(98) ID., *Id.*, p. 440.— (99) *Quomodo græcos poetas*, etc., p. 38. — (100) RUD., v. 1216 et suiv. — (101) Meineke, *Hist. crit. comic. græc.*, p. 446.—(102) RUD., v. 583. — (103) ID., v. 895.

imité Épicharme et même Théocrite (104). Il est bien probable qu'ils songeaient à ces épisodes, surtout pour admettre l'imitation de Théocrite. Je crois sans hésitation, sur l'autorité du vers d'Horace, que Plaute connaissait la comédie sicilienne et celle du midi de l'Italie; mais il y a d'autres preuves et des preuves plus réelles sur lesquelles on peut s'appuyer, celle des emprunts qui pénètrent dans la forme de la langue (105) et dans le tour du style. Pour l'imitation d'Épicharme, on a longtemps débattu le sens dans lequel il fallait la comprendre (106). Je me rattacherais volontiers à l'opinion soutenue par M. Boissier (107), qu'il ne s'agit que du tour vif et pétulant que Plaute a su donner à ses conversations, de ses plaisanteries souvent excessives, en un mot du *sel sicilien* dont il a voulu assaisonner les œuvres de l'*urbanité attique*. Je ne crois pas non plus qu'il ait pris Théocrite pour modèle. La forme du chœur donnée au fragment des pêcheurs semble bien vraisemblablement, pour les raisons que j'ai indiquées plus haut, en faire l'œuvre de Diphile. D'ailleurs, avec Théocrite, la poésie bucolique, c'est-à-dire cette peinture des mœurs, du langage, des occupations des campagnards, exprimée poétiquement, est devenue un genre; mais, avant lui, elle remplit la poésie grecque. Tel passage d'Homère n'est-il pas une idylle, à ce point que Théocrite lui a emprunté ses personnages? Et plus tard Euripide, sans parler du Cyclope, Aristophane, ont bien des fragments où se montre une sorte d'ébauche de la poésie bucolique (108). Pourquoi Diphile n'aurait-il pas inséré dans sa comédie des morceaux du même genre imités avec soin par Plaute, curieux

— (104) Bæhr, *Geschichte der Rœm. Liter.*, éd. de 1845, t. I, p. 168. — (105) Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litter.*, 4ᵉ éd. p. 180, *Anmerk.* 114. — (106) Voy. les divers auteurs que citent Bæhr, *Geschichte der Rœm. Liter.*, I, p. 162, *Anm*, 2, 3, 4, 5, et Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litter.*, p. 444, *Anm.*, 341. — (107) *Quomodo poetas græcos*, etc., p. 11, 12, 13. — (108) Voyez sur cette question l'excellente dissertation de M. Egger, *Mémoires de litterature ancienne*, p. 242. D'ailleurs plusieurs des vues qui y sont contenues ont été exposées dans ses cours de la Sorbonne, et ses auditeurs de 1852-1853 peuvent se rapporter aux leçons qu'il a faites alors sur Aristophane et sur l'Électre d'Euripide.

de satisfaire le goût que les Romains avaient encore pour la campagne, ses travaux et ses scènes familières?

Le RUDENS est reconnu comme un exemple d'une fidèle imitation du grec (109). C'est une de ses pièces où Plaute semble s'être le moins écarté de son modèle. Elle est pourtant bien de lui, et il est certain qu'elle était une des Varroniennes, c'est-à-dire une de ces vingt et une comédies sur lesquelles le sévère Varron n'élevait aucun doute et qu'il rangeait parmi les véritables productions du poëte de Sarsine (110). Elle porte bien aussi des marques d'une main romaine et de celle de Plaute.

Les traits de mœurs romaines y sont nombreux à signaler. Ne sont-elles pas romaines ces allusions si fréquentes au droit, aux contestations judiciaires (111), ces images tirées de l'art de la guerre (112), et surtout ces contestations d'esclaves prolongées sans limites pour amuser le public (113)? N'est-ce pas là même que repose l'art de la composition dans Plaute? « Une « fois sa verve excitée, elle déborde et lui échappe ; quand une « situation lui plaît, il s'y attache, il y demeure, il s'isole du « reste et semble la développer pour elle-même; l'intrigue « s'arrête alors, le dénoûment est oublié, les plaisanteries se « succèdent et s'attirent l'une l'autre, et les personnages, quel « que soit l'état de leur âme, se prêtent complaisamment à ce « bavardage. Les plus tristes consentent à rire, les plus pressés « écoutent sans impatience les sottises de leurs esclaves, et la « scène dure tant qu'on pense que le public applaudira (114). »

Ce qui aussi est bien à Plaute, c'est le style si plein et si net,

— (109) Bæhr, *Gesch. der Ræm. Lit.*, II, 686, citant Ladewig, *Ueber d. Canon d. Volc. Sedigitus*, p. 37. — (110) Varro, *de Re Rustica*, II, 1. Ritschl. *Parerga*, p. 76. Voyez d'ailleurs toute la dissertation intitulée : *Die fabulæ Varronianæ des Plautus*, *Parerga*, p. 73-245. — (111) RUD., 16-20, 466, 615, 702-706, 848-849, 855-858, 1006-1007, 1043-1045, 1365 1385. — (112) ID., v. 681, 683. — (113) ID., 330 400, 927-1033. — (114) Boissier, *Journal général de l'Instr. publique*, 21 mai 1859. — *In servorum igitur dolis et machinationibus Plautinarum fabularum maxima pars versatur, et qui in celeris plerumque citius festinat, quum eos loquentes agentesque adhibet, locum satis amplificare non potest*, etc. (Boissier, *Quomodo græcos poetas*, etc., p. 25 et *sqq*.)

2.

où le langage du peuple est employé, mais avec une vivacité, un esprit, une fermeté, qu'il n'avait su trouver de lui-même.

« Le caractère général de Plaute est un esprit de saillie pénétrant, et le jugement de toutes les époques trouve là les signes distinctifs de sa vraie manière. Cette saillie populaire, exubérante, qui jamais ne dédaigne l'ordure, et qui souvent emploie ses moyens d'effet à haute dose, brille par sa puissance qui frappe violemment; avec sa fantaisie sans limites, le poëte diversifie par l'expression les figures et les jeux de mots. Sa force enchérit sur la pétulance du caractère; même dans la marche impétueuse de l'action, on sent l'humeur plaisante, d'où sort cette saillie qui petille. Le style respire un semblable esprit; mais avant tout le langage décèle la main d'un maître. Sans doute le style n'est ni poli, ni limé; il est aussi enluminé d'un trop grand nombre de figures et de plaisanteries populaires, pour satisfaire un goût sévère et pur; mais il déploie des façons de parler naïves, où débordent naturellement les idiotismes. Nous ne pouvons méconnaître que cette élocution est bien loin de ressentir l'influence de la bonne société et de l'urbanité romaine. Seulement, dans ce naturel, Plaute fait voir la trempe populaire du latin, et dans sa bonhomie naïve, à laquelle se mêle une nuance d'esprit grec, un vrai langage de conversation, qui possède la qualité d'être clair et vif. Il le relève et l'enrichit souvent, en formant énergiquement les mots; la construction donne au style du mordant, la phrase est leste; partout la forme s'accommode simplement et sans gêne au but du poëte et à son puissant pinceau » (115).

« Il ne nous suffit plus d'accorder à Plaute une verve incomparable et des accès de gaieté auxquels on ne résiste pas. Nous admirons sans réserve sa façon d'écrire, qu'Horace a tant critiquée; nous sommes de l'avis de Varron et de Cicéron, qui louaient surtout chez lui la distinction et la grâce..... Il est certain qu'il n'y a personne dans toute la littérature latine, qui ait parlé une meilleure langue que Plaute. L'impression qu'on éprouve en le lisant est tout à fait celle que laisse Molière, surtout dans ses comédies en prose..... Chez ces deux

— (115) Bernhardy, *Grundriss der Rœmischen Litter.*, 4e éd., p. 439.

« poëtes, on rencontre au même degré l'élégance, non pas celle « qui n'est qu'une grâce fébrile, que donne un tempérament « maladif, mais une élégance virile où l'on sent la force qui se « modère et se retient; tous les deux possèdent jusqu'à la per- « fection un tour aisé et large, quelque chose d'ample et d'abon- « dant; tous deux enfin parlent la langue de leur pays, de telle « façon qu'on sent bien à les lire que ce n'est pas la langue « d'un seul homme, ou d'une coterie savante et raffinée, mais « celle de tout un peuple. Je crois donc que si l'on demandait « où se trouve le latin véritable dans son tour original et dans « son génie naturel, il faudrait répondre que c'est dans Plaute » (116).

Et dans le RUDENS tout s'unit, la langue parfaite, la verve populaire, l'imitation intelligente du modèle grec. Cicéron a dit en parlant de la plaisanterie : *Est jocandi genus elegans, urbanum, ingeniosum, facetum, quo genere non modo Plautus noster, et Atticorum antiqua comœdia, sed etiam philosophorum Socraticorum libri referti sunt* (117).

Voici le commentaire de son jugement dans cet éloge de notre poëte, tracé d'une main habile par le spirituel et savant professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, et ce sera ma dernière citation, avant de passer à la seconde partie de cette préface :

« Plaute, c'est le poëte populaire qui veut plaire à tous, qui « fait la part de tous, qui a, au besoin, pour l'aristocratie, de « graves pensées, de délicates paroles, une élégance exquise, « même dans les emportements de sa licencieuse gaieté; pour « la populace, au contraire, force lazzi et quolibets; pour la « masse du public, de l'observation, du comique; qui fait au « vice une rude guerre, l'exposant tout nu sur la scène, sans « pitié et sans vergogne, à la risée des spectateurs, le faisant « expirer, en moraliste impitoyable, sous les coups redoublés « d'un sanglant ridicule » (118).

Une des premières questions spéciales qui se présentent à celui qui examine avec quelque détail une comédie de Plaute

— (116) Boissier, *Revue critique et bibliographique*, février 1864, p. 89. — (117) *De officiis*, I, 29. — (118) Patin, MÉLANGES, *Hist. abrégée de la poésie latine.*

est celle de la date de sa composition. Les Didascalies de Plaute ne nous ont pas été conservées dans leur intégrité comme celles de Térence. Le Palimpseste Ambrosien en a laissé apercevoir deux seulement au cardinal A. Maï, et à ceux qui après lui ont revu le manuscrit. M. Ritschl les rapporte l'une au Pseudolus, l'autre au Stichus (119), et, malgré diverses contestations (120), ses preuves ont acquis assez d'autorité pour que M. Fleckeisen ait placé ces fragments en tête des deux pièces dans son édition. Mais le RUDENS n'a pas eu la même bonne fortune. Il faut donc appeler à son secours les inductions tirées des différents passages de la pièce. Or, à ce sujet, les avis sont partagés. Windischmann croit que le RUDENS a été composé en temps de guerre, s'appuyant pour cela sur le dernier vers du prologue : *Valete, ut hostes vostri diffidant sibi.* Petersen, cité dans la même dissertation de M. Naudet (121), assigne environ l'an 209 av. J.-C. à cette pièce. M. Naudet la croit de la fin de la guerre Punique, à cause de la mention qui s'y trouve d'Agrigente et de la Sicile (122). Il rapporterait ces allusions aux événements dont parle Tite-Live, XXIV, 35 et XXV, 23. Je le croirais volontiers; mais ce ne serait pas assez pour fixer la date de la pièce. Il y avait chez les Romains des rancunes vivaces qui ne pouvaient s'éteindre, même avec la mort de l'ennemi. Toute la littérature romaine est pleine de colères et d'imprécations contre Annibal. Dans la même pièce, Plaute fait allusion à la mollesse des Campaniens (123). Faudrait-il donc songer à l'époque de la prise de Capoue, qui est de 211? Mais il y a une preuve qui emporte la balance. Il est question de *mines Philippéennes* dans le RUDENS (124); or cette monnaie ne parut à Rome qu'après la défaite des Macédoniens (125). Le RUDENS doit donc être reporté après l'année 196 au moins. C'est

— (119) Voyez Ritschl, *Parerga*, p. 249-336, *Die Plautinischen Didaskalien*, et *Præfat. ad Stichum.* p. VIII. —(120) Naudet, *Journal des Savants*, juin 1838, p. 329, combat cette opinion émise déjà par Windischmann, *Rheinisches Museum*, 1833. Geppert, *Ueber den Codex Ambrosianus*, p. 10-17. — (121) *Journ. des Sav.*, juin, juillet 1838. — (122) RUD., v. 49, 50, 59, 60, 534. —(123) RUD., v. 620.—(124) v. 1303. — (125) T. Live, XXXIV, 52. — Voyez Vissering, *Quæst. Plaut.*, I, p. 97, et Ritschl, *Parerga*, p. 353, 354.

l'opinion de Vissering (126). J'y acquiesce volontiers, et peut-être même inclinerais-je à croire qu'il faut assigner une date encore moins éloignée à la composition de cette pièce.*Quant au vers 82, pourquoi ne l'appliquerait-on pas aux craintes que donnait Annibal en 195 (127), ou même au temps de la guerre d'Antiochus? Il marque l'état de guerre pour les Romains, dit Windischmann. Mais quand furent-ils sans ennemis à combattre? Le vers 86 fait allusion à une tragédie d'Euripide, traduite par Ennius, selon Vissering (128). Or Ennius fut amené à Rome par Caton, durant sa questure, c'est-à-dire vers 204 (129), et il est certain qu'il n'acquit pas du premier coup assez de notoriété pour que ses pièces fussent familières au peuple de Rome. Il n'eut le droit de cité que l'année de la mort de Plaute (130). Nous fixerons donc après ses débuts l'époque où le RUDENS fut composé, à peu près vers le même temps que le POENULUS. Il est d'ailleurs bien certain qu'au moment où le RUDENS parut, les mœurs grecques commençaient à se répandre à Rome. Gripus traite Trachalion de *philosophe* (131), ce qui est une injure romaine, et d'un temps où l'on est plus familier avec les ridicules grecs, que la guerre Punique n'en donnait le loisir. Les mots *balineæ* et *thermopolium*, qui sont dans cette comédie (132), ne se rencontrent guère que dans des pièces dont la date est postérieure très-probablement aux guerres avec les peuples grecs (133). Plus d'une allusion est faite aux traditions de la Grèce (134); enfin le dieu qui protége les jeunes femmes, ce n'est pas un dieu latin comme le *Lar familiaris* de l'AULULARIA, l'*Auxilium* de la CISTELLARIA, c'est un dieu dont

—(126) *Quæst. Plaut.*, I, p. 103.—(127) T. L., XXXIII, 40.—(128) *Quæst. Plaut.*, I, p. 41, 42. Voy. *Note* 28 à la fin de ce volume. —(129) *Journal des Savants*, 1838, p. 332. M. Naudet emprunte cet argument à Windischmann pour fixer assez tard la date du POENULUS. Ne peut-on l'employer pour le RUDENS? — (130) 184 ans av. J.-C., 570 de Rome. Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litter.*, p. 405 et 436. —(131) RUD., V. 975. — (132) V. 381, v. 519. Voyez aussi *Balineator*, v. 517, et le souvenir des *vins grecs*, 578. — (133) Le mot *balineæ* ou *balineum*, *balneator*, est dans le MERCATOR, l'ASINARIA, la MOSTELLARIA, le TRINUMMUS, le POENULUS, le TRUCULENTUS et le PERSA; *Thermopolium* est dans le CURCULIO, le TRINUMMUS et le POENULUS. — (134) V. 160, 479, 499, 594.

le nom est grec, une constellation, et quelques-uns des spectateurs de la pièce auront pu sans trop de difficulté entendre plus tard la leçon d'astronomie faite aux légions par Sulpicius Gallus, dans la campagne de Macédoine (135).

La composition du RUDENS doit donc être placée dans les derniers temps de la vie de Plaute, et certainement pas avant l'année 196.

Entre toutes les comédies de Plaute, le RUDENS est une de celles dont le texte a été le mieux conservé. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir des variantes, des lacunes, des interpolations, et j'essayerai d'en dire quelque chose plus loin; mais elles ont là moins de gravité qu'ailleurs. Quant aux altérations du texte de Plaute en général, elles proviennent de causes qui lui sont communes avec tous les textes anciens (136), et d'autres qui lui sont particulières. Parmi les premières je compterai l'ignorance et la négligence des copistes du moyen âge, dont les transcriptions sont pourtant le principal instrument des éditions modernes, le délabrement dans lequel étaient laissés les livres, et le peu de soin qu'on en a eu longtemps; enfin les remaniements déjà opérés par les grammairiens, entre les mains desquels les textes se sont trouvés dans les temps anciens. Mais de plus les comédies de Plaute ont dû à la faveur même dont elles jouissaient chez les Romains d'être défigurées et modifiées dès une époque très-reculée. Les pièces de théâtre alors étaient composées pour la représentation et non pour la lecture (137). On lisait peu; les poëtes ne songeaient qu'à vendre leurs pièces aux magistrats ou aux personnages qui leur en demandaient pour des solennités publiques ou des jeux funèbres. Horace a raison quand il dit: *Gestit enim nummum in loculos demittere, Post hoc securus, etc.* (138). Une fois la pièce jouée, si elle avait plu, elle tombait entre les mains

— (135) T. L., XLIV, 37. — (136) G. Hermann, *Præfat. ad Trinum.*, p. 4. — (137) Bernhardy attribue précisément à cette cause le peu d'influence que, malgré son génie, Plaute eut sur le développement de la langue et de la littérature latines. Ennius au contraire, dont les poëmes épiques étaient un sujet d'étude et de méditation, contribua plus que tout autre à ce développement. *Grundriss der Rœmischen Litter.*, p. 211, 212, 213. — (138) *Epist.*, II, 1, 175.

des troupes d'acteurs, qui l'altéraient à leur gré, de manière à l'accommoder au goût de leur temps et de leur auditoire (139). La preuve de ces retouches manifestes se trouve dans les allusions que présentent surtout les prologues à des événements qui ont suivi la mort de Plaute (140). Il est facile d'expliquer par ce moyen comment le nombre des pièces attribuées à notre poëte a si souvent varié. Quelques-uns disent 130, d'autres, 100; soixante titres sont parvenus jusqu'à nous; enfin il ne nous reste que 21 pièces (141), en y joignant la VIDULARIA, dont l'ordre alphabétique témoigne d'une recension particulière et sur laquelle s'est exercée une fort sévère critique. Il est probable que Plaute en a composé davantage; mais de son temps il y avait pour les plaisirs du peuple une vraie fabrique de comédies, et sans doute beaucoup de poëtes-directeurs, dont les noms se sont perdus, ou ne sont jamais arrivés à une notoriété suffisante (142). Plaute a dû reprendre quelques-unes de leurs traductions; eux-mêmes ont remanié celles de Plaute; et, comme il était le plus célèbre, la plupart des comédies du temps étaient citées sous son nom. Quel est le résultat d'un pareil concours de circonstances? C'est qu'un jugement absolu dans ses arrêts ne pouvait s'établir entre les pièces, et ne peut aujourd'hui s'établir entre les divers passages des pièces. Des caractères généraux, la considération de la langue, des rhythmes, de la vivacité du dialogue, de la verve comique, ont servi de bases aux catalogues de Sisenna, d'Ælius Stilon, de Varron (143). Les 21 pièces du catalogue de Varron (en y comprenant la VIDULARIA dont il reste à peine vingt vers) ont seules survécu au naufrage, et encore les exemplaires n'ont pas pu en être semblables (144). Les grammairiens des temps posté-

— (139) Osann, *Analecta critica*, p. 150. — (140) Voyez surtout, pour le développement de cette opinion, Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litter.*, p. 442, 444; Osann, *Anal. critica*, Dissert. VIII et IX; Ritschl, *Parerga*, Dissert. III, VII, VIII, IX; Diatzko, *De prologis Plautinis et Terentianis*, Bonn, 1864. — (141) Ritschl, *Parerga*, p. 108. — (142) Mommsen, *Rœmische Geschichte*, I, p. 902, 903. Remarquez surtout l'analogie qu'il trouve, sous ce rapport, entre Plaute et Shakespeare. — (143) A. Gell., III, 3. Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litter.*, p. 437, 444. — (144) Osann, *Anal. critica*, Dissert. X, *De diversis Plauti fabularum exemplaribus*.

rieurs ont dû (et les différences nombreuses que présentent leurs citations avec le texte traditionnel en sont une preuve) mêler les recensions diverses, en faire de nouvelles à leur tour jusqu'à l'invasion où, toute lumière s'éteignant, le nombre des manuscrits mêmes est devenu extrêmement restreint. Je vais essayer rapidement de signaler les plus importants de ceux qui nous restent et d'indiquer quelle en est la valeur (145).

Le plus ancien de tous est le palimpseste découvert par le cardinal Angelo Maï dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan ; ce qu'il a surtout de remarquable, c'est qu'il appartient à une recension sensiblement différente de celle que nous offrent les autres manuscrits, et sans doute exempte de la plupart des lacunes qui les défigurent. Toutefois ce n'est qu'une conjecture fondée sur la découverte qu'on y a faite de passages inconnus jusqu'ici ; car il est lui-même cruellement lacéré ; il ne comprend que des fragments de seize pièces, souvent fort incomplètes, et surtout d'une lecture très-difficile (146). Je l'ai vu moi-même à Milan, sans avoir le loisir d'essayer de le lire ; mais j'ai pu me rendre compte de l'état de dégradation où il se trouve, et je conçois les nombreuses discussions auxquelles il a donné lieu. Le cardinal Angelo Maï en a publié d'abord un extrait considérable (147), ayant surtout rapport aux fragments jusque-là inconnus. Le palimpseste a ensuite été déchiffré surtout par M. Ritschl et M. Geppert ; mais ces deux savants sont bien loin d'être toujours d'accord

— (145) Voyez sur cette question, Bæhr, *Geschichte der Rœmischen Literatur*, I, p. 156 ; Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litt.*, p. 440 ; Geppert, *Ueber den Codex Ambrosianus*, etc. ; Ritschl, *Prolegomena ad Trinummum*. Il y a d'ailleurs un grand nombre de dissertations particulières ; mais les plus importantes sont citées dans les ouvrages que je viens d'énumérer. — (146) Geppert, *Ueber den Codex*, etc., p. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 26, 27. Ritschl, Lettre à G. Hermann, *Zeitsch. für Alterthum.*, 1837. M. Ritschl, d'accord avec Niebuhr, le fait remonter au cinquième siècle, *Prolegg. ad Trinum.*, p. VIII. M. Geppert le croit du temps où les comédies de Plaute étaient encore représentées, *Ueber den Codex*, p. 99. Le cardinal A. Maï l'attribuait à l'époque des Antonins. — (147) *Fragmenta inedita*, Milan, 1815. Cet opuscule est reproduit dans le t. 4ᵉ de l'édition stéréotype de Tauchnitz, avec un fac-simile.

sur les leçons qu'ils en ont tirées, et non-seulement la plus grande partie des philologues ne peut guère vérifier leurs assertions, mais certaines parties ont disparu par suite des tentatives faites pour lire le texte (148), et eux-mêmes ne retrouvent pas toujours à une seconde lecture les passages qu'ils ont une première fois déchiffrés (149). A travers de nombreuses contestations, ils usent pour leurs éditions des leçons qu'ils ont recueillies. L'importance du palimpseste Ambrosien est donc bien réelle; il nous fait entrevoir un Plaute différent de celui que nous connaissons. Mais il ne faut pas s'exagérer cette importance; car nous entrevoyons beaucoup plus que nous voyons. De l'aveu même de ceux qui s'en sont servis, la leçon est souvent fautive (150); nous ne pouvons contrôler leur témoignage, et enfin tout ce qu'ils ont découvert n'a pas encore été livré au public (151).

M. Ritschl, dans une étude très-complète et très-ingénieuse, a établi la valeur relative de la plupart des autres manuscrits que nous possédons (152), et qui dérivent tous d'une recension, que, d'après certaines inductions très-vraisemblables, il attribue à un grammairien nommé Calliopius (153). Cette recension, défectueuse sous bien des rapports, et faite d'après des textes moins complets que ne l'était dans son intégrité le *Codex Ambrosianus*, a cependant aussi des qualités supérieures. L'orthographe en est meilleure, surtout dans celui des ma-

— (148) Ritschl, *Zeitschrift fur Alterth.*, p. 739. Ce passage est particulièrement cité par Geppert, *Ueber den Codex*, p. 27. — (149) Geppert, *Ueber den Codex*, p. 28. — (150) Ritschl, *Prolegg. ad Trinum.*, p. 59. — (151) M. Ritschl n'a encore donné que neuf pièces, TRINUMMUS, MILES, BACCHIDES, STICHUS, PSEUDULUS, MENÆCHMI, MOSTELLARIA, PERSA, MERCATOR; M. Geppert quatre, TRINUMMUS, RUDENS, CAPTIVI, TRUCULENTUS. Il serait bien à souhaiter que l'un de ces savants se décidât à publier la leçon du C. Amb. dans son intégrité. Ce texte, vérifié par la critique et la contradiction, deviendrait le plus utile des instruments pour la restitution de Plaute. — (152) *Prolegg. ad Trinumm.*, cap. I, II, III, IV, V, VI. — (153) *Prolegg. ad Trinum.*, p. 40, 41. Il est à remarquer qu'il existe aussi deux recensions de Térence, celle du *Codex Bembinus*, et celle de Calliopius; voy. Bæhr, *Geschichte der Rœm. Litt.*, I, p. 183, et p. 185, note 11; Bernhardy, *Grundriss der Rœm. Litt.*, p. 451.

nuscrits qui se rapproche le plus du type primitif, et dont tout à l'heure je vais dire un mot. M. Ritschl ne craint pas d'avouer que si ce texte était parvenu jusqu'à nous dans l'état où il sortit des mains de Calliopius, peut-être le préférerait-il à la leçon du *Codex Ambrosianus* (154). Tous les manuscrits qui tirent de là leur origine se divisent en deux classes : ceux qui contiennent seulement les huit premières pièces (155); et ceux qui comprennent les douze dernières, ou seules, ou avec les autres. Et il y a cette remarque à faire, c'est que, dès le principe, le hasard avait divisé le recueil en deux parties, et que, dans les plus anciens manuscrits qui renferment le tout, on voit manifestement que la seconde partie a été ajoutée à la première, parce qu'un nouveau hasard a réuni entre les mains du copiste des exemplaires des deux parties séparées (156). Disons tout de suite que la plupart des manuscrits qui ne renferment que les huit premières pièces, longtemps seules connues (157), sont en général de peu de valeur. Ils ont subi tous les genres de dégradation et de corruption et ne présentent plus qu'une image lointaine et affaiblie du texte de Plaute. Toutefois je me souviens d'en avoir, dans la Bibliothèque de Milan, rencontré un que le catalogue assigne au treizième siècle, et qui probablement est du quatorzième siècle; il se rapproche assez de la leçon de celui que l'on connait sous le nom de *Vetus Codex*, et dont je vais parler tout de suite (158).

Le meilleur de tous les manuscrits complets est celui dont Camérarius s'est servi pour la première fois et qu'il appelle le *Vetus Codex;* Ritschl le désigne au moyen de la lettre B (159), et le décrit avec assez de détail, p. 27, 28, 29 des *Prolegomena ad Trinummum.* Ensuite vient celui que Camérarius appelle *Codex alter*, Paréus, *Decurtatus*, Ritschl, C. Il ne contient

— (154) *Prolegg. ad Trinum.*, p. 63. — (155) AMPHITRUO, ASINARIA, AULULARIA, CAPTEIVEI, CURCULIO, CASINA, CISTELLARIA, EPIDICUS. Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 440, 441. — (156) Ritschl, *Prolegg. ad Trinum.*, p. 29. — (157) Ritschl, *Prol. ad Trinum.*, p. 43, 44; Bernhardy, *Grundriss*, etc. p. 440. — (158) Voy. p. 6 de mon édition de la CISTELLARIA. — (159) Il est très-souvent désigné par les éditeurs, au moyen de ce sigle V. C., abréviation de *Vetus codex;* c'est celui que moi-même j'ai employé dans mes notes.

que les douze dernières pièces, et, pour la valeur, est assez inférieur au précédent, quoique pouvant aussi être consulté avec fruit (160). Le V. C. est du onzième siècle, le *Decurtatus* du douzième siècle (161). On les appelle quelquefois du nom générique de *Codices Palatini* (162), parce qu'ils se trouvaient jadis dans la bibliothèque Palatine. De là ils ont tous deux été portés à Rome dans la bibliothèque du Vatican, où le V. C. se trouve encore. Le Decurtatus, déposé à la Bibliothèque impériale de Paris, pendant tout l'empire, est revenu, en 1815, à celle d'Heidelberg (163). Après eux se place celui que M. Ritschl marque du signe D, et qu'il croit être précisément le manuscrit qui, trouvé en Allemagne par Nicolas de Trèves en 1428, fut apporté à Rome, grâce aux soins du Pogge, et devint le modèle de toutes les transcriptions faites depuis lors, jusqu'au moment où l'imprimerie multiplia les exemplaires du texte de Plaute (164). Ce manuscrit ressemble surtout au Decurtatus, au point, dit M. Ritschl, que la collation de l'un peut dispenser de celle de l'autre (165). Enfin, ajoute-t-il, dans ces trois manuscrits et dans l'Ambrosien, se trouve l'instrument le moins altéré pour la restitution du texte de Plaute (166). Les autres manuscrits complets qui existent en Europe sont des copies faites en Italie du *Codex D*, aussitôt qu'il commença à devenir connu. Fort peu sont fidèles; M. Ritschl croit n'en avoir rencontré d'exactes qu'à Rome et à Florence (167); les autres ont été altérées par suite des erreurs qui se glissent naturellement dans une transcription, et par le désir de les corriger qu'avaient leurs possesseurs ou les savants entre les mains desquels ils passèrent.

L'imprimerie vint donner au texte de Plaute une nouvelle fortune, et les éditions se succédèrent rapidement (168). La

— (160) Ritschl, *Prolegg. ad Trinum.*, p. 30, 31. — (161) Id., *id.*, p. 28, 31. — (162) Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 440. — (163) Ritschl, *Prolegg.*, p. 31. — (164) Id., *Id.*, p. 32, 33.— (165) Id., *Id.*, p. 42.— (166) Id., *Id.*— (167) *Prolegg.*, p. 45.— (168) Je possède moi-même, ou j'ai examiné dans les bibliothèques publiques, la plupart de celles que je vais signaler. Mon opinion est donc ici le résultat d'une étude personnelle, contrôlée d'ailleurs par la lecture attentive de divers catalogues ou listes d'éditions. Ainsi je renvoie le lecteur à Fabricius, *Bibliotheca Latina*, éd. de 1728, t. I, p. 1-19; Bæhr, *Geschichte der*

première est de 1472 et se répète en 1482 (169). Elle fut faite par Merula sur des manuscrits interpolés et corrigés, c'est-à-dire altérés; lui-même retoucha le texte qu'il avait sous les yeux (170). Toutefois, des anciennes éditions, la sienne est encore une de celles qui offrent le plus d'utilité. On peut aussi tirer quelques leçons des notes de Saracenus, de Pius, de Pylades, dont les éditions parurent et se répétèrent de 1490 à 1514. Alors se présente celle d'Angélius, chez Philippe de Giunta, à Florence, et ce texte, incomparablement moins pur que celui de Merula, fut en quelque sorte la Vulgate de la première partie du seizième siècle (171). Il est répété presque immédiatement par Lucas Olchinensis dans l'édition de Venise, 1518, qui contient les annotations de Saracenus, de Pius, de Valla, et Pylades, d'Ugoletus (172), dans l'édition donnée par l'imprimerie Aldine en 1522, dans celle de Robert Estienne, 1529, de Gryphe, 1540, 1549, enfin dans celle des héritiers de Bernard Giunta, 1554. C'est la dernière de cette espèce (173). Camérarius, en publiant un texte établi surtout d'après les

Rœm. Litt., I, p. 172; Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 442; en tête de l'édition Bipontine se trouve un *index editionum*, répété à la suite de l'édition de M. Naudet dans la collection Lemaire; voyez encore la préface de la 3e édit. de Bothe, Stuttgart, 1829; et les *Prolegomena ad Trinummum* de Ritschl, p. 51 à 58. — (169) J'ai vu celle de 1472 à Florence, et je possède un exemplaire de celle de 1482. — (170) Ritschl, *Prolegg.*, p. 49. — (171) M. Ritschl, dans la préface du Stichus, dit qu'il n'a pu se procurer cette première édition. Je ne la crois pourtant pas très-rare. J'en ai trouvé à Florence, en 1862, jusqu'à trois exemplaires, dont un en très-bon état et d'un assez bas prix, dans une des boutiques de la place du Dôme. — (172) Cette édition, qui typographiquement est exécutée avec assez de soin, et dans laquelle se trouvent en tête de chaque scène de naïves vignettes sur bois, a l'avantage de pouvoir tenir lieu de l'édition d'Angélius et de celles qui l'ont précédée. Le catalogue de la bibliothèque de Marseille en signale deux exemplaires, mais je n'y en ai vu qu'un, fort entamé par les vers. Au mois d'avril 1864, j'en ai remarqué un à vendre sous les galeries de la rue du Pô à Turin; enfin j'en possède un très-beau, relié en maroquin rouge, avec les armes du collége des Grassins sur le plat. — (173) L'index de l'édition Bipontine dit que cette édition est très-rare; j'en ai acheté pour quelques sous un assez bon exemplaire sous les galeries de la rue du Pô à Turin, pendant mon dernier voyage.

manuscrits que j'ai désignés plus haut sous les noms de *Vetus Codex* et de *Decurtatus*, fit faire le progrès le plus considérable à la connaissance réelle de Plaute, 1552, 1558. Son édition fut reprise avec des annotations et l'indication de leçons nouvelles par Sambucus, 1566, 1568 (174). Enfin l'édition de Lambin, qui parut pour la première fois in-fol. en 1576, inaugura une nouvelle période dans l'histoire du texte. Les diverses leçons italiennes de Merula et de ses élèves, puis d'Angélius, avaient successivement dominé pendant près d'un siècle, et il faut dire qu'elles avaient suivi une marche fâcheuse, puisque le texte d'Angélius ne vaut pas celui de Merula. Lambin, s'appuyant sur la découverte de Camérarius et sur les travaux des principaux érudits de son temps, entre autres de Turnèbe (175), enfin sur des manuscrits, perdus depuis, mais d'une assez grande valeur (176), publia une leçon accompagnée d'un commentaire perpétuel et réimprimée jusqu'en 1642. Dès avant ce temps le texte de Plaute s'était amélioré par les travaux de Douza et d'Acidalius, et surtout de Gruter, de Taubmann et de Paréus. Une collation nouvelle des manuscrits Palatins fut faite par ces trois savants et fut l'occasion entre eux de vifs débats (177). Néanmoins l'édition de Paréus de 1619 reproduit, plus exactement qu'aucune autre des éditions complètes, le texte du *Vetus Codex* et du *Decurtatus*, c'est-à-dire des meilleurs manuscrits de Plaute, sauf l'Ambrosien (178). Le travail de Taubmann, 1612, revu par Gruter, 1621 (179), complète ce-

— (174) Je possède le volume de 1566, imprimé à Anvers, chez Plantin. Je n'ai pu me procurer aucune des éditions originales de Camérarius. (175) Voyez la préface latine d'Hélias en tête de l'édition in-fol. de 1576. — (176) Ritschl, *Prolegg.*, p. 42; Fleckeisen, *Epistula critica ad Frid. Ritschelium*, p. 28; cette lettre sert de préface à l'édition de Plaute, publiée in-18 par Teubner, 1856. — (177) Voyez surtout la préface injurieuse pour Paréus que Gruter a placée en tête de l'édition de 1621. — (178) Je dois à l'obligeance de mon excellent maître M. Egger un exemplaire de cette édition, qui offre d'ailleurs une particularité intéressante. C'est ce que nous appelons un exemplaire d'auteur. Sur le premier feuillet se trouve cette note à la main: *Cl. viro Dn. Christoph.* (le nom effacé par une forte rature qui a troué le papier) *Inclytæ reip. Noricæ ab actis in signum observantiæ novam hanc Editionem offert Auctor ejus.* — (179) Mon exemplaire est celui de

lui de Paréus sur certains points, et, soit pour l'interprétation, soit même pour le soin de la métrique, dépasse de beaucoup toutes les éditions antérieures. Mais, à partir de ce moment, la décadence envahit le texte de Plaute, qui s'altéra au lieu de s'améliorer pendant tout le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième siècle. Si j'excepte l'édition, tout à fait indépendante, mais trop arbitraire dans ses changements, que Guyet mit à côté de la traduction de l'abbé de Marolles, en 1658, on ne voit plus paraître pendant cent soixante ans que des images plus ou moins altérées du texte de Gruter. C'est en France peut-être que l'altération est le moins sensible dans l'édition *ad usum Delphini*, 1679, très-inférieure pourtant à celle de 1621, par le nombre et le choix des notes, et dans l'édition particulière de l'AMPHITRYON, de l'EPIDICUS et du RUDENS, que madame Dacier donna en 1683, chez Thierry et Barbin, avec une traduction et des notes en français. Ce dernier travail, destiné à combattre le goût académique en répandant une connaissance plus étendue de Plaute, que madame Dacier croit pouvoir mettre au-dessus de Térence (180), opinion bien hardie pour le dix-septième siècle, est lui-même une concession faite à ce goût; malgré sa valeur, la traduction de madame Dacier a peut-être appris aux lecteurs à se contenter de connaître ainsi le vieux comique latin. Après elle on ne voit plus guère en France, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, que des traductions faites sans souci du texte qu'il convient de choisir. L'édition *ad usum Delphini*, peut-être, dans la pensée de ceux qui ont entrepris la série des livres du même genre, était une concurrence à la vogue qu'obtenaient les éditions hollandaises (181); mais son format la rendait moins commode, et puis, comme au lieu d'être l'œuvre d'une véritable école de

l'ancienne bibliothèque du roi à Versailles; il est relié en maroquin rouge avec les armes de Louis XIV sur le plat, et un semis de L couronnées. Malheureusement la reliure est un peu fatiguée. — (180) Préface mise en tête du 1[er] volume. Les pages ne sont pas numérotées; cependant j'avertis que ceci se trouve au recto du 8[e] feuillet dans l'édition de 1683. — (181) Voyez *Plauti comœdiæ*, etc. *illustravit Operarius*, 1679, t. I, præfat., recto du 3[e] feuillet au bas; les pages de la préface ne sont pas numérotées.

savants, la collection était le résultat d'une inspiration officielle, cette tentative resta isolée (182). L'érudition française ne produisit dans toute cette période qu'une seule édition, celle de Capperonier, dans la collection Barbou, en 1759; mais elle ne renferme que le texte de Gronovius sans aucune modification. Ce texte de Gronovius, qui devint la vulgate de la fin du dix-septième siècle et de tout le dix-huitième siècle, avait été préparé pour la collection des éditions dites *Variorum*. L'école des savants hollandais, à la tête desquels se place Heinsius, s'occupa du texte de Plaute comme des autres œuvres de la littérature latine (183), et l'on eut dans la première moitié du dix-septième siècle les éditions d'Amsterdam et de Leyde, petit in-12. L'imprimeur Hack fit faire par Boxhorn, en 1645, la première *cum notis Variorum* de Plaute, et la répéta en 1662. Gronovius, en 1664, 1669, 1684, donna chez le même imprimeur, dans le même caractère, un texte peu différent. Il déclare avoir repris celui de Gruter, en y joignant la collation de six nouveaux manuscrits (184). Mais cette collation n'a pu rien ajouter à celle des *Palatins*, et, malgré sa sévérité pour l'édition de Boxhorn (185), ses notes sont conçues dans le même système. Les index sont moins complets que dans l'édition *ad usum Delphini*. L'interprétation offre moins de ressources que celle de Gruter, le texte est inférieur, et pourtant il se réimprima sous toutes les formes, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Ernesti y fit peu de changements, non plus que Brunck en 1788. L'édition de Gronovius a été le fond de toutes celles qui jusqu'ici ont paru en France. L'auteur anonyme de la recension des CAPTIFS (186) annonce avoir suivi la leçon de Brunck. M. Naudet, dans son édition particulière du TRINUMMUS (187), dans celle qu'il publia en quatre volumes en 1832,

— (182) Sur la collection des classiques *ad usum Delphini*, voyez Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 117. — (183) Sur les éditions *Variorum* en général et sur l'école des savants hollandais, voyez Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 138, 139; sur Gronovius, Id., *id.*, p. 139, 142, 143. — (184) *Præfatio*, à la fin; les feuillets ne sont numérotés ni dans l'édit. de 1669, ni dans celle de 1684, toutes deux dédiées à Colbert et que je possède. — (185) *Præfatio*, au milieu environ. — (186) Paris, Hachette, 1830. Voyez le titre et l'avertissement, p. XVII. — (187) Paris, Hachette, 1829.

et qui fait partie de la collection Lemaire, a pris pour guide la recension Gronovio-Ernestina, en s'aidant de Brunck, de Bothe et de Lindemann (188). Toutefois il y a déjà des changements assez notables dans le texte ajouté à sa traduction de la collection Panckoucke. Les notes ont un véritable intérêt; le goût et le soin avec lesquels elles sont écrites en font, après les éditions de Lambin, de Jacques de l'OEuvre (*ad usum Delphini*) et de madame Dacier, un travail qui renoue dignement la chaîne trop longtemps interrompue de la tradition française. Mais il y manque deux choses : la métrique qui est systématiquement laissée de côté (189), et une préoccupation plus exacte de la vraie leçon et du classement des manuscrits. C'est précisément sur ces deux points que la critique allemande a insisté depuis le commencement de ce siècle; c'est ce qui donne aux éditions publiées de l'autre côté du Rhin une incontestable supériorité.

Le célèbre érudit anglais Richard Bentley avait déjà, dans les notes de son édition de Térence, et dans le *Schediasma* dont il l'a fait précéder, jeté les fondements d'une nouvelle méthode pour mesurer les vers de Plaute et de Térence. Reitz s'inspira de ses vues, les appliqua au texte de Plaute dans divers opuscules spéciaux, et enfin donna, d'après ses principes, une édition particulière du RUDENS en 1789. Godefroy Hermann, son élève. reprit et résuma ses opinions, en y joignant les siennes propres, et dans ses travaux *De metris*, *Handbuch der Metrik*, 1799, *Elementa doctrinæ metricæ*, 1816, ouvrit à la restitution du texte de Plaute une carrière toute nouvelle. Il offrit lui-même un modèle dans sa première édition du TRINUMMUS, 1800, et dans celle des BACCHIS, 1845. De 1809 à 1811 Bothe fit paraître sa grande édition critique, la première complète où le texte de Plaute ait été soumis à une observation régulière des lois de la métrique. Cette entreprise eut un assez grand succès, puisque le travail de Bothe a été réimprimé trois ou quatre fois en Allemagne et en Italie, et qu'à Turin, encore aujourd'hui, il est le texte ordinairement employé dans l'enseignement (190). Mais, malgré le talent de

— (188) Ed. de 1829, *Præmonita*, p. 3. Ed. de 1832, *Præfatio*, p. iij. — (189) Ed. de 1832, *Præfat.* p. iv. — (190) *M. Attii Plauti Aulularia*,

Bothe (191), un excès de facilité à céder à la conjecture, une conception particulière de la métrique, qui n'a pas été adoptée, empêchent son édition d'être définitive. La découverte du cardinal Maï acheva de donner l'essor à l'étude de Plaute, et les mémoires ainsi que les éditions spéciales se multiplièrent (192). Bosscha, en 1815, publia une édition hollandaise des Captifs; Lindemann, à des époques différentes, fit paraître les Captifs, le Miles, le Trinummus, l'Amphitryon.

C'est après 1830 que commencèrent les travaux de M. Ritschl; il eut immédiatement des contradicteurs, parmi lesquels il faut citer M. Weise, dont la recension a été adoptée par Tauchnitz dans sa collection stéréotype, et qui en outre a donné une grande édition in-8° en deux volumes (193). Mais il lui manque une connaissance suffisante des manuscrits, et en métrique il a aussi des opinions trop particulières et aujourd'hui tout à fait abandonnées (194). En 1849, M. Ritschl a commencé une grande édition critique, qui malheureusement n'est pas achevée; M. Fleckeisen a entrepris chez Teubner un texte qui n'en est qu'au 2e volume (195). M. Geppert a aussi

1853, *Miles gloriosus*, 1854, *Trinummus*, 1855, *Menæchmi*, 1859, *curis Thomæ Vallaurii*, etc. Cette édition est d'ailleurs extrêmement recommandable par le choix des notes, et l'élégante latinité des préfaces et des notices. — (191) Ritschl, *Proleg.* p. 55. — (192) Le savant M. Dübner, dans un article très-bienveillant pour mon édition de la Cistellaria, et où se mêlent des critiques dont beaucoup sont très-justes, mais dont je repousse quelques-unes, compte jusqu'à trente-huit auteurs de mémoires sur Plaute depuis 1830; *Journal général de l'instruction publique*, 15 juin 1864. Il est juste de dire que plus d'une fois ces travaux sont résumés et en quelque sorte absorbés par ceux qui les suivent. Ainsi, par exemple, les *Prolegomena* et les *Parerga* de M. Ritschl contiennent la substance de la plupart de ses écrits sur Plaute; la *Syntaxis priscorum scriptorum Latinorum* de M. Holtze dispense de recourir à un grand nombre de *Thèses* ou de *Programmes*, sur la grammaire de Plaute. — (193) 1847-48, Quedlimbourg. — (194) *Der Saturnische Vers im Plautus*, 1839; voyez aussi la préface de l'édition in 8° de 1847. — (195) Il est curieux de constater avec quelle difficulté la *Bibliotheca Teubneriana*, dont la supériorité est incontestable, se substitue en France à la *Tauchnitziana*. Ainsi, pour Plaute, il n'y a pas même de comparaison à établir. L'édition de M. Fleckeisen est plus soignée que celle de Weise,

publié en divers endroits et sous divers formats quelques pièces (196). C'est l'adversaire le plus vigoureux des opinions soutenues par M. Ritschl et M. Fleckeisen sur la lecture des manuscrits et sur le système qu'il faut adopter dans la métrique. Toutefois, sur la plupart des points du débat, l'opinion savante semble donner raison à ses rivaux. L'interprétation grammaticale a fait aussi de grands progrès, grâce à une foule de travaux particuliers dont les principaux résultats ont été résumés par M. Holtze dans son livre intitulé *Syntaxis priscorum scriptorum Latinorum*. M. Ritschl a promis une *Métrique* (197); sans doute elle doit compléter les vues émises dans les *Prolegomena ad Trinummum*. Provisoirement, et pour la prosodie, et pour l'emploi des formes rares, le livre de M. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, 1858, est de la plus grande utilité. Le texte de Plaute est donc dans une période de transformation qui n'est pas achevée, mais à laquelle, malgré un certain nombre de contradictions dont quelques-unes auront raison sans doute, M. Ritschl et M. Fleckeisen semblent devoir frayer la route à leurs successeurs.

Après cette longue digression je reviens au texte même du RUDENS, qui est, parmi les comédies de Plaute, l'une de celles dont l'intégrité est le plus probable. Le prologue a tous les caractères, sinon de la main originale du poëte, au moins d'une haute antiquité (198). Les grammairiens n'offrent que deux

faite sur des principes meilleurs; elle est plus conforme aux manuscrits, j'ajouterai plus loyale, puisque l'éditeur a soin de signaler par des crochets tout ce qu'il ajoute à la leçon des manuscrits; pourtant, dans la plupart des commissions d'examen, on emploie le texte de Tauchnitz, et j'ai vu nombre de professeurs, ayant à faire venir un Plaute, demander le Tauchnitz. — (196) Il y a encore d'autres éditeurs de pièces détachées; mais on comprend facilement que je ne peux pousser jusqu'au bout cette nomenclature, et que je me contente de citer les principaux. — (197) Elle a été annoncée par la librairie Weidmann à Berlin; mais je ne pense pas qu'elle ait encore paru. M. Lucien Müller, dans son traité *De re metrica Latinorum poetarum*, 1861, a laissé de côté Plaute et Térence. Voyez la raison qu'il en donne, pages 5 et 6. — (198) Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 442, Diatzko, *De Prologis Plautinis et Terentianis*, p. 18.

citations qui ne se retrouvent pas dans le texte. L'une est ce fragment, tiré de Diomède, que je donne à la suite de la pièce, mais où il pourrait bien y avoir eu quelque erreur de la part du grammairien. L'autre est de Sisenna, un des plus anciens commentateurs de Plaute, et cité par Rufin (199); ce n'est d'ailleurs qu'un mot, et M. Ritschl veut le rendre au CURCULION (200). Le V. C. laisse voir des lacunes très-évidentes au commencement et à la fin de quelques vers, notamment v. 186, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 668, 688, 689, 690. Je les ai signalées dans mes notes, ainsi que les divers endroits où il est nécessaire d'ajouter, de retrancher ou de déplacer un mot pour rétablir le sens ou la mesure. M. Fleckeisen marque, en outre, par des blancs, des lacunes qu'il croit reconnaître après le vers 369 de cette édition (370 de la sienne), 416 (419), 423 (426), 428 (433), 432 (438), 437 (444), 438 (447), 832 (843). Pourtant le V. C. ne laisse de blancs qu'après quelques-uns de ces vers (201), et alors même, comme aux vers 437, 438, le sens se répond avec assez d'exactitude pour qu'on ne puisse rien désirer. En revanche, le même éditeur place entre crochets comme interpolés les vers 161, 169, 431 (437 de son édition), 584 (594), 693 (703), 1180, 1181 (1191, 1192), 1305 (1316), 1291 (1302). Quelques-uns de ces vers ne sont pas absolument nécessaires à l'action, répètent le sens du précédent ou l'expliquent; enfin le vers 584 et celui qui le précède (583) se retrouvent dans le MERCATOR (II, I, 1 et 2 (202). N'y a-t-il pas trop de sévérité dans la critique à rejeter des vers pour de tels motifs, quand, à la rigueur,

— (199) *Sisenna in Rudente sic: « Fuit extente (extrita* VEN.) *prima syllaba metri causa. » Et postea sic : « Habiliore metro usus est, ut solet in mulierum oratione. » Postea sic : « Latronem producit metri causa. »* (*Habiliore postea sic om.* VEN.); Gaisford, *Script. Lat. rei metr.*, p. 384; Putsch, p. 2711. — (200) *Parerga*, p. 380, 381, 382. — (201) Deux lignes après le v. 423, une seule après le v. 428, une après le v. 432, deux après le v. 437, une après le v. 438. Il se peut, vu le caractère de cette scène, qu'un scribe pudibond ait opéré des retranchements exigés par la décence, cf. Hertzberg, *Plautus ausgewählte Komœdien*, p. 370. *Anmerk. nach* v. 413 *und* 420. Il se peut aussi que ce soient de pures négligences de plume. — (202) Voyez la note de Ritschl à cette place dans son édition du MERCATOR.

on peut les accommoder au sens et à la mesure (203) ? Ce départ vers par vers est bien difficile à établir, si d'ailleurs on doit admettre que très-certainement Plaute a été retouché par bien des mains avant de nous arriver. Qui sait combien de passages que nous croyons sûrement du vieux comique ne lui appartiennent pas (204) ? Tout en rapportant les doutes des derniers éditeurs, j'ai conservé la leçon traditionnelle, laissant au lecteur le droit de porter son jugement sans chercher à l'influencer.

Mais il convient que j'expose ici brièvement la méthode que j'ai suivie pour établir le texte que j'ai choisi.

Le manuscrit Ambrosien contient fort peu de chose du Rudens, 12 feuillets seulement (205). S'ils étaient dans leur intégrité, ce serait environ un total de 430 à 460 vers dont on aurait une leçon nouvelle. Mais il s'en faut bien que la lecture en soit facile. Quelques pages ne laissent voir que le mot Rudens sur la ligne du titre, ou des syllabes isolées çà et là, à la fin ou au commencement des vers. Voici, d'après M. Geppert (206), les fragments dont on peut reconnaître d'une façon assurée l'existence : I, 3, 35 — 4, 10; II, 5, 17 — III, 1, 16; III, 4, 22 — 5, 18; III, 6, 1 — 34. IV, 3, 73 — 81. Ceci réduirait à un peu plus de deux cent cinquante le nombre des vers encore contenus dans le palimpseste. Le cardinal Maï (207) indique vingt-deux leçons nouvelles, dont j'ai suivi quelques unes et repoussé quelques autres d'accord avec M. Fleckeisen; deux ou trois fois, contre son avis, j'ai accepté ou rejeté la leçon du cardinal Maï; on le verra d'ailleurs dans les notes. Quant à l leçon exacte de ce qui reste, elle a donné lieu aux plus vifs débats entre M. Ritschl et M. Geppert (208). Il est d'autant plus dif-

(203) A. Spengel, *De versuum creticorum usu Plautino*, Berlin, 1861, Thesis : *Qui versus apud poetas scænicos et Græcos et Latinos bis inveniuntur, si utrique loco conveniunt, non pro interpolationibus habendi sunt.* — (204) *Nullæ prorsus emendandi caussæ a pulchri quodam sensu sive a disciplina, quam* αἰσθητικήν *vocant petendæ. Librariorum enim menda tollenda sunt, scriptorum non item.* Lysander, *Quæstiones criticæ ac grammaticæ*, Lundæ, 1863, p. 8. — (205) Geppert, *Ueber den Codex Ambrosianus*, p. 27. — (206) *Ueber den Codex Ambros.*, p. 27. — (207) *Fragmenta inedita*, etc., opuscule reproduit à la fin du 4e volume de l'éd. stéréotype de C. Tauchnitz. — (208) Geppert, *Rudens, eine Komœdie des*

ficile de se décider entre eux, que la métrique des passages controversés est loin d'être fixée (209). Je me suis donc en général contenté de suivre le *Vetus Codex*, dont j'ai fait un usage continuel, grâce à une bonne copie *fac-simile* que j'ai obtenue par l'entremise de M. Crevoulin, aumônier de Saint-Louis-des-Français à Rome. J'aurais bien voulu avoir une copie semblable du *Codex D*, comme le nomme M. Ritschl; mais, en France, non moins qu'en Allemagne, on peut répéter les plaintes de Wagner sur les raisons qui empêchent les éditeurs de se procurer des copies de ce genre (210). Je me suis donc borné à la collation du *Decurtatus* contenue dans les notes critiques de Pareus. C'est le *Vetus Codex* que j'indique dans mes observations par le sigle V. C. ou la désignation *ms.* Souvent j'ai fait usage de la leçon de l'édition Princeps, pour corroborer celle du V. C. ou pour la compléter (211). Quelquefois, lorsqu'il y avait altération évidente, j'ai invoqué le témoignage de l'édition de 1514 et de celle de 1518, mais sans considérer leurs leçons autrement que comme des conjectures anciennes. J'ai aussi, de temps en temps, fait mention des éditions diverses dont j'ai parlé plus haut. Surtout j'ai presque partout donné les variantes de Reitz, qui, le premier, a réformé la métrique sur un plan nouveau, de Bothe, dont l'édition a refondu le texte de Plaute tout entier, de M. Naudet, dont le travail est, plus que tout autre, entre les mains du public français, et qui d'ailleurs reproduit assez exactement la dernière Vulgate autorisée. Sous ce nom de Vulgate, je désigne généralement la leçon de son édition et celle de Brunck. J'ai souvent cité Weise, dont le texte est assez répandu à cause du bas prix des stéréotypes Tauchnitz, et enfin M. Fleckeisen, le plus récent et le meilleur

Plautus, Lateinisch und Deutsch. Vorwort, p. v, vi; *Ueber den Codex Ambros.*, p. 24, 25, 26, 38, 39, 40, 41. — (209) Studemund, *De Canticis Plautinis*, Berlin, 1864, p 54. — (210) *P. Virgilius illustratus ab Heyne, ed. quarta, curavit Wagner*, t. V, p. xv. *Qui Romæ veteres libros in usum extraneorum conferunt cum exemplaribus typis expressis, tanti æstimant operam suam, ut philologi germanici, qua fere sunt in rei familiaris tenuitate constituti, Tantalica sorte contenti esse cogantur.* — (211) La fin du v. 920 et le commencement de 921 manquent dans le V. C. — Sur la valeur de l'édit. Princeps dans les sept dernières pièces, voyez Ritschl, *Prolegg.*, p. 49.

sans contredit des éditeurs du RUDENS. Je l'ai suivi à la lettre toutes les fois qu'il rétablit la vraie leçon des manuscrits, ce qui arrive fréquemment, ou qu'il corrige un passage altéré. Toutefois je me sépare de lui sur plusieurs points. Je ne puis m'empêcher d'étendre plus loin la liberté de l'hiatus, de croire qu'il est trop rigoureux sur la quantité de certains mots, et enfin que, dans les *cantica*, il fait trop d'additions arbitraires au texte des manuscrits. Sans doute, ils ont besoin d'être corrigés; mais j'ai préféré plus d'une fois risquer une licence un peu forte et donner la leçon telle quelle du *Vetus Codex*, plutôt que de la modifier d'une manière qui me paraissait trop hardie. Malgré leurs erreurs, les manuscrits sont tout ce qui nous reste de la pensée de l'écrivain. Nous n'avons guère le droit de nous substituer à eux que si des témoignages presque aussi authentiques, ceux des grammairiens par exemple, viennent les émender, ou si la correction repose sur des principes incontestés. Mieux vaut ignorer que de se tromper par témérité. Autant que je l'ai pu, je me suis imposé cette règle de prudence, et partout où je n'ai pas cru devoir me rendre à l'opinion des principaux éditeurs que j'ai nommés plus haut, le lecteur peut être certain qu'il a sous les yeux le texte du manuscrit le plus autorisé, c'est-à-dire du *Vetus Codex*.

La division en actes est d'invention récente; elle ne se trouve ni dans les manuscrits, ni dans l'édition Princeps. Les scènes, au contraire, sont toujours séparées les unes des autres par des blancs. Pour faciliter les renvois, j'ai suivi une double numération; les chiffres de gauche indiquent le nombre des vers, sans tenir compte des scènes ni des actes; les chiffres de droite, et ceux qui sont en tête de chaque scène, correspondent à la manière de compter de la Vulgate.

On ne peut présenter un texte de Plaute avec une orthographe qui ne rappellerait pas l'archaïsme de l'écrivain. Les éditions de Salluste, même les moins savantes, observent cette règle devenue en quelque sorte obligatoire pour les vieux auteurs du temps de la République. Il est donc nécessaire de la suivre pour Plaute. Je n'ai pas adopté le système qu'indique M. Naudet (212), et dont il a usé. Il serait difficile de trouver des monu-

— (212) Éd. de la coll. Lemaire, t. I, p. VI et VII.

ments où les éléments des mots fussent ramenés toujours à leur étymologie native, et cette théorie est plus logique que fondée sur des faits reconnus par la science grammaticale. Ainsi, pour ne pas sortir du RUDENS, on ne rencontrerait nulle part les formes *adcidunt* (*Prol.* 8) *exscriblos* (v. 21), *adceptum* (v. 25), *obcœpit* (v. 44), *absportarier* (v. 67). Si nous voulions employer une orthographe qui chercherait son principe uniquement dans les monuments contemporains de Plaute, comme le sénatus-consulte des Bacchanales, nous risquerions de prêter au texte une forme incompréhensible pour le lecteur. D'ailleurs, à cette époque, l'orthographe était bien variable. Souvent, dans la même inscription, les mêmes mots sont écrits de plusieurs façons. La règle que s'est tracée M. Ritschl, et après lui M. Fleckeisen, semble concilier, dans une mesure convenable, la nécessite d'une forme archaïque et la commodité du lecteur. L'orthographe que l'on peut suivre avec utilité et sans trop d'inconvénients dans Plaute, c'est, autant qu'il est possible, celle à laquelle s'astreignaient les grammairiens latins éditeurs et correcteurs des éditions du poëte (213). Les manuscrits, et surtout le *Vetus Codex*, où les anciennes formes sont conservées avec le plus de soin (214), doivent être les guides principaux. Les exemples qu'ils fournissent peuvent être contrôlés d'ailleurs par le témoignage des grammairiens, celui des inscriptions et des plus anciens manuscrits d'autres auteurs. Ainsi, pour le système auquel je me suis arrêté, j'ai pris les principaux faits dans les *Prolegomena ad Trinummum* de M. Ritschl, l'*Epistula critica* de M. Fleckeisen, en restant fidèle en général à l'orthographe une fois adoptée pour un mot, et en vérifiant les assertions de ces deux savants dans ma copie du V. C., dans la collation de Paréus, dans les traités d'orthographe de la collection de Putsch, dans le *Vergilius ad pristinam orthographiam revocatus* de Wagner, enfin dans les *Sermonis Latini vetustioris reliquiæ* de M. Egger, et le premier volume des *Inscriptions latines* de l'Académie de Berlin, qui contient tous les monuments de la République. D'ailleurs je vais indiquer ci-dessous le plus exactement que je le pourrai les différentes dérogations à l'orthographe usuelle que présente cette édition.

— (213) Ritschl, *Prolegg.*, p. 91. — (214) ID. *id.*, p. 94.

J'ai toujours écrit *o* au lieu de *e* après un *v* consonne, comme dans *vorro, vorto* et tous leurs composés, *voster, voto* (v. 750; la leçon du V. C. est formelle. Cf. Cassiodore, p. 2283, P.); *o* au lieu de *u*, après un *u* ou un *v*, comme dans *volt, voltis, Volcanum, servos, novos, virom, viront, miluom, ingenuom, dividuom*, etc. Comme M. Fleckeisen, j'ai excepté *tuus, tuum, suus, suum*, et pourtant, dans son édition de Térence, un peu postérieure à celle de Plaute, il a rétabli l'*o*. De même j'ai écrit par un *o*, *exequontur, quom*, conjonction, *quojus, quoi*, pour *cujus, cui*, *quor* pour *cur*. J'ai écrit par *œ*, *conmœnibo* et *mœnia*, *pœnicco*, et *prœli* (le V. C. écrit *prelio;* voy. d'ailleurs Wagner, *de Orthogr. Vergil.*, p. 466). Au contraire, j'ai mis *occeptassit* pour *occœptassit*, *occepit* pour *occœpit*, car il n'y a pas d'exemples incontestés des composés de *cœpi*, et la leçon du V. C. ne laisse aucun doute; *cena* pour *cœna*, *cælum* pour *cœlum* (V. C. *celum;* Wagner, *Orth. Verg. cælum*, p. 419; cf. Varron, L. L. V, 18); *pænitet* pour *pœnitet* (Wagner, *Orth. Verg.*, p. 463); *mæsta* pour *mœsta* (Id. id. p. 453). J'ai maintenu *osculando*, qui est la leçon du V. C., au lieu de *ausculando*, forme adoptée par M. Fleckeisen. J'ai terminé en *undus* et non en *endus* tous les participes de la 3[e] et de la 4[e] conjugaison; j'ai mis *u* pour *i* dans tous les superlatifs, les noms de nombre et en général les adjectifs qui finissent par *imus*, comme *maritumos;* dans *cluens, lubet, mancupia, carnufex, pontufex, sacrufico, signufico, surrupio* (*subripio*), *ludufico;* je n'ai pas risqué cette innovation dans *occipio, insilio, desilio*, le V. C. ne m'offrant aucun exemple dont au moins l'analogie pût me guider. Le V. C. écrit tantôt *adulescens*, tantôt *adolescens*, j'ai conservé la première forme; mais, contre l'avis de M. Fleckeisen j'ai écrit *triobolum* avec le ms.; avec le ms. aussi, j'ai intercalé un *v* avant la terminaison dans *pluvit;* je ne l'ai pas fait dans *fui*, faute d'exemples, lors même que j'ai pris ce mot pour un spondée. J'ai remplacé partout par *u* l'*y*, lettre que les anciens Latins n'ont pas connue. J'ai écrit *e* pour *i* dans *intellego*, dans *semul* pour *simul*. En revanche j'ai mis *dilectum* pour *delectum* (voyez v. et note 1268), *enicet, exicas, crumina;* conformément à l'étymologie j'ai écrit *balineum* et *balineator* (βαλανεῖον). J'ai adopté l'exclamation *ne* pour *næ*, la seconde forme étant d'invention tout à fait

récente et ne se trouvant dans aucun manuscrit, enfin les discussions des grammairiens latins sur les différents sens de *ne*, prouvant qu'ils ne connaissaient pas *næ* (cf. Hand, *Tursellinus*, t. IV, p. 22, 23). J'ai maintenu partout *Di* et *Dis*, *ei*, *eis* (Osann, *Comment. grammatica de pronominis is, ea, id formis*, p. 31, 54; Egger, *Latini sermonis vetust. reliq.*, p. 128; *Corpus inscr. Latin.*, I, p. 583, *Index*). J'ai écrit *obicio* et *conicio*, orthographe commandée par la mesure; enfin *fenstra*, avec M. Fleckeisen pour *fenestra* (voy. Festus ; éd. Lindemann, p. 68; Corssen, *Ueber Aussprache*, etc., II, p. 114, 115; *Kritische Beitræge*, p. 409), *vitor* pour *vietor* (le V. C. a *nitor* à cet endroit), *sorsus* (*sic* V. C.), *mi* pour *mihi*, *nil* pour *nihil*, selon les besoins de la mesure, *poplaris*, *poplo;* au contraire, *deorsum*, et *præhibeo* (le *Cod. Ambros.* a partout cette forme; le V. C. tantôt *præbeo*, tantôt *præhibeo*). Toutes les fois qu'il y avait diérèse, j'ai mis *iam* pour *jam*, conservant ailleurs le *j* suivant l'orthographe usitée en France. J'ai laissé, dans les formes *marsuppium* et *marsippium* l'incertitude qui règne dans le V. C. et qu'autorise la double étymologie grecque. J'ai omis l'*h* dans les mots *erus*, *elleborosus*, *ariola*, *pro* (interjection) où le V. C. n'en porte pas, *pulcre;* il aurait peut-être aussi fallu l'omettre dans *umor* (Wagner, *Orthogr. Vergil.*, p. 478; le V. C. a *umoris*, v. 993 du Rudens); je l'ai maintenu dans les interjections *heia*, *eho* et *ah*, ainsi que dans *honustus* (partout le V. C. a *honestus*, faute qui ne peut provenir que de l'orthographe ancienne du mot; voyez Aulugelle, II, 3, 3). J'ai mis *p* pour *b* dans *puplicum*, dans les mots où le *b* eût été suivi d'un *t* ou d'un *s*, comme *aps*, *apsens*, *opserro*, *opsecro*, *optestor*, *optigit*, le V. C. adoptant souvent cette orthographe et la majorité des inscriptions l'ayant adoptée. J'ai partout écrit *sed; apud*, *illud*, etc.; tantôt *haud*, tantôt *haut*, suivant la règle établie par Marius Victorinus (p. 17, Gaisford, 2462 P.); toutefois, devant *scio*, j'ai accepté la forme *hau*, et le mot composé *hauscio* comme *nescio* (Phocas, p. 1724 P.) (214). Avec le V. C.

— (214) Voyez la discussion de Ritschl, *Prolegg.*, p. 99, 100, 101. En présence de l'inconstance de cette forme dans les mss. je n'ai pas osé adopter ses conclusions et sa correction du passage de Victorinus.

j'ai écrit *essurus*, *redux*, quoique j'aie fait la première longue comme dans *redduco*; j'ai, comme le manuscrit, donné tantôt *repperi* et tantôt *reperi*, ce qui permet en abrégeant la première syllabe de se dispenser d'une correction du texte(215). Je n'ai pas redoublé la consonne dans *ilico*, *litera*, *litus*, *pelex*, *belua*; quand *i* sert de voyelle de liaison entre *sic*, *hic*, *hæc* et *ne*, je n'ai non plus mis qu'un seul *c* conformément à l'usage des mss. J'ai rétabli *n* dans *nanctus*, *centiens*. Comme M. Fleckeisen, j'ai écrit *gnatus*, substantif, et *natus* participe du verbe *nasci*. J'ai conservé l'*r* dans *rursum*, parce que, dans cette pièce, le V. C. le conserve (215). *Sescenti* est la plus ancienne orthographe de ce mot (Wagner, *Orthogr. Vergil.*, p. 472); *quadrigenti*, *pausillulum* sont dans le V. C. Avec M. Fleckeisen, j'ai laissé *conditio* au lieu de *condicio*, forme adoptée par M. Ritschl; *cotidie* pour *quotidie*, *quicque*, *quicquam* pour *quidque*, *quidquam*; *nequiquam* pour *nequidquam* (Ritschl, *Prolegg. ad Trin.*, p. 105). J'ai fait l'assimilation des consonnes dans les prépositions d'après l'autorité des mss. Le *d* s'est modifié dans *ad* devant *t* et *r* (pourtant j'ai conservé *adroget* à cause de la leçon du V. C. *at roget*), devant *c* et *p*; toutefois je conserve *adponam* avec le V. C., *adfectam*, *adflictantur*, *adparas*; il a disparu devant *s* dans *asto*, *ascendo*, *aspicio*; je l'ai maintenu dans *adservo* (V. C. *at servaret*), *adsum* (V. C. *at sum*), *adsisto* (pourtant le V. C. donne *assistite*), *adsero* (pourtant le V. C. donne *asseruntur*; pour ces deux mots j'ai suivi M. Fleckeisen); *adstringo* (V. C. *atstringeret*), *adsentio*. J'ai laissé partout à la préposition *cum* la forme *con* excepté dans *commodo*, et *conecto*. Après la préposition *ex* j'ai supprimé l'*s* initiale du second mot, *exequor*, *exul*, *exolvo*, *exurgo*, *expecto*; je n'ai pas osé le faire dans *exscribo* que M. Fleckeisen écrit *excribo* et Lambin *ecscribo*. J'ai suivi cette forme *ec* devant *f*, *ecferre*, *ecfigia*. *In* a été laissé intact en composition. Devant *f*, l'assimilation a eu lieu pour *ob*, *sub*,

— (215) D'ailleurs Cic., *De divin.* I, 31, cite un exemple d'un vieux poëte où il faut abréger la première syllabe dans *reperisti*. — (215) Pour ce mot et pour *sursum*, *prorsum*, etc. voy. Ritschl, *Prolegg.*, p. 104. Toutefois je ne me suis conformé à l'orthographe *susum* dans la CISTELLARIA, que parce qu'elle se trouvait sur le ms.

ex. : *suffudit*, *suffringi*, *offlectam*. J'ai séparé les mots où entrait un cas de *modus*, *quojus modi*, *quo modo*, etc., excepté *admodum* (cette forme n'est pas composée de même; voyez Hand, *Tursellinus*, I, p. 168). J'ai divisé, *ubi ubi*, *si quis*, *ne quis*, ces deux derniers mots selon l'usage en France. Les deux parties de *si quidem* ont été séparées, quand la première syllabe était longue, réunies, quand elle était brève. *Enumquam* étant pour *umquamne*, j'en ai toujours fait un seul mot, afin de bien conserver à la particule *en* son vrai caractère. J'ai écrit *tam* pour *tamen* lorsque ce mot n'avait que la valeur d'une syllabe; avant *q* j'ai toujours placé *m*, à l'exemple de M. Fleckeisen dans *quamquam*, *umquam*, et les mots du même genre. Toutes les fois que *est* s'est élidé, soit après une voyelle, soit après un *s* ou un *m*, j'ai observé la syncope, sans ajouter d'apostrophe, réservant cet artifice d'orthographe pour la syncope de *es*. Pour *ne* j'ai conservé l'apostrophe, lorsque la dernière lettre disparaît devant une voyelle; devant une consonne ou dans les formes *viden*, etc., je l'ai rejetée. J'ai écrit en toutes lettres *ne* après les conjonctifs, comme *quine*, *quæne*, dans *tune* (v. 233), dans *virisne* (v. 243), *videsne* (v. 253) où l'élision laisse longue la voyelle qui précède, et pour bien distinguer ces dernières formes de *virin* et de *viden*.

Les formes archaïques sont fréquentes dans Plaute. Je vais réunir ici les principales de celles qu il a admises dans le Rudens. Elles sont pour la plupart signalées dans les notes, où je renvoie aux grammairiens latins, à la grammaire latine complète de Zumpt, ou bien au catalogue qu'a dressé Struve dans son traité *Ueber die lateinische Declination und Conjugation.*

Ancipes (v. 1147), *præcipes* (v. 660) sont employés pour *anceps* et *præceps*. *Volup* (v. 881, 1165) est une apocope pour l'adjectif *volupe* de l'inusité *volupis*, et a la même racine que *voluptas*. *Potis* (v. 818, note 957) est aussi un mot indéclinable. *Sacres* (v. 1197) est une forme de l'ancienne déclinaison de *sacer*. Festus en offre l'accusatif singulier *sacrem*. Les diminutifs sont nombreux dans Plaute; il suffira de citer ici les suivants : *filiola* (v. 106), *scitula* (v. 555, 883), *ætatula* (v. 883), *securicula* (v. 1147, 1148, 1152), *ensiculus* (v. 1145),

digitulus (v. 710), les trois formes *cistella* (v. 1098), *cistula* (v. 1077), *cistellula* (v. 1067), *longule* (v. 266), *commodule* (v. 458), *conplusculos* (v. 131), *pausillulum* (v. 719). *Charmides* est un vocatif de la première déclinaison, semblable au nominatif. Les génitifs singuliers de la seconde déclinaison sont toujours en *i* et non en *ii*, comme *consili*, *viti*, *malefici* (216). Il faut remarquer *Euripidi* (v. 86), qui est de la troisième (217). J'ai observé d'écrire en *is* les accusatifs pluriels des mots qui ont le génitif en *ium* (218). L'ablatif de la 3e déclinaison est tantôt en *e*, tantôt en *i*, dans *rete*, *reti*, *mare*, *mari* (219). Il convient de noter encore la triple déclinaison du mot *rete*, *retis* (mascul.) et *retia* (*retia* et *retiam*; voy. Priscien, p. 659 P.); les ablatifs *pecu* (v. 931), *algu* (v. 572); le datif singulier *deliciæ* (v. 424) (220), et l'accusatif neutre *sexus* (v. 107). Le pronom *ipse* reçoit les formes *ipsus*, *eapse*, *eampse* (221); *illic* se met pour *ille*, *istic* pour *iste*; *hic* a, au pluriel féminin, la forme *hæc*; on trouve les formes allongées *istisce*, *hasce*, et enfin *hisce* pour *hice* au nominatif pluriel (v. 293) — (222). Avec *ecce* se composent les démonstratifs *eccum*, *eccam*, *eccos*, *eccas*, *ecca*, *eccillud* (223); *quamquam* est l'accusatif féminin de *quisquam* (224), *alteræ* le datif féminin d'*alter* (v. 740).

Parmi les formes verbales les plus remarquables, je citerai les infinitifs paragogiques en *er* (225), *asportarier*, *sectarier*, *minitarier*, *viderier*, *ferrier*, *irier*, *admolirier*, et enfin *adgredirier* que Plaute fait tantôt de la 3e conjugaison, tantôt de

— (216) Sur les limites de l'emploi de cette forme, cf. Lachmann, *In Lucretium commentarius*, p. 325 et suiv. — (217) Zumpt, *Gr. Lat.*, § 61, Bemerk., 1. — (218) Zumpt, § 68. — (219) Struve, *Ueber die Declination*, etc., p. 30. — (220) Cf. Aulu-Gelle, XIX, 8, 6. — (221) Zumpt, *Gr. Lat.* § 132. — (222) Voy. la même forme, Egger, *Lat. Serm. Reliquiæ*, p. 187; *Corpus Inscrip. Lat. Academ. Berol.*, I, nº 199. — (223) Zumpt. *Gr. Lat.* § 132. — (224) C'est-à-dire que *quisquam* n'a pas de féminin, Zumpt, *Gr. Lat.* § 137.— Diomède, I, 321 P. décline *quæquam*; mais il n'y en a pas un seul exemple incontesté. Forcellini, édit. de 1839, cite Plaute, Miles, IV, 2, 67; Mais M. Ritschl montre que les mss. sont contraires à cette leçon, Miles, 1060 de son édit. — (225) Struve, *Ueber die Declin.*, etc., p. 139, 140, 141.

la 4e (226); les subjonctifs et futurs de formation particulière (227), *peccasso*, *faxo*, *peccassis*, *faxis*, *indicassis*, *defraudassis*, *respexis*, *occeptassit*, *capsimus*, *invitassitis*, *exoculassitis*, les subjonctifs anciens *siem*, *sies*, *siet*, *sient*, *interduim*, *duis* (v. 578, 1357), les syncopes *sis*, *sultis*, *aibat*, *scibis*, *scibatis*, *surpta* (v. 1094), *intellexti*, *abduxti*, *adjurit*, *sapisset*, *obdormissemus*, *adduxe*, *perisse*, *cognoscendum*; les fréquentatifs *pollicitabor*, *amplectitote*; les inchoatifs *conticiscam*, *frunisci* (228), *expetessunt*; enfin les exemples suivants d'une conjugaison ancienne ou irrégulière : *tetulisse*, *tetuli*, *inposivit*, *mavolo*, *mavelim*, *potesse*, *duce*, *cedo*, *nequitur*, *mirat*, *danunt*, *moriri* (229).

Plaute a aussi des adverbes qui lui sont propres. Indiquons dans le Rudens, *interdius* (230), *horsum*, *dextrorsum*, *interibi*, *postibi*, *præterhac*, *diutine*, *avariter*.

La syntaxe offre dans Plaute un certain nombre de formes particulières. Je ne puis ici les énumérer toutes; je me contenterai de signaler celles qu'il emploie le plus fréquemment dans le Rudens, et qui produisent le contraste le plus saillant avec la grammaire qui nous est familière.

Ainsi dans Plaute le substantif conserve quelquefois la force du verbe, surtout avec la désinence *io*, comme dans cette phrase: *Quæ hæc factiost* (v. 1360), pour *quid hic facis*. En allant plus loin même, il ajoute à ce substantif un régime semblable à celui qu'eût demandé le verbe : *Quid mi scelesto tibi erat auscultatio? quidre hinc abitio*, *quidre in navem inscensio* (v. 492, 493)? A plus forte raison ne s'étonnera-t-on point de voir l'adjectif accompagné du verbe substantif prendre la force du verbe dont le radical est le même : *Id mæstast* (v. 395). Plaute use fréquemment du génitif partitif : *Quid clamoris oritur* (v. 603)? — *Quid negotist* (v 549)? — *Nihil est conmerci* (v. 715). — *Quid illuc est hominum secundum litus* (v. 148,

— (226) Id., *Id.*, p. 201. — (227) Id., *id.*, p. 171 et suiv. — (228) Cf. A.-Gell., XVII, 2, 5; Egger, *Latini Serm. reliq.*, p. 346, note; Struve, *Ueber*, etc., p. 207. — (229) J'ai signalé la plupart de ces formes à leur place dans les notes. On en trouvera l'explication surtout dans le livre de Struve. — (230) Voy. l'analyse de ce mot (*inter* et le neutre *dius* pour *dies*), Corssen, *Beitræge zur Latein. Formenlehre*, p. 499.

149)?—*Exi e fano, natum quantumst hominum sacrilegissume* (v. 696). — *Mille nummum* (v. 1316). C'est le génitif aussi qui marque chez lui les troubles et les inquiétudes de l'âme : *Ne sic se excruciet animi* (v. 397); le prix : *flocci non fecit fidem* (v. 47); *hospes parri* (v. 49); *ut multi fecit* (v. 379). Il se joint aux adjectifs : *perjuri plenissumus* (v. 640), *incerta consili* (v. 214), *conscius malefici* (v. 1236); aux participes : *egentes opum;* aux verbes : *Ut me omnium jam laborum levas* (v. 247), *mearum me apsens miseriarum conmones* (v. 733), *eodem die ubi viduli sies potitus* (v. 1326).

Parmi les locutions les plus remarquables dans lesquelles entre le datif, je signalerai celle-ci : *cave infortunio* (v. 817); *amori hæc curat, tritico curat Ceres* (v. 146); *illis curandum censeo* (v. 182) ; *aliquando osculando meliust uxor pausam fieri* (exemple du gérondif ayant la valeur du datif, v. 1194) ; *nomen Arcturost mihi* (v. 5); *ei ergo urbi Gripo indam nomen* (v. 923), *Dis facere* (v. 699); *dicere inclementer alicui* (v. 114).

L'accusatif sans préposition se trouve avec l'adjectif *proxumus* (v. 330) et toujours avec *ecce*. Il est à noter avec les verbes *potiri, conpotire* (rendre maître), *apstinere, apstineas manum* (v. 422). Quelques verbes prennent deux accusatifs ; tel est *poscere*, ainsi que *dimittere* et *facere*, dans les expressions : *ludos dimittere, ludos facere*. Avec les prépositions il forme les locutions : *ad hoc exemplum, ad hunc modum. hoc in remst* (v. 221) ; il s'emploie après les adverbes comme dans *clam me*. Il faut citer enfin les tournures suivantes où un adverbe équivaut à une préposition suivie de son régime à l'accusatif : *quo capessit* (v. 179), *aliquo se locare* (v. 525), *intro rumpere* (v. 560).

L'ablatif, outre ses usages ordinaires, se rencontre avec quelques verbes qui veulent plus généralement d'autres cas. Ainsi Plaute a écrit *locis incolit pisculentis* (v. 896). J'ai maintenu, sur la foi des manuscrits, *latebris perreptavi* (v. 224), quoique l'Amphitryon présente un exemple de ce verbe avec l'accusatif. L'ablatif forme encore des tournures un peu différentes de celles qu'autorise la grammaire vulgaire. Telles sont : *tecum orare, ex te percontari paucis verbis volo, ex te audio, de proxumo rogare, ab aliquo abjudicare, ab aliquo sentire* (favoriser quelqu'un).

Le pronom personnel *is* se trouve souvent répété de manière à insister sur l'idée : *is eam Curenas leno advexit virginem* (v. 41). Il se rapporte même à la première personne, et donne lieu à une attraction fort curieuse : *ego qui in mari prehendi rete atque excepi vidulum, ei dare negatis quicquam* (v. 1280). Le neutre se trouve comme sujet du verbe *refert* : *quid id refert tua*, et dans la locution : *nunc id est quom*. *Se* se prend pour *illum* : *ut se æquomst* pour *ut illum decet*. *Idem* se place toujours avant le mot auquel il se rapporte ; *eadem* forme une ellipse très-remarquable, et qui équivaut à *una*, en même temps. *Nullus* s'appliquant au sujet a le sens de la négation, *nullus venit* pour *non venit*. Le pronom relatif présente un cas d'attraction digne d'attention dans cette phrase : *quibus nec quæstus est nec artem didicere ullam* (v. 290), où il n'est exprimé qu'une fois, et sert pourtant à rattacher les deux verbes à la proposition principale (Holtze, *Synt. Prisc. Script.* II, p. 389). *Qui* s'emploie pour l'interrogatif *quis* : *qui vocat* (v. 666). Plaute use aussi fréquemment des formes *ecquis*, *ecquisnam*, *quojus*, *quoja*, *quojanam*. Avec *quisque* le verbe se met quelquefois au pluriel : *ut quisque infuere* (v. 1348) ; Holtze en cite un autre exemple, Poenul., prol. 107 : *omnis meretrices ubi quisque habitant invenit*.

Dans les phrases comparatives, le mot qui sert à déterminer *quam* est quelquefois sous-entendu : *Eo tacent quia tacita bonast mulier quam loquens* (v. 1103). Il faut encore signaler la forme *adæque ut*, et l'accumulation des adverbes avant le comparatif : *multo tanto miserior est*.

Les éditeurs modernes de Plaute (231) rétablissent le verbe *esse* en beaucoup d'endroits où les manuscrits l'omettent ; j'ai indiqué, note du v. 145, la règle que j'ai suivie à cet égard. Il est hors de doute que Plaute a souvent sous-entendu ce verbe ; Holtze lui-même (t. II, p. 4) trouve sur quelques points la doctrine de Ritschl excessive. Le verbe *esse* se construit fréquemment avec des adverbes : *ne frustra sis*, *itast apud nos*. *Convortere*, *recipere* deviennent intransitifs. Le sujet de la proposition infinitive est souvent omis : *juratust dare*, *hunc novisse dicent*. Il n'est pas rare de trouver l'infinitif au lieu du supin après un verbe de

— (231) Ritschl, *Prolegg.*, p. 109-114.

mouvement : *perreptavi quærere, ad me profectu's ire, ad Veneris fanum venio visere.* Souvent le futur antérieur n'a que le sens du futur ; c'est ce qui arrive surtout avec *faxo.* Je noterai encore ce passage : *si te non ludos pessumos dimisero* (v. 781).

La concordance des temps n'est pas toujours observée, comme dans cette phrase : *si invitare nos paulisper pergeret ibidem obdormissemus* (v. 580).

L'impératif en *to,* très-fréquent dans Plaute, n'a pas d'autre sens que celui de l'impératif ordinaire ; tout au plus indique-t-il une action susceptible de se répéter. Une forme d'impératif très-remarquable est celle qui se compose du simple et de la particule *dum* comme dans *facdum, idum, dicedum.* La particule équivaut au grec δή et marque que l'on désire que l'action se fasse à l'instant même. Les comiques seuls ont employé cette forme, il faut excepter toutefois *agedum* et *agitedum* que présentent aussi les autres écrivains (Hand, *Tursellinus*, II, p. 329).

Dans les interrogations indirectes de toute espèce, Plaute emploie l'indicatif aussi souvent que le subjonctif (Zumpt, *Gr. lat.*, § 553). Les exemples en sont trop nombreux pour qu'il soit nécessaire d'en citer ici. L'indicatif se trouve encore après *quippe qui : quippe qui quem illorum opservat falsust* (v. 382) ; ce même mode avec cette tournure se rencontre aussi dans Salluste et dans Tite Live (Zumpt, § 565).

J'ai indiqué avec quelque détail, note du v. 704, le sens de *si* et de *ni* dans les formules judiciaires. En général notre poëte se sert de l'indicatif quand celui qui parle croit à la réalité ou même à la probabilité du fait supposé, du subjonctif quand il le regarde comme difficilement possible, ou comme n'ayant pas eu lieu. La règle de concordance des futurs n'est pas toujours observée. Enfin la forme *si quis* n'est le plus souvent qu'une manière plus forte d'exprimer l'idée marquée par le relatif *qui.* Aux particules *ni* et *nisi* se rattache *nisi si* qui a le même sens, et *nive* ou *neu* qui équivalent à *et ni.*

Rien n'est plus fréquent que l'usage de *qui,* ablatif archaïque du relatif, pour unir deux propositions. Il convient de signaler la valeur interrogative des particules *nempe, nam, tandem, quam mox,* l'emploi de *ne* dans les interrogations, tantôt seul, tantôt accompagné de *an,* enfin dans la forme *anne.* Mais une

des constructions les plus dignes de remarque est celle de *ne* ajouté au relatif, comme dans *quine*, *quæne*, etc. Les exemples en sont fort nombreux ; je me contenterai de citer les suivants : *quæne ejectæ e mari simus ambæ* ; *quine arrabonem a me accepisti ob mulierem* ; *quemne ego excepi in mari* ; et par là on peut voir que cette tournure dans Plaute admettait le subjonctif et l'indicatif sans une grande différence de sens. *Quine* peut être considéré comme équivalent à *nonne sum is qui*, *nonne est*, etc. A ces formes il faut ajouter les nombreux composés de *ne* : *egone*, *hicine*, *sicine*, *utin*, etc., et enfin *enumquam* qui est pour *umquamne*.

Le style de Plaute est en général peu périodique. La comédie sans doute, avec la vivacité de son dialogue, ne s'y prête guère. Toutefois, lorsque la pensée s'élève et s'anime, il y a dans la construction de la phrase un tour et un mouvement remarquables. Le discours de l'Arcture contient des phrases qui ont jusqu'à quatre membres bien distincts, celle-ci par exemple :

> Quist inperator divom atque hominum Juppiter,
> Is nos per gentis alium in alia disparat,
> Hominum qui facta, mores, pietatem et fidem
> Noscamus, ut quemque adjuvet opulentia...
> (V. 9-12)

ou bien encore celle-ci qui en a six :

> Nunc tibi amplectimur genua egentes opum,
> Quæ in locis nesciis nescia spe sumus,
> Ut tuo recipias tecto servesque nos,
> Miseriarumque te ambarum uti misereat,
> Quibus nec locust ullus nec spes parata,
> Neque hoc amplius quod vides nobis quicquamst...
> (V. 274-279)

Il n'y a là rien qui soit au-dessous des premiers essais d'Ennius à qui on attribue ordinairement le mérite d'avoir ouvert à la période latine une route plus facile et plus coulante (Bernhardy, *Grundriss*, etc., p. 214).

Pourtant Plaute garde encore la trace bien marquée de son antiquité. Il aime, comme les vieux Romains, l'allitération sous toutes ses formes. Il commence plusieurs mots de suite par les mêmes lettres ; il écrit : *paulisper pergeret*, *pessumdedisti*

pessumum, venerem veneremur; il poursuit les consonnances : *Ecquem recalvom ac silonem senem, statutum, ventriosum, Tortis superciliis, contracta fronte, fraudulentum, Deorum odium atque hominum, malum, mali viti probrique plenum, Qui duceret mulierculas duas secum satis venustas* (v. 315-319).

La versification de Plaute a donné lieu à bien des discussions ; on a même été jusqu'à nier qu'il ait écrit ses comédies en vers, et cette opinion s'appuyait surtout sur un passage de Cicéron où il dit que les ïambiques de la comédie étaient souvent si négligés à cause de leur ressemblance avec la conversation, qu'à peine pouvait-on y reconnaître la mesure (232). Pourtant les grammairiens anciens se sont occupés des mètres des comiques, et Priscien indique déjà quelques-unes des causes qui peuvent rendre difficile de scander leurs vers (233).

L'étude des mètres comiques a été reprise avec ardeur depuis Bentley, et elle a produit ce résultat, c'est de montrer dans Plaute une science profonde de la métrique. Seulement les règles qu'il suit sont assez différentes de celles qui réglaient les poëtes des âges postérieurs. Deux opinions principales se sont produites sur l'art de la versification dans Plaute. L'une est représentée par M. Geppert, l'autre surtout par M. Ritschl. M. Geppert croit que la base des vers de Plaute est surtout le rhythme, que la quantité a toujours été la même à peu près, et, pour employer l'expression usitée de l'autre côté du Rhin, que c'est le pied qui est irrationnel; en d'autres termes, que le vers souffre, par exemple, à la place de l'ïambe, tantôt un crétique, tantôt un bacchius, cela sans doute dans certains cas déterminés, et dont il essaye de marquer la limite (234). Ses adversaires, parmi lesquels il faut compter M. Ritschl, M. Fleckeisen et M. Corssen, et dont l'opinion semble prévaloir, prétendent que la quantité a été de tout temps le principe de la versification latine (235), et qu'il faut attribuer à l'articulation, aux contractions familières, à la négligence de la pro-

—(232) Cic., *De oratore*. —(233) *De metris Terentianis*.— (234) Préface des CAPTIFS; préface de la 2e édit. du TRINUMMUS; *Ueber den Codex Ambrosianus*. — (235) Corssen, *Ueber die Betonung*, etc., t. II, p. 400, 402

nonciation des anciens Latins, encore presque paysans, les différences que présentent la quantité des comiques, et celle des poëtes épiques. Une autre question qui s'est soulevée est celle de l'importance de l'accent tonique. Les conclusions trop rigoureuses de M. Ritschl semblent aussi abandonnées depuis les travaux de M. Corssen. Ce n'est pas que l'accent soit absolument sans influence sur la construction du vers, et la disposition même de l'accent, qui en latin dépend de la quantité, fait qu'il se rencontre dans certains cas avec la partie du pied sur laquelle porte l'élévation de la cadence. Mais c'est à la quantité surtout qu'il convient de s'attacher; c'est elle qui détermine la forme et la mesure du vers.

Il y a ici maintenant pour moi diverses indications à donner, quant à ce qui concerne le Rudens, c'est-à-dire à signaler les principales licences de prosodie qui se rencontrent dans cette pièce et les différentes espèces de vers que Plaute y a employées.

Un certain nombre de mots réunissent par contraction deux syllabes en une seule; tels sont les pronoms possessifs, dont les formes : *meus, mei, meo, meas, meis, mea, tuus, tui, tuo, tua, tuos, tuas, tuis, suo, suum, suos*, sont monosyllabes, *mearum*, disyllabe, l'*e* ou l'*u* se confondant par la prononciation avec la lettre suivante. Il en est de même pour les cas de *Deus*, tels que *Deos, Deo, Deorum*, ceux de *is, eas, ei, eam, eum, eorum*; de *idem, eodem, eadem*, dans *eapse*, dans *ait, aibat, scio, sciam, scias, eamus, duo, duas, dies, antehac*; *ejus* et *quojus* sont aussi des monosyllabes. Devant *v, l, r, m, n, g*, un fait semblable se produit, et on a comme monosyllabes: *malo, male, malum, bona, bene, bonis, erus, erum, senex, forem, Jovem, semul*; comme disyllabe: *voluptas*; comme trisyllabes: *voluptati, voluptatem, divitias, magistratus*; comme quadrisyllabe, *voluptarios* (235 *bis*). Par une abréviation du même genre, *quidem* et *apud* deviennent monosyllabes. Il arrive même que devant une voyelle quelques-uns de ces mots, tels que *mea, quidem, dux, tui, rei, eum, meo, meam, suum, eam*, s'élident entièrement.

— (235 *bis*) Voyez Ritschl, *Prolegg.*; Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus*, etc. Il y a entre eux quelque différence sur la manière d'entendre l'irrationalité; mais cela revient au même pour le fond. J'ai dans mes notes suivi plutôt le système de Ritschl.

Dans l'intérieur des mots, la règle de position n'était pas rigoureuse, par exemple pour la première syllabe de *ille*, *illic*, *illuc*, de *iste*, *istic*, *istuc*, de *omnis*, de *nempe*, de *uxor* (v. 884), de *inde*, de *eccum*, *eccas*, *ecquis;* pour la voyelle qui précédait *ss* ou *st*, dans *esse*, *inesse*, *est*, *inest*, *ubist*. Il en est de même pour *ad* dans *advenit* (v. 794), et dans le commencement de vers *sed ad prandium*, pour *ob* dans *optigit* (v. 916), pour *hic* (v. 926). La règle de position est entièrement négligée dans *habet* (v. 1346), et dans *viden* (v. 931). En écrivant *reperi* je me suis ménagé le moyen d'abréger la première de ce parfait. L'abréviation de la dernière a lieu dans les impératifs disyllabes : *cave*, *jube*, *habe*, *tace*, *vide*, *mane*, *tene*, *abi*, *præi*, etc. ; je l'ai admise dans *ago*, *dabo*, *fero*, *ero*, et enfin dans *frustra* (v. 958 et 1244), et *dari* (v. 949) (236). Très-souvent l'*s* ne compte pas à la fin des désinences *ĭs* et *ŭs;* je n'ai pas marqué cette particularité par le signe de l'apostrophe ; le lecteur en retrouvera l'indication dans les notes.

Quelques syllabes, ordinairement comptées comme brèves, sont longues dans Plaute ; telle est la première de *fieri* (v. 596, 1024, 1194, 1393) ; quelquefois celle de *fui* (v. 218, 908, 1094), la dernière de *ego* (189, 202, 1173) (237). J'ai allongé la dernière de *gubernator* (v. 1003), celle de *lenior* (v. 204), de *Palæstra* (v. 237), de *it* (v. 752), *esset* (v. 204), *attinet* (v. 591) *lubet* (v. 1322) ; on verra aux notes de chacun de ces vers les autorités sur lesquelles je me suis appuyé. *Es* devient long dans les vers ïambiques et crétiques, lorsque sur ce mot se produit l'élévation de la cadence métrique (v. 142, 241, 457, 860, 944, 1094). La dernière de *modo* s'allonge à la fin du pied crétique, ou à la césure de l'ïambique septénaire ; mais je crois que cette licence va plus loin, et je l'ai admise dans l'ïambique senaire (v. 527). J'ai de même étendu la règle trop rigoureuse de M. Ritschl et de M. Fleckeisen pour les formes *mihi*, *tibi*, *ibi*,

— (236) Corssen, *Ueber Aussprache*, etc., I, 341. — (237) L'étymologie de ce mot indique formellement la quantité qu'il dut avoir dans le principe, et quoique déjà les poëtes comiques l'aient abrégé (Ritschl, *Prolegg.*, p. 169 ; Corssen, *Ueber Aussprache*, I, 344). J'ai cru pouvoir user de l'ancienne quantité, même hors du vers crétique.

ibidem, ubi, et j'ai attribué à ces formes selon la nécessité de la mesure, même dans le vers ïambique et dans le trochaïque, la quantité longue ou brève, évitant ainsi treize ou quatorze corrections auxquelles leur système les oblige dans la seule pièce du RUDENS. On ne s'étonnera pas de voir la troisième syllabe longue dans *adgredimur* (v. 298), puisque Plaute conjuge aussi *adgredior* sur la 4e conjugaison. *Omnibus* allonge la dernière syllabe (v. 964) par la force de la pause; j'ai pensé qu'on pouvait admettre le même principe pour *circumvectabor* (v. 922), et, en reconnaissant la quantité *ubi*, il n'est plus nécessaire de rien changer à ce vers. J'ai accepté la première longue dans *reducem*, et aussi dans *recludite*. Ce mot ne se trouve que dans deux passages de Plaute où l'on puisse lui attribuer une quantité formelle, dans le RUDENS, v. 411, et dans les CAPTIFS (v. 918 de l'éd. Fleckeisen). Or, si l'on s'en tient au texte des manuscrits, la syllabe *re* est longue, et on ne la rend brève que par une correction. J'en dirai autant de *putridas* (v. 1313), où je me tiens à la leçon authentique. Je ne puis m'empêcher, en cet endroit, de trouver excessive la règle posée par M. Ritschl, que jamais la muette suivie d'une liquide n'a pu allonger une syllabe naturellement brève. Je crois le cas extrêmement rare, mais non sans exemple, et aux précédents j'ajouterai *sacres*, dont l'étymologie n'offre aucun doute et qu'au vers 1206 de son édition (1197 de celle-ci), M. Fleckeisen est obligé de tenir pour un spondée. Peut-être, au vers 667, faut-il tenir pour une longue la seconde d'*opsecro* à la fin de la première dipodie crétique; il y a d'ailleurs encore d'autres manières de scander ce vers, soit en admettant qu'il se compose d'une tripodie trochaïque et d'une dipodie crétique, soit en le formant d'une dipodie crétique, et d'un bacchiaque dimètre catalectique. En tout cas, Sisenna, cité par Rufin (p. 2711 P.), nous permet de croire que quelquefois la mesure a fait violer à Plaute cette loi de prosodie, et il serait d'une critique excessive, parce qu'il ne reste que ce témoignage de l'ouvrage mutilé de Sisenna, de borner au mot qu'il rapporte l'emploi de cette licence, en rejetant partout ailleurs la leçon des manuscrits.

Plaute admet souvent l'hiatus, mais non pas pourtant sans que cette licence soit assujettie à des règles déterminées. En

première ligne il faut signaler le milieu des vers qui peuvent être asynartètes, c'est-à-dire se diviser en deux parties indépendantes, tels que les ïambiques, anapestiques et crétiques tétramètres, et quelquefois les trochaïques septénaires. A cet endroit, non-seulement la voyelle finale ne s'élide pas devant un mot commençant par une voyelle, mais encore la syllabe est, comme celle qui termine le vers, selon les besoins de la mesure, longue ou brève. J'ai admis ce genre d'hiatus au milieu d'un bacchiaque tétramètre (v. 193) pour ne pas modifier le texte. Quelquefois la force de la coupe donne ce résultat non pas seulement après la première dipodie du crétique tétramètre, mais après chaque pied (cf. v. 243). La pause très-forte, produite par un changement de personnages (Ritschl, *Prolegg.*, p. 189; Corssen, *Ueber Aussprache*, etc., II, p. 191), ou par une ponctuation qui coupe le sens, autorise encore l'hiatus. Devant une brève, les monosyllabes *me*, *tu*, *te*, *se*, *qui*, *quæ*, *quo*, *quoi*, *de*, *si*, *ni*, s'abrégent au lieu de s'élider; c'est une licence dont Virgile et Horace même fournissent des exemples. Ajoutons *quem*, *quam*, *quom*, *dum*, *tum*, *jam*, *tam*, qui conservent dans le même cas leur quantité brève sans faire l'élision. Mais je ne puis m'empêcher de croire qu'il faut encore étendre cette liberté, et que souvent l'*h* a pu dans Plaute déterminer l'hiatus (cf. v. 273, et peut-être, 211; v. 284, 374, 461, 903, 1305, 1331, 1332). Enfin, même dans l'ïambique senaire, contrairement à l'opinion de Ritschl et de Fleckeisen, je maintiens le droit de ne point élider une longue qui peut être considérée comme abrégée par sa rencontre avec une voyelle. Je crois d'ailleurs que même en Allemagne cet avis n'est pas sans être partagé (238). On évite ainsi nombre de corrections, et n'est-il pas probable que, si une loi posée *a priori* se trouve en contradiction trop flagrante avec les textes que la tradition nous a transmis, c'est la loi qu'il faut réformer? Nulle part je ne me suis servi du *d* paragogique, dont le V. C. ne donne pas un seul exemple et dont la règle de l'hiatus permet de se passer.

—(238) Studemund, *De canticis Plautinis*, Thesis, etc. : *Hiatum præcipue in senariorum iambicorum cæsura penthemimere post syllabam in vocalem longam aut in m liquidam exeuntem apud Plautum omni dubitatione exemptum esse contendo.*

Dans le Rudens, Plaute a employé des vers ïambiques, trochaïques, crétiques et bacchiaques.

En première ligne, parmi les vers ïambiques, se place le senaire qu'il a fait libre, c'est-à-dire qu'il ne s'est astreint qu'à donner l'ïambe au dernier pied, admettant ailleurs toutes les substitutions ordinaires, c'est-à-dire le spondée, le tribraque, l'anapeste et le dactyle, quelquefois même le procéleusmatique (v. 36, 67, 500, 790, 870, 1184, 1188), mais au premier pied seulement. Quelques vers ont cinq spondées (v. 31, 47, 53, 76, 83, 84, 85, 167, 168, 181, 476, 1247, 1248). Disons toutefois qu'en leur appliquant les licences de quantité propres à Plaute, on pourrait y reconnaître des ïambes et des anapestes. La césure est généralement observée; néanmoins elle est quelquefois élidée, et certains vers en manquent; je n'ai jamais cru que ce fût une raison suffisante pour modifier le texte.

En seconde ligne vient l'ïambique scpténaire, libre aussi; ce vers, composé de sept pieds et demi, doit être coupé après le quatrième; quelquefois pourtant je l'ai laissé, avec le manuscrit, se césurer au milieu du 3ᵉ, au milieu du 5ᵉ, ou après le 5ᵉ; le 4ᵉ pied doit être un ïambe à moins que la césure ne soit reportée plus loin, et alors l'ïambe peut être remplacé par un spondée, un anapeste, ou un dactyle. J'ai indiqué et discuté dans mes notes les exemples très-rares de ces substitutions. Le 7ᵉ pied est très-souvent un spondée, souvent un tribraque; j'ai admis une fois ou deux le dactyle.

Dans les *cantica*, c'est-à-dire les morceaux écrits en mètres plus variés, on trouve des ïambiques octonaires, c'est-à-dire de huit pieds, deux ïambiques dimètres catalectiques, c'est-à-dire de trois pieds et demi (v. 265, 286), un dimètre acatalectique de quatre pieds (v. 929; peut-être le vers 908 que j'ai considéré comme un bacchiaque téliambe est-il un ïambique dimètre).

Les formes du vers trochaïque contenues dans le Rudens sont d'abord le trochaïque septénaire, coupé par une césure après le 4ᵉ pied, et dont le 7ᵉ pied n'admet d'autre substitution que le tribraque, encore fort rarement; le trochaïque octonaire qui reparaît quelquefois dans les *Cantica*, mais qui se prête à presque toutes les licences de la versification; enfin le trochaïque dimètre (v. 288) et le dimètre hypercatalectique (v. 941, 943).

M. Fleckeisen ne reconnait point d'anapestiques dans le Rudens; j'ai cru pouvoir signaler deux tétramètres catalectiques (v. 188, 189), et un dimètre acatalectique (v. 198). Enfin M. Studemund serait disposé à scander en anapestiques le couplet d'Ampelisca qui commence au vers 221.

Le vers bacchiaque offre ici les variétés du tétramètre, du trimètre, du dimètre, et enfin du trimètre téliambe; peut-être toutefois ce dernier vers (v. 908) pourrait-il être scandé dans le mètre ïambique.

Le vers crétique présente les variétés du tétramètre, du trimètre, du tétramètre catalectique *in syllabam* (v. 210) et du trimètre catalectique *in disyllabum* (v. 942, 944). Enfin peut-être faut-il admettre un vers composé d'un dimètre et d'une tripodie trochaïque catalectique (v. 231), et un vers composé d'une tripodie trochaïque et d'un dimètre (v. 667).

On pourrait soulever encore un grand nombre de questions sur la manière dont les différentes espèces de mètres se croisent et s'entremêlent. Mais il me suffit de renvoyer le lecteur aux ouvrages que j'ai déjà cités, et surtout, pour ce dernier point, à la brochure de M. Studemund, *de Canticis Plautinis*, Berlin, 1864, qui ne m'est parvenue que fort tard, et dont je n'ai pu tirer tout le parti que j'aurais voulu. J'essayerai d'en user dans la recension de l'Aulularia, dont j'ai déjà commencé à m'occuper, et je prends ici congé du lecteur, trop heureux si cette longue préface lui a donné quelque idée des difficultés dont est entourée la restitution du texte de Plaute, et lui a inspiré un peu d'indulgence pour mon travail et mes efforts.

Marseille, 1er août 1864.

TITI

MACCI PLAUTI

RUDENS.

GRÆCA DIPHILU.

PLAUTI RUDENS INCIPIT.

PERSONÆ.

ARCTURUS, PROLOGUS.
SCEPARNIO, SERVOS.
PLESIDIPPUS, ADULESCENS.
DÆMONES, SENEX.
PALÆSTRA, MULIER.
AMPELISCA, MULIER.
PTOLEMOCRATIA, SACERDOS.
PISCATORES.
TRACHALIO, SERVOS.
LABRAX, LENO.
CHARMIDES, SENEX.
LORARII.
GRIPUS, PISCATOR.
ADULESCENTES TRES, PERSONÆ MUTÆ.

ARGUMENTUM.

Reti piscator de mare traxit vidulum
Ubi erant erilis filiæ crepundia,
Dominum ad lenonem quæ subrepta venerat.
Ea in cluentelam suipte inprudens patris
Naufragio ejecta devenit: cognoscitur
Suoque amico Plesidippo jungitur.

ARCTURUS, PROLOGUS.

Qui gentis omnis mariaque et terras movet,
Ejus sum civis civitate cælitum.
Ita sum, ut videtis, splendens stel!a candida,
Signum quod semper tempore exoritur suo,
Hic atque in cælo. Nomen Arcturost mihi.
Noctu sum in cælo clarus atque inter Deos,
Inter mortalis ambulo interdius.
Et alia signa de cælo ad terram accidunt :
Quist inperator divom atque hominum Juppiter,
Is nos per gentis alium in alia disparat,
Hominum qui facta, mores, pietatem et fidem
Noscamus, ut quemque adjuvet opulentia.
Qui falsas litis falsis testimoniis
Petunt, quique in jure abjurant pecuniam,
Eorum referimus nomina exscripta ad Jovem :
Cotidie ille scit, quis hic quærat malum.
Qui hic litem apisci postulant perjurio,
Mali res falsas qui inpetrant apud judicem,
Iterum ille eam rem judicatam judicat :
Majore multa multat quam litem auferunt.
Bonos in aliis tabulis exscriptos habet.
Atque hoc scelesti in animum inducunt suum,
Jovem se placare posse donis, hostiis :
Et operam, et sumptum perdunt. Id eo fit, quia

Nihil ei acceptumst a perjuris supplici.
Facilius, si qui pius est, a Dis supplicans,
Quam qui scelestust, inveniet veniam sibi.
Idcirco moneo vos ego hæc, qui estis boni
Quique ætatem agitis cum pietate et cum fide :
Retinete porro, post factum ut lætemini.
Nunc, huc qua causa veni, argumentum eloquar.
Primumdum huic esse nomen urbi Diphilus
Curenas voluit. Illic habitat Dæmones
In agro atque villa proxuma propter mare,
Senex qui huc Athenis exul venit, haut malus.
Neque is adeo propter malitiam patria caret,
Sed dum alios servat, se inpedivit interim :
Rem bene paratam comitate perdidit.
Huic filia olim virgo periit parvola :
Eam de prædone vir mercatur pessumus :
Is eam huc Curenas leno advexit virginem.
Adulescens quidam civis hujus Atticus
Eam vidit ire e ludo fidicino domum.
Amare occepit; ad lenonem devenit,
Minis triginta sibi puellam destinat
Datque arrabonem et jurejurando adligat.
Is leno, ut se æquomst, flocci non fecit fidem
Neque quod juratus adulescenti dixerat.
Ei erat lenoni hospes parvi, Siculus senex
Scelestus Agrigentinus, urbis proditor.
Is illius laudare infit formam virginis
Et aliarum itidem quæ ejus erant mulierculæ.
Infit lenoni suadere, ut secum semul
Eat in Siciliam : ibi esse homines voluptarios

Dicit : potesse ibi fieri eum divitem :
Ibi esse quæstum maxumum meretricibus.
Persuadet. Navis clanculum conducitur.
Quidquid erat, noctu in navem conportat domo
Leno : adulescenti, qui puellam ab eo emerat,
Ait sese Veneri velle votum solvere
(Id hic est fanum Veneris), et eo ad prandium
Vocavit adulescentem huc. Ipse hinc ilico
Navem conscendit : avehit meretriculas.
Adulescenti alii narrant ut res gesta sit ;
Lenonem abivisse. Ad portum adulescens venit :
Illorum navis longe in altum apscesserat.
Ego quoniam video virginem asportarier,
Tetuli ei auxilium et lenoni exitium semul :
Increpui hibernum, et fluctus movi maritumos.
Nam signum Arcturus omnium sum acerrumum :
Vehemens sum exoriens, quom occido vehementior.
Nunc ambo in saxo, leno atque hospes, semul
Sedent ejecti. Navis confractast eis.
Illa autem virgo, atque altera itidem ancillula
De navi timidæ desiluerunt in scapham.
Nunc eas ab saxo fluctus ad terram ferunt,
Ad villam illius, exul ubi habitat senex,
Quojus deturbavit ventus tectum et tegulas :
Et servos illic est ejus qui egreditur foras.
Adulescens huc jam adveniet, quem videbitis,
Qui illam mercatust de lenone virginem.
Valete, ut hostes vostri diffidant sibi.

SCEPARNIO. I, 1.

Pro Di inmortales, tempestatem quojus modi
Neptunus nobis nocte hac misit proxuma.
Detexit ventus villam : quid verbis opust?
Non ventus fuit, verum Alcumena Euripidi.
Ita omnis de tecto deturbavit tegulas :
Inlustriores fecit, fenstrasque indidit.

SCEPARNIO, PLESIDIPPUS (CUM TRIBUS ADULESCENTIBUS), DÆMONES.

PLESIDIPPUS. I, 2.

Et vos a vostris abduxi negotiis,
Neque id processit, qua vos duxi gratia,
Neque quivi ad portum lenonem prehendere.
Sed mea desidia spem deserere nolui :
Eo vos, amici, detinui diutius.
Nunc huc ad Veneris fanum venio visere :
Ubi rem divinam se facturum dixerat.
SCE. Si sapiam, hoc quod me mactat concinnem lutum.
PLE. Prope me hinc nescio quis loquitur. DÆ. Heus, Sceparnio.
SCE. Qui nominat me? DÆ. Qui pro te argentum dedit.
SCE. Quasi me tuum esse servom dicas, Dæmones.
DÆ. Luto usust multo : multam terram confode :
Villam integundam intellego totam mihi :
Nam nunc perlucet ea quam cribrum crebrius.

Ple. Pater, salveto, amboque adeo. Dæ. Salvos sis,
Sce. Sed utrum tu masne an femina's, qui illum patrem
Voces? Ple. Vir sum equidem. Dæ. Quære, vir, porro patrem :
Filiolam ego unam habui : eam unam perdidi.
Virile sexus numquam ullum habui. Ple. At Di dabunt.
Sce. Tibi quidem hercle, quisquis es, magnum malum,
Qui oratione hic occupatos occupes.
Ple. Isticine vos habitatis ? Sce. Quid tu id quæritas?
An quo furatum venias vestigas loca?
Ple. Peculiosum esse decet servom et inprobum,
Quem ero præsente prætereat oratio,
Aut qui inclementer dicat homini libero.
Sce. Et inpudicum et inpudentem hominem addecet
Molestum ultro advenire ad alienam domum,
Quoi debeatur nil. Dæ. Tace, Sceparnio.
Quid opust, adulescens? Ple. Isti infortunium,
Qui præfestinet, ubi erus adsit, præloqui.
Sed nisi molestumst, paucis percontarier
Volo ex te. Dæ. Dabitur opera atque in negotio.
Sce. Quin tu in paludem is, exicasque harundinem,
Qui pertegamus villam, dum sudumst? Dæ. Tace.
Tu si quid opus est dice. Ple. Dic, quod te rogo,
Ecquem tu hic hominem crispum, incanum videris,
Malum, perjurum, palpatorem. Dæ. Plurumos.
Nam ego propter ejus modi viros vivo miser.

Ple. Hic dico, in fanum Veneris qui mulierculas
Duas secum adduxit, quique adornavit sibi,
Ut rem divinam faciat, aut hodie, aut heri.
Dæ. Non hercle, adulescens, jam hos dies conplusculos
Quemquam istic vidi sacruficare : neque potest
Clam me esse, si qui sacruficat : semper petunt
Aquam hinc, aut ignem, aut vascula, aut cultrum, aut veru,
Aut aulam extarem, aut aliquid. Quid verbis opust?
Veneri paravi vasa et puteum, non mihi.
Nunc intervallum jam hos dies multos fuit.
Ple. Ut verba præhibes, me perisse prædicas.
Dæ. Mea quidem hercle causa salvos sis licet.
Sce. Heus tu, qui fana ventris causa circumis,
Jubere meliust prandium ornari domi.
Fortasse tu huc vocatus es : ad prandium
Ille qui vocavit nullus venit? Ple. Admodum.
Sce. Nullumst periclum te hinc ire inpransum domum.
Cererem te melius quam Venerem sectarier :
Amori hæc curat, tritico curat Ceres.
Ple. Deluduficavit me ille homo indignis modis.
Dæ. Pro Di inmortales, quid illuc est, Sceparnio,
Hominum secundum litus? Sce. Ut mea opiniost,
Propter viam illi sunt vocati ad prandium.
Dæ. Qui? Sce. Quia post cenam, credo, laverunt heri.
Confracta navis in marist illis. Dæ. Itast.
Sce. At hercle nobis villa in terra et tegulæ.

DÆ. Hui,
Homunculi quanti estis : ejecti ut natant.
PLE. Ubi sunt ei homines, opsecro? DÆ. Hac ad
dexteram :
Viden? Secundum litus. PLE. Video. Sequimini.
Utinam is sit quem ego quæro, vir sacerrumus.
Valete. SCE. Si non moneas, nosmet meminimus.
Sed, o Palæmon, sancte Neptuni comes,
Qui Hercule illi socius esse diceris,
Quod facinus video? DÆ. Quid vides? SCE. Mulier-
culas
Video sedentis in scapha solas duas.
Ut adflictantur miseræ. Euge, euge, perbene,
Ab saxo avortit fluctus ad litus scapham.
Neque gubernator umquam potuit rectius.
Non vidisse undas me majores censeo.
Salvæ sunt, si illos fluctus devitaverint.
Nunc, nunc, periculumst : ejecit alteram.
At in vadost : jam facile enabit : eugepæ.
Viden alteram illam ut fluctus ejecit foras.
Surrexit : horsum se capessit : salva res.
Desiluit hæc autem altera ad terram e scapha.
Ut præ timore in genua in undas concidit.
Salvast, evasit ex aqua : jam in litorest.
Sed dextrovorsum avorsast in malam crucem.
Hem,
Errabit illæc hodie. DÆ. Quid id refert tua?
SCE. Si ad saxum, quo capessit, ea deorsum cadit,
Errationis fecerit conpendium.
DÆ. Si tu de illarum cenaturus vesperi's,

Illis curandum censeo, Sceparnio:
Si apud me essurus, mihi dari operam volo.
Sce. Bonum æquomque oras. Dæ. Sequere me hac ergo. Sce. Sequor.

PALÆSTRA, I, 3.

Nimio fortunæ pol hominum minus miseræ memorantur
.... experiundo eis datur acerbum.
Hoc Deo conplacitumst hoc ornatu ornatam in incertas me
Regiones timidam ejectam? Hancine ego ad rem natam memorabo
Miseram? hancine ego partem capio ob pietatem præcipuam?
Nam mi hoc haut laborist laborem hunc potiri,
Si me erga parentis aut Deos inpiavi:
Sed id si parate curavi ut caverem,
Tum mi hoc indecore, inique, inmodeste
Datis, Di. Nam quid habebunt insigne posthac
Inpii, ad hunc modum innoxiis si est
Honor apud vos? Nam me si quid sciam fecisse aut
Parentis sceleste, minus memet miserer.
Sed erile scelus me sollicitat;
Ejus me inpietas male habet: is navem atque omnia perdidit in mari.
Hæc ejus bonorum sunt reliquiæ. Etiam
Quæ semul vecta mecum in scaphast excidit.
Nunc ego sola sum.

Quæ mihi si foret salva, saltem labor
Lenior hic esset ejus opera mihi.
Nunc quam spem aut opem, aut consili quid capessam,
Ita hic sola solis locis conpotita?
Hic saxa sunt, hic mare sonat : nec quisquam homo mi obviam venit.
Hoc quod induta sum summæ opes oppido :
Nec cibo nec loco tecta quo sim scio.
Quæ mihist spes, qua me vivere velim?
Nec loci gnara sum, nec diu hic fui.
Saltem ego aliquem velim qui mihi ex his locis
Aut viam aut semitam monstret : ita nunc
Hac an illac eam incerta sum consili :
Nec prope usquam hic quidem cultum agrum conspicor :
Algor, error, pavor membra mi omnia tenent.
Hæc parentes mei miseri me hauscitis nunc miseram esse ita uti sum.
Libera ego prognata fui maxume, nequiquam fui.
Nunc qui minus ego servio, quam si forem serva nata?
Neque quicquam umquam his id profuit qui me sibi eduxerunt.

PALÆSTRA, AMPELISCA. I, 4.

Am. Quid mihi meliust, quid magis in remst, quam corpore vitam ut secludam?

Ita male vivo : atque ita mi multæ in pectore sunt curæ exanimales.
Ita res se habent : vitæ haut parco : perdidi spem qua me oblectabam.
Omnia jam circumcursavi, atque omnibus latebris perreptavi
Quærere conservam voce, oculis, auribus, ut pervestigarem.
Neque eam usquam invenio neque quo eam neque qua quæram eam consultumst,
Neque quem rogitem responsorem quemquam interea invenio.
Nec magis solæ terræ solæ quam hæc loca sunt atque hæ regiones.
Neque, si vivit, eam vivam umquam quin ego inveniam, desistam.
Pa. Quojanam vox prope me sonat hic. Am. Pertimui. Quis loquitur hic
Prope? Pa. Bona Spes, opsecro, subventa mihi.
Am. Mulier est, muliebris vox ad auris mihi
Venit : tune eximes ex hoc miseram metu?
Pa. Certo vox muliebris tetigit auris meas.
Num Ampelisca opsecrost? Am. Ten, Palæstra, audio?
Pa. Quin voco, ut me audiat, nomine illam suo?
Ampelisca. Am. Hem, quis est? Pa. Ego Palæstra tua.
Am. Dic, ubi's? Pa. Pol, ego nunc in malis plurumis.
Am. Socia sum, nec minor pars meast quam tua.
Sed videre expeto te. Pa. Mihi's æmula.

Am. Consequamur gradu vocem. Ubi's? Pa. Ecce me :
Accede ad me, atque adi contra. Am. Fit sedulo.
Pa. Cedo manum. Am. Accipe. Pa. Dic : vivisne, opsecro.
Am. Tu facis me quidem vivere ut nunc velim,
Quom mihi te licet tangere. Ut vix mihi
Credo ego hoc, te tenere. Opsecro, amplectere,
Spes mea : ut me omnium jam laborum levas.
Pa. Occupas præloqui quæ mist oratio.
Nunc abire hinc decet nos. Am. Quo amabo ibimus?
Pa. Litus hoc persequamur. Am. Sequor quo lubet.
Pa. Sicine hic cum uvida veste grassabimur?
Am. Hoc quod est, id necessariumst perpeti.
Sed quid hoc opsecro est? Pa. Quid? Am. Viden amabo fanum? videsne hoc?
Pa. Ubist? Am. Ad dextram. Pa. Video decorum Dis locum viderier.
Am. Haut longe abesse oportet homines hinc : ita hic lepidust locus.
Est Deus : veneror ut nos ex hac ærumna eximat,
Miseras, inopes, ærumnosas, ut aliquo auxilio adjuvet.

SACERDOS, PALÆSTRA, AMPELISCA. I, 5.

Sa. Qui sunt qui a patrona preces mea expetessunt?
Nam vox me precantum huc foras excitavit.
Bonam atque opsequentem deam atque haut gravatam

Patronam exequontur benignamque multum.
PA. Jubemus te salvere, mater. SA. Salvete,
Puellæ : sed unde
Ire vos cum uvida veste dicam, opsecro,
Tam mæstiter vestitas.
PA. Ilico hinc imus haut longule ex hoc loco :
Verum longe hinc abest unde advectæ huc sumus.
SA. Nempe equo ligneo per vias cærulas
Estis vectæ. PA. Admodum. SA. Ergo æquius vos erat
Candidatas venire hostiatasque : ad hoc
Fanum ad istunc modum non veniri solet.
PA. Quæne ejectæ e mari simus ambæ, opsecro,
Unde nos hostias agere voluisti huc?
Nunc tibi amplectimur genua egentes opum,
Quæ in locis nesciis nescia spe sumus,
Ut tuo recipias tecto servesque nos,
Miseriarumque te ambarum uti misereat,
Quibus nec locust ullus nec spes parata,
Neque hoc amplius quod vides nobis quicquamst.
SA. Manus mihi date : exurgite a genibus ambæ.
Misericordior nulla mest feminarum.
Sed hic pauperes res sunt inopesque, puellæ :
Egomet vix vitam colo : Veneri servio cibo meo.
AM. Veneris fanum opsecro hoc est? SA. Fateor.
Ego hujus fani sacerdos
Clueo. Verum, quidquid fuerit, fiet a me comiter,
Quo nunc copia valebit.
Ite hac mecum. PA. Amice benigneque honorem,
Mater, nostrum habes. SA. Oportet.

PISCATORES. II, 1.

Omnibus modis qui pauperes sunt homines miseri vivont,
Præsertim quibus nec quæstus est, nec artem didicere ullam.
Necessitate, quidquid est domi, id sat est habendum.
Nos jam de ornatu propemodum ut locupletes simus scitis.
Hisce hami atque hæc harundines sunt nobis quæstu et cultu.
Cotidie ex urbe ad mare huc prodimus pabulatum.
Pro exercitu gumnastico et palæstrico hoc habemus:
Echinos, lopadas, ostreas, balanos captamus, conchas,
Marinam urticam, musculos, plagusias striatas.
Post id piscatum hamatilem et saxatilem adgredimur,
Cibum captamus e mari. Si eventus non evenit
Neque quicquam captumst piscium, salsi lautique pure
Domum redimus clanculum : dormimus incenati.
Atque ut nunc valide fluctuat mare, nulla nobis spes est :
Nisi quid concharum capsimus, incenati sumus profecto.
Nunc Venerem hanc veneremur bonam, ut nos lepide adjurit hodie.

TRACHALIO, PISCATORES. II, 2.

Tra. Animum advorsavi sedulo ne erum usquam præterirem :
Nam quom modo exibat foras, ad portum se aibat ire :
Me huc obviam jussit sibi venire ad Veneris fanum.
Sed quos perconter, commode eccos video astare : adibo.
Salvete fures maritumi, conchitæ atque hamiotæ,
Famelica hominum natio : quid agitis? ut peritis?
Pis. Ut piscatorem æquomst fame sitique speque. Tra. Ecquem vos
Huc adulescentem strenua facie, rubicundum, fortem,
Ingenuom, mediocri statura, dum astatis, venire
Vidistis, qui tris duceret chlamudatos cum machæris?
Pis. Nullum istac facie, ut prædicas, venisse huc scimus. Tra. Ecquem
Recalvom ac silonem senem, statutum, ventriosum,
Tortis superciliis, contracta fronte, fraudulentum,
Deorum odium atque hominum, malum, mali viti probrique plenum,
Qui duceret mulierculas duas secum satis venustas?
Pis. Cum istius modi virtutibus operisque natus qui sit
Eum quidem ad carnuficemst æquius quam ad Venerem conmeare.
Tra. At si vidistis, dicite. Pis. Huc profecto nullus venit.

Vale. Tra. Valete. Credidi : factumst quod suspicabar :
Data verba ero sunt : leno abit scelestus exulatum.
In navem ascendit, mulieres avexit : ariolus sum.
Is huc erum etiam ad prandium vocavit, sceleris semen.
Nunc quid mi meliust, quam ilico hic opperiar erum dum veniat?
Eadem, sacerdos Veneria hæc si quid amplius scit,
Si videro, exquisivero. Faciet me certiorem.

TRACHALIO, AMPELISCA. II, 3.

Am. Intellego, hanc, quæ proxumast villa Veneris fanum, me
Pulsare jussisti atque aquam rogare. Tra. Quoja ad auris
Vox mi advolavit? Am. Opsecro, hic quis loquitur? quem ego video?
Tra. Estne Ampelisca hæc quæ foras e fano egreditur? Am. Estne hic
Trachalio, quem conspicor, calator Plesidippi?
Tra. East. Am. Is est. Trachalio, salve. Tra. Salve, Ampelisca :
Quid agis tu? Am. Ætatem haut malam male. Tra. Melius ominare.
Am. Verum omnis sapientis decet conferre et fabulari.

Sed Plesidippus tuus erus ubi amabost? Tra. Heia vero,
Quasi non sit intus. Am. Neque pol est, neque huc quidem ullus venit.
Tra. Non venit? Am. Vera prædicas. Tra. Non est meum, Ampelisca.
Sed quam mox coctumst prandium? Am. Quod prandium, opsecro te?
Tra. Nempe rem divinam facitis hic? Am. Quid somnias, amabo?
Tra. Certe huc Labrax ad prandium vocavit Plesidippum,
Erum meum erus voster. Am. Edepol haut miranda facta dicis:
Si Deos decepit et homines, lenonum more fecit.
Tra. Non rem divinam facitis hic vos neque erus? Am. Ariolare.
Tra. Quid tu agis igitur? Am. Ex malis multis metuque summo
Capitalique ex periculo orbas auxilique opumque huc
Recepit ad se Veneria hæc sacerdos me et Palæstram.
Tra. An hic Palæstrast, opsecro, eri mei amica? Am. Certo.
Tra. Inest lepos in nuntio tuo magnus, mea Ampelisca:
Sed istuc periclum perlubet quod fuerit vobis scire.
Am. Confractast, mi Trachalio, hac nocte navis nobis.
Tra. Quid, navis? quæ istæc fabulast? Am. Non audivisti, amabo,

Quo pacto leno clanculum nos hinc auferre voluit
In Siciliam et quidquid domi fuit in navem inposivit?
Ea nunc perierunt omnia. TRA. O Neptune lepide, salve.
Ne, te aleator nullus est sapientior. Profecto
Nimis lepide jecisti bolum: perjurum perdidisti.
Sed nunc ubist leno Labrax? AM. Periit potando, opinor.
Neptunus magnis poculis hac nocte eum invitavit.
TRA. Credo hercle, anancæo datum quod biberet. Ut ego amo te,
Mea Ampelisca. Ut dulcis es. Ut mulsa dicta dicis.
Sed tu et Palæstra quo modo salvæ estis? AM. Scibis, faxo.
De navi timidæ ambæ in scapham insiluimus, quia videmus
Ad saxa navem ferrier: properans exolvi restem,
Dum illi timent. Nos cum scapha tempestas dextrovorsum
Differt ab illis: itaque nos ventisque fluctibusque
Jactatæ exemplis plurumis misere perpetuam noctem.
Vix hodie ad litus pertulit nos ventus exanimatas.
TRA. Novi, Neptunus ita solet: quamvis fastidiosus
Ædilis est: si quæ inprobæ sunt merces, jactat omnis.
AM. Væ capiti atque ætati tuæ. TRA. Tuo, mea Ampelisca.
Scivi lenonem facere hoc quod fecit: sæpe dixi.

Capillum promittam, optumumst, occipiamque ariolari.
Am. Cavistis ergo tu atque erus ne abiret, quom scibatis?
Tra. Quid faceret? Am. Si amabat, rogas quid faceret? Adservaret
Dies noctisque : in custodia esset semper. Verum ecastor
Ut multi fecit, ita probe curavit Plesidippus.
Tra. Quor tu istuc dicis? Am. Res palamst. Tra. Scin tu? etiam qui it lavatum
In balineas, quom ibi sedulo sua vestimenta servat,
Tam surrupiuntur, quippe qui quem illorum opservat falsust :
Fur facile quem opservat videt : custos qui fur sit nescit.
Sed duce me ad illam : ubist. Am. I sane in Veneris fanum huc intro :
Sedentem flentemque opprimes. Tra. Ut jam istuc mihi molestumst.
Sed quid flet? Am. Ego dicam tibi : hoc sese excruciat animi,
Quia leno ademit cistulam ei, quam habebat ubique habebat,
Qui suos parentis noscere potesset : eam veretur
Ne perierit. Tra. Ubinam ea fuit cistellula? Am. Ibidem in navi.
Conclusit ipse in vidulum, ne copia esset ejus,
Qui suos parentis nosceret. Tra. O facinus inpudicum,

Quam liberam esse oporteat servire postulare.
Am. Nunc eum cum navi scilicet abisse pessum in altum.
Et aurum et argentum fuit lenonis omne ibidem.
Tra. Credo aliquem inmersisse atque eum excepisse. Am. Id misera mæstast,
Sibi eorum evenisse inopiam. Tra. Jam istoc magis usus factost,
Ut eam intro consolerque eam, ne sic se excruciet animi.
Nam multa præter spem scio multis bona evenisse.
Am. At ego etiam qui speraverint spem decepisse multos.
Tra. Ergo animus æquos optumumst ærumnæ condimentum.
Ego eo intro, nisi quid vis. Am. Eas. Ego quod mihi inperavit
Sacerdos id faciam atque aquam hinc de proxumo rogabo.
Nam extemplo, si verbis suis peterem, daturos dixit.
Neque digniorem censeo vidisse anum me quemquam,
Quoi Deos atque homines censeam benefacere magis decere.
Ut lepide, ut liberaliter, ut honeste atque haut gravate
Timidas, egentis, uvidas, ejectas, exanimatas
Accepit ad sese: haut secus quam si ex se simus natæ.
Ut eapse sic succincta aquam calefactat, ut lavemus.

Nunc, ne moræ illi sim, petam hinc aquam unde mihi inperavit.
Heus, ecquis in villast? ecquis? hoc recludite : quis prodit?

SCEPARNIO, AMPELISCA. II, 4.

SCE. Quis est qui nostris tam proterve foribus facit injuriam?
AM. Ego sum. SCE. Hem, quid hoc bonist? eu, edepol specie lepida mulier.
AM. Salve, adulescens. SCE. Et tu multum salveto, adulescentula.
AM. Ad vos venio. SCE. Accipiam hospitio, si mox venies vesperi,
Item ut adfectam : nam nunc nihil est qui te mane mulierem....
Sed quid ais, mea lepida, hilara? AM. Ah, nimium familiariter
Me attrectas. SCE. Pro Di inmortales, Veneris ecfigia hæc quidemst.
Ut in ocellis hilaritudost : heia, corpus quojus modi :
Subvolturiumst, illud quidem subaquilum volui dicere.
Vel papillæ quojus modi : tum quæ indoles in saviost.
AM. Non ego sum pollucta pago : potin ut me apstineas manum?

Sce. Non licet te sic, sic placide, bellam belle tangere?
Am. Otium ubi erit, tum tibi operam ludo et deliciæ dabo.
Nunc quam ob rem huc sum missa, amabo, vel tu mi aias, vel neges.
Sce. Quid nunc vis? Am. Sapienti ornatus quid velim indicium facit.
Sce. Meus quoque hic sapienti ornatus quid velim indicium facit.
Am. Hæc sacerdos Veneris petere hinc jussit me a vobis aquam.
Sce. At ego basilicus sum : quem nisi oras, guttam non feres.
Nostro illum puteum periclo et ferramentis fodimus.
Nisi multis blanditiis a me gutta non ferri potest.
Am. Quor tu aquam gravare, amabo, quam hostis hosti commodat?
Sce. Quor tu operam gravare mihi, quam civis civi commodat?
Am. Immo etiam tibi, mea voluptas, quæ voles faciam omnia.
Sce. Eugepæ, salvos sum : hæc jam me suam voluptatem vocat.
Dabitur tibi aqua, ne nequiquam me ames. Cedo mi urnam. Am. Cape.
Propera amabo ecferre. Sce. Manta : jam hic ero, voluptas mea.
Am. Quid sacerdoti me dicam hic demoratam tamdiu?
Ut etiam nunc misera timeo, ubi oculis intueor mare.

Sed quid ego misera video procul in litore?
Meum erum lenonem Siciliensemque hospitem,
Quos periisse ambos misera censebam in mari.
Jam plus mali illud nobis vivit quam ratæ.
Sed quid ego cesso fugere in fanum ac dicere hæc
Palæstræ, in aram uti confugiamus prius
Quam scelus huc leno veniat nosque hic opprimat?
Confugiam hinc: ita res suppetit subito mihi.

SCEPARNIO. II, 5.

Pro Di inmortales, in aqua nunquam credidi
Voluptatem inesse tantam: ut hanc traxi lubens.
Nimio minus altus puteus visust quam prius.
Ut sine labore hanc extraxi: præfiscine,
Satis nequam sum, utpote qui hodie amare inceperim.
En tibi aquam mea tu bellula: en, te sic volo
Te ferre honeste, ut ego fero: ut placeas mihi.
Sed ubi tu's delicata? Cape aquam hanc sis. Ubi's?
Amat hercle me, ut ego opinor. Delituit mala.
Ubi tu's? etiamne hanc urnam acceptura's? ubi's?
Commodule melius. Tandem vero serio.
Etiam acceptura's urnam hanc? ubi tu's gentium?
Nusquam hercle equidem illam video: ludos me facit.

Adponam hercle urnam jam ego hanc in media via.
Sed autem quid si hanc hinc apstulerit quispiam
Sacram urnam Veneris? Mi exhibeat negotium.
Metuo hercle ne illa mulier mi insidias locet,
Ut conprehendar cum sacra urna Veneria.
Nempe optumo me jure in vinclis enicet
Magistratus, si quis me hanc habere viderit.
Nam hæc literatast : eapse cantat quoja sit.
Jam hercle evocabo hinc hanc sacerdotem foras,
Ut hanc accipiat urnam : accedam huc ad foris.
Heus, sis, Ptolemocratia, cape hanc urnam tibi :
Muliercula hanc nescio quæ huc ad me detulit.
Intro ferundast. Repperi negotium,
Siquidem his mihi ultro adgerunda etiamst aqua.

LABRAX, CHARMIDES. II, 6.

La. Quihomo esse sese miserum et mendicum volet
Neptuno credat sese atque ætatem suam :
Nam si quis cum eo quid rei conmiscuit,
Ad hoc exemplum amittit ornatum domum.
Edepol, Libertas, lepida's, quæ numquam pedem
Voluisti in navem mecum hercle una inponere.
Sed ubi ille meus est hospes qui me perdidit?
Atque eccum incedit. Ch. Quo, malum, properas, Labrax?
Nam equidem te nequeo consequi tam strenue.
La. Utinam, te oculis priusquam vidissem meis,

Malo cruciatu in Siciliam perbiteres,
Quem propter hoc mihi optigit misero mali.
Ch. Utinam, quom in ædis me ad te adduxisti tuas,
In carcere illo potius cubuissem die.
Deosque inmortalis quæso, dum vivas, uti
Omnis tui similis hospites habeas tibi.
La. Malam Fortunam in ædis te adduxi meas.
Quid mi scelesto tibi erat auscultatio?
Quidve hinc abitio? quidve in navem inscensio?
Ubi perdidi etiam plus boni quam mihi fuit.
Ch. Pol minume miror, navis si fractast tibi,
Scelus te et sceleste parta quæ vexit bona.
La. Pessum dedisti me blandimentis tuis.
Ch. Scelestiorem cenam cenavi tuam
Quam quæ Thyestæst anteposita et Tereo.
La. Perii: animo male fit. Contine quæso caput.
Ch. Pulmoneum edepol nimis velim vomitum vomas.
La. Eheu, Palæstra atque Ampelisca, ubi estis nunc?
Ch. Piscibus in alto credo præhibent pabulum.
La. Mendicitatem mi optulisti opera tua,
Dum tuis ausculto magnidicis mendaciis.
Ch. Bonamst quod habeas gratiam merito mihi,
Qui te ex insulso salsum feci opera mea.
La. Quin tu hinc is a me in maxumam malam crucem?
Ch. Eas: easque res agebam commodum.
La. Eheu, quis vivit me mortalis miserior?
Ch. Ego multo tanto miserior quam tu, Labrax.
La. Qui? Ch. Quia ego indignus sum, tu dignus qui sies.
La. O scirpe, scirpe, laudo fortunas tuas,

Qui semper servas gloriam aritudinis.
Ch. Equidem me ad velitationem exerceo:
Nam omnia corusca præ tremore fabulor.
La. Edepol, Neptune, es balineator frigidus,
Cum vestimentis postquam a te abii algeo.
Ne thermopolium quidem ullum ille instruit,
Ita salsam præhibet potionem et frigidam.
Ch. Ut fortunati sunt fabri ferrarii,
Qui apud carbones adsident: semper calent.
La. Utinam fortuna nunc anatina uterer,
Uti, quom exivissem ex aqua, arerem tamen.
Ch. Quid, si aliquo ad ludos me pro Manduco locem?
La. Quapropter? Ch. Quia pol clare crepito dentibus.
Jure optumo modo me lavisse arbitror.
La. Qui? Ch. Quine auderem tecum in navem ascendere,
Qui a fundamento mi usque movisti mare.
La. Tibi auscultavi: tu promittebas mihi
Illic esse quæstum maxumum meretricibus:
Ibi me conruere posse aiebas divitias.
Ch. Jam postulabas te, inpurata belua,
Totam Siciliam devoraturum insulam.
La. Quænam balæna meum voravit vidulum,
Aurum atque argentum ubi omne conpactum fuit?
Ch. Eadem illa credo quæ meum marsippium,
Quod plenum argenti fuit in sacciperio.
La. Eheu redactus sum usque ad unam hanc tuniculam

Et ad hoc misellum pallium : perii oppido.
CH. Vel consociare mihi quidem tecum licet.
Æquas habemus partis. LA. Saltem si mihi
Mulierculæ essent salvæ, spes aliquæ forent.
Nunc si me adulescens Plesidippus viderit,
Quo ab arrabonem pro Palæstra acceperam,
Jam se exhibebit hic mihi negotium.
CH. Quid stulte ploras? tibi quidem edepol copiast,
Dum lingua vivet, qui rem solvas omnibus.

SCEPARNIO, LABRAX, CHARMIDES. II, 7.

SCE. Quid illuc, opsecro, negotist, quod duæ mulierculæ
Hic in fano Veneris signum flentes amplexæ tenent,
Nescio quem metuentes miseræ? Nocte hac vero proxuma
Se jactatas atque ejectas hodie esse aiunt e mari.
LA. Opsecro hercle, adulescens, ubi istæc sunt, quas memoras mulieres?
SCE. Hic in fano Veneris. LA. Quot sunt? SCE. Totidem quot ego et tu sumus.
LA. Nempe meæ? SCE. Nempe nescio istuc. LA. Qua sunt facie? SCE. Scitula.
Vel ego amare utramvis possum, si probe adpotus siem.
LA. Nempe puellæ? SCE. Nempe molestus es : tu vise, si lubet.

La. Meas oportet intus esse hic mulieres, mi Charmides.
Ch. Juppiter te perdat, et si sunt et si non sunt tamen.
La. Intro rumpam jam huc in Veneris fanum. Ch. In barathrum mavelim.
Opsecro, hospes, da mihi aliquid ubi condormiscam loci.
Sce. Istic ubi vis condormisce. Nemo prohibet: puplicumst.
Ch. At vides me, ornatus ut sim vestimentis uvidis.
Recipe me in tectum : da mihi vestimenti aliquid aridi,
Dum arescunt mea : in aliquo tibi referam gratiam loco.
Sce. Tegillum eccillud mihi unum arescit : id si vis dabo.
Eodem amictus, eodem tectus esse soleo, si pluvit.
Tu istæc mi dato : exarescent faxo. Ch. Eho, an te pænitet.
In mari quod elavi ne hic in terra iterum eluam.
Sce. Eluas tu an exungare, ciccum non interduim.
Tibi ego numquam credam quicquam, nisi si accepto pignore.
Tu vel suda, vel peri algu, vel tu ægrota, vel vale :
Barbarum hospitem mi in ædis nil moror : sat litiumst.
Ch. Jamne abis? Venalis illic ductitavit quisquis est.
Non est misericors. Sed quid ego hic asto infelix, uvidus?

Quin abeo hinc in Veneris fanum ut edormiscam hanc crapulam,
Quam potavi præter animi, quam lubuit, sententiam?
Quasi vinis græcis Neptunus nobis suffudit mare.
Itaque alvum prodi speravit nobis salsis poculis.
Quid opust verbis? Si invitare nos paulisper pergeret,
Ibidem obdormissemus. Nunc vix vivos amisit domum.
Nunc lenonem, quid agit intus, visam convivam meum.

DÆMONES. III, 1.

Miris modis Di ludos faciunt hominibus,
Mirisque exemplis somnia in somnis danunt.
Ne dormientis quidem sinunt quiescere.
Velut ego hac nocte, quæ processit proxuma,
Mirum atque inscitum somniavi somnium.
Ad hirundininum nidum visast simia
Ascensionem ut faceret admolirier :
Neque eas eripere quibat inde. Postibi
Videtur ad me simia adgredirier,
Rogare scalas ut darem utendas sibi.
Ego ad hoc exemplum simiæ respondeo,
Natas ex Philomela atque ex Progne esse hirundines.
Ago cum illa ne quid noceat meis popularibus :
Atque illa animo jam fieri feroeior:
Videtur ultro mihi malum minitarier.
In jus vocat me. Ibi ego nescio quo modo

Iratus videor mediam arripere simiam :
Concludo in vincla bestiam nequissumam.
Nunc quam ad rem dicam hoc attinere somnium,
Numquam hodie quivi ad conjecturam evadere.
Sed quid hic in Veneris fano oritur clamoris? animus mirat.

TRACHALIO, DÆMONES, III, 2.

Tʀᴀ. Pro Curenenses populares, vostram ego inploro fidem,
Agricolæ, adcolæ propinqui qui estis his regionibus,
Ferte opem inopiæ, atque exemplum pessumum pessumdate.
Vindicate, ne inpiorum potior sit pollentia
Quam innocentum qui se scelere fieri nolunt nobilis.
Statuite exemplum inpudenti, date pudori præmium :
Facite hic lege potius liceat quam vi victo vivere.
Currite huc in Veneris fanum : vostram iterum inploro fidem,
Qui prope hic adestis, quique auditis clamorem meum :
Ferte suppetias qui Veneri Veneriæque antistitæ
More antiquo in custodelam suum conmiserunt caput.
Prætorquete injuriæ prius collum quam ad vos pervenit.

DÆ. Quid istuc est negoti? TRA. Per ego hæc genua te optestor, senex,
Quisquis es. DÆ. Quin tu ergo omitte genua, et quid sit mi expedi,
Quor tumultues. TRA. Teque oro et quæso, si speras tibi
Hoc anno multum futurum sirpe et laserpicium,
Eamque eventuram exagogam Capuam salvam et sospitem,
Atque ab lippitudine usque siccitas ut sit tibi.
DÆ. Sanun es? TRA. Seu tibi confidis fore multam magudarim,
Ut ne te pigeat dare operam mihi quod te orabo, senex.
DÆ. At ego te per crura et talos tergumque optestor tuum,
Ut tibi ulmeam uberem esse speres virgidemiam,
Et tibi eventuram hoc anno uberem messem mali,
Ut mi istuc dicas negoti quid sit, quor tumultues.
TRA. Qui lubet maledicere? Equidem tibi bona optavi omnia.
DÆ. Bene equidem tibi dico, qui te digna ut eveniant precor.
TRA. Opsecro,, hoc prævortere. DÆ. Ergo quid negotist? TRA. Mulieres
Duæ innocentes intus hic sunt, tui indigentes auxili.
Quibus advorsum jus legesque insignite injuria hic
Factast fitque in Veneris fano. Tum sacerdos Veneria
Indigne adflictatur. DÆ. Quis homost tanta confidentia,

Qui sacerdotem audeat violare? Sed eæ mulieres
Quæ sunt, aut quid eis iniqui fit? TRA. Si das operam, eloquar.
Veneris signum sunt amplexæ: nunc homo audacissumus
Eas deripere volt: eas ambas esse oportet liberas.
DÆ. Quis istic est qui Deos tam parvi pendit? Paucis expedi.
TRA. Fraudis, sceleris, parricidi, perjuri plenissumus,
Legirupa, inpudens, inpurus, inverecundissumus:
Uno verbo apsolvam, lenost. Quid illum porro prædicem?
DÆ. Edepol infortunio hominem prædicas donabilem.
TRA. Qui sacerdoti scelestus faucis interpresserit.
DÆ. At malo cum magno suo fecit hercle. Ite istinc foras,
Turbalio, Sparax: ubi estis? TRA. I, opsecro, intro: subveni
Illis. DÆ. Iterum haud inperabo. Sequimini hac. TRA. Age nunc iam:
Jube oculos elidere, itidem ut sepiis faciunt coqui.
DÆ. Proripite hominem pedibus huc itidem quasi occisam suem.
TRA. Audio tumultum: opinor, leno pugnis pectitur.
Nimis velim inprobissumo homini malas edentaverint.
Sed eccas: ipsæ huc egrediuntur timidæ e fano mulieres.

TRACHALIO, PALÆSTRA, AMPELISCA. III, 3.

PA. Nunc id est, quom omnium copiarum atque opum,
Auxili, præsidi viduitas nos tenet.
Vox quojast quæ salutem adferat?
Quam in partem ingredi persequamur
Incertum. In metu nunc sumus ambæ.
Tanta inportunitas, tantaque injuria
Facta in nos est modo hic intus ab nostro ero,
Qui scelestus sacerdotem anum præcipes
Reppulit, propulit perquam indignis modis
Nosque ab signo intumo vi deripuit sua.
Sed nunc se ut ferunt res fortunæque nostræ,
Par moririst, nequest melius morte in malis
Rebus miseris. TRA. Quid est, quæ illæc oratiost?
Cesso ego has consolari? Heus, Palæstra. PA. Qui vocat?
TRA. Ampelisca. AM. Opsecro, quis est qui vocat?
Quis is est qui nominat? TRA. Si respexis, scies.
PA. O salutis meæ spes. TRA. Tace ac bono animo's.
Me vide. PA. Si modo id liceat, vis ne opprimat.
TRA. Quæ vis? PA. Vim mi adferam ipsa, adigit. TRA. Ah, desine : nimis inepta's.
PA. Desiste dictis nunc iam miseram me consolari.
Nisi quid re præsidium adparas, Trachalio, acta hæc res est :
Certumst moriri quam hunc pati grassari lenonem in me.

Sed muliebri animo sum tamen : miseræ quom venit in mentem
Mihi mortis metus, membra occupat. Edepol, est hoc acerbum.
Tra. Bonum animum habete. Pa. Nam, opsecro, unde animus mi invenitur?
Tra. Ne, inquam, timete : adsidite hic in ara. Pa. Quid istæc ara
Prodesse nobis plus potest quam signum in fano hic intus
Veneris, quod amplexæ modo, unde abreptæ per vim miseræ?
Tra. Sedete hic modo : ego hinc vos tamen tutabor. Aram habete hanc
Vobis pro castris : mœnia hinc : ego vos defensabo.
Præsidio Veneris malitiæ lenonis contra incedam.
Pa. Tibi auscultamus, et, Venus alma, ambæ te opsecramus,
Aram amplexantes hanc tuam, lacrumantes, genibus nixæ,
In custodelam nos tuam ut recipias et tutere :
Illos scelestos qui tuum fecerunt fanum parvi,
Ut ulciscare, nosque ut hanc tua pace aram opsidere
Sinas, quæ elautæ ambæ sumus opera Neptuni noctu:
Ne invisas habeas neve idcirco nobis vitio vortas,
Si quidpiamst, minus quod bene esse lautum tu arbitrare.
Tra. Has æquom petere intellego : decet aps te id inpetrari :

Ignoscere his te convenit: metus has ut faciant subigit.
Te ex concha natam esse autumant: cave tu harum conchas spernas.
Sed optume eccum exit senex, patronus mihique et vobis.

DÆMONES, LABRAX, LORARII, TRACHALIO, PALÆSTRA, AMPELISCA. III, 4.

DÆ. Exi e fano, natum quantumst hominum sacrilegissume.
Vos in aram abite sessum. Sed ubi sunt? TRA. Huc respice.
DÆ. Optume: istuc volueramus. Jube modo accedat prope
Hunc legirupionem. Hic nobiscum Dis facere postulas?
Pugnum in os inpinge. LA. Iniqua hæc patior cum pretio tuo.
DÆ. At etiam minitatur audax. LA. Jus meum ereptumst mihi:
Meas mihi ancillas invito me eripuisti. TRA. Ergo dato
De senatu Curenensi quemvis opulentum arbitrum,
Si tuas esse oportet, nive eas esse oportet liberas,
Neu te in carcerem conpingi est æquom ætatemque ibi

Te usque habitare, donec totum carcerem contriveris.
LA. Non hodie isti rei auspicavi, ut cum furcifero fabuler.
Te ego appello. DÆ. Cum istoc primum qui te novit disputa.
LA. Tecum ago. TRA. Atqui mecum agundumst. Suntne illæ ancillæ tuæ?
LA. Sunt. TRA. Agedum ergo, tange utramvis digitulo minumo modo.
LA. Quid, si attigero? TRA. Extemplo hercle ego te follem pugilatorium
Faciam, et pendentem incursabo pugnis, perjurissume.
LA. Mihi non liceat meas ancillas Veneris de ara abducere?
DÆ. Non licet: itast lex apud nos. LA. Mihi cum vostris legibus
Nihil est conmerci: equidem jam istas ambas educam foras.
Tu senex, si istas amas, huc arido argentost opus.
DÆ. Hæ autem Veneri conplacuerunt. LA. Habeat, si argentum dabit.
DÆ. Do tibi argentum: nunc adeo, ut scias meam sententiam,
Occipito modo illis adferre vim joco pausillulum,
Ita ego te hinc ornatum amittam, tu ipsus te ut non noveris.
Vos adeo, ubi ego innuero vobis, ni ei caput exoculassitis,

Quasi juncis murteta, item ego vos virgis circumvinciam.
La. Vi agis mecum. Tra. Etiam opprobras vim, flagiti flagrantia?
La. Tun trifurcifer mihi audes inclementer dicere?
Tra. Fateor, ego trifurcifer sum: tu's homo adprime probus:
Numqui minus hasce esse oportet liberas? La. Quid, liberas?
Tra. Atque eras tuas quidem hercle atque ex germana Græcia:
Nam altera hæc est nata Athenis ingenuis parentibus.
Dæ. Quid ego ex te audio? Tra. Hanc Athenis esse natam liberam.
Dæ. Mea poplaris, opsecro, hæc est? Tra. Non tu Curenensis es?
Dæ. Immo Athenis natus altusque educatusque Atticis.
Tra. Opsecro, defende civis tuas, senex. Dæ. O filia,
Quom ego hanc video, mearum me apsens miseriarum conmones:
Trima quæ periit mihi: jam tanta esset, si vivit, scio.
La. Argentum ego pro istisce ambabus, quojæ erant, domino dedi.
Quid mea refert hæ Athenis natæ an Thebis sient,
Dum mihi recte servitutem serviant? Tra. Itane inpudens?
Tunc hic felis virginalis liberos parentibus
Sublectos habebis atque indigno quæstu conteres?

Namque huic alteræ quæ patria sit, profecto nescio:
Nisi si scio probiorem hanc esse quam te, inpuratissume.
La. Tuæ istæ sunt? Tra. Contende ergo, uter sit tergo verior:
Ni offerumentas habebis pluris in tergo tuo
Quam ulla navis longa clavos, tum ego ero mendacissumus.
Postea aspicito meum, quando ego tuum inspectavero;
Ni erit tam sincerum, ut quivis dicat ampullarius
Optumum esse operi faciundo corium et sincerissumum,
Quid causæst quin virgis te usque ad saturitatem sauciem?
Quid illas spectas? quas si attigeris, oculos eripiam tibi.
La. Atquin, quia votas, utramque jam mecum abducam semul.
Dæ. Quid facies? La. Volcanum adducam: is Venerist advorsarius.
Dæ. Quo illic it? La. Heus, ecquis hic est? Heus. Dæ. Si attigeris ostium,
Jam tibi hercle messis in ore fiet mergis pugneis.
Lo. Nullum habemus ignem: ficis victitamus aridis.
Dæ. Ego dabo ignem, siquidem in capite tuo conflandi copiast.
La. Ibo hercle aliquo quæritatum ignem. Dæ. Quid, quom inveneris?

La. Ignem magnum hic faciam. Dæ. Quine ut humanum exuras tibi?
La. Immo hasce ambas hic in ara ut vivas comburam. Dæ. Id volo.
Nam hercle ego te continuo arripiam barba et in ignem coniciam
Teque ambustulatum obiciam magnis avibus pabulum.
Quom conjecturam egomet mecum facio, hæc illast simia
Quæ has hirundines ex nido volt eripere ingratiis,
Quod ego in somnis somniavi. Tra. Scin quid tecum oro, senex?
Ut illas serves, vim defendas, dum ego erum adduco meum.
Dæ. Quære erum atque adduce. Tra. At hic ne.... Dæ. Maxumo malo suo,
Si attigerit, sive occeptassit. Tra. Cura. Dæ. Curatumst: abi.
Tra. Hunc quoque adserva ipsum ne quo abeat. Nam promisimus
Carnufici aut talentum magnum, aut hunc hodie sistere.
Dæ. Abi modo: ego, dum abes, ut abeat non sinam. Tra. Huc revenero.

DÆMONES, LABRAX, LORARII, PALÆSTRA, AMPELISCA. III, 5.

Dæ. Utrum tu leno cum malo lubentius
Quiescis, an sic sine malo, si copiast?
La. Ego quæ tu loquere flocci non facio, senex.
Meas quidem te invito et Venere et summo Jove
De ara capillo jam deripiam. Dæ. Tangedum.
La. Tangam hercle vero. Dæ. Agedum ergo, accede huc modo.
La. Jubedum recedere istos ambo illuc modo.
Dæ. Immo ad te accedent. La. Non hercle egomet censeo.
Dæ. Quid ages, si accedent propius? La. Ego recessero.
Verum senex, si te umquam in urbe offendero,
Numquam hercle quisquam me lenonem dixerit,
Si te non ludos pessumos dimisero.
Dæ. Facito istuc quod minitaris. Sed nunc interim
Si illas attigeris, dabitur tibi magnum malum.
La. Quam magnum vero? Dæ. Quantum lenoni sat est.
La. Minas ego istas flocci non facio tuas:
Equidem eas te invito jam ambas rapiam. Dæ. Tangedum.
La. Tangam hercle vero. Dæ. Tanges, at scin quo modo?
Idum Turbalio curriculo, adfer huc foras
Duas clavas. La. Clavas? Dæ. Sed probas: propera cito.

Ego te hodie faxo recte acceptum, ut dignus es.
La. Eheu, scelestus galeam in navi perdidi:
Nunc mi opportuna hic esset, salva si foret.
Licet saltem istas mi appellare? Dæ. Non licet.
Ehem, optume, edepol eccum clavator advenit.
La. Illud quidem edepol tinnimentumst auribus.
Dæ. Age, accipe illanc alteram clavam, Sparax.
Age, alter istinc, alter hinc adsistite.
Adsistite ambo. Sic. Audite nunc iam:
Si hercle illic illas hodie digito tetigerit
Invitas, ni istunc istis invitassitis
Usque adeo, donec qua domum abeat nesciat,
Peristis ambo. Si appellabit quempiam,
Vos respondetote istinc istarum vicem.
Sin ipsus hinc abire volet, quantum potest,
Extemplo amplectitote crura fustibus.
La. Etiam me abire hinc non sinent? Dæ. Dixi satis.
Et ubi ille servos cum ero huc advenerit,
Qui erum arcessivit, itote extemplo domum.
Curate hæc sultis magna diligentia.
La. Heu, hercle, ne istic fana mutantur cito.
Hoc Herculist jam, Veneris fanum quod fuit:
Ita duo destituit signa hic cum clavis senex.
Non hercle quo hinc nunc gentium aufugiam scio,
Ita nunc mi utrumque sævit, et terra et mare.
Palæstra. Lo. Quid vis? La. Apage, controvorsiast:
Hæc quidem Palæstra quæ respondit non meast.
Heus, Ampelisca. Lo. Cave sis infortunio.
La. Ut potis est, ignavi homines satis recte monent.
Sed vobis dico, heus vos, num molestiast

Me adire ad illas propius? Lo. Nil nobis quidem.
La. Numquid molestum mihi erit? Lo. Nil, si caveris.
La. Quid est quod caveam? Lo. En a crasso infortunio.
La. Quæso hercle abire ut liceat. Lo. Abeas, si velis.
La. Bene hercle factum: vobis habeo gratiam.
Accedam potius. Lo. Illic astato ilico.
La. Edepol proveni nequiter multis modis:
Certumst hasce hodie usque opsidione vincere.

PLESIDIPPUS, TRACHALIO, LABRAX, LORARII, PALÆSTRA, AMPELISCA, CHARMIDES. III, 6.

Ple. Meamne ille amicam leno vi, violentia
De ara deripere Veneris voluit? Tra. Admodum.
Ple. Quin occidisti extemplo? Tra. Gladius non erat.
Ple. Caperes aut fustem aut lapidem. Tra. Quid, ego quasi canem
Hominem insectarer lapidibus nequissumum?
La. Nunc pol ego perii. Plesidippus eccum adest:
Convorret jam hic me totum cum pulvisculo.
Ple. Etiamne in ara tunc sedebant mulieres,
Quom ad me profectu's ire? Tra. Ibidem nunc sedent.
Ple. Quis illas nunc illic servat? Tra. Nescio quis senex,
Vicinus Veneris, is dedit operam optumam:
Is nunc cum servis servat: ego mandaveram.

Ple. Duc me ad lenonem recta. Ubi illic est homo?
La. Salve. Ple. Salutem nil moror. Opta ocius,
Rapi te optorto collo mavis an trahi:
Utrumvis opta, dum licet. La. Neutrum volo.
Ple. Abi sane ad litus curriculo, Trachalio:
Jube illos in urbem ire obviam ad portum mihi,
Quos mecum duxi, hunc qui ad carnuficem traderent.
Post huc redito atque agitato hic custodiam.
Ego hunc scelestum rapiam jam in jus exulem:
Age, ambula in jus. La. Quid ego deliqui? Ple. Rogas?
Quine arrabonem a me accepisti ob mulierem,
Et eam hinc abduxti? La. Non avexi. Ple. Quor negas?
La. Quia pol provexi. Avehere non quivi miser.
Equidem tibi me dixeram præsto fore
Apud Veneris fanum. Quid multa? Sumne ibi?
Ple. In jure causam dicito. Hic verbum sat est:
Sequere. La. Opsecro te, subveni, mi Charmides.
Rapior optorto collo. Ch. Quis me nominat?
La. Viden me ut rapior? Ch. Video atque inspecto lubens.
La. Non subvenire mi audes? Ch. Quis homo te rapit?
La. Adulescens Plesidippus. Ch. Ut nanctu's, habe
Bono animo: meliust te in nervom conrepere.
Tibi optigit quod plurumi exoptant sibi.
La. Quid id est? Ch. Ut id quod quærant inveniant sibi.

La. Sequere, opsecro, me. Ch. Pariter suades qualis es?
Tu in nervom rapere; eo me opsecras ut te sequar?
Etiam retentas? La. Perii. Ple. Verum sit velim.
Tu mea Palæstra et Ampelisca, ibidem ilico
Manete, dum ego huc redeo. Lo. Equidem suadeo
Ut ad nos abeant potius dum recipis. Ple. Placet.
Benefacitis. La. Fures mi estis. Lo. Quid, fures? Ple. Rape.
La. Oro, opsecro, Palæstra. Ple. Sequere, carnufex.
La. Hospes. Ch. Non sum hospes: repudio hospitium tuum.
La. Sicine me spernis? Ch. Sic ago: semel bibo.
La. Di te infelicent. Ch. Isti capiti dicito.
Credo alium in aliam beluam hominem vortier;
Illic in columbum, credo, leno vortitur.
Nam in collumbari collum haut multo post erit.
In nervom ille hodie nidamenta congeret.
Verumtamen ibo, ei advocatus ut siem,
Si qui mea opera citius addici potest.

DÆMONES. IV, 1.

Bene factum et volup est mihi hodie his mulierculis
Tetulisse auxilium: jam cluentas repperi,
Atque ambas forma scitula atque ætatula.
Sed uxor scelesta me omnibus servat modis,
Ne qui signuficem quidpiam mulierculis.

Sed Gripus servos noster quid rerum gerat,
Miror, de nocte qui abiit piscatum ad mare.
Pol magis sapisset, si dormivisset domi:
Nam nunc et operam ludos facit et retiam,
Ut tempestas est nunc atque ut noctu fuit.
In digitis hodie percoquam quod ceperit:
Ita fluctuare video vehementer mare.
Sed ad prandium uxor me vocat: redeo domum.
Jam opplebit auris meas sua vaniloquentia.

GRIPUS. IV, 2.

Neptuno has ago gratias meo patrono,
Qui salsis locis incolit pisculentis,
Quom me ex suis locis pulcre ornatum expedivit
Templis reducem, pluruma præda honustum
Salute horiæ, quæ in mari fluctuoso
Piscatu novo me uberi conpotivit.
Miroque modo atque incredibili hic piscatus mi
Lepide evenit, nec piscium ullam unciam hodie
Pondo cepi nisi hoc quod fero hic in rete.
Nam ut de nocte multa inpigreque exurrexi,
Lucrum præposivi sopori et quieti.
Tempestate sæva experiri expetivi,
Paupertatem eri qui et meam semul tolerarem:
Opera haut fui parcus mea.
Nimis homo nihilist qui piger est, nimisque id genus odi ego male.

Vigilare decet hominem qui volt sua tempore conficere officia.
Non enim illum expectare oportet, dum erus se ad suum suscitet officium:
Nam qui dormiunt lubenter, sine lucro et cum malo quiescunt.
Nam ego nunc qui inpiger fui, reperi mi piger ut si velim sim.
Hoc ego in mari, quidquid inest, reperi: quidquid inest, grave quidem inest.
Aurum hic ego inesse reor nec mihi conscius est ullus homo. Nunc hæc
Gripe occasio tibi optigit, ut liberet ex populo prætor te.
Nunc sic faciam, sic consiliumst: ad erum ut veniam docte atque astu.
Pausillatim pollicitabor pro capite argentum, ut sim liber.
Jam ubi liber ero, igitur demum instruam agrum atque ædis, mancupia:
Navibus magnis mercaturam faciam: apud reges rex perhibebor.
Post animi causa mihi navem faciam atque imitabor Stratonicum.
Oppida circumvectabor: ubi nobilitas mea erit clara,
Oppidum magnum conmœnibo: ei ego urbi Gripo indam nomen,
Monumentum meæ famæ et factis, ibique regnum magnum instituam.

Magnas res hic agito in mentem instruere. Vidulum hunc nunc condam.
Sed hic rex cum aceto pransurust et sale sine bono pulmento.

TRACHALIO, GRIPUS. IV, 3.

TRA. Heus mane. GRI. Quid maneam? TRA. Dum hanc tibi quam trahis rudentem conplico.
GRI. Mitte modo. TRA. At pol ego te adjuvabo; bonis quod bene fit haut perit.
GRI. Turbida tempestas here fuit;
Nil habeo, adulescens, piscium: ne tu mihi esse postules.
Nam viden referre me uvidum retem sine squamoso pecu?
TRA. Non edepol piscis expeto quam tui sermonis sum indigens.
GRI. Jam me odio, quisquis es, enicas. TRA. Non sinam ego abire hinc te: mane.
GRI. Cave sis malo. Quid tu, malum, nam me nunc retrahis? TRA. Audi.
GRI. Non audio. TRA. At pol qui audies. GRI. Quin post eloquere quid vis.
TRA. Eho, est operæ pretium modo quod tibi ego narrare volo.
GRI. Eloquere quid id est. TRA. Vide, num quispiam consequitur prope nos.
GRI. Ecquid est quod mea referat? TRA. Scilicet:

Sed boni consili ecquid in te mihist?
Gri. Quid negotist, modo dice. Tra. Dicam, tace,
Si fidem modo
Das mihi te non fore infidum.
Gri. Do fidem tibi :
Fidus ero, quisquis es. Tra. Audi.
Furtum ego vidi qui faciebat : noram dominum id quoi fiebat.
Post ad furem egomet devenio feroque ei conditionem hoc pacto :
Ego istuc furtum scio quoi factumst : nunc mihi si vis dare dimidium,
Indicium domino non faciam. Is mihi nihil etiam respondit.
Quid inde æquomst dari mihi? Dimidium volo dicas. Gri. Immo amplius etiam.
Nam nisi dat, domino dicundum censeo. Tra. Tuo consilio faciam.
Nunc advorte animum : namque hoc omne attinet ad te. Gri. Quid factumst?
Tra. Vidulum istum quojus est novi ego hominem jampridem. Gri. Quid est?
Tra. Et quo pacto periit. Gri. At ego quo pacto inventust scio ;
Et qui invenit hominem novi, et dominus qui nunc est scio.
Nihilo pol pluris tua hoc quam quanti illud refert mea.
Ego illum novi quojus nunc est : tu illum quojus antehac fuit.

Hunc homo feret a me nemo, ne tu te speres ocius.
TRA. Non ferat, si dominus veniat? GRI. Dominus huic, ne frustra sis,
Nisi ego nemo natust, hunc qui cepi in venatu meo.
TRA. Itane vero? GRI. Ecquem esse dices in mari piscem meum?
Quos quom capio, siquidem cepi, mei sunt: habeo pro meis.
Nec manu adseruntur, neque illinc partem quisquam postulat.
In foro palam omnis vendo pro meis venalibus.
Mare quidem conmune certost omnibus. TRA. Adsentio.
Qui minus hunc conmunem quæso mihi esse oportet vidulum?
In mari inventust. Conmunest. GRI. Ne inpudenter inpudens:
Nam si istuc jus sit quod memoras, piscatores perierint,
Quippe quom extemplo in macellum pisces prolati sient,
Nemo emat: suam quisque partem piscium poscat sibi:
Dicat in mari conmuni captos. TRA. Quid ais, inpudens,
Ausus etiam conparare vidulum cum piscibus?
Eadem tandem res videtur? GRI. In manu non est mea.
Ubi demisi rete atque hamum, quidquid hæsit extraho.

Meum quod rete atque hami nancti sunt meum potissumumst.
TRA. Immo hercle haud est, siquidem quod vas excepisti. GRI. Philosophe.
TRA. Sed tu enumquam piscatorem vidisti, venefice,
Vidulum piscem cepisse aut protulisse ullum in forum?
Non enim tu hic quidem occupabis omnis quæstus quos voles.
Et vitorem et piscatorem te esse, inpure, postulas.
Vel te mihi monstrare oportet, piscis qui sit vidulus,
Vel quod in mari non natumst neque habet squamas ne feras.
GRI. Quid tu numquam audivisti esse antehac piscem vidulum?
TRA. Nullus est. GRI. Immost, profecto. Ego qui sum piscator scio.
Verum raro capitur: nullus minus sæpe ad terram venit.
TRA. Nihil agis: dare verba speras mihi te posse, furcifer.
Quo colorest! GRI. Hoc colore capiuntur pausilluli:
Sunt alii pœniceo corio, magni item atque atri. TRA. Scio:
Tu hercle, opino, in vidulum piscem convortes, nisi caves.
Fiet tibi pœniceum corium, postea atrum denuo.
GRI. Quod scelus hodie hoc inveni. TRA. Verba facimus, it dies.

Vide sis, quojus arbitratu nos facere vis? Gri. Viduli
Arbitratu. Tra. Ita enimvero? Stultus es. Gri. Salve, Thales.
Tra. Tu istunc hodie non feres, nisi das sequestrum aut arbitrum,
Quojus hæc res arbitratu fiat. Gri. Quæso, sanus es?
Tra. Elleborosus sum. Gri. At ego cerritus: hunc non amittam tamen.
Tra. Verbum etiam adde unum, jam in cerebro colaphos apstrudam tuo.
Ego jam hic te itidem, quasi peniculus novos exurgeri solet,
Ni hunc amittis exurgebo quidquid humoris tibist.
Gri. Tange: adfligam ad terram te itidem ut piscem soleo polupum.
Vis pugnare? Tra. Quid opust? Quin tu potius prædam divide.
Gri. Hinc tu nisi malum frunisci nil potes, ne postules.
Abeo ego hinc. Tra. At ego hinc offlectam navem, ne quo abeas: mane.
Gri. Si tu proreta isti navi's, ego gubernator ero.
Mitte rudentem jam, sceleste. Tra. Mittam: omitte vidulum.
Gri. Numquam hercle hinc hodie ramenta fies fortunatior.

Tra. Non probare pernegando mihi potes, nisi pars datur,
Aut ad arbitrum reditur aut sequestro ponitur.
Gri. Quemne ego excepi in mari? Tra. At ego inspectavi e litore.
Gri. Mea opera, labore et rete et horia. Tra. Numqui minus,
Si veniat nunc dominus quojust, ego qui inspectavi procul
Te hunc habere, fur sum quam tu? Gri. Nihilo. Tra. Mane, mastigia :
Quo argumento socius non sum et fur sum? facdum ex te sciam.
Gri. Nescio, neque ego istas vostras leges urbanas scio,
Nisi quia hunc meum esse dico. Tra. Et ego item esse aio meum.
Gri. Mane jam : reperi rem quo pacto nec fur nec socius sies.
Tra. Quo pacto? Gri. Sine me hinc abire : tu abi tacitus tuam viam,
Nec tu me quoiquam indicassis, neque ego tibi quicquam dabo.
Tu taceto : ego mussitabo. Hoc optumum atque æquissumumst.
Tra. Ecquid conditionis audes ferre? Gri. Jamdudum fero :
Ut abeas, rudentem amittas, mihi molestus ne sies.
Tra. Mane, dum refero conditionem. Gri. Te, opsecro hercle, aufer modo.

TRA. Ecquem in his locis novisti? GRI. Oportet vicinos meos.
TRA. Ubi tu hic habitas? GRI. Porro illic longe usque in campis ultumis.
TRA. Vin qui in hac villa habitat ejus arbitratu fieri?
GRI. Paulisper remitte restem, dum concedo et consulo.
TRA. Fiat. GRI. Euge, salva res est: præda hæc perpetuast mea.
Ad meum erum arbitrum vocat me hic intra præsepis meas.
Numquam hercle hodie abjudicabit ab suo triobolum.
Ne iste hauscit quam conditionem tetulit: ibo ad arbitrum.
TRA. Quid igitur? GRI. Quamquam istuc esse jus meum certo scio,
Fiat istuc potius quam nunc pugnem tecum. TRA. Nunc places.
GRI. Quamquam ad ignotum arbitrum me adpellis, si adhibebit fidem,
Etsi ignotust, notus: si non, notus ignotissumust.

DÆMONES, PALÆSTRA, AMPELISCA, GRIPUS, TRACHALIO. IV, 4.

Dæ. Serio ego quamquam vobis quæ voltis cupio, mulieres,
Metuo propter vos mea uxor ne me extrudat ædibus,
Quæ me pelices adduxe dicet ante oculos suos.
Vos confugite in aram potius quam ego. Mulieres. Miseræ periimus.
Dæ. Ego vos salvas sistam : ne timete. Sed quid vos foras
Prosequimini? quoniam ego adsum, faciet nemo injuriam.
Ite, inquam, domum ambo nunc iam ex præsidio præsides.
Gri. O ere, salve. Dæ. Salve. Quid fit? Tra. Tuun hic servost? Gri. Haut pudet.
Tra. Nihil ago tecum. Gri. Ergo abi hinc sis. Tra. Quæso, responde, senex.
Tuun hic servost? Dæ. Meus est. Tra. Istuc optume, quando tuust.
Iterum te saluto. Dæ. Et ego te. Tun' es qui haut multo prius.
Abiisti hinc erum arcessitum? Tra. Ego is sum. Dæ. Quid nunc vis tibi?
Tra. Nempe hic tuus est? Dæ. Meus est. Tra. Istuc optume, quando tuust.

Dæ. Quid negotist? Tra. Vir scelestus illic est. Dæ. Quid fecit tibi
Vir scelestus? Tra. Homini ego isti talos suffringi volo.
Dæ. Quid est qua de re litigatis nunc inter vos? Tra. Eloquar.
Gri. Immo ego eloquar. Tra. Ego opinor rem facesso. Gri. Si quidem
Sis pudicus, hinc facessas. Dæ. Gripe, animum advorte ac tace.
Gri. Utin istic prius dicat? Dæ. Audi. Loquere tu. Gri. Alienon prius
Dabis orationem quam tuo? Tra. Ut nequitur comprimi.
Ita ut occepi dicere, illum quem dudum e fano Venerio
Lenonem extrusisti, vidulum ejus eccillum hic habet.
Gri. Non habeo. Tra. Negas quod oculis video. Gri. At ne videas velim.
Habeo, non habeo. Quid tu me curas quid rerum geram?
Tra. Quo modo habeas, illud refert, jurene anne injuria.
Gri. Ni istum cepi, nulla causast quin me condones cruci.
Si in mare retia prehendi, qui tuum potiust quam meum?
Tra. Verba dat: hoc modo res gestast, ut ego dico. Gri. Quid tu ais?

TRA. Quod primarius vir dicat : conprime hunc sis, si tuust.
GRI. Quid tu idem mihi vis fieri quod erus consuevit tibi?
Si ille te conprimere solitus, hic noster nos non solet.
DÆ. Verbo illo modo ille vicit. Quid nunc tu vis? Dic mihi.
TRA. Equidem ego neque partem posco mihi istinc de istoc vidulo
Neque meum esse hodie umquam dixi. Sed isti inest cistellula
Hujus mulieris, quam dudum dixi fuisse liberam.
DÆ. Nempe tu hanc dicis, quam esse aiebas dudum popularem meam?
TRA. Admodum, et ea quæ olim parva gestavit crepundia
Istic in ista cistula insunt, quæ istic inest in vidulo.
Hoc neque isti usust et illi miseræ suppetias feret,
Si id dederit, qui suos parentis quærat. DÆ. Faciam ut det : tace.
GRI. Nihil hercle ego sum isti daturus. TRA. Nil peto nisi cistulam
Et crepundia. GRI. Quid, ea si sunt aurea? TRA. Quid istuc tua?
Aurum auro expendetur, argentum argento exæquabitur.
GRI. Fac, sis, aurum ut videam : post ego faciam ut videas cistulam.

Dæ. Cave malo ac tace tu : tu perge ut occepisti dicere.
Tra. Unum te opsecro, ut te hujus conmiserescat mulieris,
Si quidem hic lenonis ejust vidulus, quem suspicor.
Hic nisi de opinione certum nil dico tibi.
Gri. Viden scelestus ut aucupatur? Tra. Sine me ut occepi loqui.
Si scelesti illius est hic quojus dico vidulus,
Hæc poterunt novisse : ostendere his jube. Gri. Ain ostendere?
Dæ. Haud iniquom dicit, Gripe, ut ostendatur vidulus.
Gri. Immo hercle insignite inique. Dæ. Quidum? Gri. Quia, si ostendero,
Continuo hunc novisse dicent scilicet. Tra. Scelerum caput,
Ut tute's, item omnis censes esse? perjuri caput.
Gri. Omnia istæc ego facile patior, dum hic hinc a me sentiat.
Tra. Atqui nunc aps te stat : verum hinc ibit testimonium.
Dæ. Gripe, advorte animum : tu paucis expedi quid postulas.
Tra. Dixi equidem : sed si parum intellexti, dicam denuo.
Hasce ambas, ut dudum dixi, ita esse oportet liberas :
Hæc Athenis parva fuit virgo surpta. Gri. Dic mihi:

Quid ita ad vidulum attinet servæ sint istæ an liberæ?
TRA. Omnia iterum vis memorari, scelus, ut defiat dies.
DÆ. Apstine maledictis, et mi quod rogavi dilue.
TRA. Cistellam istic inesse oportet caudeam in isto vidulo,
Ubi sunt signa qui parentis noscere hæc possit suos,
Quibuscum parva periit Athenis, sicuti dixi prius.
GRI. Juppiter te Dique perdant. Quid ais, vir venefice?
Quid, istæ mutæ sunt, quæ pro se fabulari non queant?
TRA. Eo tacent, quia tacita bonast mulier semper quam loquens.
GRI. Tum pol tu pro portione nec vir nec mulier mihi's.
TRA. Quidum? GRI. Quia enim neque loquens es neque tacens umquam bonus.
Quæso, enumquam hodie licebit mihi loqui? DÆ. Si præterhac
Unum verbum faxis hodie, ego tibi jam conminuam caput.
TRA. Ut id occepi dicere, senex, eam te quæso cistulam
Ut jubeas hunc reddere illis : ob eam si quid postulat
Sibi mercedis, dabitur : aliud quidquid ibist habeat sibi.

Gri. Nunc demum istuc dicis, quoniam jus meum esse intellegis :
Dudum dimidiam petebas partem. Tra. Immo etiam nunc peto.
Gri. Vidi petere miluom, etiam quom nihil auferret tamen.
Dæ. Non ego te conprimere possum sine malo? Gri. Si istic tacet,
Ego tacebo : si iste loquitur, sine me pro re mea loqui.
Dæ. Cedo modo mihi vidulum istum, Gripe. Gri. Concedam tibi :
At si istorum nil sit, ut mi reddas. Dæ. Reddetur. Gri. Tene.
Dæ. Audi nunc iam, Palæstra atque Ampelisca, hoc quod loquor:
Estne hic vidulus ubi cistellam tuam inesse aiebas? Pa. Is est.
Gri. Perii miser ego hercle : ut, priusquam plane aspexit, ilico
Eum esse dixit. Pa. Faciam ego hanc rem ex proclivi planam tibi.
Cistellam istic inesse oportet caudeam in isto vidulo:
Ibi ego dicam quidquid inerit nominatim : tu mihi
Nullum ostenderis. Si falsa dicam, frustra dixero.
Vos tamen istæc, quidquid istic inerit, vobis habebitis.
Sed si erunt vera, opsecro te ut mea mi reddantur. Dæ. Placet.

Jus merum oras meo quidem animo. Gri. At meo hercle summam injuriam.
Quid, si ista aut superstitiosa aut ariolast atque omnia
Quidquid insit vera dicet? anne habebit ariola?
Dæ. Non feret, nisi vera dicet: nequiquam ariolabitur.
Solve vidulum ergo, ut quid sit verum quam primum sciam.
Gri. Hoc habet: solutumst. Aperi. Dæ. Video cistellam. Hæciuest?
Pa. Istæc est. O mei parentes, hic vos conclusos gero:
Huc opesque spesque vostrum cognoscendum condidi.
Gri. Tum tibi hercle Deos iratos esse oportet, quisquis es,
Quæ parentis tam in angustum tuos locum conpegeris.
Dæ. Gripe, accede huc, tua res agitur: tu, puella, istinc procul
Dicito quid insit, et qua facie: memorato omnia.
Si hercle tantillum peccassis, quod posterius postules
Te ad verum convorti, nugas, mulier, magnas egeris.
Gri. Jus bonum oras. Tra. Edepol haut te orat: nam tu injuriu's.
Dæ. Loquere nunc iam, puella. Gripe, animum advorte ac tace.

PA. Sunt crepundia. DÆ. Ecca video. GRI. Perii in primo prælio :
Mane ne ostenderis. DÆ. Qua facie sunt? Responde ex ordine.
PA. Ensiculust aureolus primum literatus. DÆ. Dicedum,
In eo ensiculo literarum quid est. DÆ. Mei nomen patris.
Post altrinsecus est securicula ancipes, item aurea,
Literata : ibi matris nomen in securiculast. DÆ. Mane :
Dic, in ensiculo quid nomen est paternum. PA. Dæmones.
DÆ. Di inmortales, ubi loci sunt spes meæ? GRI. Immo edepol meæ?
Dæ. Perge, te opsecro, continuo. GRI. Placide, aut ite in malam crucem.
DÆ. Loquere matris nomen hic quid in securicula siet.
PA. Dædalis. DÆ. Di me servatum cupiunt. GRI. At me perditum.
DÆ. Filiam meam esse hanc oportet, Gripe. GRI. Sit per me quidem.
Qui te Di omnes perdant qui me hodie oculis vidisti tuis,
Meque adeo scelestum, qui non circumspexi centiens
Prius, me ne quis inspectaret, quam rete extraxi ex aqua.
PA. Post sicilicula argenteola et duæ conexæ maniculæ et

Sucula. Gri. Quin tu i dierecta cum sucula et cum porculis.
Pa. Et bulla aureast, pater quam mihi die natali dedit.
Dæ. East profecto : contineri quin conplectar non queo.
Filia mea, salve : ego is sum qui te produxi pater :
Ego sum Dæmones, et mater tua eccam hic intus Dædalis.
Pa. Salve, mi pater insperate. Dæ. Salve : ut te amplector lubens.
Tra. Volup est quom istuc ex pietate vostra vobis contigit.
Dæ. Capedum, hunc, si potes, fer intro vidulum, Trachalio.
Tra. Ecce Gripi scelera : quom ista res male evenit tibi,
Gripe, gratulor. Dæ. Age eamus, mea gnata, ad matrem tuam,
Quæ ex te poterit argumentis hanc rem magis exquirere :
Quæ te magis tractavit, magisque signa pernovit tua.
Tra. Eamus intro omnes, quando operam promiscam damus.
Pa. Sequere me, Ampelisca. Am. Quom te Diamant, voluptatist mihi.
Gri. Sumne ego scelestus, qui illunc hodie excepi vidulum?
Aut quom excepi, qui non alicubi in solo apstrusi loco?

Credebam edepol turbulentam prædam eventuram mihi,
Quia illa mihi tam turbulenta tempestate evenerat.
Quid meliust quam ut hinc intro abeam et me suspendam clanculum,
Saltem tantisper dum apscedat hæc a me ægrimonia ?

DÆMONES, IV, 5.

Pro Di inmortales, quis mest fortunatior,
Qui ex inproviso filiam inveni meam?
Satin si quoi homini Di esse bene factum volunt,
Aliquo illud pacto optingit optatum piis ?
Ego hodie, qui neque speravi neque credidi,
Is inproviso filiam inveni tamen,
Et eam de genere summo adulescenti dabo
Ingenuo, Atheniensi et cognato meo.
Ego eum adeo arcessi huc ad me quam primum volo,
Jussique exire huc ejus servom, ut ad forum
Iret. Nondum egressum esse eum, id miror tamen.
Accedam opinor ad foris. Quid conspicor ?
Uxor conplexa collo retinet filiam.
Nimis pæne inepta atque odiosa ejus amatiost.
Aliquando osculando meliust, uxor, pausam fieri :
Atque adorna ut rem divinam faciam, quom intro advenero,

Laribus familiaribus, quom auxerunt nostram familiam.
Sunt domi agni et porci sacres. Sed quid istum remoramini,
Mulieres, Trachalionem? atque optume eccum exit foras.

DÆMONES, TRACHALIO. IV, 6.

Tra. Ubi ubi erit, jam investigabo et mecum ad te adducam semul
Plesidippum. Dæ. Eloquere ut hæc res optigit de filia.
Eum roga ut relinquat alias res et huc veniat. Tra. Licet.
Dæ. Dicito daturum meam illi filiam uxorem. Tra. Licet.
Dæ. Et patrem ejus me novisse et mi esse cognatum. Tra. Licet.
Dæ. Sed propera. Tra Licet. Dæ. Jam hic fac sit, cena ut curetur. Tra. Licet.
Dæ. Omnian licet? Tra. Licet. Sed scin quid est quod te volo?
Quod promisisti ut memineris, hodie ut liber sim. Dæ. Licet.
Tra. Fac ut exores Plesidippum, ut me emittat. Dæ. Licet.
Tra. Et tua filia facito oret: facile exorabit. Dæ. Licet.

TRA. Atque ut mi Ampelisca nubat, ubi ego sim liber. DÆ. Licet.
TRA. Atque ut gratum mi beneficium factis experiar. DÆ. Licet.
TRA. Omnian licet? DÆ. Licet. Tibi rursum refero gratiam.
Sed propera ire in urbem actutum et recipe te huc rursum. TRA. Licet.
Jam hic ero. Tu interibi adorna ceterum quod opust. DÆ. Licet.
Hercules istum infelicet cum sua licentia :
Ita meas replevit auris. Quidquid memorabam, licet.

DÆMONES, GRIPUS. IV, 7.

GRI. Quam mox licet te conpellare, Dæmones?
DÆ. Quid est negoti, Gripe? GRI. De illo vidulo,
Si sapias, sapias : habeas quod Di dant boni.
DÆ. Æquom videtur tibi ut ego alienum quod est
Meum esse dicam? GRI. Quodne ego inveni in mari?
DÆ. Tanto melius illi optigit qui perdidit :
Tuum esse nihilo magis oportet vidulum.
GRI. Isto tu pauper es, quom nimis sancte pius.
DÆ. O Gripe, Gripe, in ætate hominum plurumæ
Fiunt transennæ, ubi decipiuntur dolis.
Atque edepol in eas plerumque esca inponitur :
Quam si quis avidus poscit escam avariter,

Decipitur in transenna avaritia sua.
Ille qui consulte, docte atque astute cavet,
Diutine uti bene licet partum bene.
Mi istæc videtur præda prædatum irier,
Ut cum majore dote abeat quam advenerit.
Egone ut quod ad me adlatum esse alienum sciam
Celem? minume istuc faciet noster Dæmones.
Semper cavere hoc sapientis æquissumumst,
Ne conscii sint ipsi malefici suis.
Ego mihi quom lusi, nil moror ullum lucrum.
Gri. Spectavi ego pridem comicos ad istunc modum
Sapienter dicta dicere, atque eis plaudier,
Quom illos sapientis mores monstrabant poplo.
Sed quom inde suam quisque ibant divorsi domum,
Nullus erat illo pacto ut illi jusserant.
Dæ. Abi intro : ne molestu's : linguæ tempera.
Ego tibi daturus nil sum, ne tu frustra sis.
Gri. At ego Deos quæso ut quidquid in illo vidulost,
Si aurum, si argentumst, omne id ut fiat cinis.
Dæm. Illuc est quod nos nequam servis utimur.
Nam illic cum servo si quo congressus foret,
Et ipsum sese et illum furti adstringeret.
Dum prædam habere se censeret, interim
Præda ipsus esset, præda prædam duceret.
Nunc hinc intro ibo et sacruficabo : postibi
Jubebo nobis cenam continuo coqui.

PLESIDIPPUS, TRACHALIO. IV, 8.

PLE. Iterum mi istæc omnia itera, mi anime, mi Trachalio,
Mi liberte, mi patrone, immo potius mi pater.
Repperit patrem Palæstra suum atque matrem? TRA. Repperit.
PLE. Et popularis est? TRA. Opino. PLE. Et mihi nupturast? TRA. Suspicor.
PLE. Censen hodie despondebit eam mihi, quæso? TRA. Censeo.
PLE. Quid, patri etiam gratulabor quom illam invenit? TRA. Censeo.
PLE. Quid, matri ejus? TRA. Censeo. PLE. Quid ergo censes? TRA. Quod rogas,
Censeo. PLE. Dic ergo, quanti censes. TRA. Egone? censeo.
PLE. Adsum equidem, ne censionem semper facias. TRA. Censeo.
PLE. Quid, si curram? TRA. Censeo. PLE. An sic potius placide? TRA. Censeo.
PLE. Etiamne eam adveniens salutem? TRA. Censeo. PLE. Etiam patrem?
TRA. Censeo. PLE. Post ejus matrem? TRA. Censeo. PLE. Quid postea?
Etiamne adveniens conplectar ejus patrem? TRA. Non censeo.
PLE. Quid matrem? TRA. Non censeo. PLE. Quid, eampse illam? TRA. Non censeo.

Ple. Perii, dilectum dimisit : nunc non censet, quom volo.
Tra. Sanus non es : sequere. Ple. Duc me, mi patrone, quo lubet.

LABRAX, GRIPUS. V, 1, 2.

La. Quis mest mortalis miserior qui vivat alter hodie,
Quem ad recuperatores modo damnavit Plesidippus ?
Abjudicata a me modost Palæstra : perditus sum.
Nam lenones ex gaudio credo esse procreatos :
Ita omnes mortales, si quid est mali lenoni, gaudent.
Nunc alteram illam quæ meast visam huc in Veneris fanum,
Saltem ut eam abducam, de bonis quod restat reliquiarum.
Gri. Numquam edepol hodie ad vesperum Gripum inspicietis vivom,
Nisi vidulus mihi redditur. La. Perii : quom mentionem
Fieri audio usquam viduli, quasi palo pectus tundor.
Gri. Istic scelestus liber est : ego qui in mari prehendi
Rete atque excepi vidulum, ei dare negatis quicquam.

La. Pro Di inmortales, suo mihi hic sermone arrexit auris.
Gri. Cubitum hercle longis literis signabo jam usquequaque,
Si quis perdiderit vidulum cum auro atque argento multo,
Ad Gripum ut veniat. Non feretis istum, ut postulatis.
La. Meum hercle illic homo vidulum scit qui habet, ut ego opinor.
Adeundus mi illic est homo. Di quæso subvenite.
Gri. Quid me intro revocas? Hoc volo hic ante ostium extergere.
Nam hoc quidem pol e robigine non est e ferro factum.
Ita quanto magis extergeo, rutilum atque tenuius fit.
Nam quidem hoc venenatumst verum, ita in manibus consenescit.
La. Adulescens, salve. Gri. Di te ament cum inraso capite. La. Quid fit?
Gri. Verum extergetur. La. Ut vales? Gri. Quid tu? Num medicus quæso' s?
Immo edepol una litera plus sum quam medicus. Gri. Tum tu
Mendicus es? La. Tetigisti acu. Gri. Videtur digna forma.
Sed quid tibist? La. Hac proxuma nocte in mari elavi. Nam
Confractast navis, perdidi quidquid erat miser ibi omne.

Gri. Quid perdidisti? La. Vidulum cum auro atque argento multo.
Gri. Ecquid meministi in vidulo qui periit quid ibi infuerit?
La Quid refert, qui periit? Gri. Tamen, si non hoc, fabulemur.
Quid si ego sciam qui invenerit? volo ex te scire signa.
La. Octingenti nummi aurei in marsuppio infuerunt,
Præterea centum mnæ Philippeæ in pasceolo sorsus.
Gri. Magna hercle prædast: largiter mercedis indipiscar.
Di homines respiciunt : bene ego hinc prædatus ibo.
Profectost hujus vidulus. Perge alia tu expedire.
La. Talentum argenti commodum magnum inerat in crumina,
Præterea sinus, cantharus, epichusis, gaulus, cuathus.
Gri. Papæ, divitias tu quidem habuisti luculentas.
La. Miserum istuc verbum et pessumumst habuisse et nihil habere.
Gri. Quid dare velis qui istæc tibi investiget indicetque?
Eloquere propere celeriter. La. Nummos treccentos. Gri. Tricas.

La. Quadrigentos. Gri. Tramas putridas. La. Quingentos. Gri. Cassam glandem.
La Sescentos. Gri. Curculiunculos minutos fabulare.
La. Dabo septingentos. Gri. Os calet tibi : nunc id frigefactas.
La. Mille dabo nummum. Gri. Somnias. La. Nihil addo : abi. Gri. Igitur audi.
Si hercle abiero hinc, hic non ero. La. Vin centum et mille? Gri. Dormis.
La. Eloquere quantum postules. Gri. Quo nihil invitus addas,
Talentum magnum : non potest triobolum hinc abesse :
Proin tu vel aias, vel neges. La. Quid istic? necessumst, video.
Dabitur talentum. Gri. Accededum huc: Venus hæc volo adroget te.
La. Quod tibi lubet, id mi inpera. Gri. Tange aram hanc Veneris. La. Tango.
Gri. Per Venerem hanc jurandumst tibi. La. Quid jurem? Gri. Quod jubebo.
La. Præi verbis quidvis : quod domist, numquam ulli supplicabo.
Gri. Tene aram hanc. La. Teneo. Gri. Dejera te mi argentum daturum.
Eodem illo die ubi viduli sies potitus. La. Fiat.
Gri. La. Venus Curenensis, testem te testor mihi,
Si vidulum illum, quem ego in navi perdidi,
Cum auro atque argento salvom investigavero

Isque in potestatem meam pervenerit :
Gri. Tum ego huic Gripo, inquito et me tangito,
La. Tum ego huic Gripo, dico, Venus, ut tu audias,
Gri. La. Talentum argenti magnum continuo dabo.
Gri. Si defraudassis, dic ut in quæstu tuo
Venus eradicet caput atque ætatem tuam.
Tecum hoc habeto tamen, ubi juraveris.
La. Illa ego advorsum si quid peccasso, Venus,
Veneror te ut omnes miseri lenones sient.
Gri. Tamen fiet, etsi tu fidem servaveris.
Tu hic opperire : jam ego faxo exibit senex :
Eum tu continuo vidulum reposcito.
La. Si maxume mihi illum reddiderit vidulum,
Non ego hodie illi debeo triobolum.
Meus arbitratust, lingua quod juret mea.
Sed conticiscam. Eccum exit et ducit senem.

LABRAX, GRIPUS, DÆMONES. V, 3.

Gri. Sequere hac : ubi istic lenost? Heus tu, en tibi hic habet vidulum.
Dæ. Habeo et fateor esse apud me, et, si tuus est, habeas tibi.
Omnia, ut quicque infuere, ita salva sistentur tibi.
Tene, si tuust. La. O Di inmortales, meus est. Salve, vidule.

Dæ. Tuun est? La. Rogitas? Si quidem hercle Jovis fuit, meus est tamen.
Dæ. Omnia insunt salva : una istinc cistella exceptast modo
Cum crepundiis, quibuscum hodie filiam inveni meam.
La. Quam? Dæ. Tua quæ fuit Palæstra, ea filia inventast mea.
La. Bene mehercle factumst : quom istæc res tibi ex sententia
Pulcre evenit, gaudeo. Dæ. Istuc facile non credo tibi.
La. Immo hercle, ut scias gaudere me, mihi triobolum
Ob eam ne duis : condono te. Dæ. Benigne edepol facis.
La. Immo tu quidem hercle vero. Gri. Heus tu, iam habes vidulum?
La. Habeo. Gri. Propera. La. Quid properabo? Gri. Reddere argentum mihi.
La. Neque edepol tibi do neque quicquam debeo. Gri. Quæ hæc factiost?
Non debes? La. Non hercle vero. Gri. Non tu juratus mihi 's?
La. Juratus sum, et nunc jurabo, si quid voluptatist mihi.
Jusjurandum rei servandæ, non perdundæ conditumst.
Gri. Cedo sis mihi talentum magnum argenti, perjurissume.

Dæ. Gripe, quod tu istum talentum poscis? Gri. Juratust mihi
Dare. La. Lubet jurare : tun meo pontufex perjurio' s?
Dæ. Qua pro re argentum promisit hiç tibi? Gri. Si vidulum
Hunc redegissem in potestatem ejus, juratust dare
Mihi talentum magnum argenti. La. Cedo quicum habeam judicem,
Ni dolo malo instipulatus sis, nive etiamdum siem
Quinque et viginti annos natus. Gri. Habe cum hoc. La. Aliost opus.
Dæ. Iam ab isto auferre haut sinam, nisi istunc condemnavero.
Promisistine huic argentum? La. Fateor. Dæ. Quod servo meo
Promisisti, meum esse oportet, ne tu leno postules
Te hic fide lenonia uti : non potes. Gri. Jam te ratu's
Nanctum hominem quem defraudares? Dandum huc argentumst probum.
Id ego continuo huic dabo, adeo me ut hic emittat manu.
Dæ. Quando ergo erga te benignus fui atque opera mea
Hæc tibi sunt servata : Gri. Immo hercle mea, ne tu dicas tua.
Dæ. Si sapies tacebis : tum te mihi benigne itidem addecet

Bene merenti bene referre gratiam. La. Nempe pro meo
Jure oras? Dæ. Mirum quin tuum jus meo periclo aps te expetam.
Gri. Salvos sum, leno labascit : libertas portenditur.
Dæ. Vidulum istic ille invenit: illud mancupium meumst.
Ego tibi hunc porro servavi cum magna pecunia.
La. Gratiam habeo, et de talento nulla causast quin feras,
Quod isti sum juratus. Gri. Heus tu, mihi dato ergo, si sapis.
Dæ. Tacen an non? Gri. Tu meam rem simulas agere : tibi nunc commodas.
Non hercle istoc me intervortes, si aliam prædam perdidi.
Dæ. Vapulabis, verbum si addes unum. Gri. Vel tu hercle enica :
Non tacebo umquam alio pacto, nisi talento conprimor.
La. Tibi operam hic quidem dat: taceto. Dæ. Concede huc leno. La. Licet.
Gri. Palam age, nolo ego murmurillum neque susurrum fieri.
Dæ. Dic mihi, quanti illam emisti tuam alteram mulierculam
Ampeliscam? La. Mille nummum dinumeravi. Dæ. Vin tibi

Conditionem luculentam ferre me? La. Sane volo.
Dæ. Dividuom talentum faciam. La. Bene facis. Dæ. Pro illa altera,
Libera ut sit, tibi dimidium sume, dimidium huic cedo.
La. Maxume. Dæ. Pro illo dimidio ego Gripum emittam manu,
Quem propter tu vidulum et ego gnatam inveni. La. Bene facis:
Gratiam habeo magnam. Gri. Quam mox mi argentum ergo redditur?
Dæ. Res solutast, Gripe. Ego habeo. Gri. Hercle, at ego me mavolo.
Dæ. Nihil hercle hic tibist; ne speres: jurisjurandi volo
Gratiam facias. Gri. Periihercle. Nisi me suspendo, occidi.
Numquam hercle iterum defraudabis me quidem post hunc diem.
Dæ. Hic hodie cenato, leno. La. Fiat, conditio placet.
Dæ. Sequimini intro. Spectatores vos quoque ad cenam vocem,
Ni daturus nil sim, neque sit quicquam pollucti domi:
Nive adeo vocatos credam vos esse ad cenam foras.
Verum si voletis plausum fabulæ huic clarum dare,

Comissatum omnes venitote ad me ad annos sedecim.
Vos hic hodie cenatote ambo. LA. Fiat. DÆ. Plausum date.

PLAUTI RUDENS EXPLICIT.

Fragmentum ex Diomede, p. 376 *P.*

Aullas abstulas.

NOTES.

Titi Macci Plauti Rudens. Je crois avoir en France mis pour la première fois en tête d'une comédie de Plaute cette désignation. Jusqu'à ces derniers temps on avait appelé le poëte Marcus Accius. D'après l'opinion généralement suivie en Allemagne, le prénom et le nom de Plaute seraient Titus Maccius. M. Ritschl l'a émise le premier, et, malgré les contradictions de M. Geppert, elle a été acceptée par M. Lachmann et M. Hertz. En France, M. Boissier l'a critiquée assez vivement dans le *Journal général de l'Instruction publique*, mai 1859. Mais M. Naudet semble s'y rendre dans son article sur Plaute de la *Nouvelle Biographie générale* de Didot. Je la crois probable, et je vais essayer d'après M. Ritschl (*Parerga zu Plautus und Terenz*, I, 9) d'en développer les principaux arguments.

Aucun manuscrit de Plaute ne porte *Marcus Accius*, mais les mentions suivantes : *Plauti, Plauti comici, Plauti comici poetæ comœdiæ.* Les éditions anciennes, celle de Merula en 1472 et 1482, par exemple, ne donnent que le mot *Plauti.* Les grammairiens ne désignent le comique que par le nom de *Plautus,* sans le faire précéder d'aucune autre appellation. Si l'on contredit en citant un passage d'Aulu-Gelle (I, 24), il se trouve que les anciennes éditions et le manuscrit de Vienne n'y offrent pas l'*m* mise ordinairement devant *Plauti*, et que partout ailleurs le même grammairien supprime le prénom et le nom de Plaute, en ne lui conservant que son surnom. On oppose ce passage de Festus : *Ploti appellati sunt Umbri, pedibus planis quod essent, unde soleas dimidiatas quibus utuntur in venando, quo planius pedem ponerent, vocant semiplotia, et ab eadem causa Marcus Accius poeta, quia Umber Sarsinas erat, a pedum planitie, initio Plotus, postea Plautus cœptus est dici.* Mais il suffit de disposer les mots comme ils le sont dans le manuscrit pour repousser l'argument :

Ploti appellati sunt *Umbri pedib. planis*
Qd essēt ; unde soleas dimidiatas qui *b. utūtur in venādo,*

QUO PLANIUS PEDEM PONERENT, VO *cant semiplotia, et*
AB EADEM CAUSA M. ACCI *us poeta, quia Umber*
Sarsinas erat, a pedum planicie initio Plo-
tus, postea Plautus cœptus est dici.

Festus, p. 95, édit. Egger, d'après celle de 1581 faite sur le manuscrit de la Bibliothèque Farnésienne.

Les lettres qui sont en italiques appartiennent seules au manuscrit authentique. La restitution a été faite à l'aide d'un passage des *Excerpta* de Paul Diacre, dont le texte offre d'ailleurs peu de garanties; car les anciennes éditions ont en général *Attius* ou *Atius*, tandis que Lindemann, sans signaler de variantes, donne *Accius*. Enfin il est probable que ce texte s'est altéré, peut-être même avant que Paul Diacre le transcrivît. Il serait étrange en effet que Festus eût appelé Plaute *Accius poeta* ou *Attius*, sans chercher à le distinguer par un prénom du célèbre L. Attius, et si M a précédé le mot *Accius*, il n'est pas nécessaire que ce soit un prénom. M. Ritschl essaye à son tour une restitution du passage aussi facile à défendre que la restitution vulgaire. Ce n'est qu'une conjecture ; je ne vois pas qu'il soit nécessaire de la rapporter ici.

Fronton, *Epist. de orat.*, III, p. 131, Niebuhr, contient ces mots : *Hoc genus verborum Accius Plautus*, etc. Mais qui a vu quelques manuscrits n'en tirera aucune conclusion. Il est possible que le copiste, comme il arrive souvent, ait négligé de redoubler l'*m* après *verborum ;* il est possible que, préoccupé de la tradition, le cardinal Mai, lecteur du palimpseste, ait immédiatement rétabli la leçon qu'il croyait juste.

Pline a cité trois fois le nom de Plaute dans les catalogues de l'*Histoire naturelle*, XIV, XV, XIX. Si l'on en croit les éditeurs, partout on trouve *M. Accius Plautus*. Mais en premier lieu aucun manuscrit n'est cité, et lors même que l'on en présenterait, il suffirait du déplacement d'un point, chose de la moindre importance dans la restitution d'un texte, pour y trouver *Maccius* au lieu de *M. Accius*. Une circonstance d'ailleurs très-particulière, c'est que, dans ces listes, Pline ne donne jamais les trois noms romains, prénom, nom et surnom à chaque écrivain. Il se contente de deux. Pourquoi donc aurait-il fait une exception à l'égard de Plaute ?

La conclusion est qu'il n'y a point de raison suffisante de donner à Plaute le prénom de *Marcus* et le nom d'*Accius*. Ce n'est là qu'une tradition peu ancienne ; car ceux qui les lui ont attribués pour la première fois, ce sont deux de ses éditeurs du quinzième siècle, Saracenus et Pius, s'appuyant sur deux passages de Plaute lui-même, qui seront discutés un peu plus loin, et sur deux passages de Varron, L. L. VIII, 36 et L. L. VII, 104. Le second de ces deux textes de Varron, très-altéré et très-contesté, avait

déjà été rétabli par O. Müller d'une manière qui en faisait disparaître les mots *M. Accius* qu'on y lisait jusque-là. M. Ritschl le rétablit d'une autre manière ; mais il reste acquis que la leçon *M. Accius* ne s'impose pas à l'esprit. D'ailleurs plusieurs manuscrits cités par Müller donnent formellement *Maccius* et *Mactius*. Le premier passage, fort corrompu aussi, se prête à diverses corrections dans lesquelles *Marcus* cesse d'être le prénom de Plaute. Je renvoie le lecteur curieux de ces détails, trop longs pour être rapportés ici, à la page 25 des *Parerga*. Il importait seulement d'établir qu'aucune nécessité n'oblige à accepter les noms de *Marcus Accius*.

Quant aux noms de *Titus Maccius*, M. Ritschl les a trouvés dans le palimpseste ambrosien, à divers endroits qu'il indique p. 297 des *Parerga*. En présence de l'accord unanime des éditeurs qui l'ont précédé, ce n'était qu'une particularité curieuse ; mais des considérations nouvelles viennent confirmer cette leçon.

En premier lieu se place un passage d'Aulu-Gelle, III, 3, 9, citant d'après Varron un fragment du vieux poëte L. Attius. Il s'agit de comédies attribuées à Plaute, et qui ne doivent pas être considérées comme de lui. Ce fragment, qui a exercé la sagacité des philologues, a été reconnu par God. Hermann comme étant une série de vers. Les derniers mots, qui dans le texte vulgaire sont *M. Aquilii*, ont une tout autre forme dans les manuscrits. On y voit *M. accii Titi*, *M. acutici*, *M. acuitii* et enfin *M. Hatrutici*. Pour rétablir les vers, on ne peut admettre que deux noms, et non trois comme dans la forme *M. accii Titi*. Reste donc à lire, si l'on peut, *Marci Titi*. Mais le poëte Titius n'existe point. M. Ritschl propose de lire *Macci Titi*, en admettant, comme Ennius (Cic. Brut. 15) et Pacuvius (Aulu-Gelle, I, 24) nous en offrent des exemples incontestables, que le prénom suit ici le nom.

Plaute lui-même, ou du moins le contexte que la tradition nous a transmis comme de lui, va venir à notre aide. Dans le prologue du *Mercator*, qui, s'il n'est pas du poëte même, ne lui est guère postérieur, nous lisons ce vers :

Eadem latine Mercator Marci Accii,

leçon contraire à la grammaire du temps de Plaute qui n'admet pas les génitifs en *ii*, et à tous les manuscrits qui donnent *Mactici*, *Mattici*, *Martici*. Bothe avait déjà proposé de lire *Marci Attici* ou *Marco Attio*. Mais, en appliquant la découverte de M. Ritschl à ce vers, nous avons la leçon grammaticale et satisfaisante que voici :

Eadem latine Mercator Macci Titi.

Un autre vers se trouve dans l'*Asinaria*, où depuis Saracenus l'on a voulu lire *Marcus*. C'est celui-ci :

Demophilus scripsit; Marcus vortit barbare.

Mais pas un manuscrit ne donne *Marcus;* dans tous on voit *Macrus*, *Macus* et même *Maccus*. Le copiste s'est trouvé embarrassé par une forme qu'il ne connaissait pas bien, ce qui n'eût pas eu lieu pour le nom si usité de *Marcus*. Ce vers ne se rétablit-il pas naturellement ainsi :

Demophilus scripsit; Maccius vortit barbare (1).

en tenant compte de la suppression de l'*s* pour la quantité dans *Maccius*, suppression qui ne s'indique presque jamais au moyen de l'apostrophe dans les anciens manuscrits. Ce nom de *Maccius* est en réalité une forme de celui de *Matius*, *Mactius*, *Mattius*. Il n'y a là qu'une différence d'orthographe, et c'est une particularité à noter que plus d'une fois on le rencontre dans les inscriptions de l'Ombrie, de même que le surnom de *Plautus* et de *Plotus*. Le prénom de *Titus* semble aussi l'un des plus usités dans cette région.

Concluons donc. L'appellation de *Marcus Accius* ne peut s'appuyer sur aucun fondement solide, pas même sur une tradition ancienne, au-delà des éditions de la fin du quinzième siècle. Celle de *Titus Maccius* permet au contraire d'expliquer deux textes importants, celui d'Aulu-Gelle (III, 3, 9) et celui du *Mercator*. Enfin elle a pour elle l'autorité du manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne. Admise par la plupart des philologues allemands, cette correction deviendra bientôt aussi usuelle que celle qui a restitué à Aulu-Gelle son vrai nom en faisant disparaître l'Agellius de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle (Fabricius, *Biblioth. lat.*, III, 1).

NOMS DES PERSONNAGES. J'ai accueilli avec M. Fleckeisen le nom de Plesidippus au lieu de Pleusidippus que portent les autres éditions. Ce mot se trouve dix fois dans le texte. Le *Vetus Codex*, d'accord avec l'édition princeps, l'écrit *Pleusidippus* dans l'argument acrostiche, partout ailleurs *Plesidippus*. L'édition princeps, dans les deux premiers actes, donne *Plesidippus*, *Pleusidippus* dans les trois derniers ; acte II, 3, 9, le V. C.: *Pleuidippus*, l'édition princeps : *Plegidippus*. Le manuscrit ambrosien n'a laissé voir ce nom qu'une fois au cardinal Mai, et lui a fait lire *Plesidippus*, II, 6, 70.

Encore avec M. Fleckeisen, j'ai reproduit entre les personnages le nom de la prêtresse Ptolemocratia que l'on peut lire, II, 5, 24, mais qui n'a pris place dans le texte qu'avec Camerarius. Je signalerai, quand j'en viendrai là, les différentes leçons auxquelles ce mot a donné lieu.

M. Fleckeisen indique seul le nom du *Cantor*, acteur chargé de provoquer les applaudissements, auquel il attribue les derniers mots de la pièce, mis par tous les autres éditeurs dans la bouche de Démonès.

Les noms des autres personnages ne soulèvent aucune contestation.

(1) *Voir, pour une restitution complète du vers*, Ritschl, *Parerga*, p. 172.

L'*Arcture* est une étoile de la constellation du Bouvier, et dont le coucher coïncide avec les tempêtes de l'automne. Le nom de *Sceparnion* vient du mot grec Σκέπαρνον, hache ou hoyau. Celui de *Démonès* se tire probablement de Δαίμων, et convient à ce vieillard que le destin sert si heureusement en lui rendant sa fille. Les noms des deux jeunes femmes sont des noms de courtisanes. L'un, *Ampelisca*, vient du nom grec de la vigne. Pour l'autre *Palestra*, je renvoie au chap. 8 de l'*Ane* de Lucien. On peut lui comparer le nom de *Gymnasie* dans la Cistellaire. Quelques-uns ont cru qu'il pouvait y avoir là une allusion aux épreuves que subit l'héroïne de la pièce. Plaute, III, 5, 47, a joué sur ce mot de Palestra. *Labrax* est le nom d'un poisson vorace, espèce de loup de mer. Celui de *Charmides* convient à un parasite qui a cherché à plaire à Labrax en le séduisant par l'appât d'un gain considérable.

Argument. 1. Le texte vulgaire : *Reti piscator de mari extraxit vidulum,* ne peut se scander à moins que l'on n'élide entièrement *mari*, ou que l'on n'abrége la première de *vidulum*, avec la syncope *vidlum*, deux licences qui me paraissent inadmissibles. Le texte du *Vetus Codex* est pourtant conforme à cette leçon. L'édition princeps porte *rete* adopté par Saracenus et Valla. M. Fleckeisen donne : *Reti piscator vidulum extraxit mari.* Cette conjecture ne me contente pas ; elle fait trop violence aux manuscrits. Lambin a écrit : *Reti piscator extraxit de mare vidulum ;* en retranchant la préposition, on aurait : *Reti piscator extraxit mare vidulum.* Il est vrai qu'un mot de trois syllabes longues se trouve après la césure du vers ïambique. Mais on en pourrait citer plusieurs exemples. M. Ritschl en signale six, p. 22 des *Parerga*. J'ai essayé d'éviter ce défaut par une autre correction qui consiste à conserver *mare* de Lambin et à substituer à *extraxit* le simple *traxit*. L'auteur de ces arguments acrostiches, que quelques-uns attribuent à Priscien, d'autres supposent avoir été composés à une époque plus voisine de Plaute, s'efforce toutefois d'employer des expressions semblables à celles qu'offrent les diverses situations de la pièce, et ce vers rappelle le 124e de la sc. IV du IVe acte : *Prius, ne me quis inspectaret, quom rete extraxi ex aqua.* Mais dans l'argument du *Persa*, v. 5, on lit *ludit*, quoique ce vers n'existe point dans la pièce, et qu'au coutraire on ait, acte V, sc. II, v. 23, *ludos facere ;* v. 53, *ludificare*, et enfin 24, *elude*, et 30, *delude*. L'expression de *trahere* dans ce sens ne manque pas d'autorité. Voyez, v. 449 et 451, *traxi* et *extraxi* employés indifféremment pour *tirer de l'eau d'un puits*. Il y a encore une difficulté de métrique. L'anapeste ne doit pas se trouver au 4e pied. Mais le prologue même du *Rudens* en offre des exemples incontestés, notamment les vers 27 et 29.

4. Bothe et Fleckeisen : *Ea suipte imprudens in clientelam patris.*

— *Suipte* compte pour un trochée dont la 2[e] syllabe s'élide. Le V. C. donne *suspte ;* le Decurtatus, *suscepta.*

PROLOGUE. 1 et suiv. Les commentateurs signalent l'élévation et la magnificence du langage dans ce commencement qui touche à la grandeur épique.

2. *Ejus* désigne Jupiter.

3. *Ut videtis* fait sans doute allusion au costume que portait l'acteur. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il devait avoir une robe blanche, et probablement sur le front une étoile dorée; ceci servirait à expliquer comment le mot *stella* se trouve si près de *signum,* pour désigner le même personnage, l'un signifiant *étoile,* l'autre *constellation.*

4. *Tempore suo,* onze jours avant l'équinoxe d'automne, explique Acidalius. « A son heure, » traduit M. Naudet. J'aime mieux cette traduction qui laisse comme le latin comprendre une allusion à l'opportunité avec laquelle le dieu se présente pour remplir son office de vengeur des crimes sur la terre, tandis qu'il paraît dans le ciel à l'époque marquée par le cours régulier des astres.

5. *Hic atque in cœlo;* Bothe voudrait ponctuer comme quelques éditions anciennes: *Exoritur suo. Hic atque in cœlo nomen Arcturo est mihi.* Je préfère la ponctuation ordinaire maintenue par Fleckeisen. Elle fait mieux ressortir le sens que j'ai indiqué précédemment.

7. *Ambulod* est la leçon de Bothe, admise par Weise. Mais ce *d* paragogique n'existe dans aucun manuscrit. D'ailleurs on ne le voit guère hors de l'ablatif, et, dans les inscriptions, il n'y en a pas un seul exemple après un verbe. Hermann, *Præfat. ad Bacchides,* semble le proscrire entièrement. Ritschl l'admet avec plus de complaisance. Au moins est-ce ici une imagination que rien ne justifie. On a proposé diverses corrections. Camerarius voudrait *ambuloque,* Reitz, *ambulo autem,* M. Fleckeisen a écrit *ambulans.* Quant à moi, j'aime mieux conserver la leçon vulgaire. La constitution même de la phrase, qui oppose *Noctu — sum* et *ambulo — interdius,* me fait penser qu'il devait y avoir, dans la prononciation, des pauses qui détachaient les membres de la période de manière à autoriser l'hiatus. Cf. Kampmann, *Annotat. in Rud.*, p. 1. Olsnæ, 1830.

8. *Accidunt,* dans le sens de *decidunt,* descendent, *ad terram cadunt* Cf. *Pœnulus,* II, 1, 38 et 39. L'édition princeps donne *occidunt,* les meilleurs manuscrits, *accidunt.*

10. Fleckeisen : *is nos per gentis hic alium alia disparat.* Le V. C., le Decurtatus, l'édit. princeps sont conformes au texte vulgaire : *gentis alium alia disparat.* Il faut alors admettre un hiatus sur *alium.* Reitz et Bothe écrivent pour *alia, aliuta,* vieux mot tiré des *Lois Royales* cité par Paul Diacre dans ses extraits de Festus. J'aime mieux reprendre le texte de l'édit.

de Junte, accueilli par Lambin, *in alia*, sous-entendu *loca*. M. Naudet propose *alio*.

11. Weise avec les anciennes éditions : *qui facta hominum*, leçon qu'il faut abandonner, car elle oblige à un hiatus qui n'a rien de nécessaire. Brunck, Reitz, Bothe, Naudet, Fleckeisen : *Hominum qui facta*.

12. Quelques commentateurs ont voulu voir dans le mot *opulentia* le nom d'une divinité allégorique. Gronovius repousse cette explication ; M. Naudet traduit avec lui : « comment chacun reçoit les présents de la fortune » ; ce que je préfère à l'explication de Weise : « afin que Jupiter donne à chacun la richesse en raison de sa vertu », *eo consilio ut quemque pro pietate opulentia adjuvet Jupiter*.

14. *Abjurare pecuniam in jure*, nier avec serment une dette devant les tribunaux. NAUDET.

15. *Earum*, disyllabe.

16. *Quis hic quærat malum*. Cf. CISTELLARIA, I, 2, 23, *quæ malum quærunt sibi*, ce que Lambin explique : *quæ malum arcessunt jumento suo*.

17. Vett., Brunck, Naudet, Weise, Gruter, Reitz : *adipisci*. Mss. Pareus, Camerarius, Lambin, Bothe, Fleckeisen : *apisci*. Cette forme a été employée par Cicéron, Lucrèce, Catulle et Plaute.

18. *Apud*, monosyllabe.

20. *Auferre litem*, gagner sa cause. Cf. αἱρεῖν δίκην.

22. *Atque* sert ici de particule disjonctive, et prend la même valeur que *autem*. *Scelesti* ne s'élide pas. Fleckeisen ajoute *illi* avant *in*. Reitz : *inducunt in animum suum*. Voy. Kampmann, p. 12.

23. *Jovem*, monosyllabe.

24. Naudet : *perduunt*, d'accord avec Gruter, Gronovius et l'édition princeps. La copie que j'ai reçue du V. C. porte *perdunt*, et Pareus ne signale aucune autre leçon.

25. *Supplici*, prière. Salluste : *in suppliciis Deorum magnifici*, Catil. 9 et 56, etc.

28. Fleckeisen : *hac*. Tous les autres et le V. C. : *hæc*.

30. *Retinete porro*, sous-entendez *pietatem et fidem*. — *Post factum ut lætemini ; factum* équivaut à *factum esse a vobis*.

32. *Primumdum*, forme particulière à Plaute. Holtze, *Syntax. P. S.* II, p. 367.

33. *Senex*, monosyllabe.

36. Ce vers commence par un procéleusmatique.

38. *Comitate*, « pour vouloir être utile aux autres », comme traduit très-bien M. Naudet adoptant le sens de Boxhorn.

39. V. C., Decurtatus, Lambin, Gruter, Gronovius, Brunck, Naudet :

Huic filiola virgo periit parvola. Mais le vers n'y est pas. Weise compte *huic* pour deux syllabes ainsi que Bothe. Aucun exemple incontesté de cette diérèse ne se trouve dans Plaute. Elle est peu conforme aux principes de la versification des comiques, et Priscien, XIII, p. 961, n'en cite qu'un exemple de Stace. L'édit. des Aldes, celle de Junte, etc. donnent : *huic olim filiola virgo periit parvola.* D'où Reitz : *Huic filiola olim periit parvola.* J'écris avec Ritschl et Fleckeisen : *Huic filia olim virgo periit parvola.* Une confusion a dû s'introduire pour le copiste entre *filia olim* et *filiola.* — *Periit*, dans le sens de « être perdu. »

40. *Eam*, monosyllabe.

42. *Hujus* désigne ici Démonès. Le rapprochement de ces deux mots : *hujus, Atticus*, l'indique suffisamment, après la mention faite de la patrie du vieillard athénien, v. 35.

43. Les anciennes éditions, la Vulgate, Brunck, Bothe, les manuscrits portent *fidicinio.* Camerarius, Lambin, Naudet, Weise, Fleckeisen : *fidicino.* Camerarius s'appuie sur un exemple conforme de Cicéron, *Orator*, 58: *Tibicini percussionum modi.* Hermann, *Elem. doctrinæ metricæ*, II, 14, adopte la forme *fidicino* pour éviter qu'un anapeste ne suive un dactyle au 4ᵉ et au 5ᵉ pied. — *Eam*, monosyll. — Comparez la circonstance rappelée ici avec un passage de Térence, *Phorm.*, I, 2, 30.

45. *Destinat*, achète, ou plutôt, convient d'acheter, en donnant des arrhes.

46. *Adligat*, s. ent. *lenonem.*

47. *Ut se æquomst. Se* est ici pour *eo.* M. Naudet cite un passage du *Miles*, II, 2, 26, et un exemple tiré de Nonius, au mot *tangere. Æquom* a la valeur de *dignum* et gouverne le même cas. Cf. *Bacch.*, III, 3, 84.

49. Camer., Gruter, Pareus, Brunck, Reitz, Naudet : *Ei erat hospes par illius, Siculus senex.* Lambin : *eii.* Fleckeisen : *Erat ei hospes par sui.* V. C., édit. princeps : *Ei erat hospes parvi Siculus senex.* Junte, Ald., etc.: *Ei erat lenoni hospes paternus, Siculus senex.* Bothe : *Erat hospes ei par illius*, etc. Dans les notes de Valla : *parvus Siculus.* Je croirais volontiers que c'est le mot *lenoni* qui, pris par le copiste pour une glose, a disparu du V. C. ; et je propose de lire : *Ei erat lenoni hospes parvi, Siculus senex.* Un vers sans césure, ou dont la césure est élidée, n'est pas extraordinaire ; remarquons en outre que la répétition du mot *leno* est tout à fait dans les habitudes de style des prologues de Plaute, et que dans celui-ci même on en peut voir beaucoup d'exemples.

50. N'y a-t-il pas dans ces accumulations d'injures contre le Sicilien d'Agrigente un souvenir des événements dont parle Tite-Live, XXIV, 35, XXV, 23?

51. *Illius*, bacchius. Bothe voudrait supprimer *infit*; *illius* deviendrait alors un molosse.

52. *Ejus*, monosyllabe.

54. *Voluptarios*, anapeste et ïambe selon Bothe. J'aimerais mieux, d'après le système de Ritschl, compter ce mot pour un spondée et un ïambe, *Prolegg. ad Trin.*, p. 151.

55. Weise : *potesse ibi eum fieri divitem.* Fleckeisen : *ibi eum potesse fieri divitem.* La leçon de Weise est celle du V. C. Mais il ne faut pas élider *potesse*. Brunck et Naudet : *potesse ibi fieri eum*, malgré l'élision de la césure. Bothe adopte la leçon du V. C. en admettant que la dernière syllabe de *ibi* reste brève sans s'élider.

56. Fleckeisen met ce vers entre crochets comme interpolé.

60. *Ait*, monosyllabe.

61. *Eo*, comme *ideo.*

62. Junte, Brunck et Bothe : *adulescentem hunc.* Édit. princeps : *adolescentem. Huc ipse illico.* V. Cod., Gronovius, Naudet, Weise, Fleckeisen : *adolescentem huc. Ipse hinc.*

63. V. C., Brunck, Naudet, Weise : *conscendit navem.* J'aime mieux, avec Camerarius, Lambin, Bothe et Fleckeisen, transposer *navem conscendit*, qu'admettre l'hiatus si rare sur la finale en *m.*

65. V. C., édit. princeps : *abiisse*, d'où Brunck, Naudet, Weise : *abivisse.* Fleckeisen : *abisse. Ad portum quom adulescens.*

67. Ce vers commence par un procéleusmatique.

68. V. C. *Tetuli et auxilium.* Édit. princeps : *Tetuli ei auxilium*, texte suivi par Brunck, Naudet, Weise et Bothe. Fleckeisen : *Tetuli et ei auxilium.*

69. *Increpui* a ici le sens de *vocavi.*

70. V. Cod., Brunck, Naudet, Weise : *Nam Arcturus signum sum omnium acerrumum.* Bothe : *Nam Arcturus signum omnium sum acerrimum*, avec hiatus à la césure penthémimère. J'ai suivi le texte de Reitz et de Fleckeisen.

72. Bothe : *lenod.* Fleckeisen : *leno atque ejus hospes.* V. C., Brunck, Naudet, Weise : *leno atque*, etc., sans élider la dernière de *leno.*

73. Brunck et Naudet : *ibus.* Les manuscrits et les éditions *is*, *iis* ou *eis.*

76. *Eas*, monosyllabe.

77. Bothe : *Ad villam, ille ipsus exul ubi.* Fleckeisen : *ad villam illius, exul qui ibi.* Les autres, d'accord avec le V. C., portent la leçon que j'ai admise.

78. *Quojus*, monosyllabe.

79. *Illic*, ïambe. Bothe supprime *est.* Reitz, compte *ejus* comme monosyllabe; tous deux font de *illic* un spondée.

83. *Quojus*, monosyllabe.

86. *Ventus*, la dernière abrégée par suppression de l'*s.* *Euripidi*, ancien

génitif pour *Euripidis*. Ce souvenir d'une pièce grecque doit appartenir à l'original de Diphile, à moins, comme le conjecture Wissering, qu'il ne s'agisse d'une pièce traduite par Ennius, *Quæst. Plaut.* I, p. 41 et 42. Cf. Ritschl, *Parerga*, p. 379 et note.

87. *Omnis*, ïambe.

88. *Fenstras* équivaut à *fenestras* par syncope. *Inlustriores fecit;* je transcris une note de M. Naudet conforme à l'explication de Gronovius : *Inlustriores* se rattache par la construction grammaticale à *tegulas*, et par l'ordre logique à l'idée de *toiture* que représente à l'esprit ce pluriel collectif.

89. *Vos*. Pleusidippe s'adresse aux trois hommes armés qu'il avait amenés avec lui pour arrêter Labrax au port.

91. Junte, Brunck, Naudet, Weise : *neque quivi lenonem ad portum prehendere*. Bothe écrit : *adprehendere*. Fleck. : *nequivi ad portum lenonem prehendere*. J'aime mieux cette leçon malgré le mot de trois syllabes après la césure, parce qu'elle est celle du V. C.; mais il faut rétablir *neque quivi*.

92. *Mea*, monosyllabe. *Spem deserere desidia*, « par indolence abandonner tout espoir. » NAUDET.

93. *Eo*, monosyllabe.

94. *Venio visere*, infraction à la règle des verbes de mouvement. Burn., Gr. lat., § 423.

96. Bothe déplace ce vers, et le met après le 102[e] sous cette forme : *Hunc quo me mactat concinnem lutum ;* ce qu'il explique ainsi avec un grand appareil de citations : Je tuerai ce vieillard, je le rendrai à la terre qu'il me force à pétrir. Explication bien subtile. Fleckeisen [illegible]*c quod me mantat*. *Mantat* est ici un fréquentatif de *manere* dans le s[illegible] *être réservé*. J'aime mieux la leçon ordinaire : *hoc quod me mactat*, ce mortier qui me donne tant de mal, me tue. *Concinnem*, il y a là une occasion d'insister sur la propriété de ce mot. *Cinnus*, selon Nonius, est une boisson faite de liqueurs diverses, et marque l'idée de mélange liquide.

97. Fleckeisen, Weise, Lambin, Junte, édit. princeps : *hic*. V. C. le Decurt., Camer., Brunck, Bothe : *hinc*. Bothe attribue tout le vers à Démonès.

100. *Usust*, même sens que *opus est*. Locution fréquente chez les comiques, mais dont Virgile, ÆN., VIII, 441 ; et aussi Tite-Live, XXX, 41, donnent des exemples.

103. Brunck et Naudet : *salvus sies*. Bothe, Weise, d'accord avec les manuscrits : *salvus sis*, en n'élidant pas la dernière dans *salveto*. Fleckeisen admet *salvos sis*, mais en intercalant *tu* avant *ambo*. *Salvos*, trochée en négligeant la règle de position pour l'*s* final.

104. Brunck, Naudet : *Mas an femina es, qui illum.* Bothe : *illunc*, Weise, Fleckeisen : *masne*, *illum.* V. C. : *tuasne an... illum.* Junte : *virne an.* La leçon *masne* me semble à conserver.

106. Brunck, Naudet, Weise : *Filiolam ego unam habui*, en n'élidant pas *habui.* Bothe : *habivi.* Fleckeisen : *Ego filiolam olim unam habui, eam unam.* La première leçon est celle des manuscrits.

107. Brunck, Naudet, Bothe, Fleckeisen : *virile secus.* Mais les deux premiers font l'hiatus sur *habui*, Bothe écrit *habivi*, Fleckeisen intercale *ego* après *ullum.* Weise d'après le V. C. et Priscien donne *sexus.* Je crois qu'il y a d'autant plus lieu d'accepter ici l'autorité du grammairien, qu'il cite précisément ce vers comme un exemple de *sexus* pris au neutre (Putsch, 653, 659). M. Quicherat dans son *Thesaurus* cite le vers avec *sexus*, mais préfère *secus.*

108. Fleckeisen ajoute *hem*, faisant de *tibi* un pyrrhique et non un ïambe.

109. Brunck, Naudet : *hic nos.* Vetus Codex : *nos hic.* Le vers a 6 pieds et demi dans le premier cas, 7 pieds dans le second. *Nos* doit être une glose que Bothe, Weise et Fleckeisen suppriment avec raison.

111. Cf. vers 6, *venio visere.* Le V. C. et toutes les éditions ont *mox* avant *venias.* Bothe admet *non venas* d'après Douza. Weise et Fleckeisen le suppriment d'accord avec Reitz, et suivant la mesure.

112. V. Codex : *Peculiosum esse decet servom et probum*, leçon adoptée par Brunck. Mais il faut faire l'hiatus sur *peculiosum*, et admettre que *probum* est ironique. Voyez plus bas *probus* pris dans le même sens, 725. Bothe écrit *addecet*; Naudet et Weise ajoutent *eum* avant *esse.* J'aime mieux la leçon de l'édition des Juntes. Reitz accepte *improbum*, mais écrit *eum esse.* Les esclaves qui avaient un pécule étaient les plus audacieux, et ceux dont les maîtres avaient le moins facilement raison, avides qu'ils étaient de s'approprier leur argent en les affranchissant. *Decet* est pour *oportet*, *opus est.*

113. Brunck, Naudet, Weise : *quem hero præsente prætereat oratio*, *præterire* étant pris dans le sens de *excidere.* Cf. Homère, ἔπος φύγεν ἕρκος ὀδόντων. Bothe : *quoi*, avec cette explication : *cujus oratio præfestinet hero præsente.* Acidalius, Reitz, Fleckeisen ajoutent *haud* avant *prætereat*, dans le sens de *qui ne sait pas se taire.* Selon Reitz, *quem hero* forme l'anapeste.

114. *Inclementer dicere alicui*, comme *increpare aliquem*, emploi remarquable de *dicere* sans régime direct. L'adverbe enlève à *dicere* sa valeur active, et en fait une sorte de verbe neutre.

115. *Inpudicum* a ici à peu près le même sens que *inpudentem*; c'est une tautologie.

117. La forme *nil* est préférable à *nihil* que portent plusieurs éditions ; elle n'oblige pas à négliger la règle de position.

118. Fleckeisen : *istic*, les autres *isti*, en abrégeant la dernière syllabe comme l'indique Bothe. Fleckeisen donne *opust* qu'il est nécessaire d'admettre, les autres *opus*. Les manuscrits palatins et l'éd. princeps donnent *opus*. Junte, Camerar., Lambin : *opus est*. Taubmann : *opus adulescens est*.

121. *Atque in negotio*, « quoique je sois occupé. »

122. *Exsicas*, *exicas*, *exsecas*, diverses orthographes du même verbe qui signifie couper. V. C. : *exigasque harundine*, d'où les éditeurs ont fait *arundines*, et Fleckeisen *harundinem* que Paréus a cru lire dans le V. C. J'aimerais mieux ce singulier qui est poétique. Pourtant Tite-Live, XXXV, 27, emploie le pluriel. Sur l'usage de couvrir les maisons avec des roseaux, voyez cette jolie épigramme de Martial, XIV, 38 : *Dat chartis habiles calamos Memphitica tellus : Texentur reliqua tecta palude tibi.* Ce mot *exicas* a tellement troublé les copistes et les éditeurs, que Merula, 1472 et 1482, et Angelius, 1514, ont écrit *exagitas* ; Douza, 1589, *exigis* ; Pontanus, 1620, *excicas*.

123. *Qui*, pour *ut hac re*.

124. Plaute offre d'assez nombreux exemples de *dice*. Mais il est remarquable que les deux formes se trouvent à la fois dans le même vers. Les manuscrits sont formels sur cette leçon, et elle est nécessaire à la mesure.

125. Bothe supprime *hic*. *Ecquem* a la valeur de *an aliquem*, et non de *numquem*. L'interrogation ne préjuge pas la réponse comme à l'ordinaire. Priscien, 556, P., Cassiod. p. 2319, veulent que ce mot vienne de *en* et de *quis*. *En* serait alors un composé de *e* particule démonstrative, et de *n* particule interrogative. Voy. Hand, qui combat cette opinion, *Tursell.* II, p. 352. On trouve plusieurs exemples de *ecquis* employé par Plaute dans le sens de *an aliquis*, entre autres *Captivi*, II, 3, 99. Je ponctue avec une virgule seulement après *rogo*, le subjonctif étant appelé par le verbe *dic*. — *Incanum* ; *in* est ici augmentatif, comme dans l'exemple de Virgile, *incanaque menta regis Romani*, et peut-être comme *præ* dans celui d'Horace, *præcanum*, *solibus aptum*.

127. Fleckeisen place *ego* après *modi* contre l'autorité de tous les manuscrits et de toutes les éditions, probablement pour mieux césurer le vers qui avec l'autre leçon n'a que la césure trihémimère. *Ejus*, monosyll.

128. Reitz et Bothe : *huc*, tous les autres, *hic*, leçon préférable ; car elle répond mieux aux paroles de Démonès. On doit sous-entendre *ecquem videris*.

129. Édit. princeps, Junte, Gruter, Gronov., Naudet (édit. Lemaire,

1832), Weise : *adornaret.* Camerar., Fleckeisen : *adornarit.* Lambin, Bothe, Naudet (1837) : *adornavit* que Paréus a cru lire dans le V. C. et le Decurtatus. Cette leçon me semble plus régulière. *Adornare* signifie ici *faire des apprêts. Duas*, monosyllabe.

133. Fleckeisen : *sacruficat*, avec le V. C. Leçon qui s'explique mieux avec *potest*. *Clam* prend ici la force d'une préposition, qui, de même que *palam*, gouverne l'ablatif, et quelquefois l'accusatif chez les comiques ; voy. Zumpt, Gramm. lat., § 321, Burnouf, § 85, Dutrey, § 97, et la discussion de Priscien sur ce mot, XIV, p. 988, P.

135. *Aulam extarem*, propre à cuire les entrailles des victimes. Taubmann donne comme nominatif de ce mot *extar* : « *Et in antiquo lexico extar apponitur olla, ubi exta coquuntur.* » Forcellini cite *extar* d'après le Glossaire de Philoxène. Charisius, p. 25, donne (édit. Keil) parmi les mots en *ar*, *jubar, instar, exstar, bustar*. Putsch omet *exstar*. Faudrait-il alors accepter le nominatif *extaris*, admis par l'édition de Facciolati de 1839 ?

137. *Intervallum fuit*, locution de durée qui justifie l'accusatif *hos dies multos*. Cf. v. 131, *hos dies conplusculos*.

138. *Prælibes*, forme ancienne de *præbes*. Les éditeurs donnent les formes *periisse* et *perisse*, la règle de l'iambique senaire engage à préférer *perisse*.

139. *Mea causa*, « autant qu'il est en moi. »

140. *Qui fana ventris causa circumis*, injure qui équivaut à celle de parasite. Les anciens distribuaient aux assistants une portion des victimes.

141. *Ornare* est pris ici dans le sens de préparer. Cf. 129, *adornare*.

142. *Es*, est une longue. Cf. CISTELLARIA, vers 279 de mon édition. Le fait a lieu sur l'arsis du 5e pied ; ici c'est sur l'arsis du 4e.

143. *Nullus* a le sens de *non*. Zumpt, § 688 ; Dutrey, § 469, VII. *Admodum*, réponse affirmative particulière aux comiques. *Ille*, pyrrhique.

144. Bothe a modifié considérablement ce vers et le précédent. *Ille, qui vocavit, nullus venit ad modum nullum. Est periculum, te hinc ire inpransum domum.* Cette leçon est contraire aux manuscrits. M. Naudet explique après madame Dacier : « Tu ne risques rien, ayant la panse vide, de t'en retourner chez toi. » Littéralement, *hinc ire inpransum domum*, t'en retourner d'ici chez toi la panse vide, *nullumst periculum*, n'est aucun danger, n'offre aucun danger ; tu ne risques pas de perdre le repas promis, car tu peux être certain que tu ne l'auras pas. Forcellini, édit. de 1839, explique cette locution par *non dubium est*.

145. Bothe sans nécessité déplace les mots : *Cererem quam Venerem melius te*, etc. Fleckeisen écrit *meliust*, probablement d'après la règle posée par Ritschl, *Prolegg. ad Trinum.*, p. 109, que, dans le langage familier dont se sert Plaute, cette omission du verbe *est* est rare. N'y a-t-il pas

du danger à établir une règle que les manuscrits contredisent souvent, et à laquelle les meilleurs auteurs en prose et en vers présentent de nombreuses exceptions? Sur quelle autorité s'appuie-t-on pour dire ce qu'était le langage familier, puisque les comiques sont le type le plus complet que nous en ayons? Il y a là une sorte de cercle vicieux. Je crois qu'il ne faut rétablir le verbe *est* que quand il devient absolument indispensable au sens ou à la mesure, sinon s'en tenir aux leçons ordinaires. Retaillons le moins qu'il nous sera possible les marbres antiques. Une statue sans nez et sans bras vaut mieux qu'un torse retouché d'après les règles de l'art, mais qui cesse d'être une œuvre antique.

146. Weise, Naudet (1837), Bothe, Fleckeisen : *amori... tritica*. Brunck et Naudet (1832) : *amore*. Ma copie du V. C. porte *amore, tritico*. Paréus y a lu, ainsi que dans le Decurtatus, *amorem*. L'édit. princeps, Junte, *amorem, triticum*. Sambuc a lu dans son manuscrit *triticocum*. La différence entre ma copie et la leçon de Paréus n'a rien de surprenant, quand on songe aux grattages et aux corrections que se permettent, et surtout se permettaient les lecteurs sur les manuscrits; *amorem* s'écrivait *amorē;* il ne s'agit donc que d'une barre. D'ailleurs les deux leçons sont également grammaticales; Gronovius cite plusieurs exemples certains de *curare* avec le datif, Trinum. IV, 3, 50; Trucul. I, 2, 35; cf. plus bas v. 182.

147. *Ille homo*, il s'agit du *leno*.

148. *Quid hominum* pour *qui homines*. *Illuc*, ïambe.

149. V. C. *aut mea opinio*. Brunck, Naudet (1832) : *ut mea'st opinio*. Bothe, Naudet (1837), Weise, Fleckeisen : *ut mea opiniast*, leçon qu'exige la mesure.

150-151. *Propter viam*. Macrob., *Saturn.*, II, 2, 4 ; Festus, *Propter viam*, Nonius, *Bidentes*, nous indiquent le sens spécial de cette expression. Dans les sacrifices offerts à l'occasion d'un voyage, on faisait un repas à la suite duquel on brûlait les restes. Plusieurs interprètes expliquent donc ce vers par : « Ils ont tout perdu, » sans qu'ils appuient sur le sens du verbe *lavi*. M. Naudet croit que le verbe *lavi* signifie seulement prendre un bain. Mais les deux allusions ne sont-elles pas mêlées dans les paroles de Scéparnion? Ils sont invités à un repas de départ (après lequel il ne reste rien), et en effet, dès hier après souper ils ont pris un bain, où ils se sont débarrassés de tout ce qu'ils avaient.

153. Sous-entendez *confracta est*. Je mets comme Fleckeisen *hui* en interjection, hors du vers.

155. Cet *homunculi quanti estis* équivaut à *homines quantuli estis, quam parvi pretii, quam miseri*.

157. Vers terminé par deux dactyles et un ïambe, forme métrique très-rare.

158. Presque tous les éditeurs *sit is*. Bothe et Fleckeisen, *is sit*, d'accord avec les manuscrits. *Quem* ne s'élide pas. *Sacerrumus, omnibus modis exsecrandus.*

161. Fleck. donne la leçon du V. C. en notant le vers comme interpolé ou à rejeter comme trop altéré. Bothe : *quique Herculis socienuus esse diceris*. J'aime mieux la leçon de Brunck, Naudet et Weise, qui après Gronovius adoptent le texte du Decurtatus en ajoutant *que* et *illi* : *quique Hercule illi socius esse diceris*. Toutefois je retranche le *que*, en abrégeant *qui* comme dans le vers de Virgile : *an qui amant*.

162. *Facinus* a quelquefois et surtout dans Plaute le sens de *chose*; mais il faut y ajouter celui de chose capable d'inspirer de l'étonnement ou de l'admiration. *Mulierculas* est ici un diminutif de commisération.

166. Ma copie du V. Codex donne : *Neque gubernator est qui potuit.* Brunck : *Neque gubernator umquam potuit melius*. Naudet, Bothe, Weise, Fleckeisen : *rectius*, qui est une conjecture de Reitz fondée sur un passage de l'Asinaria, II, 3, 22. Junte : *Neque gubernator usquam illis esse potuit*. Cette leçon est reçue par Camerarius, Sambuc, Douza, Taubmann.

171-175. Fleckeisen modifie l'ordre de ces vers : *Salvast... Desuluit... Ut præ timore... Surrexit*. Sans doute il y a plus de régularité dans la description, mais le remaniement n'était pas entièrement nécessaire. On conçoit bien qu'avec l'émotion de Scéparnion, il y ait du désordre dans sa parole. Fleckeisen écrit *in undas, horsum si capessit, salva res est*; Bothe, *in undis*. Le premier *ejecit* a pour sujet *fluctus* sous-entendu dans la pensée du narrateur; *horsum* équivaut à *hoc versum*. Prisc. 1013, 1019, 1060 P.

176. Ma copie du V. C. et Priscien, 1013 P. donnent *aversa est in malam crucem*, entendez *in perniciem*. Ici se termine ce fragment admirable de pathétique. En y réfléchissant je suis encore plus contraire à la transcription de Fleckeisen : *Illa quæ horsum se capessit*, c'est Palestra qui va arriver la première; l'autre, c'est Ampelisca qui s'égare et n'arrive qu'un peu plus tard.

177. Je place comme Fleckeisen *Hem* en interjection hors du vers.

178. Naudet (1837), *illa*; Bothe : *hodie illæc*. Les autres d'accord avec les manuscrits : *illæc hodie*. *Illuc*, ïambe.

179. Les anciennes éditions donnent *quod capessit*. Le V. C. et les modernes éditeurs, *quo*. Le verbe *capessere* a en effet le sens d'*aller vers*, et Plaute offre plusieurs exemples de l'emploi de ce mot avec une forme qui marque mouvement, Amph., I, 1, 105 ; Asin., I, 3, 6 ; Bacch., I, 2, 5. Acidalius veut que *capessit* et *cadit* soient d'anciennes formes de subjonctif comme *edit, duit*. *Ea* selon Weise est un adverbe de lieu.

181. *Vesperi* a quelquefois le sens de repas du soir. MOSTELL. I, 1, 64. D'où le proverbe *de vesperi suo vivere*, MIL. GLOR. IV, 2, 5, n'avoir besoin de personne, vivre de son propre repas du soir, sans faire le parasite, et ici de *vesperi illarum cenaturus es*, si tu comptes sur elles pour ton souper.

182. *Curare alicui*, voy. vers 146.

183. Je donne la leçon du V. C. *Es* est sous-entendu, comme exprimé dans le premier membre de phrase *vesperi es; me* ne s'élide pas, Brunck, Naudet, Weise: *esurus es*. Fleckeisen: *med essuru's*. Bothe: *operam dari volo*.

185-189. Il y a sur la métrique de cette scène de très-grandes difficultés. Brunck et Naudet reproduisent à peu près les manuscrits. Bothe trouve d'abord 4 trochaïques octonaires, Fleckeisen 5 avec une lacune et des changements, Reitz 8 anapestiques dimètres avec un ïambique dimètre hypercatalectique après le 2ᵉ. Voici le texte du V. C. :

Nimio hominum fortune minus misere memorantur
experiundo iis datur acerbum
hoc deo ĉplacitū est me hoc ornatu ornata
In incertas regiones timidā ejectā
Hancine ego ad rē natā misere memorabo
Hancine ego partē capio ob pietatē pcipuā.

L'édition princeps donne le même texte. Angelius (édit. Junte) ajoute *pol* au premier vers, *quam reapse* au second, y mêle le 3ᵉ, place *errare* après *ejectam* et fait du tout quatre lignes. Je compte d'abord 3 ïambiques septénaires, en ajoutant *pol* avec Angelius. Le second est évidemment tronqué, comme le note Fleckeisen, et je ne le corrige pas plus que lui. Dans le 3ᵉ, *Deo* est monosyll., et je rejette *me* après *incertas*. Enfin le 4ᵉ et le 5ᵉ sont anapestiques tétramètres catalectiques. Je change *misere* en *miseram*, et le rejette au second anapestique. Je crois ainsi respecter le texte plus que tous les autres éditeurs et conserver une lacune irrémédiable. Les ïambiques septénaires servent de liaison entre les senaires et les anapestiques; on peut d'ailleurs remarquer que les septénaires sont remplis d'anapestes. —*Nimio* équivaut à *multo*. *Hancine ego partem capio.* « Est-ce là le sort que j'obtiens? » En terme de droit *pars præcipua* est le lot pris par surcroît, le préciput; mais *præcipuus* a aussi le sens de « hors ligne, » remarquable. La construction adoptée par Plaute ne donne-t-elle pas lieu à quelque jeu de mots, de façon que l'auditeur ait pu entendre *pars præcipua et pietas præcipua?* Quel que soit le pathétique de ce passage, il n'y a là rien de contraire aux habitudes du comique latin.

190-197. Je vois ici 8 bacchiaques dont 7 tétramètres et 1 trimètre, en recevant de Bothe: *Nam mi hoc* au lieu de *Nam hoc mihi*, en plaçant avec le même *me* avant *erga*, en prenant de Fleckeisen *parentis* pour

parentem, *mi hoc* pour *hoc mihi*, en comptant *Deos* pour un monosyllabe, en n'élidant pas *indecore* après la première dipodie (ce que je préfère à l'expédient imaginé par M. Quicherat, *Thesaurus poeticus*, *v. Indecore*), en prenant de Fleckeisen *insigne* pour *sibi igitur* (le V. C. a *sibigni*), en transposant *posthac inpii*, *innoxiis si est*, en comptant *sciam* comme monosyllabe, en écrivant *memet* pour *me*. Le leçon des manuscrits reproduite à peu près par Brunck et Naudet ne peut se mesurer. Bothe trouve 3 bacchiaques tétramètres, 1 galliambique, 1 ïambique trimètre hypercatalectique, enfin 2 de ses vers hybrides, mélange de bacchiaques et d'ïambiques ; Fleckeisen trouve 3 bacchiaques tétramètres acatalectiques, 2 catalectiques, 1 bacchiaque trimètre acatalectique ; Weise, 4 tétramètres bacchiaques, 1 monomètre, 3 dactylico-crétiques, et 1 anapestique dimètre, et tout cela, Dieu sait au prix de quelles violences faites au texte.—*Haut laborist laborem hunc potiri*, jeu de mots de Plaute ; *potiri* avec un substantif qui marque le malheur, la souffrance, se trouve construit de la même manière dans un passage d'Attius, *Corpus poet.*, Maittaire, p. 1490, v. 283 ; et Aulu-Gelle, XIII, 1. *Inpiare* n'existe que dans ce passage de Plaute, et chez les écrivains de la décadence. *Parate*, avec soin ; *inmodeste*, sans mesure ; *honor*, manière de traiter ; *se miserari*, se plaindre, étaler ses plaintes.

198-199. De ces deux vers je fais un anapestique dimètre et un ïambique octonaire, sans modifier le texte. Bothe voit là un bacchiaque dimètre, un trochaïque et un ïambique dimètres tous deux, réunis en un seul vers asynartète... *Ægri somnia*. Weise forme trois anapestiques dimètres, et Fleckeisen un ïambique octonaire et la moitié d'un autre. Il serait trop long de rapporter les différences et les entorses données au texte pour arriver aux conclusions. J'adopte celui de Naudet, que je voudrais seulement voir autrement divisé. — *Sollicitat*, me poursuit, me cause ces malheurs ; *male habet*, même sens.

200-202. Je trouve un tétramètre bacchiaque, un crétique tétramètre et un crétique dimètre, en écrivant *ejus bonorum*, en n'élidant pas *reliquiæ*, en transposant *nunc ego*, en comptant *ego* pour un ïambe, ce qui n'est pas rare chez les comiques (Ritschl, *Prolegg.*, p. 169). Weise voit dans le premier vers un crétique, mais il ne peut le scander qu'en allongeant la première de *etiam*, ce que je ne crois pas possible. Bothe forme un trochaïque dimètre. Pour Fleckeisen c'est la fin de son octonaire, et, en ajoutant *fluctuom vi* gratuitement, il a encore deux crétiques tétramètres. *Hæc reliquiæ* désigne Palestra elle-même, *quæ semul*, c'est Ampelisca.

203-204. Tous les deux crétiques tétramètres en transposant *quæ mihi si foret*, et *hic ejus opera mihi*. *Lenior* compte pour un crétique, quantité fréquente chez les comiques. Weise et Fleckeisen adoptent ce système.

Bothe donne à peu près la même chose. Mais, comme il n'a pas compté *Nunc ego sola sum* pour un dimètre, il est obligé d'en trouver un à la fin de sa strophe crétique dans *ejus opera mihi.*

205. Bacch. tétramètre de l'accord de tous les éditeurs.

206. Id. avec Bothe, Weise et Fleckeisen j'écris : *Ita hic sola solis locis compotita;* traduisez comme s'il y avait *nacta sum sola hæc sola loca ;* le mot n'est employé ailleurs que par Plaute à l'actif, RUD. IV, 2, 6, et par les écrivains de la décadence. Quelques éditions anciennes donnent *compedita.* Junte supprime déjà *sum* qui reparaît dans la Vulgate.

207. Je crois avec Bothe qu'il y a là un ïambique octonaire. Fleckeisen trouve la même chose en déplaçant deux mots. Weise en fait deux ïambiques dimètres.

208-209. Crétiques tétramètres. *Tecta* équivaut à *tuta* et se rapporte également à *cibo* et à *loco.*

210. Je crois voir ici avec Weise et Fleckeisen un crétique tétramètre, *catalecticus in syllabam.*

211. Fleckeisen ajoute *umquam.* Je respecte le texte, et j'y vois un crétique tétramètre téliambe. M. Naudet explique *diu,* « *J'ai si peu habité ce pays,* » ce qui ne me satisfait guère, car Palestra ne sait pas où elle est. Mme Dacier : « *Je ne connais point ces lieux, et c'est la première fois que j'y viens.* » Elle ajoute dans une note que cela est pour *je n'ai jamais été ici.* « Cette façon de parler, dit-elle, me paraît fort ordinaire; s'il y avait quelque chose à changer, je lirais : *nec prius hic fui.* » Il est certain que le sens que donne Mme Dacier est le plus plausible ; mais comment y arriver? Weise explique *nec heri quum dies erat.* Or *diu* ne prend le sens de « pendant le jour » que quand il est opposé à *noctu.* N'y a t-il pas eu pour Plaute quelque analogie de sens entre *longtemps* et *autrefois,* comme cette analogie se trouve dans le mot grec δῆν qui signifie *longtemps, depuis longtemps, autrefois* : Ὀδυσσῆος δῆν εὐχομένοιο. Δηναιόν son dérivé équivaut à la fois à *diu* et à *olim.* Je ne prétends d'ailleurs indiquer qu'un rapprochement. *Viderit lector.* En tout cas la traduction de M. Naudet me semble peu admissible.

212. Crétique tétramètre. Fleckeisen ajoute *ego : saltem ego.* Bothe et Weise n'élident pas *saltem.* L'expédient de Fleckeisen vaut mieux ; ce cas n'est pas un de ceux où l'élision s'omet.

213. Crétique tétramètre *catalecticus in syllabam. Hac* doit être rejeté au vers suivant.

214-215. Crétiques tétramètres.

216. Crétique tétramètre. Les manuscrits donnent *pavor me omnia tenent.* La Vulgate ajoute *membra* avant *omnia.* Je crois qu'avec Fleckeisen il faut écrire *membra mi omnia tenent* pour que le vers soit complet.

217-218. Je fais deux trochaïques octonaires en transposant *mei miseri me haud scitis nunc*, et en comptant chaque fois dans le second *fui* pour un spondée comme dans le vers d'Ennius : *nos sumus Romani qui fuimus ante Rudini*. Fleckeisen trouve aussi deux octonaires avec une transposition un peu plus forte et en retranchant *miseri*. Bothe transpose *mei haud* et abrége *mei* au lieu de l'élider.

219-220. Iambique septénaire. J'ajoute *ego* avec Reitz et Weise ; *forem* est monosyllabe. Le V. Cod. donne *his* au lieu de *iis*. Il faut avec Fleckeisen ajouter *id* avant *profuit* que porte le V. C. La leçon de la Vulgate est d'ailleurs différente de celle du V. C. qui donne : *neque quidquam umquam his profuit qui sibi eduxerunt*. Cette idée de la dette contractée par les enfants à l'égard de leurs parents et des soins qu'ils leur doivent se présente fréquemment dans la poésie grecque. Mme Dacier cite un passage d'Hésiode : Οὐδὲ μὲν οἵγε γηρώντεσσι τοκεῦσιν ἀπὸ θρεπτήρια δοῖεν, et un autre d'Homère, *Iliad.* 14. Οὐδὲ τοκεῦσι θρέπτρα φίλοις ἀπέδωκε. J'y ajouterai Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1239 : Τί δ' ἆρ' ἐγώ σε πρέσβυν; ἆρ' εἰσδέξομαι ἐμῶν φίλαισιν ὑποδοχαῖς δόμων, πάτερ, πόνων τιθηνοὺς ἀποδιδοῦσά σοι τροφάς.

221. Tout ce couplet d'Ampelisca est en trochaïques octonaires. On a lu dans le manuscrit ambrosien *ut secludam*. Je l'adopte avec Weise et Fleckeisen.

222. *Exanimales*, même sens que *lethales*. PLAUTE, *Bacch.*, IV, 8, 6, le prend dans le sens de *exanimis*.

223. Il y a une lacune que Naudet, Brunck, Weise remplissent avec *nunc*. Certains manuscrits donnent *deiu*, d'autre *dent*, tels que celui sur lequel a été faite la Vulgate. Fleckeisen a suivi ce texte et donne, d'après une leçon contestée du palimpseste ambrosien, *ita res sordent*. Bothe remplace *vitæ* par *vitai*, et écrit *med* pour *me*. J'écris *ita res se habent* en abrégeant *se* ; *perdidi* doit être un dactyle. Sur ce passage voyez Studemund, *de Canticis Plautinis*, p. 54. Il croit ici reconnaître des anapestiques plutôt que des trochaïques.

224. Les mss. et la Vulgate : *in latebris*. J'efface *in* avec Reitz, Bothe et Weise, et je compte *omnibus* comme dactyle par suppression de l'*s*. Fleckeisen a écrit *omnis latebras*.

225. *Quærere*, emploi de l'infinitif au lieu du supin.

226. J'ajoute avec Reitz et Fleckeisen *eam* après *quæram*. J'aime mieux cet expédient que celui de Weise qui supprime deux élisions dans le vers, ou de Bothe qui trouve ici un asynartète trochaïque dimètre, et ïambique dimètre catalectique.

227. Je n'élide pas *quemquam* et j'abrége la dernière d'*interea*. Fleckeisen intercale *hic hominem* avant *invenio*.

228. Le V. C. donne : *neque magis solæ terræ sunt quam hæc loca atque hæ regiones*, ce qui ne peut se scander. Fleckeisen écrit *solæ terræ, solæ sunt quam hæc sunt*, etc., et il abrége *atque* d'accord avec Ritschl, *Prolegg. ad Trinum.*, p. 125. En plaçant *sunt* après *loca* et en répétant *solæ*, on obtient un vers régulier sans abréger *atque*. La répétition de *solæ* me paraît indispensable au sens.

229. Les manuscrits et la Vulgate donnent *eam vivam umquam ;* Weise croit à une lacune ; Fleckeisen écrit : *neque si vivit eam viva umquam quin vivam inveniam desistam.* La construction est : *neque umquam desistam quin inveniam eam vivam, si vivit.*

230. Je trouve dans ce vers un trochaïque septénaire. Je place *hic* à la fin du vers pour avoir un tribraque et non un dactyle au 5e pied. Le V. C. a *quia nam* dont la Vulgate a fait *quianam*, et Fleckeisen *quoja prope me hic.* Weise fait de ce vers un crétique tétramètre avec choriambe, et une dipodie crétique. Je crois plutôt que le septénaire sert de transition entre le système trochaïque acatalectique qui précède et le système crétique qui suit. *Quojanam* équivaut à *cujusnam.* Cf. Bacch., IV, 9, 55, *quojanam vox prope me sonat.*

231. Fleckeisen trouve deux dochmiaques monomètres. Au moyen de quelques changements autorisés par le trouble évident du manuscrit on peut ramener ce vers au mètre crétique. Il serait composé d'un crétique dimètre, *bona* comptant comme monos., et d'une tripodie troch. catal. J'écris avec Fleckeisen *Bona spes*, au lieu de *Spes bona*, et *ad auris mihi* au lieu de *mihi ad auris. Spes* est une de ces divinités morales si souvent invoquées chez les Romains. Voy. Cistell., le dieu *Auxilium*, la déesse *Salus*, v. 481 de mon édition, la déesse *Spes*, v. 401.

232 et suiv. Crétiques tétramètres. Avant *eximes* il y a une lacune que, comme Fleckeisen, je remplis par *tune*. D'autres ont écrit *an*, mais avec une licence de versification qu'il est inutile d'admettre quand une autre conjecture peut l'écarter. Quelques-uns négligent cette lacune, mais en scandant différemment le vers. Brunck et Reitz écrivent *eximet* en le faisant rapporter à *vox*. Angélius donne *Exime*. Comme le fait remarquer M. Naudet (1832), cette parole peut bien s'adresser à quelqu'un qu'Ampelisca ne voit pas encore.

234. Bothe et Fleckeisen transposent *tetigit auris*. Reitz place *vox* après *muliebris*. J'ai conservé la leçon du V. C.

237. Le V. C. donne *Ego Palestra*, à quoi la Vulgate ajoute *sum*. Fleckeisen : Pa. *Ego.* Am. *Palæstrane?* Pa. *Sum.* Conjecture trop subtile. Bothe scande la Vulgate, en intercalant au milieu du système crétique, un vers composé d'un crétique dimètre et d'un trochaïque monomètre hypercatalectique. Sur la quantité de la dernière dans *Palæstra*, voy. *Osterprogramm des Vitzthumschen Gymnasiums in Dresden*, 1864.

243. Les deux premiers pieds de ce vers offrent une grave irrégularité. *Manum* ne s'élide point, et les deux dernières syllabes de chaque pied s'allongent par la force de la coupe, comme si le vers était deux fois asynar-[illegible] Je préfère cette explication à la correction de Reitz. Je ne vois pas de nécessité à celle que Fleckeisen lui emprunte : *vivin dic.*

244. Avec Fleckeisen j'écris *vivere ut* au lieu de *ut vivere.*

245. Vulgate : *quando mihi.* V. C. : *qui mihi.* J'adopte la leçon de Fleckeisen qui se rapproche davantage du manuscrit.

247. *Laborum* est ici comme *laboribus.*

248. *Occupare* signifie prévenir : Tu m'as prévenue, en me disant ce que j'avais à te dire.

250. *Persequi litus,* marcher le long du rivage.

251. V. C., éd. princeps : *Sicine hic cum vivo a veste,* ce qui n'offre aucun sens. L'édition de 1514 en a fait *uvida,* leçon qui depuis s'est maintenue. Macrobe, *de Verbo,* VIII, 16, cite le vers avec la forme *Umida.*

253. Trochaïque octonaire; 254, 255, ïambiques octonaires ; 256, 257, trochaïques septénaires. J'abrége *opsecro* et *ærumna* au lieu d'élider. J'ai conservé sans y rien changer la leçon du V. C. L'édition de 1514 : *dexteram, locum Dis, aut aliquo auxilio ut adjuvet.* Camerarius, Lambin, la Vulgate, Weise, Fleckeisen : *dexteram.* Fleckeisen : *videor decorum Dis locum tuerier.* Camerar., Lambin, Parëus, Vulg., Weise : *nunc quisquis Deus est.* Fleck. : *quisquis Deus est,* sans *nunc.* Camerar., Bothe : *auxilio ut.* — *Venerari* a ici le sens de prier, supplier. Gronovius en donne plusieurs exemples, AULUL., *Prolog.*, 8 ; BACCH., II, 1, 4 ; POEN., V, 1, 7.

258-262. Bacch., tétramètres. *Mea* s'élide en entier. Lambin et Douza voudraient écrire *paces.* Bothe les condamne justement. L'expression de *expetere pacem* se trouve dans l'AMPHITRYON, V, 1, 75 ; mais celle de *expetere preces* pour *precari* se confirme aussi par un autre exemple : *Fragm. Nepotis, Epist. Cornel. mat. Gracch. : Non pudet te eorum Deum preces expetere.* Le V. C. donne *pces*, l'édition princeps, *preces* en toutes lettres. Le V. C. porte *vox me,* rétabli par les éditeurs soigneux du mètre; tous les autres placent *me* après *precantum. Excitare* est pris ici dans le sens propre de *appeler au dehors; haut gravatam* équivaut à *non moleste ferentem, non recusantem.* M. Naudet traduit *qui ne se fait pas arracher ses bienfaits; exequontur,* comme *prosequuntur.* Cf. le *Jubemus* avec le vers d'Horace : *Urbis amatorem Fuscum salvere jubemus,* etc. — *Mater,* terme de respect affectueux.

263. Bacchiaque dimètre.

264. Crétique tétramètre. Avec Reitz et Fleckeisen j'écris *ire vos* au lieu de *vos ire.* Nonius, qui cite ce passage au mot *mæstiter,* est pourtant d'accord avec les manuscrits.

265. Iambique dimètre catalectique. Priscien, 1010 P, cite l'adverbe *mæstiter.*

266. Ici commence une série de crétiques tétramètres qui se termine avec le vers 275. *Ex hoc loco* répète en lui donnant plus de force le sens de *hinc.*

267. Je rétablis avec Fleckeisen *advectæ huc sumus*, leçon du V. C.

268. J'écris *cærulas* avec Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen pour rétablir le vers. Remarquez l'emploi de *nempe* et sa valeur interrogative, Zumpt, § 278 et 345. Cette métaphore d'*equus ligneus* pour signifier un vaisseau se trouve déjà dans Homère, *Od.*, IV, 708 : Νηῶν ὠκυπόρων ἐπιβαίνεμεν, αἵθ' ἁλὸς ἵπποι ἀνδράσι γίγνονται. De là, dans Ovide, *Trist.*, I, 3, 118, *Aurigam video vela dedisse rati*, et dans Virgile, *Æn.*, VI, 1, *classique immittit habenas.* Il y a là d'ailleurs peut-être, comme le remarque M. Naudet, un jeu de mots obscène. Cf. Horace, *Sat. II*, VII, 50.

269. *Æquius erat*, il eût été plus convenable.

270. *Candidatas et hostiatas.* Le premier mot est pris dans son sens propre, vêtues de blanc. *Hostiatas*, de l'inusité *hostiare*, qu'il ne faut pas confondre avec *hostire*, « munies de victimes. »

272. Je cite comme explication ce passage de Priscien, XVI, 1032 P. : *Frequentissime ne invenitur pro confirmativa, ut Horatius I Sermonum, O seri studiorum, quine putetis Difficile et mirum Rhodio quod Pitholeoni Contigit.* Souvent d'ailleurs chez les poëtes, et surtout Plaute, *ne* s'ajoute aux adjectifs et aux adverbes interrogatifs pour en augmenter la force. — J'écris avec Fleckeisen *simus*, que semble autoriser l'exemple précité d'Horace, au lieu de *sumus* que portent les manuscrits et qui nuit à la mesure. Reitz et Bothe, pour échapper à ce défaut, ont fait une transposition peu heureuse. Weise fait de *sumus* un trochée.

273. Fleckeisen voit là un vers catalectique. Il me semble plus raisonnable avec Reitz d'abréger la dernière de *voluisti.* Le troisième crétique est remplacé par un pied de cinq brèves, la dissolution de chaque longue se produisant contre l'ordinaire. Charisius, 199 P, cite le vers sans le mot *huc.*

274. *Genua* est disyllabe, comme dans Virgile : *Tarda trementi Genua labant.*

275. Nonius, v. *Nescium*, et A.-Gell., IX, 12, 21, citent ce vers en expliquant le premier *nesciis* par *incognitum, quod ignoratur.* Voyez encore Tacite, *Ann.*, I, 59, et XVI, 14.

277. Avec Fleckeisen j'écris *miseriarum*, qui est dans le V. C. et qui est utile au vers; les autres ont mis *miserarum.*

278. Bacch. tétram. Avec Fleckeisen je place *est* après *locus*, et non

après *parata*. Cette transposition est indispensable à la mesure du vers.

279. J'adopte la leçon de Reitz, Bothe et Weise, qui retranche *quam*. *Hoc* devient un ablatif régime de *amplius*. Fleckeisen écrit : *hoc quod vides amplius*. Bacch. tétram.

283. Trochaïque septénaire. Fleckeisen ajoute *meam* avant *vitam*. Reitz écrit *servio cibo meo*. — *Servire cibo suo*, c'est servir à ses frais. Vénus et son culte ne nourrissaient pas la prêtresse.

284. Trochaïque octonaire. Je n'ai fait aucune modification au texte du V. C. Grands débats sur la métrique. Reitz avec quelques transpositions obtient deux ïambiques senaires, Bothe un ïambique septénaire e un trochaïque septénaire, Weise deux anapestiques, Fleckeisen deux bacchiaques tétramètres.

285. Trochaïque septénaire; 286, ïambique dimètre brachycatalectique; 287, bacchiaque tétramètre; 288, trochaïque dimètre. Les anciennes éditions m'ont fourni *quidquid fuerit*, au lieu de *quidquid est*, et j'ai écrit *fiet a me comiter*, au lieu de *comiter fiet a me*. Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen s'écartent beaucoup plus du texte des manuscrits; la Vulgate ne peut se scander. *Clueo* équivaut à *perhibeor*. Cf. ce vers d'Horace : *Rexque paterque audisti coram*, etc. *Ep*. I, VII. *Comiter* ne marque pas seulement la complaisance, mais renferme aussi l'idée de bienveillance hospitalière; il approche du sens d'*humanité : Comes sunt qui erranti monstrant viam* dans un passage d'Ennius cité par Cic., *de Offic*., I, 16. — *Quo nunc capia valebit*, autant que mes moyens actuels me le permettront. La Vulgate à *nunc* substitue *nastra;* l'édition princeps a *non* ainsi que celle de 1514. *Honarem nastrum habes* est pour *rationem habes nastri :* tu t'occupes de nous. Voy. CISTELL., v. 4, le même mot employé dans le même sens.

289. Cette scène et les deux suivantes sont écrites en ïambiques septénaires. — Dans *amnibus* la première est brève.

290. V. C. reproduit par la Vulgate : *didicere artem ullam*. Il faut alors ne pas élider *artem*, ce qui n'est guère acceptable. Reitz a écrit *didicerunt artem ullam*. Je préfère avec Bothe et Fleckeisen transposer *artem didicere ullam* que fournit déjà l'édition de 1514. *Quibus* a la valeur d'un pyrrhique. Ce mot ne tombe grammaticalement que sur *quæstus est*; mais il donne à la phrase un tour relatif qui permet de rattacher *nec artem didicere ullam* à *homines*, en rétablissant dans la pensée le *qui* absent. M. Naudet fait ici une distinction ingénieuse et très-juste entre *quæstus* et *artem*, « quand ils ne font point de commerce et qu'ils n'ont point appris de métier. »

292. Construisez *de arnatu propemodum scitis ut nas locupletes simus*.

293. *Hisce* est une forme de nom. masc. plur., *hæc* de féminin pluriel.

14

Cultus est ici la même chose que *victus*, « nos moyens d'existence. » Cf. Théocrite, XXI, 10, τοὶ κάλαμοι, τἄγκιστρα, et 14, οὗτος τοῖς ἁλιεῦσιν ὁ πᾶς πόνος, οὗτος ὁ πλοῦτος.

294. Il y a dans le V. C. une petite lacune à la place de *Cotidie*, que Lambin dit avoir lu dans un manuscrit (Camerarius indique cette lacune par un blanc, éd. de 1566, *Antuerpiæ, Plantin, opera et diligentia Sambuci*); ce mot est d'ailleurs nécessaire à la mesure. — *Pabulari* est proprement un mot de guerre; il signifie, aller au fourrage. Plaute l'emploie pour la pêche et la métaphore est fort juste. Mme Dacier.

295. *Pro exercitu gumnastico*, etc. *Exercitus* est ici pour *exercitatio*. Plaute dit que les poissons font tout l'exercice des pêcheurs, comme Théocrite a dit que leurs instruments étaient χεροῖν ἀθλήματα, les exercices de leurs mains. Car ἄθλημα est proprement l'exercice du gymnase et de la palestre. Mme Dacier.

296, 297. Je reproduis la traduction de M. Naudet faite sur les indications de Cuvier : « des oursins, des patelles, des huîtres, des glands et des orties de mer, des moules, des ratous, des plaguses cannelées. »

298. *Piscatus hamatilis et saxitilis*, la pêche à la ligne et la pêche dans les rochers. Pour la dernière, il faut être nu et plonger pour aller prendre à la main les poissons qui se cachent dans le creux des rochers. Mme Dacier. — *Adgredimur* est une forme de la quatrième conjugaison dans laquelle Plaute range ce verbe. Voy. III, 1, 9.

299. Brunck, Reitz, Weise, Naudet : *Sin eventus non venit.* Bothe et Fleckeisen : *Si eventus non evenit.* Le V. C. donne *Si eventus non venit;* la leçon de Bothe vaut mieux. Peut-être d'ailleurs *si* s'abrége-t-il au lieu de s'élider, et alors la leçon du V. C. serait maintenue.

300. *Salsi lautique pure*, jeu de mots sur le sens de *salsus*, qui signifie spirituel, qui a du sel dans l'esprit, et qui a été trempé dans l'eau de mer. *Lautus* est à la fois un homme qui a pris un bain, et un homme qui se met à table pour faire grande chère. De là contraste avec *incenati* qui vient au vers suivant. Enfin, *pure lautus* c'est l'homme qui s'est purifié pour faire un sacrifice, et l'abstinence faisait partie des préliminaires d'une cérémonie religieuse. Accumulation d'équivoques sur ce vers et le suivant.

301. Madame Dacier insiste sur le sens de *clanculum* qui marque la honte et le regret des pêcheurs de n'avoir rien pris. *Dormimus incenati*, cf. Theocr., XXI, 40 : οὐχ ἦν μὰν πολύσιτος, ἐπεὶ δειπνεῦντες ἐν ὥρᾳ, Εἰ μέμνῃ, τᾶς γαστρὸς ἐφειδόμεθα.

303. Les mss. donnent *incenati* que j'ai conservé. Toutefois, Reitz, Hermann (*Elem. doctr. metr.*, p. 152), Bothe et Fleckeisen écrivent *cenati* qui forme un sens plus plaisant. D'ailleurs leur raison est qu'il n'y a

guère d'exemple d'une pareille césure au milieu de l'anapeste au quatrième pied. Cf. ce vers avec ce passage de l'idylle déjà citée de Théocrite : Ζάτει τὸν σάρκινον ἰχθὺν, Μὴ σὺ θάνῃς λίμῳ, etc.

304. Allitération de *Venerem* et *veneremur*. Ce dernier mot est pris dans le sens de prier, cf. 256. J'écris avec la Vulgate, Reitz et Bothe *adjurit*. Le V. C. porte *adjuverit;* Fleckeisen *adjuerit*.

305. *Animum advorsare*, même sens que *animum advertere*. *Erum*, Pleusidippe.

306. *Eccos*, sur l'emploi de cet accusatif particulier aux comiques, voy. Zumpt, § 403, rem. 2, et Dutrey, § 292, 2°.

309. Noms plaisants donnés aux pêcheurs ; d'ailleurs ils ont des terminaisons de noms de peuples (cf. Μασσαλιῶται, Σικελιῶται, etc.), et amènent *natio* qui est dans le vers suivant.

310. *Ut peritis*, plaisanterie sur la peine que les pêcheurs ont à vivre.

311-314. Ce passage est fort altéré. V. C. : *Ecquem adulescentem huc dum hic astatis | Strenua facie rubicundum forte qui tres | Duceret clamidatos cum machæriis vidisti seni*. L'édition princeps dispose autrement les lignes, écrit *fortem*, *vidistis*, et supprime *seni*. La leçon vulgaire conserve la disposition du V. C. en admettant *fortem* et *vidistis venire*. Dans l'édition de 1514 on lit : *Ecquem vos adolescentem ingenuum huc ire, dum hic astatis | Strenua facie, rubicundum mediocri statura, fortem, | qui tres duceret chlamydatos cum machæris vidistis*. Lambin prétend avoir vu dans un manuscrit qui depuis n'a pas été retrouvé : *tres semihomines*; et là Fleckeisen a cru reconnaître *tres secum homines*. Il a d'ailleurs fait subir au reste du passage d'assez graves altérations; il en est de même de Reitz et de Bothe. Pour moi, je me suis efforcé de n'introduire que des mots qui se trouvassent dans le V. C. ou dans les plus anciennes éditions. Ainsi j'ai mis *vos* à la même place que l'édition de 1514 ; puis je prends la leçon du V. C. jusqu'à *forte* où j'écris *fortem*, comme tous les éditeurs ; j'introduis les trois mots *mediocri statura* et *ingenuom* que fournit l'édition de 1514, je supprime *hic;* ici je place, en les renversant, *venire vidistis*, puis je reprends la leçon ordinaire en écrivant *machæris* au lieu de *machæriis*, ce qu'ont fait avant moi Reitz, Bothe, Weise et Fleckeisen. Est-ce à dire que mon texte soit sûrement le vrai ? Je n'ai pas cette prétention ; mais il conserve la leçon du V. C. (*forte* et *seni* sont des erreurs évidentes), et n'introduit aucun mot qu'une sorte d'usage n'ait déjà consacré.

316. Le V. C. porte *Silanum*, d'autres lisent *Silenum*. *Silo* signifie la même chose que σιμός des Grecs, camus. C'était, suivant les anciens, une marque d'effronterie et de sensualité. *Statutum*, d'assez haute taille.

318. *Malum*, monosyllabe, *Deorum*, disyll.

319. *Duas*, monosyll., *satis*, pyrrhique.

320. *Istius*, anapeste. *Operis* équivaut à *factis*, œuvres, actions. Le vers est asynartète.

321. *Eum* est monosyll., *quidem* s'élide en entier. L'édition de 1514 ne porte pas *quidem*, que je croirais volontiers s'être glissé par erreur dans le texte.

322. *Nullus*, voy. note 143.

324. J'écris *abit* avec le V. C., Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen, au lieu de la leçon vulgaire *abiit* dont *abit* est une synérèse.

325. *Ariolus sum*, je suis devin, j'ai deviné.

326. *Sceleris semen*, artisan de crime.

327. *Ilico* est ici pris dans son sens étymologique, *in loco*, et redouble *hic*. *Erum*, monosyllabe.

328. *Eadem*, sous-entendez *opera*, en même temps. Cf. Bacch., I, 1, 15. Le V. C. donne *hanc sacerdos*. Édit. princeps : *hæc sacerdos*, leçon suivie par la Vulgate et qui ne peut se scander sans transposition. Fleckeisen rétablit *opera*. Angélius (1514) écrit *sacerdotem*, adopté par Reitz. *Eadem* est ici disyllabe. Le vers est asynartète.

330. La leçon vulgaire reproduite par Brunck et Naudet ne peut se scander. Tous les éditeurs ont remanié ce texte. Ma copie du V. C. porte *fanum*, ou plutôt *fanū* et *villa*; l'édit. princeps, *villam* et *fano*. Camerarius a écrit *fano me*. Reitz, suivi par Fleckeisen, a intercalé *hic* entre *proxuma* et *est*. Je croirais sans peine que c'est la forme *fanum* qui a induit le copiste à supprimer maladroitement *me*, à cause de la rencontre des deux lettres. *Proximus* avec l'accus. n'est pas sans exemple. Voyez Poenul., V, 3, 1.

332. *Quem* ne s'élide pas. — Reitz supprime *ego*; avec Fleckeisen je transpose *hic quis*.

334. *Calator*, esclave. Festus, lib. III, p. 31 Lindem : *Calatores dicebantur servi* ἀπὸ τοῦ καλεῖν, *quod est vocare, quia semper vocari possent ob necessitatem servitutis*.

336. *Tu* s'abrège au lieu de s'élider. J'écris avec Reitz, Bothe et Fleckeisen *ætatem haut malam* que portent l'édition princeps, et le Decurtatus. D'ailleurs le V. C. a *ætate aut mala*; le signe de l'*m* a donc disparu sur les deux mots. *Ætas mala*, la vieillesse ; *ætas haut mala*, la jeunesse ; jeu de mots sur cette expression très-fréquente dans les anciens poëtes et sur *male*. La plupart des éditeurs ont écrit *mala* en le faisant rapporter au sujet du verbe sous-entendu.

337. *Verum conferre*, dire la vérité.

339. Je donne la leçon du V. C. suivie par Bothe, Weise, Fleckeisen.

Les autres écrivent *ullus quidem huc venit*, ce qui les oblige à ne pas élider *quidem*. *Neque ullus* comme *nullus*, voy. note 143.

340. *Non est meum* se rapporte à *vera prædicare*.

342. *Nempe*, pyrrhique.

343. Avec Reitz, Bothe, Fleckeisen, je rejette à la fin du vers *Plesidippum* à cause de la mesure.

344. *Eum*, monosyll.

345. *Deos*, monosyll.

346. *Ariolare* répond à la négation contenue dans l'interrogation : Eh quoi! vous ne faites point de sacrifice? — Tu devines.

347. *Tu* s'abrége au lieu de s'élider. *Hic*, admis par presque tous les éditeurs, n'est pas dans les mss.

350. *Opsecro* ne s'élide pas à cause de la césure. Quelques éditeurs, entre autres Reitz, ont ajouté *te*.

351. *Tuo*, monosyll. *Mea* s'élide tout entier.

352. *Istuc*, ïambe.

355. Je conserve *auferre* que Reitz et Fleckeisen remplacent par *avehere*.

358. V. C. *nec .... nullus*, leçon fautive. La leçon vulgaire est *nec te aleator ullus*. J'aime mieux celle de Fleckeisen : *Ne te aleator nullus*, certes aucun joueur de dés n'est plus habile que toi. — Sur cette forme de *ne* pour *næ*, voy. Ritschl, *Prolegg. ad Trin.*, XCVII.

359. *Iecistis bolum. Iacere bolum* se dit également des pêcheurs et des joueurs de dés; c'est pourquoi cet endroit est fort plaisant. Trachalion dit à Neptune qu'il a fait un bon coup d'abîmer le marchand. Toute la beauté de ce passage roule sur l'équivoque du mot *perdere*, qui signifie *faire périr*, et qui se prend simplement pour *evertere*, comme nous disons *il m'a abîmé*, pour dire, il m'a ruiné, il m'a gagné tout mon argent. Mme DACIER. *Nimis*, pyrrhique.

362. Vers très-contesté. Le V. C. a *ancæo*; le Déc. *anan eo*; l'édit. princeps, *an an eo*; Lambin, *anacæo*. Il semble qu'il faut lire *anancæo*, leçon généralement adoptée dans les derniers temps, et l'expliquer par une coutume que l'on pratiquait dans les festins, où sur la fin on faisait venir des coupes beaucoup plus grandes que les premières, et on les remplissait de vin qu'il fallait boire sans en laisser perdre une goutte. Cette dernière coupe était appelée *anancæum poculum*, la coupe de nécessité, c'est-à-dire, la coupe la plus violente et la plus terrible. Cf. Taubmann, éd. 1621, p. 1195.

363. *Mulsum*, au propre, *mêlé de miel*; au figuré, *doux*, *agréable*. *Es* compte comme une longue à la césure.

364. *Scibis*, forme de futur employée par Plaute dans un certain nombre de verbes de la 4e conjugaison. Voy. Struve, *Ueber die Lateini-*

sche Declination und Conjugation, 1823, p. 152. ***Faxo***, forme de futur antérieur, Struve, p. 175.

365. Les mss. donnent ***Navis***, au lieu de ***De navi***. Tous les éditeurs ont corrigé cette leçon qui n'est d'accord, ni avec la grammaire, ni avec les lois de la mesure.

369. ***Exemplis plurumis***, de bien des façons. — Reitz a remplacé *jactatæ* par *jactamur*, ce qui l'oblige à abréger ***ex***; on peut très-bien sous-entendre *sumus*. Fleckeisen après ce vers suppose une lacune dont les mss. et le sens ne font pas voir la nécessité.

371-372. *Quomvis* a ici le sens de ***odmodum***. Les édiles avaient l'inspection des marchés et faisaient jeter toutes les marchandises corrompues; mauvaise plaisanterie de Trachalion, relevée au vers suivant par Ampelisca.

373. Imprécation. *Ætas* a le sens de ***vie***. ***Tuo*** répond à ***copiti***.

374. Les manuscrits : *hoc*. Reitz : ***ego facere hoc***. Fleckeisen : ***istuc***. Bothe : *facered*. Weise n'élide pas *focere*. Quelques anciennes éditions ont *facturum*. Mais ici l'emploi du futur n'est nullement nécessaire.

375. Les devins avaient de grands cheveux qu'ils laissaient pendre et flotter aux vents lorsqu'ils rendaient leurs oracles, et c'est ce qu'ils appelaient *joctare comam*. Virg., *Æn.*, VI, 48, ***Non comptæ mansere comæ***. Madame Dacier cite aussi un passage de Florus, III, 12, ***Dum Syriæ Deæ comam joctat***, etc.

377. ***Si*** s'abrége au lieu de s'élider. Je le traduirais volontiers par ***puisque***, à cause de l'indicatif qui le suit, plutôt que par *si*. ***Puisqu'il était amoureux***, etc. C'est d'ailleurs une faible nuance.

378. ***Dies***, monosyll.

379. *Ut multi fecit*, est la même chose que *ut magni fecit*. Pleusidippe a veillé à notre sûreté à proportion de l'intérêt qu'il nous portait.

381. J'écris avec le V. C., Bothe et Fleckeisen : ***in balineos***, et ***quom ibi***. Reitz, Weise et la Vulgate : *ibi quom*.

382. ***Tam*** pour ***tamen*** (Ritschl, ***Prologg. ad Trinum.***, 142, 143) se trouve dans les mss. et a été adopté par Fleckeisen, ainsi que ***opservot***, au lieu de *opservet* que portent Reitz, Bothe, Weise et Naudet. Le sens est un peu différent, mais aussi clair avec l'indicatif. Au lieu de : ***on ne voit pas le voleur dont on doit se gorder***, traduisez, ***celui dont on se garde n'est pas le voleur***.

385. ***Sedentem***, les suppliants s'asseyaient sur l'autel ou au pied de l'autel du dieu dont ils imploraient la protection. ***Opprimes***, tu surprendras, comme *occupabis*.

386. Reitz : ***Sese hoc***. Mais on peut conserver la leçon vulgaire en considérant le vers comme asynartète par la force de la césure. ***Hoc*** est

ici un ablatif, *pour ce motif que*. *Animi* a le même sens que *animo*. Ce génitif est très-fréquent avec les adjectifs, comme *confusus*, *dubius*, *captus*, etc., et on en trouve des exemples même dans Cicéron avec les verbes qui marquent angoisse, inquiétude. Voy. Zumpt, § 437, Anm. 1, et Dutrey, § 270.

388. *Suos*, monosyll. Dans *noscere* la dernière s'allonge, le vers étant asynartète. J'écris *potesset* avec Reitz, Bothe, Weise et Fleckeisen. Les manuscrits et les éditions ont *posset*, qui ne peut se scander. Dans le prologue, v. 55, on trouve l'infinitif *potesse*, et Nonius fournit de Lucilius deux exemples de *potisset* ou *potesset*, *potissent* ou *potessent*. Voyez Struve, *Ueber die Lateinische*, etc., p. 284.

389. Reitz écrit *ubi ea nam*; pourtant le vers se scande avec la leçon vulgaire.

390. *Ne copia esset ejus*, pour qu'elle n'en eût pas la libre disposition, de manière, etc.

391. *Inpudicum*, bien digne d'un homme qui n'a honte de rien. *Suos*, monosyll. Le vers est asynartète.

392. *Postulare*; avec un infinitif, ce verbe a ici le sens de *vouloir*, *faire en sorte que*.

393. Les mss. donnent *abisse*, leçon qui se scande très-bien, au lieu de *abivisse*, la césure rendant le vers asynartète et allongeant ainsi la dernière de *scilicet*. *Eum*, monosyll. *Scilicet* est pris ici dans son sens étymologique, *scire licet*, « on peut savoir, il est clair. »

394. *Ibidem*, dans la valise.

395. La première partie de ce vers est attribuée par Bothe, Weise, Fleckeisen à Trachalion. La disposition du V. C. se prête à cette leçon et je l'ai adoptée. *Id* est le régime de *mæstast*.

396. *Usus est* équivaut à *opus est*.

397. Le second *eam* est monosyll. *Se excruciet animi*, voy. note 386.

399. Le vers commence par un procéleusmatique.

400. Cf. Horace: *Levius fit patientia quidquid corrigere est nefas.*

401. *Nisi quid vis*, si tu le permets, formule de conversation.

403. *Verbis suis*, en son nom, de sa part. Les mss. donnent *exemplo sive verbis*. J'ai corrigé avec tous les éditeurs.

405. *Deos*, monosyll., ainsi que *bene* dans *benefacere*.

406. Vers asynartète.

408. La différence de *se* et de *is* n'était pas bien fixée du temps de Plaute; il les emploie l'un pour l'autre. *Ex se* doit s'expliquer ici par *ex ea*.

411. Le V. C. donne la leçon que j'ai adoptée, et dans laquelle je compte le second *ecquis* pour un pyrrhique (Cf. Ritschl, *Prolegg. ad*

Trinum., p. 125), dont la dernière est allongée parce que le vers est asynartète. Je prends la première pour une longue dans *recludite*. Reitz écrit *ecquist in villa*, ainsi que Bothe. Je rejette la correction de Fleckeisen, parce que je ne puis croire que, dans le même vers, Plaute ait écrit *ecqui* et *ecquis* dans le même sens.

412. Iambique octonaire. Fleckeisen écrit *quist*, de manière à trouver un trochaïque septénaire. Je suis la leçon de Bothe.

413. Je conserve la leçon vulgaire qui fait un ïambique septénaire. Reitz écrit *mulierem*, ce qui fait un octonaire.

414. Ici commence une série de trochaïques septénaires.

415. V. C. : *Ad vos venio. — Accipiam hospitio si mox venis.* J'ai admis le texte de Lambin repris par Reitz et Fleckeisen. Quelques éditeurs écrivent *nox*.

416. J'ai admis le texte de Lambin, Reitz et Fleckeisen. Le V. C. donne la même leçon, sauf *inauem* au lieu de *maue mulierem*. Édit. princeps : *maneam*. Brunck : *affectos, juvem*. Naudet : *adfecta, inauem*. Festus (p. 3, Lindemann) : *affecta femina vel in bonam partem dicitur, velut honorata, vel in malam, quasi ad extremum periculum adducta.* L'explication revient à peu près à celle de M. Naudet : Je suis prêt, si tu viens ce soir, à te donner l'hospitalité, selon l'équipage où tu te présenteras ; car maintenant, ce matin, il n'y a pas moyen.

419. *Quojus* monosyllabe.

420. *Subvulturium*, erreur volontaire, parce que les vautours sont inférieurs aux aigles, aussitôt corrigée dans *subaquilum*. Ce dernier mot marque une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir. Voici l'excellente traduction de M. Naudet : *Oh! la mardante brunette, piquante, ai-je voulu dire.* Elle substitue un équivalent à ce qui ne peut se rendre littéralement. *Quidem*, monosyll.

421. *Quojus*, monosyll.

422. Ampelisca, voyant l'insolence de Scéparnion qui la touchait, veut lui dire qu'elle n'est pas de ces coureuses qui sont à tout venant, et pour cela elle se sert d'une figure empruntée des sacrifices que l'on faisait à Hercule, où, après avoir fait brûler sur l'autel une petite partie de ce qu'on lui offrait, ce qui s'appelait proprement *porricere* et *porrectum*, l'on exposait tout le reste au peuple, qui avait la liberté de le manger.

423. Le second *sic* n'est pas dans le V. C. Reitz, Brunck, Naudet, Weise : *sicce*. Fleckeisen : *sic placidule*. J'admets la leçon de Bothe.

424. *Ludo et deliciæ*, au badinage et à la plaisanterie.

425. *Vel tumi aias*, ou bien accorde-moi, etc. *Aio*, dire oui, consentir.

427. *Meus*, monosyll. Il y a ici quelque obscénité.

428. La leçon vulgaire donne un pied de trop au vers, sans d'ailleurs conserver le texte des mss. Fleckeisen, en transposant quelques mots, a rétabli la mesure; j'écris comme lui. Reitz et Bothe retranchent *Veneris.* Il y a ici dans le V. C. des blancs que Fleckeisen croit être une lacune. Pourtant le sens se suit assez régulièrement.

429. *Basilicus*, un personnage d'importance.

432. *Gravari aquam*, c'est *gravate aquam dare*, faire des difficultés pour donner.

435. *Suam*, monosyll.

436. *Me* s'abrége au lieu de s'élider. *Cedo*, donne.

438. Fleckeisen écrit *dicam esse hic moratam.* J'ai suivi la leçon des manuscrits.

440. Ici commence une série d'ïambiques senaires.

443. Les mss. et les édd. : *jam illud plus mali.* Je corrige avec Fleckeisen : *jam plus mali illud.* Traduisez : c'est encore un fléau de plus auquel nous ne pensions pas.

446-447. Mss. : *quam huc scelestus leno; mihi* manque, et à la place se trouvent deux vers d'une scène suivante. Il y a ici évidente altération. La Vulgate conserve *scelestus*, que Reitz scande comme un anapeste, et ajoute *mihi*. Bothe écrit *quamde huc scelestus veniat nosque hic opprimat leno.* J'ai préféré la correction de Fleckeisen. *Scelus* se prend souvent dans les comiques par métonymie pour homme criminel. *Opprimat* comme plus haut, v. 385. — *Suppetit*, se présente à mon esprit.

449. *Voluptatem*, trisyllabe.

451. *Præfiscine*, adverbe formé de *præ* et de *fascino*, sans exciter l'envie, sans provoquer personne, qu'il soit permis de le dire.

452. Je prends la leçon de Fleckeisen. Les mss. et les éditions donnent *inceperim amare. Satis*, pyrrhique.

453. Tous les manuscrits portent *belliata*, mot accepté et expliqué par Forcellini, comme un composé de *bella*. La leçon vulgaire est *bella ;* Fleckeisen : *bellula.*

456. Comparez Virgile : *Malo me Galatea petit lasciva puella*, etc.

457. *Es* s'allonge sur l'arsis du 5e pied.

458. *Commodule melius*, il vaut mieux agir d'une manière régulière, c'est assez badiner. Fleckeisen propose une ingénieuse conjecture : *commodule ludis ;* mais les mss. ne l'autorisent pas.

460. *Ludos me facit*, elle se joue de moi; locution remarquable qui se rencontre quelquefois avec le datif, plus souvent avec l'accusatif de la personne. Voy. Bosscha, *Captivi*, III, 4, 47, note.

461. *Ego* ne s'élide pas.

462. Rapprochement peu commun de ces deux conjonctions, *sed autem*,

463. *Mi exhibeat negotium*, la même chose qu'en grec πράγματα παρέχειν. Le sujet de *exhibeat* est le même que celui de *apstulerit*.

466. *Me* n'est pas dans les manuscrits. La mesure l'exige.

467. *Magistratus*, trisyllabe.

468. *Literatast;* les vases fabriqués pour des établissements publics portaient des inscriptions, soit gravées sur le métal, soit empreintes sur l'argile. *Eapse* est dans le V. C. Fleckeisen a reproduit cette leçon à laquelle les autres éditeurs ont substitué *ab se*. *Eapse*, trochée.

471. J'ai adopté la leçon vulgaire. Fleckeisen écrit : *Heus, Ptolemocratia, cape, sis.* — Ce vers, avant Camerarius, avait donné lieu aux leçons les plus diverses. V. C. : *Eus, sip tole mo gratia*. Junt. : *Heus, sic tolloni gratia*. Saracenus avait fort approché dans sa leçon, mais sans saisir le sens. Voici son commentaire : *Heus si Ptolegratia : sunt qui legerint non indecore : heus si tolloni gratia; ego legendum arbitror : Heus, sis; tolle mea gratia.*

474. Je n'élide pas *ultro*. Fleckeisen : *mihi ultro his*. Reitz : *mihi his ultro*.

475. Avec Weise et Fleckeisen j'ai ajouté *esse* qui manque dans les éditions anciennes. Bothe : *homo hominem;* Reitz : *atque mendicum*.

477. Je rétablis avec Fleckeisen la leçon du V. C. *Cum* ne s'élide pas.

478. Construisez *amittit* (pour *remittit*) *domum ornatum ad hoc exemplum*, arrangé comme on peut voir que je suis. Fleckeisen ajoute, *eum* au commencement du vers.

479, 480. V. C. : *in nave cum hercle*. L'éd. princeps, Junt. : *in navem mecum*. On comprend comment les deux dernières lettres du mot *navem* ont fait faire une confusion au copiste. Meursius, qui recommande la leçon que j'ai suivie, l'explique en disant que Labrax veut faire entendre que la liberté est tout ce qui lui reste. La leçon vulgaire *cum Hercule* fait allusion à un fait mythologique tout à fait inconnu, et le passage de Lucien, à l'aide duquel Gruter veut l'appuyer (*de Mercede conductis*, 23), n'a d'autre rapport avec celui-ci que de nous présenter aussi la liberté personnifiée et ne voulant pas accompagner un homme qui commet des actes honteux. A la rigueur même il pouvait y avoir là un proverbe auquel Labrax ferait allusion et qui confirmerait le texte que j'ai suivi. Tu n'as pas voulu monter avec moi sur le vaisseau, dit Labrax (*sous-entendez*, car je commettais un parjure), et tu as bien fait, *lepida es*, car au moins tu me restes.

482. *Malum*, interjection de colère.

484. V. C. et Vulg. : *te priusquam oculis*. Junt. et Reitz : *ego te priusquam*. Bothe : *quamde*. Je rétablis le vers par une légère transposition.

485. V. C. et Vulg. : *in Siciliam perbiteres*. Fleckeisen : *in Sicilia*.

Avec l'ablatif *perbitere* correspond à *perire*, avec l'accusatif à *transire*. Cf. Quicherat, *Thes. Poet.* au mot *Perbitere.*

487. *Tuas* n'est pas dans les mss., mais tous les éditeurs l'ont ajouté.

489. *Deos*, monosyll.

490. *Tui*, monosyll.

492. *Tibi auscultatio*, cas remarquable de la force verbale laissée au substantif.

494. Parce qu'il a perdu les jeunes femmes avec lesquelles il espérait augmenter sa fortune.

496. *Scelus*, cf. la note du v. 446; *Scelus* compte ici pour un pyrrhique malgré la règle de position.

497. Je conserve la leçon vulgaire. Reitz et Fleckeisen placent *me* avant *tuis.*

499. Le V. C. et la Vulgate ont *quondam* après *Thyestæst;* je le supprime avec Reitz et Fleckeisen à cause de la mesure.

500. *Animo male fit,* le cœur me manque. Ce vers commence par un procéleusmatique.

501. Dans *nimis* la règle de position n'est pas observée.

502. De même pour *estis*. Hermann avait disposé ce vers autrement: *Palæstra atque Ampelisca ubi estis nunc mihi.*

504. *Optulisti,* entendez comme s'il y avait *attulisti*, tu m'as causé.

505. *Tuis,* monosyll.

507. Jeu de mots sur le double sens de *salsus*: d'insipide, tu es devenu plein de sel.

509. Je garde la leçon du V. C. adoptée par Reitz, Fleckeisen et Naudet (1832). Dans celle de 1837, M. Naudet propose de lire *eas quidem.* Mais il y a une allitération qui ne doit pas étonner dans Plaute, et je ne vois pas de raison suffisante ici d'aller contre le texte des mss.

511. *Multo tanto miserior,* bien plus malheureux. Plaute offre plusieurs exemples de cette accumulation d'adverbes de quantité. Stich., II, 2, 15; Men., V, 2, 49.

512. Reitz et Fleckeisen écrivent *dignu's.* Mais le verbe se sous-entend aisément.

515, 516. *Velitatio* est proprement une escarmouche, un combat que faisaient les vélites, c'est-à-dire les soldats armés à la légère, avant que le gros de l'armée en vînt aux mains. Cette escarmouche se passait à coups de traits; on voyait incessamment les pointes de ces traits reluire de tous côtés. C'est pourquoi Charmide, qui tremble de froid et qui ne parle qu'à paroles entrecoupées, se compare fort bien lui-même à ces soldats qui escarmouchent et qui ne sont pas un moment au même endroit, et il compare ses paroles aux traits qu'ils lancent tantôt d'un côté, tantôt d'un

autre, et qui produisent une lumière étincelante et fugitive, *corusca*. Mme DACIER.

518. *Te* ne s'élide pas et reste long.

519. *Ille* manque dans les manuscrits; tous les éditeurs l'ont rétabli.

520. *Ita* a ici le sens de *valde*, *multum*. Je reçois *præhibet*, forme ancienne de *præbet*, que le cardinal Mai signale dans le palimpseste ambrosien.

523. Fleckeisen : *fortunam nunc ego anatinam*. Le ms. donne *fortuna* et ne porte pas *ego*. La dernière d'*anatina* ne s'élide pas. *Fortuna* prend le sens de nature. Nonius donne *anthracina* au lieu de *anatina*, au mot *tamen*, et il explique ce dernier mot par *statim*.

525. Festus cite ce vers (Lindemann, p. 96) mais sans *aliquo*, qui est dans les mss. *Aliquo* est ici un adverbe et équivant à *in aliquem locum*, si j'allais me louer quelque part. Il y a une idée de mouvement pour quitter le lieu où l'on est. Cf. une locution semblable : *nomina dare in Crustuminum*, T.-Liv., I, 11. Le *Manducus* était une figure grotesque que les anciens faisaient marcher dans leurs pompes et même dans les triomphes; elle ouvrait une grande gueule et grinçait des dents. Rich (*Dict. des antiquités*) en donne un modèle, p. 89 de la traduction Didot.

527. J'ai adopté la correction de Bothe qui me semble la plus naturelle. *Modo* manque dans le V. C. D'autres ajoutent *sed nunc*. Fleckeisen écrit *set optumo me jure elavisse arbitror*.

528. *Quine* est la correction de Fleckeisen. Le ms. *Q q a*. Mais cet *a* peut être une répétition de celui qui suit, erreur fréquente des copistes. Il serait bien inusité de ne pas élider *quia*. Quant à *quine*, cf. le vers d'Horace : *O seri studiorum quine putetis*, etc., Sat. I, x, et CISTELL., v. 386, de mon édition

529 Horace ne voulait pas non plus monter sur le même vaisseau qu'un parjure. Od. III, 2, 29.

531. Naudet, Bothe, Fleckeisen : *illi*. V. C. Reitz, Weise : *illic*. *Esse* est ici un pyrrhique.

532. *Corruere* est mettre ensemble, entasser. Varron : *Spicæ corruuntur in corbem*. *Divitias* ne compte que pour trois syllabes : *divitiās*. J'adopte la prosodie de Reitz.

535. *Meum*, monosyllabe.

539. *Ad unam hanc tuniculam* est le texte du V. C. suivi par Fleckeisen.

541. *Vel* au commencement d'une phrase ainsi placé a un sens particulier. Il insiste sur celui du mot qui suit. M. Naudet traduit : *Nous pouvons nous associer ensemble*. Cela ne me semble pas suffire. Je préférerais : *plus que jamais et sur ce point nous pouvons certes nous associer*.

Ce sens de *vel* permet de comprendre une allusion à leur ancienne association.

545. Avec Fleckeisen j'écris *quo ab*, leçon du palimpseste.

546. Je conserve le texte du V. C. qui d'ailleurs se comprend. Reitz et Bothe l'ont adopté. Naudet : *ipse*. Fleckeisen : *Is exhibebit hic jam mihi*, conjecture ingénieuse.

548. C'est-à-dire en se parjurant.

549. Toute cette scène est en trochaïques septénaires. *Illuc*, ïambe. V. C. : *quid illuc est*; la leçon vulgaire retranche *est*. J'ai suivi Fleckeisen.

551. Cf. Virg., ÆN., II, 517, *et Divum amplexæ simulacra tenebant.*

553. *Istæc* est dans le V. C. et dans la plupart des éditions. Fleckeisen : *istæ*. Ce mot est ici un ïambe.

555. Le second *nempe* est un pyrrhique. *Scitula*, agréable. Je mets ici un point d'interrogation avec Fleckeisen. *Nempe* a une valeur interrogative : *Sont-ce bien les miennes ?* Scéparnion répond avec ironie : *Pour cela, je n'en sais rien.*

556. Cf. Terent., EUNUCH., v. 479. Tous les éditeurs donnent *possim;* pourtant ma copie du V. C. et l'éd. princeps ont *possum* que je rétablis. Il ne manque pas d'exemples de cette construction : *Ego si velim, jam dantur septem et viginti minæ*, MERCAT., II, 3, 94. L'indicatif rend l'affirmation plus forte.

557. Le V. C. est altéré : *nempe puellæ ? — Nempe molestus est. Vise si lubet.* Reitz ajoute *abi* avant *vise*, Bothe, *i*, Weise, *tu*. Fleckeisen écrit : *molestu's. I, vise, intro.* Je crois que Weise a raison ; on conçoit que la confusion entre *es tu uise* ait fait disparaître l'un des *u* et amené *est uise.*

558. *Meas*, monosyllabe.

562. *Puplicumst;* car le rivage de la mer est commun au public. *Litorum quoque usus publicus juris gentium est sicuti ipsius maris. Justin. Instit.*, II, § 5. Mme DACIER.

565. C'est la leçon du Cod. ambrosien. Le V. C. écrit : *dum mea arescunt* et supprime *loco ;* les anciennes éditions l'avaient remplacé par *tibi*. La Vulgate laisse le texte tronqué.

566. Ce vers est dans Festus (Lindemann, p. 155) avec une variante et une explication : *Tegillum mihi aret, id si vis dabo. Tegillum cuculliunculum ex scirpo factum*, « une cape de jonc, » sorte de vêtement usité pour les pauvres gens. *Tegillum*, tribraque sans élision. Peut-être aimerais-je mieux transposer : *eccillud tegillum mi arescit.*

567. *Pluvit* est dans le V. C. M. Naudet l'a adopté dans l'édition de 1837. « Elle me sert de manteau, elle me sert d'abri quand il pleut. »

568. *Istæc*, « tes habits ». Il les fera sécher et aussi peut-être disparaître.

569. Jeu de mots sur le double sens d'*elavi* et d'*eluam*, *laver* et *perdre*. Le V. C. est très-altéré. *In mari q elavi ne hic intrā iter|me suam.* Fleck.: *quom hac noctu elavi*, etc. Reitz, Bothe : *nisi* au lieu de *ne*. La Vulgate écrit *ni*. Je n'élide pas *ne* à cause de la césure et j'explique : « N'as-tu pas de honte? Je ne voudrais pas (puissé-je ne pas, etc.) rincer ici ce que la mer a déjà si bien lavé. » *Ne* a un sens exclamatif, comme dans la formule d'imprécation *ne vivam*, ou dans la forme *utinam ne*.

570. Scéparnion reprend la plaisanterie sur le mot *eluas*, « que tu sois rincé ou frotté d'huile. » *Ciccum* est littéralement la peau qui sépare les cellules de la grenade. *Interduim*, forme de subjonctif comme *faxim*, de *interduo* pour *interdo*. *Non ciccum interduim*, « je ne donnerais pas un zeste pour que l'un ou l'autre ait lieu, peu m'importe. »

591. *Credam quicquam* est la leçon du V. C. adoptée par Fleckeisen; les autres : *quicquam credam*.

572. Priscien, p. 699, P., écrit *etiam* au lieu de *tu* devant *ægrota*. Charisius, p. 98 P., cite le commencement de ce vers comme il est dans le V. C.

573. Il ne veut point d'hôte étranger, de peur que ce ne soit un esclave fugitif à cause duquel on lui fera un procès.

574. Ceux qui menaient les convois d'esclaves avaient une réputation méritée de cruauté.

576. *Crapulam edormiscere*, cuver l'excès de boisson, allusion plaisante aux coups trop nombreux dont Neptune l'a abreuvé.

577. Fleckeisen introduit ici une conjecture trop peu justifiée, contre l'autorité de tous les mss. : *quam potavi hoc noctis præter animi mei sententiam*.

578. On mettait de l'eau de mer dans les vins grecs. Voy. Horace, Sat. II, 8, 15 : *Chium maris expers*.

579. *Prodi speravit*, je l'écris en deux mots comme la plupart des éditeurs sauf Weise, et Naudet, 1837.

580. *Pergeret* est pour *perrexisset*.

581. *Obdormissemus*, « nous nous serions endormis pour toujours. » *Amisit*, comme *remisit*.

582. *Convivam*, dans ce festin malencontreux.

583. Ici commence une série d'iambiques senaires. *Miris* manque dans le V. C. Pour *ludos facere* avec le datif, voy. plus haut, note 460.

584. Les mss. et l'édition princeps donnent *omnia;* mais ces deux vers se répètent, MERCATOR, II, 1, et *somnia* s'y trouve sans difficulté. *Danunt*, forme ancienne du verbe *dare* que l'on trouve quelquefois chez les anciens écrivains.

585. *Quidem*, monosyllabe.

586. J'adopte *processit* avec Fleckeisen. Le texte est incertain : *pcessit.* Tous les autres éditeurs ont *præcessit* qui formerait une sorte de pléonasme avec *proxuma*. *Procedere* avec un nom de temps n'est pas rare. *Incipient magni procedere menses*, Virg., *Ecl.*, IV, 12.

588. Priscien, p. 594 P., cite ce vers et le suivant, et remplace par *adoririer*, *admolirier* qu'offrent sans équivoque les mss.

591. Avec Reitz, Weise et Fleckeisen j'écris *videtur* au lieu de *videbatur* que portent les éditions et les mss.

593. *Ad hoc exemplum*, « de la manière suivante. »

594. *Esse*, pyrrhique.

595. Qu'on se rappelle que Démonès est Athénien, et que Philomèle et Progné sont filles de Pandion, roi d'Athènes. *Meis*, monosyllabe.

596. Reitz, Fleckeisen : *nimio;* tous les textes : *animo*. *Fieri*, crétique.

598. *Me* ne s'élide pas; Fleckeisen : *med*.

603. Avec Reitz et Bothe, j'ai admis ici un vers trochaïque octonaire qui sert de transition entre cette scène et la suivante écrite en trochaïques septénaires. Le V. C. a *fanom* et *clamoris oritur*. La différence est peu sensible. La Vulgate donne le texte du ms. en corrigeant *fano* pour *fanom*, ce qui est indispensable. Weise et Fleckeisen font deux ïambiques senaires en ajoutant au premier vers *meæ viciniæ*, au second *meus*.

604. Trochaïque septénaire.

605. Avec Reitz et Fleckeisen je supprime la virgule entre *adcolæ* et *propinqui*.

606. *Exemplum* est ici pris dans le sens de *facinus*. Est-il nécessaire de signaler l'allitération entre *pessumum* et *pessum ?*

607. Nonius cite ce vers en substituant *ineptorum* à *inpiorum*.

609. *Statuite exemplum inpudenti*, etc. Lambin donne *inpudentiæ*. — « Intimidez l'insolence par un exemple. » Cf. ces vers de Phèdre, II, 1, 11 : *Exemplum egregium prorsus et laudabile ; verum est aviditas dives, et pauper pudor*.

610. La leçon des manuscrits est formelle. Acidalius, suivi par Bothe, a proposé *vitam vivere*. M. Naudet (1832) explique *victo vivere* comme s'il y avait simplement *vivere*, *victo* étant pour *victu*. Dans l'édition de 1837, il donne le commentaire suivant : *liceat homini vivere victo potius lege quam vi, i. e., obnoxio legitimæ potestati magistratuum, potius quam vi improborum*. Bothe aurait accepté volontiers *victo*, si l'on avait pu le faire rapporter à Trachalion seul. « Mais, ajoute-t-il, il réclame des secours pour les jeunes femmes et la prêtresse, toutes personnes que ne peut représenter *victo*. » Pour moi, je ne serais pas éloigné de faire rapporter *victo* à *pudori*, et je regarderais ce vers comme le complément de *præmium* contenu dans le précédent; c'est ce qu'indique heureusement M. Fleckeisen en

mettant deux points après *præmium*. Je construirais donc : *facite hic liceat (pudori) vivere lege, potius quam vi victo.* « Faites qu'il soit permis à l'honnêteté de vivre sous l'empire de la loi, et non de succomber sous la violence. » *Vivere* se rapporte aux deux membres de la phrase ; avec le premier, il a toute sa force ; avec le second, il n'a plus guère que le sens de *esse* qu'il contient implicitement.

613. *Suppetias ferre*, porter secours. *Suppetias* vient de *suppetere*, suffire. Plaute a deux exemples du nominatif *suppetiæ*, Epid. V, 2, 12, et Amph. V, 1, 54. L'accusatif s'emploie avec *ferre*, *venire*, *ire*, quelquefois d'une manière absolue : *occurrere suppetias legionibus*, Hirt. *Bell. afric.*, 66, 68.

614. *Custodelam ;* tous les manuscrits portent *custodiam*, qui brise le vers. Mais Festus, p. 39 (Lind.), indique *custodelam* comme la forme ancienne ; Apulée l'a fréquemment employée, et une heureuse conjecture de Gruter l'a introduite dans le texte. *Suum*, monosyllabe.

615. *Prius*, pyrrhique. *Prætorquere injuriæ collum*, métaphore tirée de la coutume antique de serrer la robe autour du cou de l'homme que l'on conduisait en justice : *optorto rapior collo*, s'écriera plus loin Labrax. Tous les manuscrits ont *perveniat*, ce qui répugne à la mesure. Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen ont adopté *perveuat*, forme imitée de celle d'Ennius *evenat* (*Hecub.* 14, Corp. Maitt.). Plutôt que de risquer cette forme, j'aimerais mieux écrire *pervenit*, en admettant que Trachalion peut ici indiquer sûrement que l'injustice de Labrax atteindra à leur tour les Cyrénéens, comme dans ces phrases : *Omnia experiri certumst priusquam pereo.* Terent. *And.*, II, 1, 11. *Aperite hasce ambas foris priusquam pultando exitium adfero.* Plaut. *Captiv.* IV, 2, 52. Il y a toujours une idée de condition, mais elle est aussi effacée qu'il est possible.

616. *Istuc*, ïambe — J'adopte la leçon du V. C. et de l'édition princeps suivie par Fleckeisen et Weise. Les autres : *per ego te hæc.*

618. Il y a ici une lacune : le V. C... *multues ;* éd. princ. : *ecqui tu es ;* Junte : *et qui tu es primum.* Brunck, Naudet, Weise donnent *quid tumultues*, Reitz et Bothe, *quod*, Fleckeisen, *quor*, que j'adopte à cause de la leçon du v. 627.

619. *Sirpe et laserpicium. Sirpe* est le σίλφιον des Grecs, une espèce de benjoin dont la tige ressemble à notre apy, mais dont les feuilles sont différentes. Le terroir de Cyrène était le plus propre pour cette plante. Aussi cette ville était-elle appelée *Laserpiciferæ Cyreneæ*, Catul. VII, 4. *Laserpicium* est ὀπὸς σιλφίου, le suc du silphium ; *lac serpicium.* Ce suc était excellent et fort estimé. Mme Dacier. La plante du silphium se trouvait sur le revers des médailles de Cyrène ; l'autre côté présentait la face de Jupiter Ammon.

620. *Eam*, monosyll. *Exagogam*, mot grec latinisé, cargaison. Les Cyrénéens transportaient beaucoup de ce suc odoriférant à Capoue, ville voluptueuse, où l'on consommait une grande quantité de parfums. Cette allusion à la mollesse des Campaniens, est-elle un trait de raillerie adressé aux déserteurs de la cause romaine?

621. Les ophthalmies sont fréquentes en Afrique.

622. *Magudaris* est proprement la graine du benjoin, *semen silphii*. Pollux : τὸ δὲ σιλφίου σπέρμα καλεῖται μαγυδάρις. Mme DACIER.

623. *Ut... ne*, pour *ne*, locution assez fréquente chez les anciens écrivains, et encore usitée dans Cicéron. Tite-Live n'en a que deux exemples; on n'en trouve aucun dans Tacite. Zumpt, Gr. lat. § 347.

625. Le V. C. : *Ut tibi ul meam ubi rem esse speres virgidemiam*. L'éd. princ. rétablit *uberem;* Junte transpose *uberem ulmeam*. Gronov. et Reitz, *si... speras;* Weise, *ut... speras;* Fleckeisen, *si tibi ulmeam futuram speres*. J'ai conservé la leçon originale qui peut, ce me semble, s'expliquer. D'abord, si l'on adopte *si*, il faut écrire *speras*. pour que ce vers réponde exactement aux vers 618 et 619. Mais il y a formellement *ut* et *speres* dans le manuscrit. Démonès n'a pas besoin de reprendre exactement la formule de Scéparnion ; il se fâche et la modifie d'une façon fort naturelle chez un homme libre qui parle à un esclave insolent : *Et moi je t'en conjure par tes jambes et par tes talons, au nom de ton dos, pour que tu t'attendes à une copieuse vendange de verges et à une riche moisson de supplices pour cette année, veuille me dire*, etc. J'ai repris, comme on voit, la traduction de M. Naudet en y faisant un léger changement. Le *ut... speres* devient ainsi une menace. — *Virgidemiam*, mot comique forgé à l'imitation de *vindemiam*.

626. *Anno*, ne s'élide pas à la césure.

627. Du premier *ut* dépend une proposition incidente, du second une proposition subordonnée à *optestor*. La leçon vulgaire est ici *quod* qui se trouve dans l'éd. princeps. J'ai adopté avec Fleckeisen *quor*, mot auquel semble mieux convenir le sigle un peu incertain du V. C.

628. Les manuscrits ont *exoptavi*, qui brise la mesure. Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen ont fait la correction.

630. *Hoc prævortere*, « fais attention à ce que je vais te dire avant toute autre chose; » formule qui arrête le débat. Avec Reitz et Fleckeisen, j'attribue *ergo* à Démonès. Les autres font dire ce mot à Trachalion.

631. *Duæ* et *tui* s'élident entièrement.

632. Reitz, Bothe, Fleckeisen écrivent *legesque hic;* mais on peut très-bien concevoir que *que* ne s'élide pas à la césure et conserver ainsi la leçon du manuscrit.

635. Le V. C., l'éd. princeps : *Violare audeat.* La transposition qui rétablit la mesure se trouve déjà dans Angelius, 1514.

636. *Si das operam*, « si tu veux m'écouter, si tu me prêtes attention. »

637, 640. A la fin de chacun de ces quatre vers, il y a une lacune que j'ai remplie comme Fleckeisen. Naudet (1832) la laisse subsister. Dans l'édit. de 1837, il ajoute *homo intestabilis* au premier vers, *subplices* au secoud, et laisse incomplets les deux autres. Reitz, au dernier vers, écrit *parricidi plenus*, *perjurissumus*. Bothe essaye de scander ce que donne le texte ; mais c'est là une entreprise chimérique. Car l'édition princeps, qui ne s'astreint pas régulièrement comme le V. C. à renvoyer chaque vers à la ligne, a soin ici de disposer le texte comme lui, en laissant des lignes évidemment plus courtes que le reste. La lacune est hors de doute.

638. *Eas*, monosyllabe.

639. *Istic*, ïambe ; *Deos*, monosyllabe.

641. *Legirupa*, mot forgé dont Plaute seul fournit des exemples ; on trouve encore dans Prudence l'adjectif *legirupus*.

642. *Illum*, ïambe ; *porro*, « de plus, en outre. » S'il est permis de comparer deux morceaux d'un genre bien différent et qui, certes, n'ont point servi de modèle l'un à l'autre, ne peut-on rappeler ce passage de *Polyeucte*, III, 2 : « C'est l'ennemi commun de l'État et des dieux, Un méchant, un infâme, un rebelle, un perfide, Un traître, un scélérat, un lâche, un parricide, Une peste exécrable à tous les gens de bien, Un sacrilége impie, en un mot, un chrétien ! » Voltaire ajoute en note : *Le couplet fait toujours un peu rire.* Je le crois bien. Plaute nous montre par son exemple combien cet entassement d'injures convient au style comique.

643. *Donabilem*, ἅπαξ εἰρημένον.

644. Le subjonctif *interpresserit* sert à lier la réponse de Trachalion aux paroles de Démonès. C'est ce que les grammairiens appellent *enunciatio relativa cum conjunctivo quæ causam exprimit.* En français nous ne pouvons rendre cela directement ; car ici la formule *lui qui*, etc., ne trouve pas sa place. Mais il est possible d'indiquer ce sens par une légère addition : *Oui, certes* ; *n'a-t-il pas*, etc ?

645. Reitz et Fleckeisen : *hercle fecit*, contre les témoignages. J'aime mieux ne point élider *hercle*. La pause est ici assez forte pour le permettre. *Malo*, *suo*, monosyllabes.

646, *Turbalio*, *Sparax*, noms d'esclaves bien choisis pour la circonstance. Turbalion est celui qui trouble, Sparax celui qui déchire.

647. Démonès répond à Scéparnion : « Je n'aurai pas besoin de leur donner deux fois un ordre. » D'autres expliquent : « Je ne vous donnerai pas d'ordre deux fois ; » c'est-à-dire, « si vous n'obéissez, vous serez battus. » Ceci s'adresse aux esclaves. *Jam* est ici ïambe par diérèse.

648. Ce vers est cité par Nonius : *Jubeo oculos elidere, idem ut sæpius faciunt coci.* Denys Godefroy a rétabli *sepiis* que porte le V. C. Les autres différences s'expliquent par des redoublements ou des omissions de lettres. Le V. C. porte *nunc* après *jube.*

651. *Nimis,* pyrrhique.

652. Les manuscrits et la plupart des éditions donnent *ecce.* Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen mettent *eccas* pour la mesure du vers. Ce mot est ici un ïambe.

653-662. Voici une scène assez altérée dans les manuscrits et fort tourmentée par les éditeurs. J'en vais essayer la restitution, mais en restant aussi fidèle qu'il me sera possible à la leçon traditionnelle. En premier lieu, je pense que l'on peut conserver presque entièrement la disposition du V. C. (pour la valeur métrique de ce manuscrit cf. Ritschl, *Prolegg. ad Trin.* XXIV, et *Parerg.* 439). Je donne ci-dessous le texte des neuf premiers vers dans lesquels il y a une lacune diversement comblée.

Nuuc id est cū omiu copiarū atq; opū
Auxilii præsidii viduitas nosle nel
cuiast quæ salutē afferat
artē ingredi pseqamur
In metū nunc sumus ambæ
importunitas tantaq, iniuria
nos est modo hic intus ab nr̄o hero
scelestū sacerdotem anum pcipes
Reppulit ppulit pquā indignis modis.

Voici maintenant l'édition princeps :

Nvnc idē cū omnium copiarū atq; opū auxilii præsidii
Vidnitas nos tenet. cuia est quæ salutē afferat
rtem ingredi persequamur.
In metu nunc sumus ambæ importunitas
Tantaq; iniuria nos est modo hic intus ab nostro hero
scelestus sacerdote manū præcipes reppulit : propulit
Perquam indignis modis : nosque ab signo intimo videri potuit suaa.

J'ai donné ce dernier texte pour montrer que les blancs du V. C. sont réellement des lacunes déjà reconnues par le copiste du manuscrit qui a servi à l'édit. princeps, et que ces blancs ont une dimension bien constatée et dont il faut tenir compte. Maintenant il est facile de reconnaitre que les trois premiers vers sont des crétiques, le 4ᵉ et le 5ᵉ deux bacchiaques, les autres des crétiques. Je vais examiner successivement les compléments donnés à ces vers par Naudet, 1837, c'est-à-dire la leçon vulgaire, Reitz, Bothe, Weise et Fleckeisen. Tout le monde est d'accord sur les deux premiers. Voici pour le troisième.

Naudet :

Nec ulla specula'st, quæ salutem adferat.

Reitz et Weise:

Ulla nec specula'st quæ salutem adferat (1).

Fleckeisen :

Nulla spes nec viast quæ salutem adferat.

Bothe :

Nec viast, quæ salutem adferat.

Les trois premiers compléments sont trop longs pour l'espace réservé, le dernier trop court. En tenant compte du blanc laissé entre les mots, je ne pense pas qu'il puisse tenir plus de trois ou quatre lettres dont une majuscule, et j'écris *Vox cuiast* avec l'orthographe que j'ai adoptée :

Vox quojast quæ salutem adferat ?

allusion au passage du vers 230 à 235, et à celui du vers 331 et suivants. Comme dans la leçon de Bothe, j'ai un trimètre crétique, et j'ajoute que l'édition de 1514 faite sur une recension très-fautive, mais différente du V. C. et de l'édit. princeps, a conservé ici l'orthographe *quoia*. Bothe n'essaye de compléter ni le quatrième ni le cinquième vers. Reitz et Weise veulent faire du quatrième un crétique, et écrivent *nec quam in partem ingredi persequamur scio*. Naudet et Fleckeisen écrivent *nec scimus quam in partem*, etc. Ce complément dépasse les dimensions de la lacune. J'adopte *quam in partem* qui a dû prendre la forme *quā īp*, ce qui me fournit un bacchiaque trimètre et me confirme dans la mesure que j'ai attribuée au vers précédent.

Cinquième vers.

Naudet et Weise :

Maxumo miseræ in metu nunc sumus ambæ.

Reitz :

Maxumo miseræ ambæ in metu nunc sumus.

Fleckeisen :

Nimis magno miseræ in metu nunc sumus ambæ.

Je ne puis scander la leçon de Naudet et de Weise ; celle de Reitz fait trop violence au texte, celle de Fleckeisen est trop longue. La majuscule I me

(1) Reitz écrit *asserat*, mais il est inutile de discuter cette leçon, absolument condamnée par les textes.

semble indiquer que dans le vers primitif il y avait une pause. J'écris donc : *Incertum. In metu*, etc. *Incertum* devait avoir la forme *Incert.*, ou contenir tout autre sigle qui l'abrégeait. Cette locution, d'ailleurs, se retrouve dans Plaute, AULUL. IV, 9, 19, *nunc mihi incertum est quid agam*. Cf. aussi dans Térence, PHORM. II, 1, 9. C'est encore ici uu bacchiaque trimètre.

Tout le monde est d'accord sur le 6ᵉ vers et sur le 7ᵉ qui sont deux crétiques tétramètres. Au 6ᵉ on ajoute *tanta*, au 7ᵉ *facta in*, au 8ᵉ *qui*. Pour celui-ci, qui est aussi un crétique tétramètre, j'adopte *præcipes*, avec le V. C., Fleckeisen et Bothe, au lieu de *præcipem*, que portent Reitz, Naudet et Weise. — *Nunc id est quom*, locution dont Plaute offre un autre exemple : *Nunc illud est quom*, CAPT. III, 3, 1. Elle répond au français, *c'est maintenant que*. *Viduitas* est pris ici dans son sens primitif *d'abandon, absence, privation*. *Inportunitas*, cruauté, violence. Cicéron prend souvent ce mot dans le même sens; il en use pour caractériser les crimes de Verrès, VERR. II, 2, 30. *Præcipes*, ancienne forme de *præceps*, PRISC. p. 725 P.

662. Crétique tétramètre. Reitz a transposé *vi sua deripuit*. *Ab signo intimo*, du fond du sanctuaire. CIC. *de Signis*, 45 : *in eo sacrario intimo signum fuit Cereris*.

663. Bacchiaque tétramètre. Comme Fleckeisen j'écris *se* au lieu de *sese*, que portent les manuscrits. Reitz, Bothe, Weise transposent pour obtenir un crétique.

664. Ce vers et les six qui suivent sont des crétiques. Le V. C.: *pars est moriri*. J'adopte la correction de Reitz : *par moririst*. Fleckeisen rétablit un tétramètre bacchiaque; mais ceci tient à la disposition générale qu'il accueille dans les vers suivants, et qui, à mon avis, altère trop le texte.

665. *Miseris* est un datif régime de *par est*. Reitz coupe le vers après *miseris*, et croit voir un anapestique et un vers ïambique septénaire.

666. *Palæstra*, équivaut ici à *P'læstra*, syncope que l'on voit quelquefois se produire devant *l*. La dernière est longue.

667. Dans *Ampelisca* la dernière est longue (cf., sur la quantité du nom. de la première déclinaison Fleckeisen (*Kritische Miscellen*, 1864, *Osterprogramm des Witzthumschen Gymnasiums in Dresden*) et ne s'élide pas à cause de la pause. Le second *heus*, que portent toutes les éditions, manque dans le V. C., dans l'édition princeps, et dans celle d'Angélius, 1514. Camerarius l'a, pour la première fois, introduit dans le texte. Fleckeisen, Reitz, Bothe trouvent ici diverses espèces de vers, en modifiant le manuscrit. Naudet lui-même n'a pas toujours conservé la disposition du V. C. qui est entière dans ma leçon.

670. Reitz écrit *ut* au lieu de *vis*.

671. Avec Fleckeisen et le V. C. je trouve ici un ïambique septénaire, malgré Hermann, *Elementa doctr. metr.* p. 154. La Vulgate attribue tout ce vers à Palestra.

672. *Jam*, ïambe par diérèse. Le V. C. *miseram me*. Reitz, Fleckeisen *me miseram*.

673. Fleck. : *præsidi*, sans doute à cause de *quid* et de *re*. Toutefois je pense que l'on peut supporter les deux accusatifs *quid* et *præsidium*, malgré la nouvelle circonstance indiquée par *re*. D'ailleurs les manuscrits ne laissent aucun doute. *Re, en fait*, s'oppose à *dictis* du vers précédent.

664. *Grassari* est une addition d'Angélius, 1514. Bothe voudrait voir ici une ἀποσιώπησιν *puellæ propter verecundiam*. Mais dans le V. C. il y a entre *pati* et *lenonem* une lacune qui représente la place d'un mot. J'adopte la correction vulgaire. *Certumst* est ici dans le sens du comparatif.

675. Encore une lacune comblée par *quom venit*.

676. J'ai modifié dans la première partie du vers la ponctuation de manière à rendre le sens plus clair. J'adopte pour la fin la leçon de Bothe, qui est la plus conforme au V. C.

677. Éd. princeps : *Nam obsecro unde*. TRA. *Mus mihi invenitur*. Le V. C. donne la même leçon ; mais, au lieu du nom du personnage, qu'il n'écrit jamais, entre *unde* et *mus*, il y a un blanc peu considérable qu'il est facile de remplir avec *ani*. *Nam* augmente ici la force interrogative de *unde*.

678. Le V. C. et Fleckeisen : *quid istæc ara* ; les édit. : *ara quid istæc* ; mais *istæc* est un ïambe.

679. *Plus* manque dans le V. C. L'éd. princeps le donne après *ara* ; avec tous les éditeurs je le rétablis avant *potest*.

682. Reitz, Weise, Fleckeisen : *Mœnia hæc ; hinc ego*. Bothe : *mœnia hunc, i. e. me* ; il ne voit pas la raison de changer le texte ; *ego* dans Plaute forme quelquefois un ïambe. Quant à la ponctuation, celle de Fleckeisen me semble préférable à la Vulgate. « Que cet autel soit votre camp ; vous y trouverez un rempart ; pour moi, je vous défendrai, en marchant au-devant de l'ennemi. » Voy. le vers suivant.

684. *Venus* compte pour un ïambe à la césure.

686. *Custodelam*. Cf. vers et note 614.

688. Il y a une lacune dans ce vers. Je la remplis comme les éditeurs en général. Le V. C. commence ici par *are nosque*. *Tua*, monosyll. *Tua pace*, avec ta permission : *obsidere*, dans son sens propre, *s'asseoir auprès de*.

689. Ce vers commence ainsi dans le manuscrit : *aut hæ ambæ*. J'a-

dopte la correction de Bothe et de Fleckeisen. *Sumus* équivaut à un ïambe à la césure.

690. Je remplis la lacune ici, comme tous les éditeurs, par *ne invisas.*

691. *Minus* compte pour un pyrrhique malgré la règle de position. J'ajoute *tu* avec Reitz, Weise et Fleckeisen. Tous les manuscrits portent *arbitrare;* je le maintiens avec la Vulgate.

692. Avec Fleckeisen je transpose *has æquom.* Reitz : *hasce petere;* Bothe : *petere has,*

693. Le V. C. : *has id ut faciant.* Avec Fleckeisen et Weise je retranche *id;* Reitz supprime *has,* Bothe *ut.*

694. *Cave*, pyrrhique. — *Couchas,* jeu de mots obscène, comme celui que fait Aristophane sur le mot χοῖρος, ACHARN., 773, 774.

696. Ici commence une série de trochaïques septénaires. La construction est : *sacrilegissume hominum, quantum est natum;* le plus sacrilége de tous les hommes qui existent, autant qu'il en existe.

698. Je laisse, avec Fleckeisen, dans la bouche de Démonès tout ce vers dont les éditeurs attribuent une partie aux *Lorarii,* une autre à Trachalion. L'édition princeps le donne à Trachalion. Bentley, ADELPH. *not. ad v.* 16, *sc. VII, act. V,* disserte sur ce passage. Selon lui, *Jube nunc jam* est une formule de provocation.

697. *Sed ubi sunt,* s. ent, *puellæ.* Démonès leur a dit les premiers mots sans les voir, et comme elles sont déjà près de l'autel, il les cherche sur le devant de la scène.

699. Texte fort controversé. Bothe veut lire, avec l'éd. princeps, *Hunc legirupionem* et en fait le régime de *jube.* Fleckeisen note ce vers d'une croix comme altéré. Voici exactement la leçon du V. C. : *Tunc lege rupionem hic nobiscum dis facere postulas.* J'ai donné le texte de Bothe, mais en attribuant tout le passage au vieillard, comme Fleckeisen, et j'expliquerais ainsi : (A l'esclave) « Dis-lui un peu d'approcher, à ce violateur des lois qui protégent le droit d'asile de l'autel. (A Labrax) Eh bien ! veux-tu faire avec nous un sacrifice aux dieux? » — Allusion ironique au sacrifice sous le prétexte duquel Labrax avait trompé Pleusidippe.

700. La première partie de ce vers s'adresse aux *Lorarii. Cum pretio tuo,* comme en français « tu me le payeras ».

701. *Jus meum,* ma propriété légitime.

702. *Meas,* monosyll. *Ergo dato* n'est pas dans le manuscrit; c'est une addition des éditeurs; de même pour *arbitrum* au vers suivant. J'écris avec Reitz et Bothe *eripuisti* pour *eripis.*

704. *Eas, tuas,* monosyllabes. *Si* et *nive* sont les termes techuiques d'une formule judiciaire. — Celui qui dépose un gage, *pignus,* et consent à le perdre, *spondet, si quid sit,* nie le fait; celui qui dépose le gage,

ni quid sit, affirmer le fait. Dans l'exemple qui nous occupe, Trachalion nie que les jeunes filles appartiennent à Labrax; il affirme qu'elles sont libres et qu'il est juste de mettre leur maître en prison. Pour bien comprendre ce qu'il veut dire, il faut rétablir une idée sous-entendue : « Dans le sénat de Cyrène choisis un juge riche » (et par conséquent à l'abri de la corruption). Madame Dacier croit que *opulentus* équivaut à *assiduus*, qui se trouve dans un texte de loi, *assiduus assiduo vindex esto ;* mais il serait surprenant qu'un sénateur ne fût pas *assiduus*. « Il me condamnera à perdre le gage que je déposerai, si les jeunes filles doivent t'appartenir, si elles ne doivent pas être libres, s'il n'est pas juste, etc. » Supposons, au contraire, que ce soit Labrax qui parle, et, suivant l'expression consacrée, *provocet ad sponsionem*, il dira : *Spondeo ni meas esse oportet, si eas esse oportet liberas*, parce qu'il affirmera qu'elles sont à lui et qu'elles ne doivent pas être libres. Dans notre exemple, Trachalion dit à Labrax : *Dato arbitrum (apud quem spondeam)*, etc. Mais s'il disait *spondesne*, c'est à-dire si, dans sa proposition, il faisait parler son adversaire, les conjonctions se renverseraient, et nous aurions *ni tuas esse oportet; si eas esse oportet*. Nous trouverons plus loin un autre exemple de cette formule, d'ailleurs très-exactement expliquée par Rost, *Opuscula Plautina*, I, p. 72 et suiv. Voy. aussi Vissering, *Quæst. Plaut.* II, p. 88. Je trouve dans M. Naudet une note où il dit que Niebuhr s'est trompé en soutenant que *dato* n'est point adressé au *leno*, et que ce mot signifie en général « que l'on nous donne, » parce que le *leno* ne pouvait pas nommer un arbitre. D'abord remarquons qu'il s'agit ici d'un texte rétabli par conjecture; mais l'expression de *dato judicem* était celle que les parties s'adressaient à elles-mêmes pour s'entendre sur le choix de cet arbitre; si elles n'étaient pas d'accord, ce mot s'adressait au préteur. — Que le *leno* ne pût, comme étranger, désigner un arbitre, cela est probable; mais Trachalion, qui est un esclave, ne peut non plus ester en justice. Seulement il y a là un débat où les formules juridiques interviennent même entre gens à qui elles sont interdites. C'est ce que la comédie peut se permettre, et d'ailleurs, dans leurs disputes, les gens de condition inférieure devaient imiter les formes légales, quoiqu'elles n'eussent point d'effet obligatoire. Cela est dans les mœurs.

705. J'ai conservé avec le V. C., Bothe et Weise, *neu* pour *nive*. La Vulgate donne *nive*, accepté par Reitz et Fleckeisen; mais cela les oblige à diverses transpositions de mots.

707. *Rei* s'élide entièrement. *Auspicavi*, « je n'ai rien résolu, je n'ai pas pris les auspices pour. »

708. Il s'adresse à Démonès. *Te* ne s'élide pas.

711. *Follis pugilatorius*, un ballon.

712. *Pendens*, « en l'air. »

713. *Meas*, monosyllabe.

714. *Non licet ita* manque dans le ms. C'est une addition de Turnèbe et de Lambin.

715. *Nihil est*, addition de Camérarius. Du reste, dans ces deux endroits, le V. C. laisse voir une lacune.

716. *Amas*, mot du métier de Labrax. *Huc*, parce qu'il y aura mouvement pour l'apporter. *Aridum*, Nonius explique ce mot dans ce passage même par *purum*, *lucidum*. Il y a ici beaucoup de controverses entre les commentateurs. Je m'en tiens à l'explication du grammairien latin et renvoie les curieux à l'édition de Gruter, 1621, et de Mme Dacier, 1683.

718. Je donne le texte du V. C. et de la vulgate. Lambin : *Dem tibi argentum*. Naudet : *Det tibi argentum*. Reitz, Bothe, Fleck. : *Dea tibi argentum*. Weise : *Eho, tibi argentum*. Pourquoi ne pas expliquer le texte réel par un mouvement comique ? Démonès, irrité de l'avidité et de l'inhumanité de Labrax, s'emporte tout à coup, et s'écrie : *Eh bien ! en voici de l'argent*, et son argent ce sont les menaces qu'il lui adresse. — *Scias*, monosyllabe.

719. *Joco* est dans le V. C., *joculo* dans l'éd. princeps, et toutes les autres. Fleckeisen : *Pauxillulam*. — *Illis*, ïambe.

720. *Amittam*, comme *remittam ; ornatum*, *arrangé*.

721. Il s'adresse à ses esclaves. — *Ei*, monosyllabe.

722. On attachait avec du jonc les bottes de myrte que l'on offrait à Vénus. Cette allusion a son à-propos. — *Ego*, ïambe.

723. *Vi* ne s'élide pas ; *agis*, pyrrhique malgré la règle de position. M. Naudet traduit heureusement *flagiti flagrantia*, « foyer de scandale. »

724. *Inclementer dicere*. Voy. note du vers 114.

726. J'écris *Numqui* avec Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen. Le V. C. : *Nunc qui*.

727. *Germana Græcia*, la vraie Grèce, par opposition aux Grecs des colonies, comme Cyrène. On trouve dans Festus, EXCERPT. PAULI DIAC. : *Germen est quod ex arborum surculis nascitur, unde et Germani quasi eadem stirpe nati*. Si l'on réfléchit à l'étymologie du mot *germen*, *gero*, *gens*, *gerimen*, *germen*, on conçoit comment *germanus* a pu arriver au double sens de *frère* et de *vrai*. Pour ce dernier, j'expliquerais *ex ipso germine ortus*. Dœderlein pense que *germen* et *herba* ont la même origine. Voy. Festus, éd. Lindemann, p. 437.

728. Il désigne Palestra. V. C. : *Athenis in e tibus* ; éd. princeps : *sine testibus* ; éd. de 1514 : *sincerissumis testibus*. *Ingenuis parentibus* est une correction de Camérarius.

731. *Athenæ atticæ*, pour la distinguer de plusieurs villes qui portaient

le nom d'Athènes, dit Mme Dacier. J'aimerais mieux voir un effet comique, un redoublement de l'idée, l'*Athènes des Athéniens*, la bonne, la vraie ; comme on dirait familièrement chez nous : *Je suis Parisien de Paris, tout ce qu'il y a de plus Parisien.*

732. *Tuas*, monosyll. *O filia*, appel et souvenir touchant.

733. Je supprime *mea* qui est dans le V. C. Le premier pied est un anapeste ; *mearum*, spondée.

734. Je maintiens la vulgate qui est la leçon du V. C. et de l'éd. princeps. Reitz, Bothe, Fleckeisen : *tanta est.* On comprend très-bien que le vieillard change de temps en parlant pour ne point dire une parole de mauvais augure : « Elle aurait cet âge, — si elle vivait (*peut-être vit-elle encore*, espérance qu'indique le présent), oui certes. »

736. *Natæ* ne s'élide point. Fleckeisen : *natæne.*

738. *Felis virginalis*, voleur de jeunes filles, par métaphore. Cf. Plaute, PERSA, IV, 9, 14.

739. *Sublectos* pour *subjectos*, leçon du Decurtatus, acceptée par Taubmann. Tous les autres textes portent *subjectos*, quelques-uns *subreptos ; conteres* équivaut à *prostitues.*

740. *Namque* avec Reitz et Fleckeisen, pour la mesure, les autres *nam.* Bothe divise *huic* en un spondée. *Alteræ*, voy. Zumpt, § 40.

741. V. C. : *Nisi si.* — *Scio*, monosyllabe.

742. Je retiens la leçon de Naudet, Reitz, Fleck. *Tuæ* ne s'élide pas et équivaut à un pyrrhique. *Uter sit tergo verior*, « qui de nous deux sera plus digne de foi à l'inspection de son dos » (Naudet).

743. *Offerumentas*, ἅπαξ λεγόμενον. Cf. Festus, p. 113, éd. Lindemann : *Offerumenta dicebant quæ offerebant*, et p. 552 la note de M. Dacier : *Offrandes, Donaria quæ Diis offeruntur. Olim a fero dicebant feritum, offero, offeritum. Unde offerumentum, offerimentum, u pro i. Hinc facete Plautus offerumentas vocat plagas quæ tergo offeruntur.*

746. *Ni* s'abrége au lieu de s'élider. Reitz, Naudet : *nisi. Ampullarius*, un fabricant d'outres de cuir ; ces artisans avaient besoin que leur marchandise fût de bonne qualité et n'eût pas d'endroits faibles, où le cuir fût trop battu.

749. *Illas*, ïambe.

750. *Atquin*, même sens que *atqui.*

752. *It* est long. Voy. Ritschl, *Proleg. ad Trinum.*, p. 184.

753. *Jam tibi hercle* avec Reitz, Bothe, Fleckeisen, au lieu de la vulgate, *Jam hercle tibi. Mergis pugneis ;* Festus, p. 92. Lindemann : *Furculæ, quibus acervi frugum fiunt, dictæ a volucribus mergis, quia, ut illi se in aquam mergunt dum pisces persequuntur, sic messores eas in fruges de-*

mergunt, ut elevare possint manipulos. D'où *mergæ pugneæ,* des instruments à entasser les coups de poing.

751. *Volcanum adducam ;* il était défendu d'arracher les suppliants de l'autel, mais on pouvait les en faire partir en usant d'autres moyens comme de leur en rendre le voisinage insupportable en allumant un feu violent. Cf. Euripide, ANDROMAQUE, v. 257, πῦρ σοι προσοίσω κοὐ τὸ σὸν προσκέψομαι.

755. *Tuo,* monosyllabe.

756. *Quæritatum* ne s'élide pas. — *Aliquo,* quelque part.

757. *Humanum* était proprement le sacrifice que l'on faisait aux morts. Démonès dit à Labrax que ce feu qu'il va quérir sera employé à lui faire le sacrifice mortuaire, à le brûler, c'est-à-dire que le marchand se servira de sacrifice à soi-même en se brûlant. Mme DACIER. — Reitz reprend la leçon des anciennes éditions : *quine tu manum.* J'ai suivi celle de Fleckeisen.

759. Les mss. ont *coniciam,* et il faut maintenir cette orthographe pour avoir un tribraque au 7e pied, seule substitution qu'admette à cette place, et encore bien rarement, le trochaïque septénaire. — Je transpose *barba* avec Fleckeisen.

760. Je conserve *obiciam* qui permet d'avoir un trochée suivi d'un anapeste. — *Magnis avibus,* ce sont les oiseaux de proie.

761. Cf. v. 588 et suiv.

762. *Ingratiis,* de force.

763. *Tecum oro,* expliquez comme *te oro.*

764. *Illas,* ïambe; *dum* ne s'élide pas.

767. *Quo* ne s'élide pas. V. C. : *habitat,* dont les éditeurs ont fait *abitat* de *abitere ;* mais ce serait un ἅπαξ λεγόμενον, et comme l'éd. princeps porte *abiat*, j'aime mieux voir là une corruption de *abeat* par confusion de l'*e* et de l'*i,* fréquente dans les mss.

768. *Magnum* ne s'élide pas.

769. Complété par Fleckeisen d'après ce vers inédit du palimpseste ambrosien, donné par le cardinal Maï : (*Cape*) *modo ego....... venero.* — *Abi,* pyrrhique ; *dum* ne s'élide pas.

770. Ici commencent les ïambiques senaires.

771. *Sic,* sans essayer de toucher aux jeunes filles.

773. *Quidem,* monosyllabe.

774. *Dum* s'ajoute souvent aux impératifs, chez les comiques, comme en grec δή.

775. *Vero* ne s'élide pas.

776. *Jubedum,* anapeste.

777. *Non censeo,* comme en français, *ce n'est pas mon avis.*

781. *Ludos dimittere* équivaut à *ludos facere et dimittere*. Pour *ludos facere*, voy. note 460.

782. *Facito*, ici opposé à *nunc*, a le sens du futur.

783. Cf. le vers attribué aux Métellus contre Névius : *Malum dabunt Metelli Nævio poetæ.*

785. Les mss. ont *miuacias*, barbarisme contraire à la mesure et que quelque copiste du moyen âge doit avoir introduit dans le texte. La vulgate l'a conservé.

786. *Eas*, monosyllabe.

788. Lacune après *adfer*. Lambin ajoute *huc*, Reitz *huc domo*, Weise et Fleckeisen, *huc foras ;* Bothe : *adferto mihi.*

789. *Duas*, monosyllabe.

790. Ce vers commence par un procéleusmatique.

794. *Eccum*, ïambe ou peut-être avec Reitz faut-il compter *advenit* pour un anapeste.

798. *Jam*, ïambe par diérèse.

800. *Invitassitis* pour *invitaveritis ;* Struve, *Ueber die Lateinische Declination und Conjugation*, p. 173. *Invitare* est *accipere hospitio*, accueillir.

803. *Istarum vicem*, à la place de Palestra ou d'Ampélisca.

804. V. C. : *abite*, d'où Fleckeisen *abitere*. L'éd. princeps et Junte : *abire*. *Ipsus*, avec Reitz. — *Quantum potest* comme *quantum potest fieri.*

805. *Amplectitote*, forme active ancienne ; Priscien, p. 797 P., cite aussi *amplexato* de Cicéron.— *Embrassez ses genoux avec vos bâtons* (Naudet).

807. Ni *cum* ni *ero* ne s'élident. Cf. Kampmann, *Annot. in Rud.*, p. 43.

809. Festus, p. 242, éd. de Lindemann, cite ce vers comme exemple de *sultis* pour *si voltis.*

810. *Ne*, particule affirmative.

811. J'ai admis la transposition de Reitz, Bothe et Fleckeisen. V. C. : *Jam hoc Herculi est Veneris fanum quod fuit.*

812. *Duo*, monosyllabe.—*Destituit* comme *statuit ;* la préposition a ici une valeur augmentative. Il y a quelques exemples de cet emploi du verbe *destituo* dans les auteurs de l'époque classique. Forcellini en cite un de Cicéron et un de Lucain. Les deux esclaves avec leur massue semblent des images d'Hercule.

816. *Quidem*, monosyll. — Toute la plaisanterie roule sur l'équivoque du mot Palestre, qui est le nom propre de la fille, et qui signifie en même temps un lieu d'exercice, sur la porte duquel on mettait ordinairement une statue d'Hercule, qui servait comme d'enseigne, avec cette inscription au bas : Palæstra. Et c'est pourquoi le marchand donne fort plaisamment ce nom au valet qui avait répondu, et qui, avec sa massue, ressemblait

parfaitement à cette statue, qui servait d'enseigne, comme nous voyons aujourd'hui, sur la porte des salles d'armes, des bras qui tiennent des fleurets. Mme Dacier. — Il y a peut-être un peu trop de subtilité dans ce rapprochement de la statue et de l'esclave armé; et c'est une affirmation trop générale et hasardée, que de dire que toutes les palestres avaient la même enseigne. Plaute a voulu seulement jouer sur le nom, en faisant entendre que l'esclave s'apprêtait à exercer rudement Labrax.

818. *Satis*, pyrrhique, malgré la règle de position. V. C.: *ut potest* contre la mesure. *Potis* est aussi neutre. Entre autres exemples, voy. Catulle, LXXVI, 24, *Aut, quod non potis est, esse pudica velit.* Cette expression équivaut à *ut potis est fieri*, autant qu'il est possible pour eux.

819. Je maintiens la leçon du V. C., de Bothe, de Weise et de Naudet. *Dico* ne s'élide pas.

822. *Crassum infortunium,* jeu de mots sur les gros bâtons que tiennent les *Lorarii*.

823. Je maintiens ici avec Weise, la leçon du V. C., *abire*, *abeas*, contre Reitz, Bothe, Naudet, Fleckeisen, qui écrivent *adire*, *adeas*. Démonès a ordonné à ses esclaves de ne pas laisser approcher Labrax des jeunes femmes; de là le vers 820; de ne pas le laisser partir, d'où le vers 823. Un peu plus loin, il dira *accedam potius*, battu pour battu, j'aime mieux l'être en approchant. Enfin, après de vaines tentatives, il se décide au blocus immobile, d'où le vers 827.

826. *Bene*, *male provenire*, bien, mal réussir, est une locution dont Plaute et Térence offrent plusieurs autres exemples. On peut la comparer au grec εὖ et κακῶς πράττειν.

827. *Usque*, sans relâche, obstinément.

828. *Meam,* monosyllabe. *Vi, violentia,* l'absence de conjonction ajoute ici à la vivacité de l'expression.

832. Reitz, Naudet (1837) attribuent *aequissumum* à Pleusidippe; avec le V. C. et les autres éditeurs, je le laisse à Trachalion. Néanmoins il y a dans le sens quelque chose d'un peu incertain qui fait croire à Fleckeisen qu'après ce vers il manque quelque chose.

834. Labrax va être balayé de manière à ne pas laisser trace de sa personne. *Cum pulvisculo*, était une locution familière et proverbiale pour dire qu'on enlevait quelque chose entièrement, jusqu'au moindre grain de poussière. M. Naudet.

835. *Etiamne in ara tunc*, étaient-elles encore au moment, etc. — V. C., *nunc;* l'éd. princeps a *tunc*.

836. V. C., *profectus ;* je crois nécessaire de rétablir *profectu's* avec Reitz et Fleckeisen.

837. *Illas,* ïambe.

841. *Moror*, ïambe.

842. *Rapi te optorto collo*, etc. L'alternative ne roule point sur la circonstance *optorto collo*, mais sur la différence de *rapi* et *trahi*. Car *optorto collo* est joint tantôt à *trahor*, tantôt à *rapior*. M. NAUDET. Voy. vers 857.

844. *Abi*, pyrrhique.

845. Je maintiens la leçon incontestable du V. C. et de l'éd. princeps. Comme le port de Cyrène est à quelque distance de la ville même, on a proposé diverses corrections. Paréus : *ad forum ;* Reitz avec Camérarius : *ad portam ;* Fleckeisen avec Acidalius : *a portu ;* Bothe conserve *ad portum*, mais écrit *in urbe ;* Weise ponctue : *obviam, ad portum mihi quos mecum duxi*, etc., et fait un peu péniblement au milieu de cette incise rapporter *mihi* à *obviam*. Je ne juge pas ces changements nécessaires. Plaute ne se rendait probablement pas un compte exact de la distance qui séparait Cyrène du port, et pour lui *urbs* c'est la ville tout entière dont le port n'est qu'un endroit déterminé. Quand au vers 156, Démonès lui a fait voir Labrax et son compagnon, Pleusidippe a couru à leur rencontre, *secundum litus*, avec les trois hommes armés qui le suivaient. C'est là qu'au milieu de ses vaines recherches, Trachalion l'est allé trouver. Il y a laissé ses amis, et Trachalion les y atteindra, *ad litus*, pour les avertir de retourner à la ville, au lieu même où il les avait menés le matin. — *Illos*, ïambe.

846. V. C., *qui hunc*, contre la mesure.

848. J'admets la correction de Fleckeisen ; le double hiatus du V. C. suivi par Bothe, Naudet, Weise me paraît trop fort. La transposition et l'oubli de *iam* après *rapiam* peuvent fort bien avoir échappé au copiste. — Mme Dacier traduit *scelestum exulem* par *ce maudit bandit*. M. Naudet croit que Plaute joue sur l'étymologie de *exulem*, *extra solum*, et que *rapere exulem* est comme ailleurs *rapere sublimem*. Je préfère la traduction de M. Geppert, *der davonlief*, qui s'enfuyait, qui voulait échapper par l'exil, c'est-à-dire en changeant de pays, à la peine due à sa mauvaise foi. Cf. v. 324.

849. *Ambula in jus*, expression comique employée aussi par Térence, PHORM., V, 8, 43. Littéralement : Viens faire une promenade au tribunal.

850. *Quine*, voyez la note du vers 272.

851. V. C., *abduxisti*, ce qui est contraire à la mesure. La syncope de *duxisti* et de ses composés ne manque pas dans les poëtes anciens. Cf., Struve, ouvrage précéd. cité, p. 153. La plupart des éditeurs ont adopté *avexti*, à cause de *avexi* qui vient après. Cela ne me semble pas absolument nécessaire.

852. *Provexi, avehere non quivi*, « je l'ai bien menée en mer, mais je n'ai pas pu l'emmener. »

853. Au lieu de *me*, Fleckeisen écrit *hodie*.

854. V. C., *quid multo*. Éd. princeps : *quid multa*. Naudet : *quid muto*. Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen : *numquid muto*.

859. *Audes* est pris par M. Naudet dans le sens de *velle* comme dans *sodes* pour *si vis*. M. Geppert le prend dans son sens propre, *wagen*.

860. *Ut nanctu's habe*, etc. « Supporte avec résignation ce que tu as rencontré, ton sort. » — *Es* s'allonge sur l'arsis du 5e pied.

861. *Melius* me semble ici appelé par le contraste qui s'établit entre l'expression *rapi optorto collo*, et celle de *conrepere*, heureusement traduite par M. Naudet au moyen du mot *cheminer*. C'est le grec συνέρπειν, marcher (sans violence) avec quelqu'un.

863. Allusion à l'expression proverbiale *quærere sibi malum*. Cf. CISTELLARIA, v. 145 de mon édition.

864. C'est-à-dire mal, parce que tu es un méchant ; *male malus suades*.

865. *Rapere* pour *raperis*. — *Eo*, monosyll.

866. Fleckeisen attribue *etiam retentas* à Pleusidippe ; avec les autres éditeurs, je laisse ces mots à Charmide.

868. *Dum*, *redeo* ne s'élident pas.

869. *Recipis* dans le sens neutre de revenir.

870. Ce vers commence par un procéleusmatique.

871. Je retiens *oro* que porte le V. C. Quelques éditeurs écrivent *ora*.

873. *Semel bibo*, allusion à son naufrage. Voy. v. 520.

874. *Isti*, comme *tuo*.

876. *Illic*, pyrrhique.

877. Priscien, p. 646 Putsch, cite ce vers sous la forme suivante : *Nam in columbari collus haud multum post erit*, et il explique *columbar* par *genus vinculi*. Quelques-uns des manuscrits cités dans l'éd. de Keil écrivent *collumbar*. C'est l'orthographe que j'ai adoptée avec le *Thesaurus* de M. Quicherat. Je pense comme lui que ce mot vient de *collum*. Le calembour n'en subsiste pas moins.

878. *Nidamenta*, matériaux nécessaires pour faire un nid.

880. *Qui*, adverbe. — *Addici*, terme de droit qui signifie être condamné. C'est sur ce passage que s'appuie Vissering, *Quæst. Plaut.*, p. 11, pour confondre le *Rudens* avec l'*Addictus*. Voy. la discussion de Ritschl, *Parerga*, p. 128, 129.

881. Le V. C. donne *volup est me hodie his*, etc. Les éditeurs ont transporté *me* après *hodie*. J'ai accepté la leçon de l'éd. de 1514, qui donne *mihi* au lieu de *me*. Peut-être même ne faudrait-il rien changer et simplement abréger *me* au lieu de l'élider.

884. *Uxor*, ïambe. Corssen, *Ueber Aussprache, Vocalismus und Betonung der latein. Sprache*, II, p. 122.

885. *Ne qui*, entendez *ne modo aliquo*.

888. V. C. *Pol magis sapis sed si dormivisset domi*. Priscien cite ce vers deux fois, p. 759 P., où il écrit *sapivisset* et *dormisset*, et p. 879, où il est d'accord avec le V. C. — *Magis*, forme ici un pyrrhique malgré la règle de position.

889. Pour l'expression de *ludos facere*, voy. la note du vers 584. Littéralement : *Il se moque de sa peine*, etc., et comme traduit M. Naudet : *Où va-t-il employer sa peine et ses filets ? C'est se moquer*.—Le V C. donne : *dat et retia* ; Priscien, *facit et retiam*, p. 759 P. Ritschl, *Parerga*, p. 430, et *Prolegg. ad Trinumm.*, p. 185, discute cette double leçon. Je retiens avec lui *facit*, et malgré lui *retiam*, Priscien citant le vers précisément comme un exemple de cette forme inusitée.

890. Je retiens la leçon du V. C. et de Priscien, p. 759 P. Fleckeisen : *ut est tempestas nunc* ; Geppert : *ut nunc tempestas est*.

891. Locution proverbiale. « Je ferai cuire dans ma main tout ce qu'il prendra, » c'est-à-dire, il ne prendra rien.

893. *Uxor*, ïambe. Je retiens la leçon des mss. Fleckeisen : *set uxor vocat me ad prandium*.

894. V. C. : *Jam meas oppilebit aures* ; Bothe : *Jam auris opplebit meas*. Je prends la leçon de Fleckeisen. — *Meas*, *sua*, monosyll.

895. Ici commence une série de dix tètramètres bacchiaques. Je transpose avec Reitz, Bothe, Weise, Geppert, Fleckeisen : *gratias meo patrono*. — *Meo*, monosyll.

896. Le verbe *incolere* gouverne régulièrement l'accusatif. Ici l'ablatif est déterminé archaïquement par la préposition formative. Cf. Douza, *Centurionatus*, Lugduni Batav., 1587, p. 501.

897. *Suis*, monosyll. — *Pulchre ornatum*, enrichi.

898. Je ne puis m'empêcher de croire avec Bothe, Weise, Geppert, que la première syllabe s'allonge ici dans *reducem*, comme il arrive souvent dans *reduco*. *Templis* a ici le sens général de *demeures*, *royaumes*.

899. Nonius, *De genere navigiorum : Horia dicitur navicula piscatoria*, et il cite comme exemple cette expression même *salute horiæ*, qui équivaut à *salva atque incolumi horia*.

900. *Compotivit*, expliquez *compotem fecit*.

901. J'ai suivi la leçon du V. C. en maintenant la disposition bacchiaque. Reitz et Geppert voient ici des anapestiques. Fleckeisen modifie le texte. Weise croit le passage interpolé.

903. *Unciam pondo*, la douzième partie de la livre. Il s'agit ici de poids,

ce que détermine le mot *pondo ;* car *uncia* tout seul signifie souvent la douzième partie en général.

904. Je n'élide pas *nisi* pas plus que *fero*. Fleckeisen a introduit *mecum* avant *hic*. L'éd. de 1514 porte *nunc* au lieu de *hic* ; l'éd. princeps n'a aucun de ces deux mots.

905. Les mss. donnent *præposui* qui ne fait pas le vers. Voyez sur la forme *posivi*, Priscien, p. 898 P.

907. *Simul*, monosyllabe. — V. C. *sententiam*, d'où Reitz, Fleckeisen, Geppert et Weise ont fait *servitutem*. Je ne rapporte pas la restitution de Bothe qui introduit dans le mètre un changement trop fort à mon avis. J'ai emprunté *simul* à l'éd. de 1514.

908. *Fui*, spondée. Ce mot est dans tous les mss. Reitz, Fleckeisen, etc. le suppriment. — Bacchiaque trimètre téliambe.

909. Trochaïque septénaire. J'ai transposé *qui piger est* au lieu de *quis est piger* du V. C. *Nimisque*, tribraque. C'est la leçon de Reitz. Fleckeisen ajoute à la fin *hominum* de manière à former un octonaire. C'est après ce vers que Vissering, *Quæst. Plaut. thesis X*, voudrait placer l'unique fragment qui nous reste de l'*Addictus : Opus facere nimio quam dormire mavolo : Veternum metuo*. Ce fragment a été conservé par un commentateur de Virgile, *Georg.* I, 124. Le sens s'y prête assez. Mais le passage en question est écrit dans le mètre trochaïque, et ce qu'on propose d'y introduire forme un ïambique senaire plus deux pieds et demi. Voy. Ritschl, *Parerga*, p. 128, 129.

910. V. C. *tempori*. Avec Reitz j'écris : *tempore*, pour ne pas être obligé de retrancher au texte ou de prendre *tempori* pour un spondée, comme Geppert. — Ici commence une série d'octonaires.

911. *Illum*, ïambe ; *crus*, *suum*, monosyll. Reitz et Fleckeisen modifient assez sensiblement le texte par des transpositions. — *Se*, représente la même personne que *illum*, c'est-à-dire l'esclave.

912. *Malo*, monosyllabe.

913. J'ai accepté la leçon de Fleckeisen qui transporte *mi* avant *piger* au lieu de le placer après *nunc*. *Fui*, spondée ; *reperi*, anapeste.

914. Je fais encore *reperi* un anapeste, ce qui permet de conserver dans son intégrité le texte du V. C.

915. Je reste encore fidèle au V. C. que modifient considérablement tous les autres éditeurs.

916. V. C. : *Tibi occasio Gripe*. Je suis obligé ici d'admettre une légère transposition. Lambin explique ce vers en disant que le préteur en l'affranchissant lui donnera les moyens de se mettre au-dessus du peuple par son grand bien. C'est une ellipse un peu forcée, comme le dit M. Naudet.

917. Je conserve *ut* qui est dans le V. C., et que retranchent Reitz et

Fleckeisen. Avec Reitz et Bothe j'écris *astu* pour *astute ;* l'inspection du manuscrit fait comprendre comment ces deux mots ont pu être pris l'un pour l'autre par le copiste.

919. *Ero,* ne s'élide pas.

920. *Navibus,* dactyle ; *apud,* monosyll.

921. *Stratonicum.* Ce Stratonicus était un trésorier du roi Philippe : il était si riche qu'il avait passé en proverbe chez les Grecs, comme Crassus chez les Romains. Mme Dacier. Voy. aussi Vissering, *Quæst. Plaut.*, I, p. 19. — *Animi causa,* pour mon agrément.

922. Reitz donne *oppidaque,* Bothe, Geppert, Fleckeisen *circumvectitabor ;* Weise allonge la dernière de *oppida.* J'aime mieux allonger la dernière de *circumvectabor.*

924. *Meæ,* monosyllabe.

926. *Hic* reste bref ; *cum,* ne s'élide pas.

927. Ce vers et le suivant sont des ïambiques octonaires. *Mane, trahis,* pyrrhiques. Nonius, *De indiscretis generibus*, cite ce vers en indiquant que *rudens* est du masculin et du féminin.

928. *Bonis,* monosyll. Avec Fleckeisen je retranche *nam ;* Reitz modifie le vers de manière à trouver un trochaïque octonaire.

929. Iambique dimètre. Les mss. ont *heri ;* on peut rapporter à ce passage la forme *here* citée dans le *Glossarium adverbiorum Plautinorum*, qui se trouve à la fin du XIVe livre de Priscien. Voy. Ritschl, *Index schol. Univers. Bonn. per menses æstiv. A. CIↃIↃ CCCXXXXVI*, p. VII, et l'éd. de Priscien de Hertz, dans la collection des grammairiens de Keil, t. III, p. 59. Je croirais volontiers avec Fleckeisen qu'il y a ici une lacune.

930, 931, 932, 933. Iambes octon. — *Postulare* signifie ici *prétendre.*

931. V. C. *Nam vides* ; éd. princeps : *non vides,* adopté par tous les éditeurs. Charisius, 113 P., cite ce vers pour justifier la forme *pecu,* et il écrit : *non vides referre me uvidum rete sine squamoso pecu?* Priscien le cite de la même manière, p. 719 P., au mot *pecu ;* mais p. 759 P., voulant donner un exemple de la forme *retem,* il écrit : *non vides proferre me uvidum retem sine squamoso pecu.* De toutes ces leçons je retiens quelque chose. On sait combien il y a peu de différence dans les mss. entre *rete* et *retem.* Je ne veux pas comme Reitz, faire un pyrrhique de *vides ;* il me semble que *viden* se prête mieux à cette licence (voyez Ritschl, *Prolegg. ad Trin.*, p. 138), et la particule *nam* conservée par le V. C. permet de reporter la force interrogative sur le verbe, au lieu de l'attribuer à la négation. *Sine,* monosyll.

932. *Tui,* monosyll. Expliquez ce vers comme si *tam* était exprimé avant *quam.* C'est une ellipse semblable à celle de *magis,* ou à la substitution du positif au comparatif en grec devant ἤ.

933. Avec Fleckeisen je rejette après *quisquis es*, le mot *enicas* que le V. C. place au commencement du vers.

934. Iamb. septén. *Cave*, pyrrhique. — *Malum* est l'interjection de colère, *diantre*. Joignez dans l'interprétation *quid nam*, deux mots souvent séparés dans Plaute.

935. Je rétablis avec Fleckeisen : *at pol qui*, leçon du V. C. et de l'éd. princeps, et dans l'explication je rejoins *at qui*, tmèse pour *atqui*. Voyez Fleckeisen, *Osterprogr. des Vitzthumschen Gymn. in Dresden*, 1864, p. 31. — Après *audies* le V. C. donne *opilorqe qdvis ;* l'éd. princeps : *at pol qui audies post. Gr. quin loquere qui duis.*

936. Je conserve la leçon du V. C. que Fleckeisen modifie pour des raisons métriques.

937. *Vide*, pyrrhique.

938. Tétr. crétique. *Scilicet*, « voici ce que c'est. »

939. Id. *Consili*, ne s'élide pas.

940. Id. *Modo*, ïambe.

941. Troch. dim. hypercatalectique.

942. Crétique trimètre *catalect. in disyll.*

943. Troch. dim. hypercatalectique.

944. Crétique trim. *catalect. in disyll. Es* compte pour une longue. Cf. Hermann, *Elem. Doctr. met.*, p. 221.

945-951. Troch. octon.

946. *Ei*, monosyllabe.

947. *Istuc*, ïambe.

949. Dans *inde*, la première est brève, la seconde s'élide. *Dari*, pyrrhique. Voy. Ritschl, *Prolegg. ad Trin.*, p. 126 et 168.

950. *Tuo*, monosyll.

951. *Attinet*, crétique.

952. Ici commence une longue série de trochaïques septénaires. *Quojus*, monosyll. V. C. : *quojus nest.*

956. Le premier *illum* est un ïambe ; le second *quojus*, monosyllabe ; *antehac*, spondée.

957. Je donne le texte de Reitz. Mais le V. C. porte *potis*, et l'édition princeps *potius*. L'adjectif *potis* est indéclinable ; Plaute en fournit de nombreux exemples avec les différents genres et les différents nombres, aucun hors du nominatif. Pourtant Priscien dit p. 708 P. : *Sine verbis autem raro invenis ea vel obliquo prolata casu.* Ce *raro* permet de supposer qu'il y avait quelques exemples, et si l'on pouvait admettre *potis* à l'accusatif, on aurait un sens très-clair, et la métrique serait respectée.

958. Bothe écrit : *ne frustra sies*, pour *ne frustra sis ;* mais on a plus loin, v. 1244, une preuve évidente que la dernière de *frustra* s'abrége.

959. *Natus est*, dans le sens d'*exister*.

961. *Mei*, monosyllabe.

962. *Illinc*, ïambe. — *Manu adserere*, est proprement mettre la main sur son esclave pour le faire mettre en liberté. Gripus s'en sert ici comme si ces poissons étaient ses esclaves : c'est pourquoi il dit au vers suivant : *Vendo pro meis venalibus*. Car les esclaves étaient proprement appelés *venales*. Mme Dacier.

964. La dernière syllabe d'*omnibus* compte ici pour une longue par l'effet de l'arsis et de la pause.

965. *Esse*, pyrrhique.

966. Geppert donne *conmunist ;* mais j'aime mieux *conmune*, qui est d'ailleurs le texte du V. C. *C'est un objet du domaine commun.*

969. *Suom*, monosyllabe.

972. *Tandem* ici ne signifie pas *enfin ;* il a une force exclamative comme dans le *quousque tandem* de Cicéron, et dans ce vers de Térence : *Itane tandem uxorem duxit Antipho injussu mea.* Dans cet endroit Donat, Festus et Servius croient *tandem* explétif. Voy. Lindemann cité par Holtze, *Syntaxis priscarum script.*, II, p. 300, 301 ; et Zumpt, § 287 : « *Tandem* dient auch zum Ausdruck unwilliger Fragen, stærker noch als *nam.* — *In manu non est mea*, « je n'en suis pas le maître. »

974. Le premier *meum* est monosyll.

975. Cf. Pseud. IV, 2, 18, *Salvos sum : jam philosophatur ;* et Capt. II, 2, 34, *Salva res est : philosophatur quoque jam, non mendax modost.*

976. *Enumquom*, pour *umquamne*, Zumpt, § 351, Anm.

978. *Enim*, monosyll.

979. *Vitorem* est l'orthographe du V. C. Je la retiens avec Fleckeisen. *Vitor* est un faiseur de mannes, un faiseur de valises. Trachalion reproche à Gripus qu'il veut être bahutier parce qu'il veut retenir la valise. — *Vitor a vio vel vieo, ut vimen. Qui ex vimine texto utensilia faciunt vitores.* Saumaise.

982. *Scelus* n'est pas dans ma copie du V. C. Je le retranche ; je n'élide pas *esse* et compte *antehac* pour un spondée, en transposant *piscem vidulum* au lieu de *vidulum piscem.*

984. *Minus*, pyrrhique.

985. *Dare verba*, tromper.

988. Avec Fleckeisen j'écris *opino* pour *opinor*, et je retranche *te.*

989. Allusion à l'effet que les coups produisent sur sa peau.

990. *Hodie* ne s'élide pas. *Scelus*, expression comique, comme *scelus viri.* *Verba facimus, it dies*, Cf. Virgile, *Æn.*, 535-539 : *Hac vice sermonum..... nos flendo ducimus horas.*

991. *Vide*, pyrrhique.

992. *Arbitratu* ne s'élide pas. *Thales*, réponse ironique au *stultus es*.

994. *Sequestrum.* C'est le dépositaire entre les mains de qui on remet la chose sur laquelle on est en différend, et il la garde jusqu'à ce que le procès soit jugé.

995. La dernière d'*elleborosus* reste brève. Fleckeisen et Bothe écrivent *sum elleborosus*; Reitz supprime *at*. Je garde avec Geppert la leçon des mss. *Elleborosus*, c'est l'homme qui est au régime de l'hellébore, le fou; *cerritus*, celui qui est frappé par Cérès, le fou furieux. Il y a donc gradation ici entre les deux expressions.

997. Avec la plupart des éditeurs j'écris *ego jam hic te* pour *ego jam te hic*. « Comme on égoutte un pinceau neuf, » *ut peniculus novos exurgeri solet. Exurgere*, presser de manière que l'eau sorte.

1001. *Fruniscí* forme ancienne et allongée de *frui*. Struve, ouvrage cité, p. 243, 244.

1002. *Offlectere*, détourner, exemple unique de ce mot.

1003. Dans *gubernator* la dernière devient longue. Cf. Ritschl, *Prolegg. ad Trinumm.*, p. 174. — *Proreta* est celui qui est à la proue, et *gubernator*, celui qui est à la poupe et qui tient le gouvernail. « Si tu es à la proue, je serai à la poupe, » était un proverbe chez les anciens; l'on s'en servait pour dire que l'on ne voulait pas céder à quelqu'un. Mme Dacier. Il y a d'ailleurs une allusion particulière à la situation des personnages, à la nature de l'objet qui est entre leurs mains, et à la métaphore précédemment employée par Trachalion.

1004. V. C., éd. princeps, Junte: *mitte rudentem, sceleste*. La plupart des éditeurs ont adopté cette leçon en allongeant la première de *rudentem*. Bothe: *amitte rudentem*; mais on a plus loin dans ce vers *mittam* et *omitte*. Il serait étrange que Plaute eût voulu réunir ici les trois formes. J'aime mieux, comme Fleckeisen, ajouter une particule qui a pu disparaître dans la confusion de lettres semblables.

1005. *Ramenta*; les anciens disaient *ramentum* et *ramenta*, de la limure. Plaute a dit de même dans les Bacchis, *ramenta plumbea propensior*. Mme Dacier.

1007. Pour le sens de ces mots *arbiter*, *sequester*, voy. note du v. 991. Toutefois *sequestro* est adverbe; Aulu-Gelle, XX, 11: *Quod apud sequestrum depositum erat, sequestro positum per adverbium dicebant.*

1008. Fleckeisen: *ast ego*. Mais on peut conserver la leçon *at ego*, en considérant le vers comme asynartète et finissant par un anapeste.

1009. Nonius cite ce vers autrement: *mea opera laboratur et rate et horia. Voce horia.*

1011. *Mastigia*, du grec μαστιγίας. Cf. le latin *verbero*. *Mane*, pyrrhique.

1012. *Facdum*, voy. note du v. 788, et Hand, *Tursellinus*, II, p. 328.

1013. *Vestras leges urbanas.* Tout ce passage est rempli de formules de droit. Celui qui, voyant commettre un vol, ne le dénonçait pas, en devenait complice, et comme tel il était considéré et puni comme voleur. C'est à quoi fait allusion le vers 1010. Mais, en courant le même châtiment, Trachalion veut avoir part à la trouvaille (v. 1012); Gripus, qui vit à la campagne, prétend ignorer ces lois qui se font à la ville, et ne sont bonnes que là. Je saisis cette occasion de corriger le sens adopté par M. Naudet au vers 1011. Il traduit *nihilo* par *pas du tout.* Mais avec *nihilo* il faut entendre *minus. Num qui minus? Nihilo minus fur es*, tu es tout aussi voleur. Mme Dacier traduit : « Scrais-je moins voleur que toi?—Non, sans doute. » Et Geppert : « Bin ich drum nicht ein Dieb wie du? — Ja freilich! » et c'est ce qu'explique le vers 1012. *Quo argumento fur sum et non socius*: Comment! tu conviens que je suis complice de ton vol, et tu ne veux pas me donner ma part!

1014. Vers asynartète. *Hunc meum esse dico. Et ego item esse aio meum*, formule de revendication citée par Brisson, Form. V, p. 374. J'emprunte cette indication aux notes de Gruter.

1015. *Mane*, monosyll. Fleckeisen retranche *rem.*

1016. *Tu* ne s'élide pas ; *tuam*, monosyll.

1017. *Indicassis*, forme de parfait du subj. Struve, ouvr. cité, p. 172.

1019. *Audes* dans le sens de *veux-tu.*

1020. *Mane*, pyrrhique.

1021. Reitz, *aufer te ;* il abrége la première de *hercle*, ce qui n'est pas admissible. Le texte porte *aufert modo*, leçon facile à corriger. Bothe et Fleckeisen écrivent *aufer* et retranchent *te.*

1024. *Fieri*, crétique.

1025. *Dum concedo*, « tandis que je me retire à l'écart. »

1026. *Perpetua*, tout entière. Cf. Virgile, Æn., VIII, 182, *Perpetui tergo bovis.*

1027. *Intra præsepis meas*, dans ma demeure. Locution plusieurs fois employée par Plaute. Voy. Nonius, v. *præsepia : præsepia non tantum, quibus aut jumenta cetera aut vetera animalia pabulantur, sed et omnia clausa et tuta, dicta præsepia.*

1029. *Ne*, particule affirmative. V. C. *tetulerit*, leçon corrigée par Reitz, Bothe, Geppert, Fleckeisen.

1030. Mme Dacier traduit : « quoique je sache qu'il dépend de moi de mettre l'affaire en arbitrage. » J'aime mieux, avec M. Naudet, expliquer : « quoique ma propriété soit incontestable. »

1032. *Si adhibebit fidem*, s'il apporte de la loyauté, s'il agit en conscience.

1033. V. C. *Etsist.* Avec Reitz, Bothe, Weise, Geppert, Fleckeisen, je transporte le verbe après le premier *notus,* mais je ne le redouble pas après *ignotus,* comme Reitz et Fleckeisen.

1034. Ma copie du V. C. porte *serio ego quamquam vobis quæ voltis mulieres.* J'y ajoute *cupio,* que porte l'édition princeps et que le sens et la mesure réclament. Au lieu de *ego* toutes les autres éditions ont *edepol,* ce qui les oblige à d'assez considérables changements dans le corps du vers.

1035. Avec Fleckeisen je transpose *mea uxor ne me* au lieu de *ne uxor mea me.*

1036. Le V. C. porte *adduxisse.* Depuis Reitz, tous ceux qui observent la mesure ont fait la syncope. Struve cite un assez grand nombre de syncopes du même genre, ouvr. cité, p. 178.

1037. *Quam* ne s'élide pas.

1038. *Sed quid vos,* etc. Il s'adresse à ses esclaves Turbalion et Sparax.

1039. *Jam,* ïambe. *Ex præsidio præsides,* sentinelles relevées de faction.

1041. Avec *haud pudet,* je crois qu'il faut sous-entende *me : Je m'en vante.*

1046. *Nempe* ajoute ici à l'interrogation : *Il est bien ton esclave, n'est-ce pas?*

1047. *Illic est,* compte pour un dactyle.

1049. *Quid est qua,* anapeste.

1050 et 1051. Jeu de mots sur le double sens de *facessere. Facessere rem,* être demandeur ; *facessere alicunde,* s'en aller.

1052. *Utin,* conjonction composée de *uti* et de *ne,* marque l'indignation. Cf. Térence, PHORM. V, 6, 34 : *Utin hæc ignoraret suum patrem ?* — *Prius,* pyrrhique.

1053. Quelques éditions donnent : *ut nequiter comprimit.* Mais cette leçon se refuse à la mesure. V. C. : *ut nequitur compremi.* Pour *nequitur,* voy. Struve, ouvr. cité, p. 288. — *Comprimere,* forcer au silence.

1054. Il y a ici une lacune. Le V. C. termine le vers par *quem dudum ;* la correction la plus générale est *quem tu e fano venerio.* Je garde *dudum,* en faisant de *illum* un ïambe.

1055. *Habet* manque dans le manuscrit.

1058. *Anne* pour *an ;* l'interrogation en devient plus forte.

1059. *Cepi* a ici le sens de *prendre dans la mer, pêcher.*

1060. V. C. : *Si in mari retia prehendi ;* d'où la plupart des éditeurs : *si in mari reti apprehendi ;* Fleckeisen : *si in mari rete ego prehendi.* Mais

je préfère écrire *mari* et *retia* de la première déclinaison comme au vers 889. — *Tuum*, monosyllabe.

1062. Je retiens, avec Gronovius, *quod*, que portent le V. C. et l'édition princeps, et j'explique, avec lui : *Je dis ce que dirait un homme de haut rang dans une occasion pareille : fais taire cet homme, s'il est à toi.* Bothe accepte cette leçon.

1064. Jeu de mots sur le sens obscène de *comprimere*.

1065. *Verbo illo*, etc. « Par ce mot là du moins, il a sur toi l'avantage. »

1066. *Istiuc*, ïambe.

1067. Dans *isti* la première est brève, la seconde s'élide.

1068. *Fuisse*, trochée.

1069. *Nempe*, pyrrhique. Pour la valeur de ce mot, voy. note 1046.

1071. Fleckeisen écrit ici *isti* pour *istic*. Je conserve la leçon du V. C. avec Reitz, en faisant de *ista* un ïambe, de *inest* un pyrrhique.

1072. Ici je garde *isti*, quoique Fleckeisen écrive *istic*, et je le fais rapporter à Gripus. — *Suppetias ferre*, voy. la note du v. 613.

1073. *Suos*, monosyllabe.

1078. *Cave*, *tace*, pyrrhiques.

1079. *Te* ne s'élide pas.

1081. Fleckeisen intercale *ego* entre *nisi* et *de*. Reitz abrége *de*. Peut-être vaudrait-il mieux allonger la dernière de *nisi*.

1082. Ce vers commence par un anapeste.

1084. *Hæc*, pluriel féminin pour *hæ*. Zumpt, Gr. lat., § 132.

1088. *Es*, a ici la valeur d'une longue.

1089. *Istæc*, ïambe. *Hic* désigne Démonès ; *a me sentiat*, soit de mon avis.

1090. Quelques commentateurs ont expliqué ce passage en donnant à la locution *a me*, *aps te* deux sens différents. *A me* veut dire pour moi, *abs te* contre toi. Voy. Mme Dacier. Mais ce changement si brusque d'usage du même mot me semble bien surprenant. Hand, *Tursellinus*, I, 55 explique *Dæmones adhuc tibi favet ; sed a me proferetur testimonium*, ce que je préfère. Reitz et Fleckeisen après Acidalius écrivent *cibit*. Le V. C. porte *ibi*, je me contente de rétablir *ibit*.

1092. *Intellexti*, syncope pour *intellexisti*, Struve, ouvr. cité, p. 154.

1094. *Fuit*, trochée. J'écris avec Fleckeisen *surpta* pour *surrepta*. Cette syncope nécessaire à la mesure me semble autorisée par celle du parfait, dont Horace fournit un exemple, *Odes*, IV, 13, 20. Voy. Struve, p. 289 ; et Priscien, p. 879 P.

1095. *Ita*, est la leçon du V. C. La plupart des éditeurs ont *ista* et *pertinent*. Bothe, Geppert : *quid id ad vidulum pertinet*. Fleckeisen : *quid id*, mais écrit *attinet* que je lui ai emprunté.

1097. *Dilue*, « explique. »

1098. *Inesse*, tribraque ; *isto*, ïambe. Bothe, Weise, Fleckeisen : *isti* au lieu de *istic*. *Caudeam ;* Festus, p. 36, Lindemann, *Caudecæ cistellæ ex junco, a similitudine equinæ caudæ factæ*. Scaliger propose la correction *caudeæ*.

1100. *Quibuscum*, anapeste.

1101. *Istæ*, ïambe.

1102. *Eo*, monosyll. Le positif a ici la valeur du comparatif, comme il arrive quelquefois en grec.

1104. Je rétablis la leçon du V. C. *pro portione*. La leçon ordinaire est *pro oratione* ; et le sens est à peu près le même. *Pro portione*, vu la part que tu t'adjuges, sous-entendez nécessairement, de paroles. Comme il est question de parler dans tout ce passage, la syllepse se conçoit sans peine.

1105. *Enumquam*, voy. Zumpt, § 351. Même sens que *numquamne*.

1107. Il y a ici une lacune dans le V. C. Reitz, Fleckeisen, Geppert la comblent avec *unum*. Bothe écrit ingénieusement : *si præter hoc verbum, verbum faxis*, etc.

1108. *Eam*, monosyllabe.

1115. *Mea*, monosyll. V. C. : *pro re mea parte*. *Parte* est ici évidemment une glose explicative de *re*.

1116. V. C. et Décurtatus : *concedam*. L'éd. princeps : *concredam*. L'autre leçon convient au goût de Plaute pour l'allitération.

1117. *Jam*, ïambe.

1119. Fleckeisen : *inesse hic aibat*. Il est vrai que c'est Trachalion qui a formellement énoncé cette assertion devant Démonès. Mais l'attitude de Palestra ne peut-elle justifier le *aiebas* que porte formellement le ms. ?

1120. Avec Bothe, je transforme *ut* en *uti*. *Priusquam*, anapeste.

1121. *Eum*, s'élide entièrement. Le V. C. *hanc rem..... nam tibi*. La restitution que j'ai donnée est celle du plus grand nombre des éditeurs.

1122. *Inesse*, tribraque ; *isto*, ïambe.

1124. Avec Bothe, je retiens *nullum* qui est la leçon des mss. Quelques éditeurs écrivent *nullus* qui est contraire à la mesure. Fleckeisen : *nihilum*.

1125. Je retiens la leçon du V. C. avec Reitz et Geppert. *Istic*, ïambe.

1126. V. C. : *sed si erunt vera tum obsecro*. Je retranche *tum*. Fleckeisen : *sed si vera tum*, etc. Reitz conserve *erunt* et *tum* au moyen d'une transposition ; mais il retranche *mea* dans le second hémistiche.

1127. V. C. : *jus meum*. La correction est générale. Mais il y a, pour la fin du vers, un grand désordre dans le ms. Je la rétablis, comme Bothe et Fleckeisen, d'après Camérarius.

1128. *Superstitiosa*, *ariola*, deux termes à peu près synonymes dans

Plaute. Cf. *ariolationes superstitiosæ*, dans une citation d'un vieux poëte que fait Cicéron, *De divin.*, I, 31.

1131. V. C. : *quidquid sit verum*, contre la mesure.

1132. *Hoc habet.* C'est une façon de parler empruntée des gladiateurs, qui, lorsqu'ils ont blessé leur adversaire, disent *hoc habet*, « il en tient, » c'est-à-dire il est blessé. Mme DACIER. Gripus croit avoir l'avantage. Comme il n'y a point d'exemple de *vidulum* au neutre, quelques éditeurs écrivent *solutust*. Mais on peut entendre d'une manière générale : La chose est ouverte, cela est ouvert, on a ouvert.

1133. *Mei*, monosyllabe.

1134. *Cognoscendum*, syncope pour *cognoscendorum*.

1135. *Deos*, monosyllabe.

1136. *Tam* ne s'élide pas ; *tuos*, monosyllabe.

1139, 1140. « Et si tu prétends ensuite pouvoir le prendre », etc. ; *peccassis*, voy. Struve, ouvr. cité, p. 172.

1141. *Te*, ne s'élide pas.

1142. *Jam*, ïambe.

1143. *Perii in primo prælio ;* je suis mort dans le commencement du combat. *Primus* marque ici la première partie d'un tout, et non la première entre plusieurs choses.

1144. *Mane*, pyrrhique.

1146. V. C., éd. princeps, Geppert : *quid est.* J'admets cette leçon, qui peut s'expliquer en comptant *est* pour une brève, et en négligeant la règle de position à cause de la pause produite par le changement d'interlocuteur. *Quid est? mei* forme un tribraque suivi d'une longue.

1147. Le vers est cité ainsi par Charisius, p. 96 P et par Priscien, p. 612 P, et écrit sans aucune difficulté dans le V. C. Fleckeisen transpose : *post altrinsecus ancipes securiculast*, pour n'avoir pas un dactyle au 4e pied. Toutefois l'élision s'unit au 5e de manière à atténuer ce défaut dans la mesure, et la leçon me semble assez ancienne pour être maintenue. *Ancipes*, forme archaïque pour *anceps*, Charisius, p. 117 P. ; Priscien, p. 725 P. et p. 754 P.

1151. *Malam*, monosyllabe.

1152. Avec Reitz, Bothe, Geppert, Fleckeisen, je transpose *hic quid*. Dans la vulgate *quid* est l'avant-dernier mot. Weise veut allonger la première syllabe de *securicula*. *Quid* est ici adjectif pour *quod*. Cette forme se trouve plusieurs fois dans Plaute, plus haut, v. 1146 ; PSEUD. IV, 2, 21 ; CAPTIV. V, 3, 6, etc. Cf. Holtze, *Syntaxis prisc. script. latin.* I, p. 394. Cet emploi de *quid* n'a lieu que dans la locution *quid est nomen*.

1154. *Meam* s'élide entièrement.

1155. Je maintiens *qui me hodie*, au lieu de *qui hodie me*, leçon de

Fleckeisen. Voy. note du v. 1147. — *Qui* est ici adverbe et a la valeur de *utinam*, Holtze, *ouvr. cité*, II, p. 188.

1157. *Prius*, pyrrhique.

1158. *Duæ*, monosyllabe.

1159. *Sucula* a ici le double sens de *un manche*, et de *jeune truie;* Palestra l'entend dans le premier, Gripus, dans le second. Je conserve la leçon vulgaire, qui est celle du V. C., en abrégeant *tu* au lieu de l'élider. *Dierectus* de *di* et *erectus;* Rost, *Plaut. opusc.*, I, p. 120 et suiv.; Lindemann, CAPTIV. III, 4, 103; Quicherat, *Thesaurus poeticus, voce Dierectus.*

1160. Je transpose *mihi die natali dedit*, pour *dedit mihi natali die.* Fleckeisen compte *dedit* pour un monosyllabe, Reitz et Geppert suppriment *est*, et transposent la première partie du vers. Ici *die* est monosyll.

1161. *East*, monosyllabe.

1162. *Qui te produxi*, qui t'ai élevé.

1163. Dans *eccam* la première est brève, la seconde s'élide. J'adopte *eccam* avec Fleckeisen, aucun exemple incontesté de *ecce* avec le nominatif ne pouvant s'établir dans Plaute. Le V. C. a bien ici *ecca*, mais la différence entre *ecca* et *eccam* est trop peu de chose dans les mss. pour qu'ici on ne puisse croire à un oubli du copiste.

1165. Vous êtes heureux comme vous le méritez par votre piété, *littéralement :* en proportion de votre piété.

1166. Au lieu de *capedum* Fleckeisen écrit *agedum; si potes* est ici une formule d'exhortation, comme *sodes*, etc.

1167. *Ecce Gripi scelera*, voilà le supplice de Gripus. *Scelus* a le sens d'infortune, mais auquel vient se joindre l'idée de crime qui l'a rendue juste. Cf. Bosscha, CAPT. III, 5, 104, note. — Avec Fleckeisen, je rétablis pour *istæc*, *ista* qui est dans le V. C.

1170. *Magis* est un pyrrhique dans les deux cas.

1171. *Eamus*, trochée; ni *intro*, ni *quando* ne s'élident. Fleckeisen ajoute *hinc* avant *intro*; Geppert, Weise, Naudet répètent *omnes* après *operam*. Reitz : *intro eamus omnes, quando operam omnes.* — *Promiscam*, adverbe pour *promiscue.*

1172. *Di* s'abrége au lieu de s'élider; *voluptatist*, molosse.

1173. Fleckeisen : *sumne ego homo scelestus. Homo* n'est pas dans le ms.; je compte ici *ego* pour un ïambe.

1175. *Credebam*, je prévoyais. — *Turbulenta præda*, une prole qui me causerait des troubles, des contestations. Voy. le jeu de mots que produit l'emploi de *turbulentus* dans le vers suivant.

1176. *Illa*, pyrrhique.

1180. Ici commence un couplet en ïambiques senaires.

1182. *Satin* s'ajoute souvent dans Plaute aux interrogations qui contiennent l'idée d'admiration, d'étonnement. D'après Gronovius, cette locution équivaut ici à *nonne verum est, nonne apparet.*

1184. J'ajoute avec Naudet, Weise, Reitz, Geppert, *qui*, qui manque dans le V. C. Fleckeisen : *quad.* — *Credidi*, dans le sens de *prévoir.*

1185. Fleckeisen : *ex improviso filiam inveni meam.* Je conserve la leçon du V. C. et de la plupart des éditeurs.

1187. *Cognato*, cette parenté n'est point expliquée dans la pièce. Peut-être faut-il le mettre sur le compte d'une lacune.

1188. Ce vers commence par un procéleusmatique.

1193. *Nimis*, pyrrhique. Cf. Nonius, qui cite ce vers au mot *amatia.*

1194. Les trochaïques septénaires reprennent. *Fieri*, crétique. *Aliquando*, enfin.

1195. *Adarua*, voy. la note du vers 129.

1197. *Istum*, ïambe. Les porcs destinés aux sacrifices s'appelaient *porci sacres.* Varron donne cette explication en citant Plaute, *De Re Rust.* II, 1. Voy. encore Festus, qui cite ce vers, p. 129, éd. de 1581 reproduite par M. Egger, p. 251 éd. Lindemann. — *Quid istum remaramini*, ces mots expliquent *inepta* et *odiosa* du v. 1193.

1199. Avec Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen, je retranche *tamen* qui est dans la vulgate et dans le V. C. Geppert retranche *jam*. *Jam* a ici le sens de *bientôt.*

1201. *Eum*, monosyllabe. V. C. : *ragat*, d'où la vulgate *ragata.* Reitz : *ragita.* Avec Weise et Fleckeisen, j'écris *roga. Licet*, locution affirmative, *c'est bien.*

1202. *Illi*, ïambe.

1204. Les mss. ont *fac sis.* Mais cette leçon est généralement corrigée en *fac sit*, fais qu'il soit ici bientôt.

1207. *Plesidippum* et *me* ne s'élident pas. Le V. C. ne contient ni *me* ni *manu* que les éditeurs ont ajoutés. L'éd. princeps a *me.* Avec le double hiatus, le vers se rétablit ; Térence, ADELPH. V, 9, 19, a employé *emittere* sans *manu* dans le sens d'affranchir.

1210. Construisez : *atque ut experiar factis beneficium* (*s. e. quod contuli vobis*) *gratum esse mihi*, c'est-à-dire, avoir produit en vous de la reconnaissance pour moi.

1211. La pause après *licet*, rend moins grave le défaut de ce vers dont le 4ᵉ pied est un dactyle.

1216. Les ïambiques senaires reprennent pendant toute cette scène. *Quam mox*, formule interrogative, qui équivaut à *nunc* avec l'interrogation. Cf. Hand, *Tursellinus*, III, 661 et 662.

1218. Le V. C. a *dant* et non *danunt* qui est dans la vulgate. *Si sapias, sapias*, si tu es sage, agis sagement.

1220. *Quodne ego inveni in mari?* N'est-ce pas ce que j'ai trouvé dans la mer? Cette réponse s'oppose à *alienum*. Pour l'emploi de *ne* voy. note du v. 212.

1221. Je retiens le texte du V. C. Reitz, Bothe, Geppert, Weise, Fleckeisen rétablissent la césure : *tanto illi melius.*

1223. *Isto*, pour cela, comme *idcirco, ideo, eo.* J'ai admis *illo* dans ce sens, CISTELLARIA, v. 424. Fleckeisen : *piu's. Nimis*, pyrrhique.

1225. Je n'élide pas *transennæ.* Fleckeisen ajoute *illi* avant *ubi. Transennæ*, des piéges.

1227. *Poscit*, cherche à atteindre.

1229. *Ille*, pyrrhique.

1230. *Diutine*, forme unique, a le sens de *diu. Uti* avec l'accusatif n'est pas rare chez les anciens poëtes.

1231. *Prædatum irier*, comme *prædatum iri*, inf. futur passif, *devoir être enlevé.*

1232. *Dos*, ici *profit.* L'honnête vieillard croit que rendre ce qui ne vous appartient pas appelle la bienveillance des dieux, et amène la richesse.

1236. V. C. et vulgate : *maleficiis.* Mais ce mot répugne à la mesure. Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen : *malefici*, ce qui d'ailleurs se construit mieux avec *conscii. Suis* entendez *familiaribus.*

1237. Je retiens le texte du V. C. avec l'explication de M[me] Dacier : Le bonhomme veut dire qu'il était content du plaisir que lui avait procuré cette valise en lui faisant recouvrer sa fille, et qu'il ne demandait pas à faire sur elle d'autre profit. C'est une métaphore prise des joueurs désintéressés, qui ne demandent qu'à prendre du plaisir au jeu, sans se soucier du gain. — Fleckeisen : *Ego nisi quom lusim, nil morer ullum lucrum.* Le sens est tout différent. Voy. sur ce passage la discussion de Ritschl, *Proleg. ad Trin.*, p. 180, et Bothe, *Notæ ad Rud.*, v. 1148. Je ne puis partager leur sentiment. La traduction élégante de M. Naudet montre comment ce vers se rattache au développement moral qui précède : *J'ai trouvé plaisir au jeu, je ne tiens pas au gain.*

1238. V. C. : *istunc*, ce mot est ïambe.

1239. *Eis*, monosyllabe.

1241 C'est le mot d'Ovide : *Video meliora proboque, deteriora sequor.*

1243. Il est impossible ici de ne pas écrire *molestu's* avec Reitz, Bothe et Fleckeisen, au lieu de *molestus* que porte la vulgate.

1244. Ce vers commence par un procéleusmatique. Second exemple incontestable de l'abréviation de la seconde syllabe de *frustra*. Voy. v. 958.

1245. *Deos*, monosyllabe.

1246. *Si* répété est ici comme *sive*.

1247. J'explique avec M. Naudet : *Voilà ce que c'est que d'avoir de mauvais garnements d'esclaves*, et non comme Lambin : *nous avons de mauvais esclaves parce que nous fermons les yeux sur leurs fautes.*

1248. *Illic* désigne Gripus, et non, comme Mme Dacier le veut avec Lambin, Démonès, parlant de soi à la 3e personne.

1254. Trochaïques septénaires.

1255. *Patrone* ne s'élide pas.

1256. *Suum* s'élide entièrement.

1257. Avec Bothe, Weise, Fleckeisen, j'écris *opino* au lieu de *opinor* que portent les mss. Reitz conserve *opinor* en abrégeant *et*. Pour *opino*, voy. Priscien, p. 880 (800) P.

1258. *Eam*, monosyllabe. Remarquez la succession de ces trois mots, *opino*, *suspicor*, *censeo*, et la répétition de ce mot, semblable à celle de *licet* précédemment.

1261. Jeu de mots sur le double sens de *censeo*, être d'avis, et estimer une chose à tel ou tel prix.

1262. Éd. princeps : *adsume quidem*, V. C. : *at sume quidem*. Pour rétablir la mesure la plupart des éditeurs ont retranché *at*, et ils expliquent avec Saumaise : *Prends-la donc au prix que tu lui as mis*, en donnant à *censere* le sens d'*estimer ;* ou avec Gronovius : *assemble promptement ces sommes et fais le total, afin de ne pas faire tant de comptes*, *censere* signifiant choisir le numéro que l'on retient pour faire une somme, et *sumere*, faire cette somme. — Mais il convient de modifier le texte, et j'accepte la leçon plus simple de Fleckeisen. Il faut l'entendre par un mouvement d'humeur de Pleusidippe.

1263. Toutes ces plaisanteries d'un goût douteux justifient le reproche d'Horace : *Aspice Plautus, quo pacto partes tutetur amantis ephebi.*

1264. *Eam* s'élide entièrement. *Censeo* ne s'élide pas.

1268. Le V. C. a *directum*, l'éd. princeps : *dilectum*. La plupart des éditeurs écrivent *delectum*, et croient qu'il y a ici une allusion à la revue des chevaliers, que faisaient les censeurs. M. Naudet traduit donc : « Il a fermé les contrôles (*delectum dimisit*) et n'admet plus (*non censet*) quand je voudrais qu'il admît. » Je retiens avec Fleckeisen *dilectum*. L'orthographe de ce mot dans le sens de *levée, enrôlement*, est mise hors de doute par le témoignage de Festus, p. 56, Lindemann, et p. 405 du commentaire. Voyez aussi Fleckeisen, *Epist. critica*, p. VII.

1270. Iambiques septénaires.

1571. *Recuperatores*, arbitres chargés d'évaluer les indemnités dues à un demandeur. — *Modo*, ïambe.

1273. Plaisanterie du genre de celle de Sganarelle : Ce mariage doit être heureux, car il donne de la joie à tout le monde, et je fais rire tous ceux à qui j'en parle. *Le Mariage forcé*, sc. 3. — Ici Labrax dit : Les marchands d'esclaves sont les fils de la joie, car ils donnnent de la joie à tout le monde quand il leur arrive du mal.

1274. *Omnes*, ïambe.

1277. *Vesperum*, avec le V. C., Weise et Fleckeisen.

1279. V. C. *tu̇ndat*, admis par la vulgate. Avec Reitz, Bothe, Weise Geppert, Fleckeisen, j'écris *tundor* qui rend la phrase plus régulière.

1280. *Istic*, Trachalion. *Ego qui..... ei*, il y a ici une anacoluthe qui d'ailleurs n'offre pas de difficulté pour le sens.

1281. *Vidulum* ne s'élide pas ; *ei*, monosyllabe.

1282. *Suo*, monosyllabe.

1283. C'est une affiche grossière en lettres longues d'une coudée que Gripus prétend mettre sur tous les murs.

1285. *Non feretis istum ut postulatis*, « Vous ne l'aurez pas comme vous prétendez. » Ceci s'adresse à Démonès et à Trachalion.

1286. *Qui* s'abrége au lieu de s'élider.

1288. Ce vers s'adresse à quelqu'un qui est dans la maison.

1289. *Quidem*, monosyllabe. Le vers est asynartète. J'ai admis la leçon de Bothe, Weise, Fleckeisen. V. C., vulgate : *non e ferro factumst.*

1290. *Rutilum*, rouge, couleur de la rouille.

1291. Fleckeisen met ce vers entre crochets comme altéré ou interpolé. V. C. : *Nam quidem hoc ne natu st verum ita in manibus consenescit.* Avec Bothe j'admets *venenatum*. Mais il faut élider entièrement *quidem*, ne pas élider *ita*, et avoir aussi un dactyle au 4e pied. La vulgate a : *vere natumst verum, ita*, etc. M. Naudet traduit : « Cette broche-là est une rose de printemps, on ne peut pas la toucher qu'elle ne passe. » J'expliquerais : « On a jeté quelque charme sur cette broche ; elle vous fond entre les mains. »

1292. *Inraso capite*. Mme Dacier, ainsi que plusieurs autres interprètes, pense que *inraso*, dans cette phrase, est synonyme de *raso* ; et, pour le prouver, ils rappellent l'usage établi chez les anciens de se faire couper les cheveux en signe de délivrance après un naufrage, ou même comme augure favorable pendant la tempête. Mais on a dit au commencement de la pièce (v. 125) que Labrax avait une chevelure blanche et frisée. Cette annonce n'était pas faite sans intention par le poëte, il voulait que les spectateurs reconnussent le personnage à sa figure ; dans le cours de l'action, Labrax n'avait guère eu le temps d'aller à la ville chercher un barbier. Il est plus vraisemblable de prendre ici le préfixe *in* pour une privative, comme dans *intonsus*. M. Naudet.

1293. Gripus lui demande s'il est un médecin, à cause de la question *ut vales?*

1295. *Videtur digna forma*, « tu en as bien l'air. »

1296. V. C.: *in mari et alii.* J'admets le texte de Reitz: *in mari elavi. Nam*, etc. Bothe et Weise: *marid elavi.*

1299. V. C.: *quit infuere tibi.* Je corrige avec Reitz, Bothe, Weise, Fleckeisen.

1300. Hermann, *Elem. doctr. metr.*, II, 16, p. 155, retranche *non*, et garde *aliud* que le V. C. place avant *fabulemur*; avec Reitz je retranche *aliud.*

1302. J'écris *octingenti nummi*, au lieu de *nummi octingenti* que laisse lire le V. C.

1303. V. C.: *Præterea centum mna Philippia*, etc. Éd. princeps: *centum denaria Philippia*; Éd. de 1514: *mnæ philippicæ*; Fleckeisen: *Præterea centum Philippeæ minæ in pasceolo sorsus.* J'ai préféré rester fidèle à la leçon des mss.

1305. *Di* ne s'élide pas, et le vers est asynartète. *Di homines respiciunt*, c'est-à-dire, les dieux me sont propices.

1307. *Commodum*, bien plein, bien compté.

1308. Avec Fleckeisen, je transpose *cantharus, epichusis.* Le vers est asynartète. Je retranche le *que* que la vulgate ajoute contre les mss.—Varron se plaint que, de son temps, les formes grecques l'avaient emporté sur les vases autrefois en usage, tels que le *sinus.* C'était probablement un grand pot ou une espèce de flacon. *Epichysis*, ainsi que l'indique son nom, servait à transvaser le vin ou à le verser dans les coupes. *Cantharus* et *gaulus* étaient des vases à boire qui avaient pris leur nom de l'objet auquel ils étaient assimilés par la forme: κάνθαρος, un scarabée (apparemment les deux anses figuraient les ailes), γαῦλος, une barque ronde. M. NAUDET.

1309. Vers asynartète.

1313. *Quadrigentos*, ionique mineur.—*Tramas putridas*, du fil pourri et qui n'est d'aucun usage. *Trama*, la trame, le fil qui passe entre ce que les tisserands appellent *stamen* et *subtemen.*

1314. *Curculiunculos* est un diminutif de *curculio*, « un petit ver qui ronge le blé ».

1315. *Os calet tibi, nunc id frigefactas.* Gripus, voyant que le marchand promettait si peu de chose, lui dit qu'il fait la petite bouche, comme ceux qui ont avalé quelque morceau trop chaud, et qui n'osent l'ouvrir, parce que l'air augmente le feu qui s'éteint facilement lorsqu'on l'étouffe. M[me] DACIER.

1316. J'écris *nummum* avec le V. C. et Fleckeisen.

1320. *Proin*, monosyllabe; *istic*, ïambe.

1321. *Adroget. Promissor* est celui qui promet, *adpromissor* est la caution, celui qui s'engage pour un autre. Tout de même *rogator* est celui qui demande, et *adrogator*, celui qui demande conjointement avec lui. Gripus dit donc qu'il veut que Vénus soit témoin des conditions qu'il va dicter au marchand, qu'elle stipule pour lui avec le marchand. Mme DACIER.

1322. *Lubet*, ïambe. Voy. Ritschl, *Prolegg. ad Trinum.*, p. 184.

1324. *Præi*, monosyllabe. Je retranche *id* avec Reitz, Weise, Bothe, Fleckeisen. Celui qui faisait jurer prononçait lui-même la formule du serment, l'autre répétait ; c'est ce qu'on nommait *conceptis verbis jurare. Quod domist*, etc., je ne demanderai jamais à personne ce que j'ai chez moi, c'est-à-dire le parjure. La scène suivante explique cette parole.

1325. La quantité exige ici la forme *dejera* et non *dejura* que porte le V. C. — *Tene aram*, soit qu'on adressât des prières aux dieux, soit qu'on les prit à témoin d'un engagement, il fallait qu'on touchât l'autel en prononçant les paroles, pour que l'invocation ou la promesse ne fût pas vaine.

1326. Je reçois avec Reitz et Fleckeisen *illo* pour la mesure. *Eodem* est disyllabe. Peut-être, en faisant la diérèse, pourrait-on écrire : *eodem die ubi viduli.*

1327. La fin de cette scène est en ïambiques senaires. *Venus*, pyrrhique. Gripus et Labrax répètent l'un après l'autre.

1328. *Quem* ne s'élide pas.

1331. Je n'élide ni *tum*, ni *ego*, ni *Gripo*. Fleckeisen : *huice.*

1232. Je n'élide ni *tum*, ni *ego.*

1334. La leçon de la vulgate, suivie par Weise et Reitz, est une restitution de Camérarius. Bothe écrit : *sed si froudassis.* Pour la leçon que j'ai adoptée, voyez Ritschl, *Parerga*, p. 541. *Fraudassis*, forme citée par Struve, *Ueber der Declination*, etc., p. 172.

1337. V. C. : *Illa egat vorsum* ; éd. princeps : *Illa negat vorsum ;* Angélius, 1514 : *Illa neget vorsum.* Camérarius le premier a donné : *Et illum ego advorsum ;* Bothe : *illunc advorsum ego ;* Geppert : *Et illa ego advorsum ;* Fleckeisen : *Illut ego advorsum.* Pour moi, je n'élide pas *ego*, et je conserve à peu près la leçon du V. C. *Peccasso*, Struve, ouvr. cité, p. 172.

1339. *Tamen*, monosyllabe. On pourrait aussi l'écrire *tam.*

1341. *Eum*, monosyllabe.

1342. *Illum*, ïambe.

1344. Il dépend de moi de juger si je dois tenir ce que ma langue peut jurer.

1346. Trochaïques septénaires jusqu'à la fin de la pièce. J'ai adopté la

correction de M. Fleckeisen, *en* pour *hem*. Le V. C. porte *em*. Cette locution *en tibi* est assez fréquente chez les comiques. Holtze, *Syntaxis*, etc., II, p. 302, en cite plusieurs exemples. Voy. Hand, *Tursell.*, II, p. 368.

1348. V. C. : *ut quidquid infuere*, ne peut se scander. Reitz : *ut quidque infuere*; Fleckeisen : *ut quicque infuit*.

1349. *Tene*, pyrrhique; *tuust*, monosyllabe.

1350. *Si quidem hercle Jovis fuit, meus est tamen*. Il veut dire qu'elle est si bien à lui que, quand elle serait tombée entre les mains de Jupiter, il n'aurait pas laissé d'en être le véritable maître. Mme Dacier.

1152. *Quibuscum*, tribraque dont la dernière partie s'élide.

1357. *Duis* pour *des*; voy. Struve, p. 202. *Condono te, condonare aliquem* est la même chose que *donare aliquem*, gratifier quelqu'un, lui faire don.

1358. La vulgate suivie par Reitz : *jamne*. Le V. C. a *jam* que je retiens avec Bothe et Fleckeisen. *Tu* s'abrége, *jam* compte pour un ïambe dont la dernière s'élide. Le vers est asynartète.

1360. *Quæ hæc factiost?* Quelle est cette manière d'agir? Et non pas comme le veut madame Dacier : Quelle est cette conspiration?

1362. *Voluptatist*, molosse.

1363. *Rei*, monosyllabe. Avec ce génitif sous-entendez *causa*.

1364. *Cedo sis*, donne, s'il te plaît.

1366. Madame Dacier pense qu'il y a quelques difficultés dans ce passage; peut-être parce que Gronovius y avait voulu voir trop de finesse. Il voyait là une allusion à la somme d'argent que les deux parties mettaient en dépôt chez le pontife, pour que cet argent, appelé *sacramentum*, fût pris à titre d'amende à celui qui perdait son procès. Dans ce sens Labrax voudrait dire : « Es-tu pontife, pour connaître de mes serments, et t'adjuger l'amende du parjure? » Madame Dacier pense avec raison qu'il faut expliquer simplement le passage, en ce sens que le collége des pontifes était un un tribunal où se portaient les cas religieux, et qu'on pouvait leur déférer un faussaire comme parjure, indépendamment de l'action civile. M. Naudet. — *Meo*, monosyllabe.

1369-1371. Je transpose avec Reitz, Bothe, Fleckeisen : *annos natus* pour *natus annos*. *Habe*, pyrrhique; *cum* ne s'élide pas. Pour le sens de *nive* et de *ni*, voyez note du vers 704. *Cedo quicum habeam judicem*, donne-moi un homme avec qui je puisse plaider (*habere judicem*). En effet les esclaves ne pouvaient ester en justice. *Nive etiamdum siem*. La loi Letoria déclarait que les mineurs âgés de moins de vingt-cinq ans n'étaient pas tenus à leur serment. Labrax qu'on appelle souvent *senex*, et qui a les cheveux blancs, v. 125, invoque plaisamment cette loi. Quelques éditeurs veulent écrire *etiam haud dum* ici au lieu de *etiamdum*. Le sens alors est

celui-ci : « Donne-moi un homme avec qui je puisse plaider, de telle sorte que je perde mon procès, si tu n'as pas agi frauduleusement avec moi, et si je n'ai pas moins de vingt-cinq ans. » — Mais à quoi bon iutroduire cette correction ? sans elle nous traduirons : et si je n'ai pas plus de vingt-ciuq ans. Avec la correction, Labrax prétend plaisamment que la loi s'applique à lui. Avec la leçon ordinaire, il invoque en sa faveur, en le dénaturant, un texte de loi qui est contre lui. De toute façon il est certain qu'il se raille de la loi et de son interlocuteur qui ne peut faire valoir ses droits. Les deux interprétations sont également comiques.

1372. *Jam*, ïambe dont la dernière s'élide. Démonès, en sa qualité de maître, se substitue aux droits de son esclave.

1374. *Esse*, pyrrhique. *Postules*, dans le sens de *prétendre*.

1377. *Me* ne s'élide pas.

1379. *Mea*, monosyllabe.

1381. *Nempe*, pyrrhique. *Pro meo* est dans le V. C. au lieu de *tuo* que porte la vulgate. *Nempe* est ici interrogatif : Est-ce que tu me réclames ce qui m'appartient ?

1382. *Tuum*, *meo*, monosyllabes. *Meo periclo*, avec du danger pour moi, injustement. Dans les vers suivants il lui explique comment il croit avoir des droits sur ce que Labrax appelle *meum jus*.

1384. Je conserve *istic*, adverbe de lieu, avec le V. C., Reitz, Bothe, Weise et Geppert.

1387. *Isti*, ïambe.

1388. Les mss. ont une lacune : *agere tibi mu*. J'ai donné le complément qui est dans Reitz, et qu'il emprunte aux notes de Lambin.

1389. *Intervortere aliquem aliqua re*, frustrer quelqu'un de quelque chose.

1390. V. C. : *adde istuc unum Vel hercle*. J'ai adopté la correction de Fleckeisen.

1392. *Quidem*, monosyllabe.

1393. *Fieri*, crétique. Nonius donne le mot de *murmurillum* en citant ce passage comme exemple. V. C. : *murmur ullum*.

1394. *Tuam*, s'élide entièrement.

1395. *Mille nummum*, cf. vers 1316.

1397. V. C. et vulgate : *bene facis*. Je corrige avec les éditeurs modernes.

1398. *Huic cedo*, donne à celui-ci, à Gripus.

1399. Le vers est asynartète.

1401. *Quam mox*, voy. la note du v. 1215.

1402. Vers asynartète. *Mavolo*, forme archaïque pour *malo*.

1403. Fleckeisen retranche *est* après *tibi*. Je supprime *tu* que le V. C. place avant *speres*, et qui est contraire à la mesure.

1404. *Gratiam facere jurisjurandi*, tenir quitte du serment. Cette expresssion se retrouve dans Suétone, *Tib.*, 35.

1408. *Ni* tombe sur les deux membres de phrase, si ce n'est que je n'ai rien à vous donner, et qu'il n'y a point de portions de sacrifice à vous distribuer chez moi. *Polluctum* était, dans certaius sacrifices publics, la part qu'ou livrait au peuple, celle des dieux ayant été prélevée.

1412 Weise et Geppert rejettent ce deruier vers. Fleckeisen en attribue les derniers mots au *Cantor.*

Fragment. C'est la seule citation des grammairieus qui ne se retrouve pas dans la pièce. Peut-être y a-t-il eu quelque erreur de la part de Diomède, dont voici le passage en entier : *Plautus pluraliter..... compositum efficit in Rudeute « Aullas abstulas, » ut sit iustans abstulo.* Putsch, p. 376 ; Keil, I, p. 380.

On trouve daus Bothe un autre fragment : *Homullus fictus ex argilla et ex luto.* L'ancien texte de Priscien, tel qu'il est dans l'édition de Putsch, l'autorisait à l'admettre. Mais il y a dans le texte de Priscien à cet endroit, III, 614, un désordre réformé daus l'édition de M. Hertz (*Grammatici latini, ex recensioue Henrici Keilii*, t. III, p. 109). Ce passage appartient à Cicéron, *In Pisonem*, 25.

FIN DES NOTES.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

Guichardin, historien et homme d'État italien au XVIe siècle. 1862, 1 vol. in-8. . . . . 5 fr. »
De Personis muliebribus apud Plautum. 1862, in-8. *Épuisé.*
Les Lettres de Philippe de Comynes aux archives de Florence, recueillies par E. Benoist. 1863, in-8. . . . . 4 fr. »
Imprimé par Perrin, de Lyon, et tiré à très-petit nombre.
Titi Macci Plauti Cistellariam recensuit variorumque notis illustravit L.-E. Benoist. 1863, in-8. . . . . 10 fr. »
Belle publication faite par Perrin, de Lyon.

En préparation

T. Macci Plauti *Aulularia*, avec une préface et des notes en français.

EXTRAIT DU CATALOGUE.

ARTAUD, inspecteur général des études, vice-recteur de l'Acad. de Paris. — Fragments pour servir à l'histoire de la comédie antique (*Epicharme, Ménandre, Plaute*). Avec une préface de M. Guigniaut, membre de l'Institut. 1863, in-8. . . . 5 fr. »
EGGER (E.), membre de l'Institut. — Mémoires de littérature ancienne. 1862, 1 beau vol. in-8. . . . . 7 fr. »
— Mémoires d'histoire ancienne et de philologie. 1863, 1 beau vol. in-8, avec planches. . . . . 8 fr. »
FALLEX (Eug.), professeur de seconde au lycée Napoléon. — Théâtre d'Aristophane, scènes traduites en vers français. 2e édition, considérablement augmentée et suivie de la traduction complète du Plutus. 1863, 2 beaux vol. in-18 jésus sur beau papier vélin. . . . . 7 fr. »
— 'Εκ τοῦ 'Αριστοφάνου ἐκλογαι. — Extraits d'Aristophane. Édition classique avec notes. 1864, 1 vol. in-18 jésus, cartonné.
— *Le même ouvrage.* Édition sur beau papier vélin semblable à l'édition française, brochée. . . . . 3 fr. 50
ISOCRATE. — Œuvres complètes, traduction nouvelle avec texte en regard, par le duc de Clermont-Tonnerre (Aimé-Marie-Gaspard), ancien ministre de la guerre et de la marine, etc. 1862-64, 3 forts vol. gr. in-8, imprimés sur beau papier vergé fort. . . 22 fr. 50
MULLER (Max), prof. à l'Université d'Oxford, membre correspondant de l'Institut de France, etc., etc. — La Science du langage, Cours professé à l'Institut royal d'Angleterre ; traduit de l'anglais par MM. G. Harris, prof. au lycée d'Orléans, et G. Perrot, ancien membre de l'école Française d'Athènes, prof. au lycée Louis-le-Grand. 1864, 1 beau vol. in-8. . . . . 8 fr. »
Ouvrage qui a remporté le prix Volney en 1862.
ROSSIGNOL (J.-P.), membre de l'Institut, professeur de littérature grecque et latine au Collége de France. — Les métaux dans l'antiquité. (Origines religieuses de la métallurgie, ou les Dieux de la Samothrace représentés comme métallurges d'après l'histoire et la géographie. — De l'Orichalque, histoire du cuivre et de ses alliages, suivie d'un appendice sur les substances appelées *Electre*). 1863, 1 beau vol. in-8. . . . . 6 fr. »

Paris. — Typographie de Ad. Lainé et J. Havard, rue Jacob, 56.